

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Université Mentouri de Constantine
Faculté des Sciences de la Terre

Département d'Architecture et d'Urbanisme

Titre

***Urbanisme Colonial du XIX^{ème} et XX^{ème} Siècle de la Ville de
Constantine : Confrontation de deux systèmes de représentation***



Présenté Par Mr MOSBAH Zoubir

En vue de l'obtention du diplôme de Magister en Urbanisme
Sous la direction de Monsieur : Dr CHAOUICHE Salah (M.C)

JURY:

<i>Président :</i>	<i>Prof</i>	<i>TAYEB SAHNOUNE</i>	<i>(Prof.)</i>	<i>UMC</i>
<i>Rapporteur :</i>	<i>Dr</i>	<i>SALAH CHAOUICHE</i>	<i>(M.C)</i>	<i>UMC</i>
<i>Examineur :</i>	<i>Dr</i>	<i>AMAR KOREICHI</i>	<i>(M.C)</i>	<i>UMC</i>
<i>Examineur :</i>	<i>Dr</i>	<i>BACHIR RIBOUH</i>	<i>(M.C)</i>	<i>UMC</i>

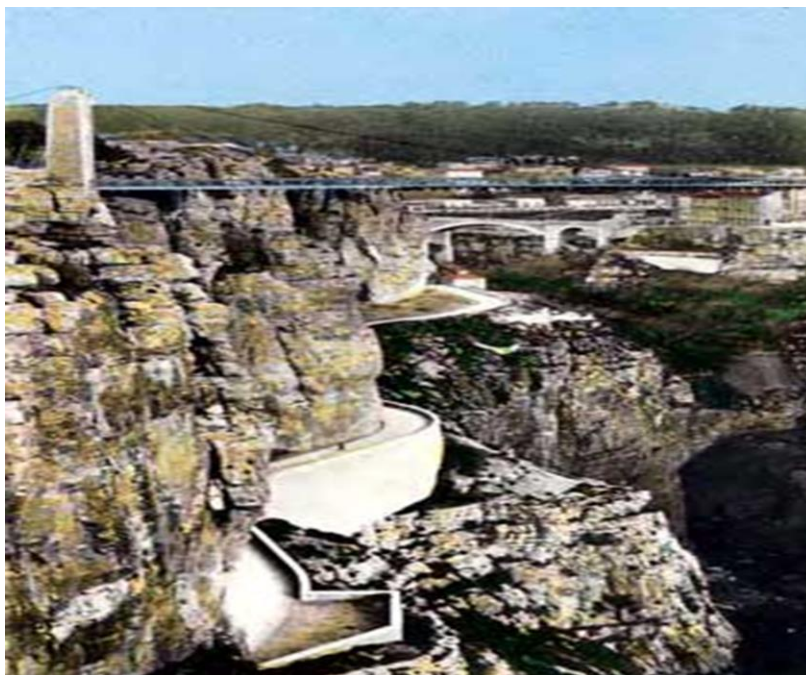
Novembre 2008

***République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique***

***Université Mentouri de Constantine
Faculté des Sciences de la Terre***

***Département d'Architecture et d'Urbanisme
Titre***

***Urbanisme Colonial du XIX^{ème} et XX^{ème} Siècle de la Ville de Constantine :
Confrontation de deux systèmes de représentation***



***Présenté Par Mr MOSBAH Zoubir
En vue de l'obtention du diplôme de Magister en Urbanisme
Sous la direction de Monsieur : Dr CHAOUICHE Salah (M.C)***

JURY:

<i>Président :</i>	<i>Prof TAYEB SAHNOUNE</i>	<i>(Prof.) UMC</i>
<i>Rapporteur :</i>	<i>Dr SALAH CHAOUICHE</i>	<i>(M.C) UMC</i>
<i>Examineur :</i>	<i>Dr AMAR KOREICHI</i>	<i>(M.C) UMC</i>
<i>Examineur :</i>	<i>Dr BACHIR RIBOUH</i>	<i>(M.C) UMC</i>

Novembre 2008

Dédicaces

À mes très chers parents

Sources des plus forts encouragements et des plus précieux soutiens, lumière de mon chemin, votre abnégation et votre sincère dévouement m'ont été la plus grande efficacité.

Je voudrais en ces instants me rappeler le souvenir de ma mère qui restera toujours une source intarissable de bonté et d'encouragement.

Mes pensées vont aussi pour mon père, mon fils, ma femme et ma famille (en particulier mes frères et sœurs). Ainsi que, Asma, Sarah, Mehdi, Anis. Etc.

Remerciements

Ce travail est le fruit de plusieurs années de patience et d'endurance, de moments difficiles ponctués par des moments de joie. En finissant un travail, on se rencontre après coup de toutes les peines que nous avons endurées pour concrétiser une idée soutenue par une passion. La recherche est toujours une quête, celle-ci ne peut en aucun cas être justifiée par l'effort de la pensée mais surtout par le prolongement des efforts effectués par nos prédécesseurs.

Je voudrais exprimer ma gratitude au Professeur Sahnoune Tayeb, Directeur du laboratoire Urbanisme et environnement qui a bien voulu m'accueillir dans son laboratoire, ainsi que, le cadre général de recherche, et qui m'a fait l'honneur d'être président du jury de ce mémoire. Je remercie le Docteur Chaouche Salah, Maître de Conférences au département Architecture et Urbanisme de m'avoir encadré. Grâce à sa compétence, j'ai pu mener à bien ma thèse. Je tiens à leur exprimer toute mon estime pour leur soutien sur le plan scientifique. Je félicite également Monsieur Kadour Ahmed Lakhdar, Responsable, chargé de la poste graduation, pour sa collaboration et son soutien pratique et moral, ainsi que Monsieur Brahim Amri, Maître de Conférence à l'Université de Batna en Architecture, l'expert de ce travail d'initiation à la recherche.

J'exprime également mes sincères remerciements au Docteur Koreichi Amar, Maître de Conférences à l'Université de Constantine ainsi que Monsieur Ribouh Bachir Maître de Conférences l'Université de Constantine, d'avoir participé à ce jury.

Mes amis et collègues architectes Mrs Benmahammed Slimane cadre à Paris, Benmahammed Ahmed, Mokhtari Hatem Docteur-consultant en télécommunication à ALCATEL (Bruxelles), Latrache Abdelhakim assistant en l'Institut d'architecture et Mr Boufendi Hossein, architecte d'Etat.

A tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Z. MOSBAH. Février 2009.

Plan de travail

Dédicace.....	I
Remerciements.....	II
Sommaire.....	III
Liste des photos.....	VII
Liste des figures.....	IX
Introduction Générale.....	1
Problématique.....	4
Méthodologie.....	6
Première partie : Questionnement sur la ville : aperçu et analyse conceptuelle	
Introduction.....	12
Chapitre I : Concept de la ville	
Introduction.....	13
I-1 Critères d'identification de la ville.....	13
I-1-1 Critères quantitatifs.....	14
I-1-2 Critères qualitatifs.....	15
I-1-3 Critères fonctionnels.....	15
I-2 Les fonctions et productions de la ville.....	17
I-2-1 La fonction productive moderne.....	17
I-2-2 Les fonctions du tertiaire.....	18
I-2-3 La diversification du tertiaire.....	18
I-2-4 Le tertiaire dans le centre de la ville.....	19
I-3 Pôles d'activités en périphérie : relation ville-industrie.....	19
I-4 L'espace urbain : entre mutation sociale et extension spatiale.....	20
I-4-1 Essor de l'urbanisation.....	21
I-4-2 Le concept d'agglomération.....	22
I-4-2-1 Le développement urbain des villes.....	22
I-4-2-2 Délimitation des villes.....	23
I-5 L'essor de la périurbanisation.....	24
I-5-1 Les banlieues.....	24
I-5-2 Le péricentre et ses limites.....	25
I-6 Croissance spatiale de la ville : Prolifération de banlieue et Périurbanisation.....	26

Chapitre II: Villes coloniales: introduction d'un tissu urbain moderne

Introduction.....	29
II-1 Le modèle urbain français.....	29
II-2 Urbanisme militaire (1830): Tracé des voies et îlots.....	50
II-2-1 La prise de possession des terres.....	52
II-2-2 Immigration européenne: Effets et impact sur le cadre bâti	54
II-3 La structure urbaine des créations coloniales.....	55
II-3-1 L'empreinte de la colonisation sur l'espace : Villes sous l'emprise coloniale, Alger, Constantine, Tunis et Fès.....	57
II-3-2 L'intervention coloniale sur les tissus traditionnels : villes du Maghreb.....	58
II-4 Le tracé général de la ville.....	72
II-4-1 Le découpage du sol dans le tracé des quartiers militaires.....	73
II-4-2 La répartition des équipements et de l'habitat.....	76
Conclusion.....	79
Référence.....	82

Deuxième partie: De la ville précoloniale à la ville coloniale : Inscription de deux modèles de société sur un espace composite ; cas de Constantine

Introduction.....	84
-------------------	----

Chapitre III: La ville précoloniale : un espace introverti

Introduction.....	85
III-1 Aperçu historique.....	85
III-2 La médina : le tissu originel.....	87
III-2-1 Structuration de la médina : une introversion confirmée.....	88
III-2-2 Remparts et portes.....	89
III-2-3 Centre et parcours: la mosquée comme concept de centre.....	90
III-2-4 Ordre spatial et ordre social de la médina.....	91
III-2-5 La structure du parcours.....	94
III-3 Organisation et fonctionnement de l'espace Médinois.....	95
III-3-1 Un tissu millénaire : Une centralité intense.....	96
III-3-2 Des quartiers résidentiels sur densifiés : Un apport de population d'origine externe.....	99
III-3-3 Le quartier militaire : lieu du pouvoir.....	100
III-4 Le système de communication : Un réseau de rues et de ruelles adapté au site.....	101
III-5 Site naturel et touristique : les gorges du Rummel.....	102

Chapitre IV : La production de la ville coloniale : un processus évolutif

Introduction.....	106
IV-1 Transformation et extension de Constantine.....	106
IV-2 Les premières extensions du Rocher au-delà des gorges du Rummel.....	112
IV-3 Projet de la ville administrative sur le Coudiat Aty.....	113
IV-3-1 L'étude, du plan d'ensemble du Coudiat – Aty.....	117
IV-3-2 Le dérasement du Coudiat – Aty.....	119
IV-4 Projet de la ville sur Bellevue.....	124
IV-5 Projet de la ville sur EL Kantara : Installation ferroviaire.....	126
IV-6 Projet de la ville sur Sidi Mabrouk et Mansourah : Installation militaire et habitations pavillonnaires.....	131
IV-7 Concrétisation des projets coloniaux.....	135
IV-8 La politique urbaine au début du 19 ^{ème} siècle.....	136
IV-9 Une compréhension de la négation coloniale vers la médina.....	137
Conclusion.....	138
Référence.....	140

Troisième partie : La ville coloniale de Constantine : un tissu urbain en perpétuel transformation

Introduction.....	141
-------------------	-----

Chapitre V : Les transformations de la ville coloniale: un espace en Mutation

Introduction.....	142
V-1 Les délimitations de la ville coloniale.....	142
V-2 L'unification de la ville.....	145
V-3 Extension après 1950.....	146
V-4 Pénétration au cœur de la ville de Constantine.....	148
V-5 Les moyens de communication.....	151
V-5-1 Les ponts.....	151
V-5-2 Les tramways électriques.....	157
V-5-3 Les chemins vicinaux.....	160
V-6 Articulation et raccordement des places.....	160

Chapitre VI : Ajustement et adaptation de la ville coloniale

Introduction.....	163
VI-1 Urbanisme de voirie.....	164
VI-2 Percée de la rue Nationale.....	168

VI-2-1 Choix de la réalisation du chemin de fer.....	171
VI-2-2 Communication des rues secondaires et tertiaires à la rue Nationale.....	172
VI-2-3 L'ouverture du Boulevard de la Belgique de la rue Grand et la rue Constantin.....	174
VI-2-4 L'expropriation et aménagement de la place Damrémont.....	176
VI-3 La place de la « <i>Brèche</i> ».....	177
VI-3-1 Espace et paysage urbain de la place de la « <i>Brèche</i> ».....	181
VI-3-2 Délimitation spatiale de l'espace de la « <i>brèche</i> ».....	183
VI-4 Boulevards et Avenues.....	185
V-5 Négation et influence de la structure spatiale coloniale sur la ville traditionnelle.....	190
Conclusion.....	197
Références	
Conclusion Générale	200
Référence.....	
Bibliographie	202
Résumé	210

Liste des photos :

N° Photo	Titre des photos	N° Page
01	Port d'Alger, période Ottomane, 1830	31
02	Vieille ville d'Alger place du marché, 1830	32
03	Percée Haussmannienne Cohabitation du classique & du moderne Gué de Constantine (Alger), 1920	33
04	Casablanca capitale industrielle du Maroc, 1956	71
05	Aspect de la rue piétonne de la Casbah, 1839,	78
06-07	Alger centre, percées haussmanniennes, 1930	78
08	Ravin de Sidi M'Cid, 1870	86
09	Vue sur le Rocher (Casbah), 1870	88
10	Vie quotidienne du Souk, 1950	92
11	Ordre social du souk , 1837	93
12	Quartier commercial Rahba, 1870	95
13	Centre ancien, 1950	98
14	Quartier centre approximatif de la mosquée, 1890	98
15	Placette de la rue Perrégaux, 1950	99
16	La fontaine de la place (Charaa), 1937	100
17	Quartier militaire arabe et turc en 1837 pendant l'assaut colonial	101
18	Corniche du Rummel, 1920	103
19	Sud du Ravin, 1918	104
20	Gorges sous le pont El Kantara, 1950	105
21	Eau naturelle du ravin, 1920	106
22	Percées d'Haussmann, 1870	109
23	Transformation coloniale des ruelles traditionnelles, 1850	111
24	La colline du Coudiat Aty, 1840	115
25	Vue sur la rue de Bienfait à droite et le plateau du Coudiat à gauche, 1900	116
26	Vue sur Coudiat à gauche, rue de bienfait à droite, 1898	117
27	Vue sur Coudiat et rue de bienfait, terrassement, nivellement des rues, 1900	117
28	Place de Pyramide (Damrémont), 1852	118
29	Travaux de déblais, 1899	120
30	Evacuation de déblais, 1899	121
31	Travaux de dérasement du Coudiat, 1899	121
32	Le plateau du Coudiat, 1914	122
33	Vue panoramique sur le Rocher, 1912	123
34	Vue de la rue Saint Jean, 1898	123
35	Vue du faubourg Bellevue, 1900	125
36	Faubourg Bellevue en haut, 1956	125
37	Accès à El Kantara par le pont Sidi Rached, Avenue Viviani ? 1925	127
38	La route de la corniche d'El Kantara, 1914	128
39	Piscines de Sidi M'cid, 1920	128
40	Vue sur le faubourg d'El Kantara, 1890	129
41	Vue aérienne donne sur le monument, 1918	130
42	Le HLM, Cité Branchement, 1945	132

43	Vue aérienne des pavillons de Sidi Mabrouk Supérieur, 1940	134
44	Boulodrome Sidi Mabrouk inférieur, 1950	135
45	Eglise Notre Dame Des Grâces, 1945	135
46	L'emprise de la ville coloniale sur la médina, 1880	143
47	Vue aérienne, délimitation de la médina, 1920	144
48	Vue sur l'esplanade Valée, 1861	146
49	L'intrusion de la ville coloniale dans la médina, 1871	149
50-51	Juxtaposition des deux villes et superposition, 1930	150
52	La percée Haussmannienne au cœur de la médina, 1872	151
53	Porte du pont de Bâb El Kantara, 1872	152
54	Passerelle Perrégaux, 1935	153
55	Réalisation du pont de Sidi Rached, 1910	154
56	Vue sur le pont de Sidi Rached, 1920	155
57	Pont de Sidi MCID, 1912	156
58	Prise d'en bas des gorges, 1912	156
59	Transport public, 1901	159
60	Trait d'union capital entre la gare et la place de la Brèche, 1870	170
61	Entrée de la rue Nationale par le pont d'El Kantara, 1874	171
62	La gare ferroviaire de Bab El Kantara, 1865	172
63	La rue Constantin traversant, le pont et le rempart, 1880	176
64	Convois Militaire passant par la place Nemours	178
65	Kiosque de musique sur la place de la Brèche, 1874	179
66	Vue de l'esplanade Valée, 1874	179
67	Square de la République, 1874	180
68	Cérémonie sur la place de la Brèche, 1872	180
69	Place Nemours (place de la Brèche), 1874	182
70	Défilé du 14 juillet 1878	183
71	Boulevard de l'Abîme, 1912	185
72	Boulevard Joly-de-Brésillon, 1898	185
73	Vue par la place Lamoricière (1930) de l'Axe fort, 1930	187
74	Boulevard saint Jean (Victor Hugo), 1920	189

Liste des figures :

N° figure	Titres des figures	N° page
01	Plan d'Alger 1880 «prolongement du centre vers la place Bresson»	44
02	Superposition de la trame coloniale et traditionnelle à Blida, 1870	60
03	La médina de Constantine: le tissu précolonial, 1836	61
04	Superposition de trames: coloniale et traditionnelle (suite à la percée Haussmannienne), 1878	61
05	Cas particulier de dédoublement en Algérie (Mila et Ouargla villes coloniales, 1890	61
06	Implantation d'un village de colonisation El Harrouch, 1898	62
07	Plan du village colonial de Souk Ahras et de Héliopolis ; 1890	62
08	Vue et plans sur des villages coloniaux (Mérouana, Hadjout, Soummam), 1895	63
09	Plan d'un village de fellahs, 1862	64
10	Plan de Smala, 1862	65
11	Carte de Tunis en 1890 et son évolution urbaine de Tunis, 1914	67
12	Juxtaposition de la médina et ville coloniale (Tunis), 1932	68
13	Evolution urbaine de Fès, 1920	69
14	Dédoublement de la médina par la ville coloniale à Nador (Maroc), 1918	70
15	Structure fonctionnelle des quartiers de la médina, 1836	93
16	Les quartiers de la vieille ville, 1837	96
17	Carte de la ville de Constantine avec ses extensions coloniales, 1912	108
18	Les aspects de l'urbanisme colonial (médina de Constantine), 1868	110
19	Alignement de la grande mosquée à Constantine, 1865	110
20	Traitement d'angle: entrée de la médina (Constantine), 1865	111
21	Carte du tissu ancien avec les changements et extensions urbaines coloniales, 1870	112
22	Carte de différentes extensions à partie du tissu ancien, 1846	114
23	Carte d'extension autour du Coudiat Aty, 1872	119
24	Carte de développement urbain colonial et le dérasement du Coudiat, 1886	124
25	Carte du nouveau faubourg de Bellevue, 1890	126
26	Carte du nouveau faubourg d'El Kantara et ses alentours, 1868	131
27	Carte de Sidi Mabrouk et Mansourah, 1852	133
28	Carte d'itinéraire de transport en commun de la ville et ses extensions, 1951	159 165
29	Carte du réseau viaire colonial de la ville traditionnelle, 1880	
30	Communication par la percée Haussmannienne, 1940	169

1. Introduction générale

L'homme, de par sa nature culturelle, exprime matériellement tout ce que sa mémoire recueille au fil de son existence, donnant ainsi à la ville une âme vivante remplie de son temps et de son espace.

De ce fait, on ne peut évoquer le phénomène religieux, culturel, économique et socio-spatial des villes des pays du Maghreb, sans faire référence à leurs histoires. Ces histoires que chacun de nous peut lire en se promenant dans les rues et ruelles de ces villes, à travers les bâtiments, et leurs façades...etc.

Cette tendance historique conservatrice n'explique-t-elle pas cette sauvegarde relative des Médinas en Tunisie à la fin du XIXe siècle et particulièrement au Maroc au début du XX^{ème} siècle ?

Bien que les trois pays de l'Afrique du Nord l'Algérie, la Tunisie et le Maroc furent respectivement colonisés et mis sous protectorat d'un même pays qu'est la France, l'urbanisme pratiqué dans les villes de chacun de ces pays fut différent.

La connaissance des caractéristiques spécifiques des vieilles villes d'Algérie, constitue une condition essentielle pour faciliter la compréhension des messages délivrés au moyen de l'aspect physique de l'objet à la fois architectural et urbanistique.

Il est devenu un des témoignages des civilisations, son aspect peut donner une idée sur l'organisation, la culture, le social et l'économique de cette société. En fait, la relation entre l'organisation de la société et l'organisation de l'espace est sereine. Elle est fortement influencée par l'environnement, la religion, la culture, l'aspect physique, psychique et les valeurs spirituelles de la société.

Cette période de la prise d'Algérie française par la force et par le sang, va, dans l'histoire de l'Algérie, de 1830, avec la prise d'Alger. Cette période désignée, dans son ensemble, comme celle de la colonisation, de l'occupation française de l'Algérie. L'entreprise de conquête se termine par l'annexion d'une partie du Sahara en 1902, tandis que la colonisation proprement dite voit la création des départements français d'Algérie (1848-1957). Oran, Alger et Constantine et des territoires du Sud (1902-1957).

Alger fut dotée de son plan en 1931; elle fut ainsi l'une des premières villes de l'Empire français à en avoir. Il faut savoir, à ce sujet, que les colonies françaises, surtout le

Maroc (avec le Maréchal Lyautey), le Moyen-Orient et à un degré beaucoup moindre l'Algérie, ont constitué des Laboratoires pour les méthodes innovantes de l'urbanisme.

L'urbanisme en Algérie, sous sa forme moderne, est lié, dès les débuts, à la colonisation française. Une grande partie de nos espaces urbains en est le produit.

L'évolution de l'urbanisme a été marquée et continue à l'être par les expériences et les modèles français. C'est pourquoi, il est impossible d'écrire l'histoire de l'urbanisme et des villes en Algérie en ignorant le fait colonial.

Les idéologies, les croyances et de tout ce que recèle la mémoire est présent et transcrit à travers l'architecture, l'urbanisme, pleine de symboles et de signification. C'est le mode d'expression privilégié où tout peut être exploité jusqu'au moindre sentiment personnel ou collectif.

Constantine, historiquement millénaire, est une ville qui prise à une période déterminée et précise, nous permet de vivre cette évolution, son urbanisation et son 'empreinte' et de tous les aspects de changement apportés ou imposés durant la période coloniale.

La ville Cirta dont le passé remonte à la préhistoire (traces de civilisation aurignacienne néolithique), fut la capitale des numides puis conquise par les romains, avant de subir la domination byzantine. Cirta tomba aussi dans les mains des Fatimides, Zirides, Almohades et subit l'influence des Hafside de Tunisie.

Durant les quatre siècles de présence Turc, la Médina, n'a pas dépassée ou de peu son site initial.

La vieille ville de Constantine est conçue d'un tissu urbain cohérent sur le plan spatial et social dont les composants de la nature des relations réciproques entre les formes d'organisation spatiale et les pratiques d'organisation sociale, se complètent et dépendent des uns par rapport aux autres, implantée sur un rocher, Constantine, l'une des plus anciennes villes d'Algérie, représente l'image urbaine typique de la ville traditionnelle. Bâti sur un rocher.

Dès octobre 1837, La ville de Constantine par son histoire, son site exceptionnel et son centre, n'est plus la médina, c'est qu'il y a au départ une préférence à la partie haute

pour dominer toute la ville et ses environnements, intra-muros et extra-muros, où les militaires coloniaux ont établi leurs résidences et leurs casernes, par contre les autochtones estiment exclus de l'ordre urbain nouveau, peu enviable pour eux compte tenu des changements intervenus dans la ville ancienne et dans laquelle ils se connaissent pas.

Pour avoir vécu ce bouleversement par la juxtaposition des deux modèles, Constantine a vu à travers de nouveaux édifices, des boulevards, des places, l'élargissement des rues et des ruelles, naitre surtout en milieu urbain, des oppositions flagrantes.

La juxtaposition des deux modèles a été pensée, réfléchi, planifiée et considérée comme un bien dans la mesure où elle répondait à la fois à des préoccupations sanitaires, culturelles et de domination économique, culturelle et politique.

Dans cette perspective, la ville peut être envisagée en tant que construction militaire coloniale sur un terrain vierge, négligeant tous les quartiers arabes existants. Y sont construit juxtaposées des villes anciennes traditionnelles.

L'histoire urbaine coloniale française est particulièrement éclairante pour analyser la construction urbaine militaire de la ville, car un même discours réducteur est plaqué sur des réalités diverses techniques de construction d'urbanisation.

Les études de l'impact de la colonisation sur le développement des villes et, précisément, des mécanismes d'exclusion mis en œuvre. Je souhaite explorer d'une part, la transformation de la ville coloniale de Constantine et le rôle du discours militaire dans sa construction, élaborée par les administrateurs, les ingénieurs ou les théoriciens de la colonisation, dans tout processus de domination de mettre à l'écart, de contrôler et d'exclure, et d'autre part, cette domination coloniale introduit une dimension de dépossession des bons terrains agricoles et des prestigieuses maisons traditionnelles, palais, jardins, mosquées et maisons ordinaires...etc.

2. Problématique

Le paysage urbain colonial est une expression significative aux caractéristiques symboliques et communicatives, dont la signification est fréquemment exprimée à travers des signes, matériaux, couleurs, formes, paysage naturel et autres, dont nous voulons comprendre ces messages.

La problématique de la ville européenne intègre dans sa vision une série d'expérimentations sur l'architecture et l'urbanisme en Europe avec toute cette différence culturelle confrontant un espace urbain étranger.

Selon B. Sahraoui, 2004, tout en s'interrogeant, ce cadre urbain finalement nous parle, et nous fournit des informations en guise de réponse, en guise d'éclaircissements. Remontant des parcours et les itinéraires, et pour répondre à ce besoin de compréhension et de connaissance, notre regard de chercheurs fut fixé sur la « production urbanistique et architecturale ou les équipements de pouvoir sans là pour légitimer les exprimer la colonisation »¹.

« L'histoire et la ville vont de pair ... comment les dissocier ? Constantine, ses formes à une date précise de son histoire ... coloniale ! Entrons donc par le visage de la France dominatrice² ». Bien que la politique de colonisation ait greffé des styles d'architecture et de conception d'urbanisme nouveaux, la médina a conservé sa valeur tant bien que mal, gardant ainsi ces éléments d'origine indissociable à sa propre culture.

Suivant un plan, fruit de remaniement incessant, les bâtiments de la ville coloniale s'établissent sur le rocher, lui donnant ainsi une personnalité particulière et démontrant par la même occasion la technique et le savoir-faire apporté en matière de renouvellement urbain.

Pour les leçons de défense et de gestion de la ville, le même plan est constamment utilisé même où le terrain est difficile. Il sera ainsi appliqué à Constantine, pour son extension et garder comme modèle concernant l'adaptation aux contraintes rencontrées.

On peut s'interroger sur les processus de la formation de la nouvelle ville selon les deux rives du Rhummel, en termes d'architecture et d'urbanisme.

Donc « une plongée profonde dans l'histoire s'impose dans « le monde de l'histoire de l'architecture et l'urbanisme de la ville. Précisément nous devons consulter en déloger l'histoire des formes architecturales, dan de la ville de Constantine au 19^e et 20^e siècle³ ».

La problématique de la ville européenne intègre dans sa vision une série d'expérimentations d'architecture et d'urbanisme d'Europe, s'articulant autour des thématiques différentes est complètement opposées au terrain d'accueil voir l'archaïsme de la société traditionnelle, avec toute cette différence culturelle confrontant un espace urbain étranger.

2.1 Les hypothèses de recherches

Outre sa position géographique singulière, et de ses caractéristiques naturelles la particularité de Constantine réside dans cette richesse multiple englobant mille et une facettes, qui a fasciné les historiens de divers horizons, et sa 'vie' politique.

La ville traditionnelle apparaît alors, comme un espace constantinois singulier du reste des tissus urbains, puisqu'elle est héritée d'une autre tradition urbaine. Quant à son tissu topographique, il reflète l'image d'une amnésie culturelle au contact de modèles étrangers, car si le reste de la ville figure sous le règne de l'angle droit, la médina quant à elle, épouse l'expression organique du rocher, pour se dissoudre dans le relief qui la compose.

Ce 'heurt' délaisse la silhouette de la médina pour laisser surgir une nouvelle sous un aspect hostile de forme triangulaire. L'objectif de ces logiques est de produire une ville, un quartier moderne d'un urbanisme soit disant Haussmannien ? Par des actions en direction d'un tissu ancien d'une ville traditionnelle cohérente avec ses structures urbaines et mode de vie propre à sa population autochtone.

Pour quelles raisons et de quelle manière peut-on donc examiner cette mutation et ces transformations et la relation de cette juxtaposition de ces deux modèles et quel en est l'intérêt de cette intervention ?

L'hypothèse ayant constitué le point de départ c'est des configurations spatiales, vécues quotidiennement par ses usagers et faisant l'objet d'un champ d'extériorisation de leur conscience, cette configuration symbolique était attachée, depuis les phases pré conceptuelles, aux structures physiques, conditionnant, par conséquence, la conception de l'objet architectural et urbanistique dite moderne établie par les militaires.

Deux hypothèses sont donc émises pour fonder cette étude et dont les réponses aux questions données pour les valider ou les rejeter, doivent être soumises à une analyse :

2.1.1 La dégradation du tissu ancien est due à la négation des constructions nouvelles coloniales vers son tissu, peut être une des causes de la présente situation de Constantine ?

2.1.2 L'abandon de l'état et l'inconscience du citoyen post indépendance n'a fait que persister le premier état de fait.

Ce travail est divisé en deux phases d'études soutenues par deux hypothèses traitées successivement : La première hypothèse prête la vieille ville durant sa première phase

politique, constitué de deux périodes historiques, c'est-à-dire : la période pré coloniale, depuis la fondation du tissu ancien jusqu'à sa prise en 1837.

La période coloniale : de 1837 à 1962

La deuxième hypothèse la négation de la ville coloniale sur le tissu ancien : consiste à vérifier comment les mutations socio-spatiales en affecter l'espace médinois, nous montre comment le développement de la ville coloniale a agi négativement sur un patrimoine millénaire la médina.

3. Méthodologie

Ce travail est un approfondissement des connaissances à travers une recherche scientifique. Pour le mener à bien, nous avons choisis une approche qui servirait d'avantage notre problématique et nous permettrait de détecter la qualité symbolique du cadre bâti à travers laquelle on peut expliquer les phénomènes liés au vécu de l'espace.

On peut ainsi analyser la dimension spatiale de cette construction, repoussant hors de la définition urbaine certaines parties de la ville ainsi construite.

On distingue deux types de travaux sur la ville coloniale en Algérie. Le premier type concerne les préoccupations formelles relatives au patrimoine architectural et urbain de villes algériennes de type colonial. Le but est d'avoir une banque de données par l'inventaire et le catalogage, utilisant relevés, photographies, et autres enquêtes.

Notre mémoire est structuré en trois parties du plan de la rédaction : La première partie intitulée « questionnement sur la ville : aperçu et analyse conceptuelle », composée de deux chapitres :

Dans le premier chapitre, il est nécessaire d'évoquer quelques notions et définition de la ville sans oublier ces critères ses fonctions et ses concepts ainsi que son développement spatial.

Dans le deuxième chapitre, il est question de l'insertion d'un tissu urbain moderne dans un tissu traditionnel en prenant le modèle urbain français, dont la transformation de la représentation architecturale, né d'un tracé qui sert ses intérêts politiques et militaires, ignorant complètement la conception originale du tissu traditionnel.

La deuxième partie intitulée « De la ville précoloniale à la ville coloniale : inscription de deux modèles de société sur un espace composite » comprendra deux chapitres.

Dans ce chapitre il est question de l'histoire de la ville traditionnelle, ses structures spatiales et sociales, l'organisation et le fonctionnement de l'espace et ses relations la formation de l'espace sa composition urbaine qui constitue un système global aussi bien dans l'ordre de physique que dans l'ordre moral, reposant sur une certaine convention sociale concernant le tissu médinois.

Le deuxième chapitre s'intitule « la production de la ville coloniale : un processus évolutif », et qui traite de la transformation radicale de la structure du tissu urbain traditionnel existant, de sa composition et son tracé, et la manière avec laquelle le tissu urbain colonial a été étendu et étalé en superposant et juxtaposant une trame géométrique d'une ville carrément européenne.

Cette extension a été basée sur l'ouverture de plusieurs sites périphériques au-delà du rocher tels que : Bellevue, Bâb el kantara, Mansourah et sidi mabrouk.

La troisième partie, intitulée « la ville coloniale de Constantine : un tissu urbain en perpétuelle transformation » comprend deux chapitres :

Dans le premier chapitre, les transformations progressives de la ville coloniale sont citées. Tout ce qui va concrétiser à l'urbanisme colonial sur un espace en mutation, nous permettra d'avoir l'idée d'une ville européenne séparée de la ville arabe, des limitations, unifications, extensions, pénétrations, communications, menant à la répartition et la division de l'espace de la médina original à l'inégalité de séparation ou de l'arrachement de force de cet espace destiné à la construction moderne des européens et des militaires.

Dans le second chapitre tout en analysant l'aspect urbanistique de voirie, entraînant les nouveaux développements urbains, en tiendra compte de l'adaptation du tissu urbain de la ville coloniale par rapport au tissu traditionnel, à partir de la rue qui nous permettra d'assister au profond changement spatial de la ville et son extension.

Les objectifs du travail :

L'objectif de ce travail est d'expliquer les dimensions symboliques; autre que morphologiques caractérisant, en d'autres termes, par ce travail, nous tenterons d'exprimer le sens de l'aventure de l'homme, lancé à travers l'espace. Il y a un besoin imminent d'entamer des recherches afin de redéfinir et de dévoiler les dimensions symboliques qu'elle possède et ceci à travers l'étude des codes.

3.1 Le plan de travail

Selon A. Touati, 1997, si les faits et les événements ne peuvent être pris en dehors du temps et de l'espace, il est impossible de vouloir étudier la médina autant que patrimoine sans se référer à ces deux notions pour nous faire représenter l'objet étudié et donc pouvoir voir et faire savoir ce que la médina a gardé 'intact', et ce qu'elle a 'subi' comme changement ou altération, ou dégradation. C'est dire toute l'importance de la métamorphose découlant des 'avancées' de l'appropriation ou 'dégagement', ou carrément 'démolition'. C'est à juste titre que « la géographie serait la science des territoires, ou plus largement de l'organisation et de la différenciation de l'espace⁴ ».

Par une observation globale, on aborde l'étude du tissu ancien de Constantine, dont l'analyse des pratiques spatiales et sociales est opérée grâce à la retransmission matérielle dans l'espace.

Selon Brunet, « elle est concernée par les caractéristiques des lieux et leur lien avec tout un ensemble d'éléments d'ordre politique, culturel, économique, historique et social et autres ; et comme elle touche de près ou de loin la transformation d'un espace dans toutes ses dimensions, cela va avec le but de ma recherche sans pour autant me limiter dans un seul et unique champ disciplinaire », « mais il est à la recherche de repères scientifiques, afin de mieux servir ses objectifs⁵ ».

3.2 Le travail a été structuré comme suit :

Première partie : questionnement sur la ville : aperçu et analyse

Chapitre I : la ville conceptuelle comme notion

Chapitre II : ville coloniale : introduction d'un tissu urbain moderne

Deuxième partie : de la ville précoloniale à la ville coloniale : inscriptions de deux modèles de société sur un espace composite : cas de Constantine

Chapitre III : la ville précoloniale : un espace introverti

Chapitre IV : la production de la ville coloniale : un processus évolutif

Troisième partie : la ville coloniale de Constantine : un tissu urbain en perpétuelle transformation

Chapitre V : des transformations de la ville coloniale : un espace en mutation

Chapitre VI : ajustement des adaptations de la ville coloniale

Conclusion générale

Bibliographie

4. les sources

Deux types de source constituent les documents utilisés pour la réalisation de cette thèse, servant de base pour notre présente recherche :

- 1 –Des sources archivistiques recueillies au niveau de l'office des archives de la wilaya et de la commune de Constantine, et de la bibliothèque nationale de France à Paris.
- 2-des sources bibliographiques constitués d'ouvrages généraux et spécialisés, de rapports d'exposition et de rapport d'étude.

Malgré une consultation facile vu la disponibilité des données au niveau des archives de la wilaya de Constantine, ce qui m'a permis d'orienter mon modeste travail vers des documents officiels historiques, datant du 19^e siècle, certainement riche pour aider les chercheurs à mieux éclairé certaines zones d'ombre pouvant surgir ici et là, la reproduction de certains documents et à l'analyse du terrain fut impossible.

Je fus obligé de me contenter de la consultation sur place, chose qui orienta mon approche.

A la bibliothèque nationale de France à Paris, ma consultation allait des composés d'ouvrages historiques, surtout les récits de voyage et les rapports de géographes aux cartes et aux plans. Encore une fois hélas, l'ancienneté de ces documents ne permettait pas de les reproduire complètement.

Concernant les ouvrages, trois types de documents sont choisis :

- 1- Des ouvrages thématiques englobant le patrimoine, les centres historiques, les médinas, les notions d'urbanisme et de géographie du territoire
- 2- Des ouvrages spécialisés dans les questions urbaines en Algérie (Constantine et Alger etc...)
- 3- Des documents et ouvrages spécialisés dans l'histoire de l'Algérie et la méditerranée

Enfin, le recours aux sources électroniques m'a été d'un grand apport pour constituer la base iconographique dans mon présent travail de recherche.

Références

¹B. Sahraoui, 2004, Doctorat, Pouvoir et Production de la Ville Coloniale, Constantine, Université de Constantine, Architecture.

²Idem

³Y. Lazri. Mutation d'espace urbain public en Algérie, Université de Constantine IAU, 1990.

⁴A. Touati. Relation entre les structures conceptuelles et les structures architecturales (L'impact de l'influence Extérieure sur la Médina de Constantine), 1997.

⁵M. Djeddou, Doctorat, Patrimoine en Algérie, Paris, 2003

Première partie

Questionnement sur la ville : aperçu et analyse conceptuelle

- **Introduction**

La ville est devenue une notion très incertaine et les termes pour la définir sont innombrables, et il y a peu de points communs où l'on trouve une certaine unanimité. La ville semble être ressentie d'une manière différente par tous les hommes.

Pour une meilleure approche de la notion « ville », il nous semble nécessaire et important de nous questionner sur les points suivants :

- Qu'est ce qu'une ville ?
- A quel moment pouvant nous donner le nom de ville à une agglomération de population ?
- A quel moment où la population a-t-elle conscience de faire partie d'un cadre spécifique, original qui n'est pas le village mais devient un ensemble particulier suffisamment développé ?
- Quelle est la meilleure définition que peut-on donner à une ville ?

A travers nos diverses lectures, il apparaît que la tâche n'est guère aisée et les critères avancés sont très diversifiés et d'inégale valeur.

La ville semble être un tout, comme l'a si bien dit un écrivain en désespoir de cause ; « une ville est une ville, un point c'est tout ».

Architectes, sociologues, géographes et historiens ont tous essayé d'esquisser une définition de la ville et d'en cerner ses caractères propres et, pour mieux saisir la nature de cette notion de ville, nous passons en revue certains de ces critères qui, d'ailleurs, ne font pas le consensus de tout le monde.

Chapitre I : Concept de la ville

• Introduction

Selon G. Burgel, 2002, La composition de l'assemblage urbain de la ville nous montre par son paysage différencié par ses matériaux, un champ visuel de certaine dimension urbaine de la ville. Dont l'exemple des travaux de Kévin Lynch¹, de Philippe Panerai², sur les notions de la ville, avec son architecture urbaine (l'exemple des travaux théoriques italiens).

« L'une des implications, pouvant d'ailleurs constituer une autre hypothèse de recherche, est que le devenir économique des villes globales est de plus en plus déconnecté de leur arrière-pays, voire de leur économie nationale. De cette imbrication de firmes, de talents, d'expertise, résulte qu'un type particulier d'environnement urbain fonctionne de la même manière qu'un centre informationnel. Être localisé dans une ville revient à participer à une boucle d'information extrêmement dense et intense ». Saskia Sassen, 2004.

En ce sens, l'analyse de la ville globale met en évidence le fait que la globalisation se matérialise par nécessité à des endroits spécifiques et à travers des arrangements institutionnels dont bon nombre, si ce n'est tous, sont localisés sur des territoires nationaux³. Jacques Derrida s'interroge sur les implications de cette proposition. Une Ville peut-elle se distinguer d'un Etat, prendre de sa propre initiative un statut original qui, au moins sur ce point précis, l'autoriserait à échapper aux règles usuelles de la souveraineté nationale ?

Selon M. Roncayolo, (1990) «la ville est une centralité en elle-même qui assure, par son existence et sa localisation, la rencontre et l'échange entre les hommes». Par cette définition, on se rend compte que la notion de centralité peut s'appliquer à plusieurs échelles : à celle de la ville s'ajoutent les niveaux inter et intra-urbains. Une définition simple et universelle d'une ville est difficile. Le concept de ville varie beaucoup d'une région ou d'un pays à l'autre.

I-1 Critères d'identification de la ville

L'histoire de l'humanité est étroitement liée avec celle des villes. Création de l'homme, la ville apparaît vers 3000 ans avant J.C, la Mésopotamie et la vallée de

l'indus sont les premiers foyers à partir desquels la ville a rayonné, et cette propagation s'est faite souvent à un rythme inégal.

Les villes se caractérisaient par des formes d'organisation de l'espace et l'individualisation d'un centre qui localise les édifices religieux et civils ; leur croissance se faisait d'abord autour de cette place qui regroupait les palais et les temples, puis, le long des voies qui les mettaient en communication ou qui les reliaient aux autres différentes parties du pays.

La ville, jusqu'au moyen âge, répondait essentiellement à des besoins d'encadrement administratif, militaire ou religieux et à la nécessité d'échanges de produits de l'artisanat et de l'agriculture pour des sociétés majoritairement rurales. A cette époque, les villes illustraient parfaitement la diversité des cultures, des civilisations et les étapes de leurs parcours très mouvementés. L'histoire des villes est celle du fonctionnement d'une société inscrit dans son espace ; et l'histoire de la mise en forme de cet espace.

I-1-1 Critères quantitatifs

Dans un monde en mouvement, elle ne peut être qu'évolutive, et ce critère nous semble important mais suffisant. Aux périodes de recensement, les pays sont tenus de recourir à une définition et le nombre des habitants est très souvent pris en considération. Mais au dessus de quel seuil, l'agglomération devient-elle une ville ? En Scandinavie, un groupement de 200 habitants constitue une ville ; en Grèce, pour mériter le nom d'une ville, il faut que l'agglomération dépasse 10.000 habitants, au Canada il faut 1000 habitants pour faire une ville, aux Etats-Unis 2500 habitants ; un millier suffit au Venezuela mais il faut 5000 habitants pour faire une ville au Ghana.

Pour la France l'I.N.S.E.S. (Institut National des Statistiques Economiques et Sociales) pour qualifier une commune urbaine, le seuil adopté depuis 1854 est de 2000 habitants⁴. Ces limites apparaissent aujourd'hui très arbitraires, d'autant plus que les chiffres varient considérablement d'un pays à l'autre. Un meilleur critère serait-il la superficie occupée ? La ville serait alors un rassemblement d'hommes sur une superficie restreinte, autrement dit combiner les chiffres absolus et la densité spatiale.

Mais des habitants peuvent s'étendre sur plusieurs centaines d'hectares sans constituer pour autant un groupement unifié et structuré. De ce fait, il est évident que ce

critère purement arithmétique et largement inadéquat, car il peut varier considérablement suivant le type de villes et dépendre beaucoup des conditions géographiques que des exigences d'une agglomération urbaine, il peut aussi ramener à classer comme ville des ensembles de populations rurales.

I-1-2 Critères qualitatifs

L'habitat urbain est distinct de l'habitat rural et cette différenciation s'est déterminée même dans les civilisations très anciennes. Ainsi, pour définir une ville on se réfère souvent à son aspect architectural. La ville était symbolisée par la qualité et le type de son habitat, par la richesse de l'architecture de son centre, par la hauteur de ses immeubles et leur densité, par ses encombrements, sa promiscuité.

Elle se caractérise aussi par son architecture monumentale, Pausanias voyageur est géographe du XI^{ème} siècle de notre ère écrit : « *comment pourrais-je donner le nom d'une ville à une cité qui n'a pas de théâtre, pas d'agora, pas de salle d'assemblée, pas de gymnase* »⁵.

Il est vrai, que tous ces aspects caractérisent les traits dominants de la ville, mais pour mériter le nom d'une ville, le groupement doit-il se définir uniquement par la nature et la qualité de ses monuments ? Mais dans bien des cas beaucoup de villes modernes sont différentes de ce schéma. Très étendues, elles ont une faible densité, les monuments sont presque inexistantes ou très dispersés dans l'espace, les centres villes sont absents ou sont réduits à de petits noyaux (le cas de Los Angeles et de nombreuses autres villes des Etats-Unis).

Cependant l'évolution actuelle de l'urbanisme ramène à donner une valeur de centralité et de symbolisme architectural que nous n'abordons pas dans ce travail car ce n'est pas l'objet de notre recherche.

I-1-3 Critères fonctionnels

Le terme de fonction a été emprunté à la physiologie, il assimile une ville à un organe ; il a été imaginé par F.Ratzel en 1891, et repris depuis lors par tous les urbanistes. La fonction fournit un aspect beaucoup plus distinctif que la densité et nombre d'habitant, car on admet généralement qu'une ville se caractérise par la dissociation qui s'y opérée entre le travail et la terre .

A titre indicatif, nous pouvons citer l'exemple de l'Inde où pour avoir droit au statut de ville, il est spécifié que l'agglomération doit non seulement avoir plus de 5000 habitants, sa densité doit dépasser 1000 habitants au kilomètre carré, et il faut que plus de 75% de sa population masculine exerce un métier non agricole. Mis à part l'exemple de l'Inde beaucoup d'autres pays tel que le Congo, le Venezuela, etc. font intervenir le critère de fonction pour entraîner des interprétations très diverses.

Il s'agit des activités de la ville en tant qu'organe exerçant une fonction dans un ensemble. Les services rendus à sa population, c'est à dire un usage interne ne relèvent pas de la fonction de la ville, ce ne sont pas eux qui représentent la raison d'être de la ville. Nous retiendrons donc seulement comme fonction de la ville, les activités qui justifient son existence et son développement, qui apportent les ressources nécessaires à sa vie.

Nous entendons par le rôle joué par la ville sur son hinterland car on ne peut concevoir, en effet une ville sans une certaine étendue de terre qui la fait vivre et qu'en retour elle ravitaille et anime. La ville donc par essence, est un lieu d'échanges de toute nature, un lieu de services rendus aussi bien à sa population qu'à l'extérieure.

Ces fonctions sont celles du commerce de toutes dimensions, des activités de services aux entreprises, banques, administrations, équipements, de santé, activités juridiques etc. Ces services peuvent exister à nouveau selon le type de taille de la ville. Un autre critère de taille peut découler de cette prédominance des activités de services est celui du rythme urbain qui est caractérisé par une conduite relativement grande de la ville dans les rues et de l'animation qui s'y déroule, fonctions qui peuvent coexister avec celles-ci telle que la présence des industries de type primaire ou secondaire.

La ville est donc un assemblage de fonctions qui permettent son existence ; elle est comparable à un organisme vivant dans lequel les organes accomplissent des fonctions de rythmes et de nécessités différentes mais liées par une complémentarité générale. La répartition de ces fonctions pourrait être analysée

pour déterminer en particulier le type de la ville (culturelle, commerciale, industrielle, militaire, touristique etc.).

I-2 Les fonctions et productions de la ville

Ce sont les plus évidentes, la ville est une concentration humaine et, on ne peut imaginer une ville sans habitat revêt des formes et de types extrêmement différents d'une ville à une autre ou d'une partie de la ville à une autre ; les principales différenciation proviennent du caractère et de l'aspect architectural de chaque type d'habitat . Avant la première révolution industrielle, les activités de production étaient directement liées à la ville.

Sont fournies à partir d'atelier établis de la ville, uniquement les matières premières tels que l'acier, le papier, le verre etc. Il existe encore de bons modèles actuels dans les villes traditionnelles de l'islam. Fès au Maroc offre un bel exemple, dans ce type de ville. Il existe une liaison intime entre production, commerce, et habitat et ils sont englobés dans un organe unique ; tel est le cas de plusieurs autre villes des pays du tiers monde.

Même dans les pays développées, ce genre d'activité et loin d'avoir disparu complétement aussi les travaux de métaux précieux, le façonnage de bois et d'autres types d'activités dont la gamme est très variée, se déroulent dans des ateliers urbains.

I-2-1 La fonction productive moderne

L'industrie anime d'innombrables villes. Elle s'est diffusée en ondes successives dès la fin du XVIII^{ème} siècle en Angleterre, au XIX^{ème} siècle en Europe continentale puis en Amérique du Nord et au Japon, avant de gagner peu à peu au XX^{ème} siècle le reste du monde. Nombreuses sont les villes qui sont issues de la grande industrie qui était une composante de l'urbain à l'exception des centres anciens dont les tissus très denses ne permettaient pas l'implantation des usines.

Beaucoup de villes sont littéralement bâties autour des industries ou parfois même autour d'une seule usine : cas des villes liées à la métallurgie comme Creusot. Terni en Italie, Tatanagar en Jamshedpur en inde, Bethléem aux Etats-Unis ; au textile : les villes de la nouvelle Angleterre, comme Lowell ou Manchester.

I-2-2 Les fonctions du tertiaire

S'il n'y a pas de ville sans habitat, il n'y a pas non plus de ville sans tertiaire, alors qu'il peut exister de villes sans industries. Une agglomération qui ne comporte que des activités de production et d'habitat peut statistiquement rassembler suffisamment de population pour atteindre le rang de villes mais le nom peut lui en être dénié. Le terme désigne l'ensemble des activités n'appartenant ni à l'industrie, ni à l'agriculture, il est aussi ancien que la ville, puisqu'aux fonctions initiales de marché de pouvoir, administratives, militaires ou religieuses.

Des activités commerciales plus étoffées, commerce de gros et grand commerces se sont développés dans les villes les mieux situées. Mais la classification de cette notion a été inventée au début du XX^{ème} siècle par Colin Clark⁶. On continue à utiliser par commodité, bien que la différence entre tertiaire et le secondaire soit floue dans les deux sens de l'interférence : l'artisanat de production classé dans le secondaire participe à la vente dans le cas des métiers de l'alimentation (boulangers par exemple).

I-2-3 La diversification du tertiaire

Le tertiaire ne cesse de croître, il occupe la majeure partie des citadins ; ces activités de plus de plus en plus diversifiées, appartiennent à cinq grands secteurs ; le commerce, les transports , l'administration, les services publiques et les services marchands.

On peut également distinguer :

- Un tertiaire administrative - assurant le fonctionnement des grandes services publiques, l'éducation et la santé, et celui de l'appareille d'Etat comprennent les emplois civils et militaires et les emplois des collectivités locales.
- Un tertiaire lié aux services des personnes englobant le commerce de détail, les transports, les télécommunications, le sport, les loisirs , le tourisme, l'information et la culture.
- Un tertiaire d'entreprises- marqué par l'essor des activités commerciales, bancaires, financière, et boursières, le rôle croissant de la recherche assurée par des laboratoires et des instituts publics et privés, la multiplication des

entreprises de services dans l'informatique, le marketing, la publicité, les relations publiques⁷.

- Ce sont ces critères de classement qui permettent mieux d'élever un groupement au rang de ville et faciliterons le classement des villes entre-elles en combinant son existence et son rayonnement

I-2-4 Le tertiaire dans le centre de la ville

Le centre des villes garde une importante fonction administrative, commerciale et service, malgré la tendance à la dépopulation et les difficultés de stationnement ; marchés, boutiques, traditionnelles, grands magasins, cafés et salles de spectacle contribuant à l'animation de la rue. Dans les villes des pays du Tiers Monde, l'artisanat et le tertiaire informels y jouent un rôle majeur. Dans les métropoles, les fonctions de commandement économiques et financières restent au centre ou proches du centre.

I-3 Pôles d'activités en périphérie : relation ville-industrie

La grande nouveauté de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle a été l'apparition des commerces périphériques en dehors du périmètre dense de la ville et même hors de la ville. Depuis, on assiste à un développement de ce secteur aux périphéries des villes qui se spécialisent dans les activités liées au passage : hôtel, restaurant, salons d'exposition etc.

L'implantation des entreprises, y compris parfois de leurs sièges sociaux obéit à d'autres logiques : le désir d'être dans les zones d'activité modernes, bien desservies par des autoroutes ou près d'un aéroport. L'industrie quitte les villes où elle s'était massivement installée jusqu'à la seconde Guerre Mondiale le long des voies ferrées et des voies d'eau, pour s'implanter en périphérie dans des zones industrielles.

Ce déménagement a des causes multiples : l'impossibilité technique d'étendre l'usine sur place, voire même de la moderniser sur un site initial, l'ampleur des nuisances apportées au milieu urbain par l'activité industrielle, en périphérie des parcs industriels placés le long des voies rapides. Cependant, quelles relations lient la ville à l'industrie ?

Si l'industrie n'est pas nécessairement implantée en milieu, il n'en demeure pas moins que la ville est un système technique et social qui présente pour les entreprises industrielles de multiples atouts.

Elle est à la fois un rassemblement de population donc un fournisseur d'emploi et un marché de consommation, un centre de pouvoir ou prennent les décisions majeures et où se trouvent concentrées des fonctions rares, un carrefour équipé d'infrastructures de transport et de télécommunication. Ces interrelations font que l'industrie soit en grande partie urbaine ou en périphérie.

I-4 L'espace urbain : entre mutation sociale et extension spatiale

« Il y a, à l'origine de la mutilation et même souvent de la disparition des villes indigènes, dans les pays où s'installe les européens. La tendance toute naturelle, forcée même au début, à s'installer là où se trouvent la vie et les affaires, c'est-à-dire dans la ville indigène. A très bref délai chacun s'y gêne et en souffre. Toutes les habitudes tous les goûts s'opposent. Peu à peu, la ville européenne chasse le naïf, En somme, il faut finir par sortir de la ville indigène et créer de nouveaux quartiers.

Mais il est alors trop tard : le mal est fait ; la ville indigène est polluée, sabotée : tout le charme est parti. » Lyautey, « Paroles d'action, 1900-1929 », Paris, 1927. L'exemple du Mans par Arnaud GASNIER sur l'espace urbain et ses mutations.

Le Mans témoigne bien des mutations politiques et sociales, que connaissent les sociétés urbaines, par des dynamiques polarisantes du centre-ville, une déspecialisation de l'espace, un développement axial des éléments porteurs de centralité et une crainte d'un accroissement des segmentations socio-spatiales.

«La notion de centre est géométrique et recouvre dans sa définition une volonté de structurer et d'organiser l'espace. Le centre est le milieu d'un espace donné, le point où convergent des actions diverses et où se produit un grand mouvement. Le centre des villes est un espace fortement marqué dans l'esprit du citadin puisqu'il est, dans la plupart des cas, à l'origine du développement urbain. Il est le repère spatial sans lequel l'homme des villes ne pourrait s'organiser socialement, même si la vie sociale peut se concentrer autour d'autres lieux urbains ». Arnaud Gasnier, 1991.

« Les migrations du travail ont déterminé, depuis une vingtaine d'années, l'évolution urbaine de la commune et des agglomérations satellites, où les logements tout comme les équipements, arrivent avec retard.

L'afflux massif de population a engendré des modifications dans la structuration de l'espace urbain, tout comme dans la gestion de la ville. La trame des pratiques sociales, marchandes, qui sont déployées par le biais du travail (accession ou non-accession au logement, amélioration du pouvoir d'achat dans le cas des salariés) sous-tendent la mutation de l'espace annabi et plus largement de l'espace régional, voire méditerranéen, par le truchement des villes structurantes telles que Marseille en France, Alicante en Espagne ou Naples en Italie. » Monique Fenet-Rieutord.

I-4-1 Essor de l'urbanisation

La révolution industrielle relance la diffusion et la croissance des villes qui étaient longtemps en déclin en commençant d'abord par les pays les plus avancés à leur tête la Grande Bretagne ; tandis que malgré les créations urbaines d'origine coloniales les pays du Tiers monde, à cette époque, demeuraient principalement ruraux.

Ce n'est qu'à la deuxième moitié du XX^{ème} siècle que l'urbanisation s'est littéralement généralisée et a touché pratiquement tous les pays de la planète, dont les pays en voie de développement qui semblaient combler leur retard atteignant des taux de croissance urbaine impressionnants. Aujourd'hui nous vivons une époque de villes, ou ces dernières se multiplient et grandissent en dehors de leurs limites, en provoquant une mutation de l'espace rural.

En réalité, cette transformation provoquée par l'espace urbain sur l'espace rural n'est pas seulement conséquence directe de la ponction opérée mais presque paradoxalement aux effets d'attraction de la ville, se sont ajoutés des effets de diffusion dès que la poussée urbaine a atteint une certaine ampleur, dès lors, urbanisation et mutation de l'espace rural, loin d'être incompatible ne son plus que deux aspects d'un même phénomène liée au changement des situations, la notion d'urbanisation attribuée seulement à la ville, a été ensuite appliquée à la mutation des villages.

L'urbanisation signifie en premier lieu concentration de peuplement dans un espace, au delà d'une certaine densité. La dimension et la densité à partir desquelles une unité spéciale peut être dite urbaine, sont difficile à délimiter et variables. Le plus important est quelle implique toujours une concentration, des pouvoirs et des besoins. Dès lors l'urbanisation commence quand il y a un regroupement de personnes ⁸.

I-4-2 Le concept d'agglomération

Le terme «*agglomération*», qui désignait sans plus de précision un groupe d'habitation, a vu son sens se préciser et s'élargir en fonction même de l'extension du phénomène. L'agglomération dans son acceptation actuelle, est la conséquence de l'acceptation de l'urbanisation provoquée par l'augmentation considérable de la population des villes. Or, l'afflux incessant des nouveaux venus ainsi que l'explosion démographique ont contraint une certaine partie de la population à se fixer de plus en plus loin du centre urbain primitif.

I-4-2-1 Le développement urbain des villes

Le développement des villes peut se faire suivant des scénarios différents :

- Une ville peut se développer en poussant ses tentacules sur un espace vierge le long des voies de communication, englobant même parfois des villages peu importants ; nous assistons alors à une opposition très marquée entre le centre urbain et sa périphérie, qui revêt l'aspect d'une banlieue indifférenciée.
- Au contraire si la ville principale se développe au cœur d'un milieu très différencié, ou existent déjà en périphéries de petites villes secondaires antérieures, celles-ci réussissent à conserver une certaine personnalité et forment des éléments originaux parmi la banlieue.
- Enfin, plusieurs agglomérations voisines peuvent se développer simultanément. Dans ce cas, si elles sont assez rapprochées, leurs banlieues respectives finissent par se juxtaposer et l'on a une agglomération à plusieurs noyaux sensiblement égaux.

On assiste alors à une conurbation, terme que les auteurs anglo-saxons ont tendance à étendre à toute forme de ville. Les agglomérations se sont surtout

développées dans les pays où l'urbanisation est déjà ancienne et envahissante, car les espaces administratifs urbains proprement dit sont depuis longtemps saturés et toute expansion ultérieure se fait aux dépens d'autres circonscriptions administratives périphériques, classées encore souvent comme rurales.

I-4-2-2 Délimitation des villes

Le principe de délimitation de l'agglomération est difficile à déterminer dans la mesure où la ville est en continuelle croissance grignotant dans son chemin, les espaces de la campagne. Selon l'annuaire de l'O.N.U, l'agglomération urbaine comprend par définition, la proche banlieue, c'est à dire la zone fortement peuplée qui est extérieure mais contiguë aux limites de la ville⁹.

Cette définition peut faire allusion et sembler très précise, en réalité, elle est extrêmement vague ; comment apprécier « *une zone fortement peuplée* », si ce n'est relativement , et où tracer les limites ? Il faut donc chercher des critères plus précis et beaucoup ont été proposées.

Certains sont de nature spatiale, d'autres de nature fonctionnelle, telles que la densité des constructions, la densité de la population, migrations pendulaires etc. Ainsi d'après Jacqueline Beaujeu Garnier et Catherine Le fort¹⁰ ; la diversité de ces principes de délimitation permet d'identifier deux types d'agglomération :

- Les premières correspondent à une occupation de l'espace assez strict, et elles correspondent à un critère physique bien déterminé, continuité de l'espace bâti ; elles sont limitées par des zones rurales, des forêts ; ce sont généralement des agglomérations moyennes, a grandes parmi les campagnes.
- Les secondes se caractérisent avant tout par les liens fonctionnels résultant de rapports historiques, du développement d'activités communes.

Elle représentent une cohésion économique, elles sont animées par des échanges préférentiels mais peuvent, à la faveur du réseau de transport, présenter certaines discontinuités dans l'espace bâti.

I-5 L'essor de la périurbanisation

En Europe en 1970, il y a eu l'apparition d'une nouvelle forme urbaine ; c'est le phénomène de périurbanisation qui relève beaucoup plus de l'espace urbanisé que de l'espace urbain. Il est nécessaire de l'évoquer car il relève de l'une des formes principale de la croissance urbaine autour des villes dans tout les pays du monde. Dans la plus part des cas, le front urbain continue et floue, et il est très difficile de pouvoir tracer des limites urbaines.

Souvent les espaces bâtis s'éclaircissent mais il demeurent pour une grande part voisins sinon continus, ce n'est pas tout à fait la campagne et ce n'est pas encore la ville. Le phénomène de la périurbanisation est lié, en premier lieu, par l'émigration d'une partie de la population du centre vers la périphérie de l'agglomération.

Dans les pays industriels, ce déplacement de personnes concerne toute catégories de population, mais plus particulièrement les classes aisées et les classes moyennes. Le désir de posséder sa propre maison, en aspirant de vivre dans la « *nature* » en fuyant les encombrements et la pollution de la ville, sont des conditions importantes dans le choix de mode de vie en milieu périurbain.

I-5-1 Les banlieues

Les banlieues sont les parties externes des agglomérations, dépendantes ou non administrativement de la commune centre. J. B. Charrier¹¹ définit la banlieue comme : « une réalité géographique sur generis ; elle est à la fois un espace fonctionnel et une certaine série de paysages ... », « *il rajoute* » qu'il est vrai que nous définissons ainsi les banlieues dès qu'un certain pourcentage d'habitants se déplace chaque jour pour aller travailler dans l'agglomération principale.

« *Il rajoute* » qu'il est vrai que nous définissons ainsi les banlieues « *dortoirs* » ; il y a aussi des banlieue industrielles qui attirent, depuis la ville principale, plus de travailleurs qu'elles ne lui envoient : on pourrait peut être parler de banlieues « *inversées* ».

A notre avis, seule l'existence des migrations de travail, inverses ou normales, entraînant des rapports quotidiens, permet de définir véritablement la banlieue, mais il faudrait que la banlieue « *inverse* » demeure sous la dépendance de la ville principale n'ayant qu'une partie des attributs de la ville, et ne possédant on particulier ni commerces développées, ni rayonnement propre.

D'après J. Bastié¹² la banlieue moderne se caractérise par :

- Un plus faible pourcentage d'espace bâti, plus grande place de l'habitat individuel, une plus faible densité du sol.
- L'absence de pôle assez important pour contre balancer l'attraction exercée par le centre de la ville.
- Une urbanisation souvent spontanée, sans aucune idée directrice, et l'insuffisance des équipements collectifs.
- Un déficit d'emploi par rapport à la population résidente.
- Le morcellement administratif.

I-5-2 Le péricentre et ses limites

Les secteurs entourant le centre peuvent être qualifiés d'espaces péricentraux ou de péricentres. Ce sont des espaces urbanisés en plusieurs étapes, ils possèdent leurs particularités et leurs nuances. Les quartiers péricentraux, zone intermédiaire entre le centre et la banlieue, forment l'enveloppe immédiate du centre avec lesquels ils constituent la ville.

Avec la ville, la banlieue forme l'agglomération. Les limites des centres péricentraux sont toujours difficiles à limiter sauf dans les cas de discontinuité ou de coupure interstitielles du tissu urbain, toutefois ces délimitations restent connues des habitants et ignorées des étrangers, cette connaissance vient de la conscience collective d'appartenance, laquelle échappe à tout critère scientifique.

Les secteurs péricentraux ne sont pas des lieux d'accumulation des activités proprement dit, ils appartiennent à la ville et dépendent du centre pour l'essentiel des équipements commerciaux, des services et une bonne partie de la population y travaille aussi. Les habitants des secteurs péricentraux se sentent des citoyens alors que ceux de la banlieue ont conscience de ne pas appartenir à la ville.

La population des pays industrialisés et fortement marquée par les déplacements vers le centre pour le travail, les services, les loisirs etc. Les quartiers péricentraux ont une structure hétérogène car l'édification de leurs constructions n'a pas été faite à la même période, ils ont évolué librement et différemment dans le temps, c'est ce qui caractérise leur grande variété morphologique.

Sur le plan socio-économique, il n'y a pas une homogénéité, nous rencontrons dans la plupart des villes des quartiers aisés, des quartiers de classe moyenne et des quartiers pauvres. Ces distinctions tiennent à la structure socioprofessionnelle de leurs habitants et aux caractères concomitants qui en découlent sur l'habitat et le cadre de la vie.

I-6 Croissance spatiale de la ville : prolifération de banlieue et périurbanisation

Autrefois en Europe, en pays d'Islam ou en Extrême Orient, la ville entourée de remparts se distinguait facilement du plat pays, en dehors de ceux-ci, les faubourgs linéaires, s'industrialisait sans peine des campagnes qui étaient essentiellement paysannes, les limites entre ces deux entités étaient bien marquées.

C'est au début du siècle dernier, avec l'apparition des banlieues classiques, que la croissance urbaine a commencé réellement à prendre de l'ampleur et déborder des limites de la ville, les spécialistes parlent des communes suburbaines, sans leur accorder une attention particulière.

Ce n'est qu'à la fin des années cinquante que le processus de sub-urbanisation s'accélère notamment avec la construction des grands ensembles, et on commence à s'interroger sur ses développements et sur les agglomérations urbaines dont la couronne suburbaine compte presque autant d'habitats que la commune centrale.

On assiste également à la sub-urbanisation des emplois et des activités sous la forme de zones industrielles. Les diverses actions spontanées sur le périmètre périurbain sont la cause d'une grande consommation de l'espace et développement urbanistique et anarchique.

Selon P. Laborde¹³ : « la périurbanisation est plutôt le résultat d'une croissance spontanée que d'une croissance planifiée, soit que la planification est insuffisante, débordée par la croissance urbaine, soit parce que le phénomène a lieu au-delà des limites des zones couvertes par des règlements d'urbanisme ou bien parce qu'aucune planification n'existe ».

Nous pouvons affirmer qu'en définitive que la périurbanisation est le résultat de l'implantation d'éléments induits par le développement urbain ou dû à l'initiative individuelle dans un espace à la périphérie d'une ville, une sorte de projection de la ville sur l'espace rural environnant.

La périurbanisation représente une nouvelle phase de la croissance urbaine, ancienne et de grande ampleur dans certain pays comme les Etats-unis, la Grande Bretagne, ou la France, récente ou encore très limitée dans la plupart des autres pays. Rurbanisation et périurbanisation ne sont pas synonymes comme le prétendent certains auteurs tels B. Dezert ou A. Metton¹⁴.

On entend par périurbanisation, l'urbanisation de la périphérie des villes en continuité avec l'agglomération. Tant que le néologisme de rurbanisation a été créé dans les années soixante pour répondre à une réalité nouvelle. La rurbanisation désigne la transformation de villages, initialement ruraux et situés à l'écart des villes, en commune en voie d'urbanisation, par l'implantation de logements individuels ou collectifs, et d'équipements fonctionnels venus de la ville.

La rurbanisation résulte d'un mouvement de déconcentration urbaine à distance. J.B Charrier dans son ouvrage¹⁵ exclu de la rurbanisation, l'implantation, même à distance de la ville, les grands ensemble périphériques, les villes nouvelles ;qui se constituent une urbanisation satellitaire.

Cependant, le développement des villes satellites et des villages urbains peuvent être regroupés d'après l'auteurs sous le terme général de périurbanisation. Les causes de la rurbanisation sont triples : P.B Durafour¹⁶ fait ressortir trois causes : La répétitivité urbaine du fait du prix élevé des terrains et d'inconvénients spécifiques aux villes, comme les difficultés de circulation, le bruit, la population et parfois l'insécurité :

- les atouts propres aux compagnes périurbaines, épargnées au moins dans un premier temps car ces inconvénients et souvent plus proches, en terme de temps de trajets, que le centre ville des zones d'activités et des centres commerciaux périphériques.
- le changement de mode de vie, grâce à la diffusion de la voiture qui devient alors indispensable et aux éléments du confort moderne jadis réservés aux villes : le téléphone, l'électricité, le gaz, le réfrigérateur...etc.

Chapitre II : Ville coloniale : introduction d'un tissu urbain moderne

• Introduction

«Depuis la découverte de nouveaux continents par les européens au XV^{ème} siècle, les puissances européennes ont conquis des territoires et fondé des colonies »¹⁷. Ces différentes conquêtes ont conduit progressivement à l'apparition et au développement des villes coloniales.

Cette situation été intimement liée à l'expansion mondiale de la civilisation européenne. En effet, pendant la renaissance, les réalisations urbanistiques et architecturales dans les territoires d'Outre-mer devenaient beaucoup plus importantes que celles entreprises dans les pays conquérants.

Ainsi, l'urbanisme européen se faisait exporter du moment qu'en Europe existait déjà les villes et les aménagements territoriaux créés au Moyen Age, qui suffisaient aux besoins de la société de la renaissance et n'étaient modifiés qu'en partie. Ahmed Hamdaoui.

La prise de conscience de l'avenir de la ville de Constantine, de sa position stratégique et de ses diverses fonctions : commerciale, industrielle, agricole et militaire, s'est manifestée par l'élévation de celle-ci au rang de chef lieu de préfecture en 1849, et l'installation de la municipalité en 1854.

Cependant on parle également de projets situés en dehors du rocher ; à ce moment les termes employés étaient l'extension, l'agrandissement de la ville, le plan d'alignement et de nivellement du nouveau quartier, le faubourg ou la banlieue et renvoient tous à une notion de périphérie de la ville. Les termes « d'ancienne ville et de nouvelle ville » sont aussi imposés par les archives communales.

II-1 Le modèle urbain français

Les nouvelles fondations coloniales étaient principalement composées d'un réseau de villes appelé communément « villes coloniales ». Ces dernières devaient suivre un modèle uniforme à l'image de ce qui se faisait en Europe dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. Il se présente comme suit : « un échiquier de rue rectilignes, qui définissent une série d'îlot, presque toujours carrés. Au place sur

laquelle donne les édifices les plus importants : l'église, la mairie , les maisons des marchands et des colons riches¹⁸ ».

Ces règles proviennent soit de la tradition médiévale (villes neuves fondées au XIII^{ème} siècle et dans la première moitié du XIV^{ème} siècle) , soit de la culture de la naissance : des traité de Vitruve, Alberti...., ainsi que de l'esprit de régularité géométrique qui est devenu désormais une habitudes générale et une exigence première de la technique productive.

Dans la pratique, la combinaison de ces facteurs produit un nouveau type de ville dont on peut énumérer ainsi certains caractères originaux :

- Ce qu'on établit au moment de fonder une ville n'est pas un organisme à trois dimensions, un plan d'urbanisme à deux dimensions . En effets, on ne prévoit pas de construire les édifices à brèves échéances, et à peu près ; simultanément, comme au Moyen Age on affecte les terrains a bâtir, sur lesquels les propriétaires construiront quand et comme ils voudront.
- La ville doit pouvoir se développer, et l'on ne sait pas quelle dimension elle atteindra ; c'est pourquoi le plan en échiquier peut être agrandi dans toutes les directions, au fur et à mesure qu'il devient nécessaire d'ajouter de nouveaux îlots.
- L'uniforme de l'échiquier, souvent décidé par l'autorité conquérante, interdit toute adaptation au caractère des lieux. A l'origine, la cité est un comptoir phénicien du nom de IKOSIM, et qui est latinisé (ICOSIUM) durant les périodes romaine, vandale, et byzantine. Alger, connue sous l'appellation "*Régence d'Alger*", est dirigée pendant trois siècles par les janissaires (milice turque).
- Du 10^{ème} au 15^{ème} siècle Alger subit la domination de tous les prétendants qui se sont disputés le pouvoir au Maghreb central. Vers la fin du 15^{ème} siècle, Alger comme les autres villes du littoral maghrébin subit le contre coup de la « *Reconquista* » espagnole. La population s'accroît avec l'arrivée de nombreux émigrés andalous et la ville s'agrandit.

Face à la persistance de la croisade chrétienne, (photo n°1). Pendant cette période "Ottomane", le siège du gouvernement et de l'administration se situait au Palais de la Jenina, dans la partie basse de la ville. S'y installeront les Beys de 1534 à 1585, les Pachas de 1585 à 1659, les Aghas de 1659 à 1971 et, enfin, les Deys de 1671 à 1817.

Photo n°1 : Port d'Alger, période Ottomane, 1830



Source : Archives Commune d'Alger (16ème siècle), 2006

Il est ensuite transféré à la Casbah Jusqu'en 1830. Capitale du pays durant la période 1529-1830, Alger est une place forte disposant d'une flotte redoutable qui lui confère une autorité sans égale en mer. Du 16^{ème} au 19^{ème} siècle, de luxueuses demeures de dignitaires et de hauts fonctionnaires se construisent dans la partie basse de la ville: Dar Hassan Pacha, Dar Aziza, Dar Mustapha Pacha.

Cette partie de l'agglomération devient le quartier des affaires. Une grande rue commerçante se développe, allant de la porte Bab El oued à la porte Bab Azzoun. C'est la zone des souks, assez proche du Palais de la Jenina. A la veille de l'occupation française, Alger, s'étend, dans la partie comprise entre la rue Benganif, le boulevard Hahkad, la citadelle (Casbah) et le port, soit 3200 mètres de remparts avec cinq portes qui l'enferment.

Les faubourgs constituent la campagne avec de belles villas enfouies dans un cadre de verdure et de vastes jardins qui font l'admiration des Européens. La ville haute, le Djebel comme on l'appelle, constitue la vraie ville avec ses mosquées, ses zaouïas et ses rues étroites (photo n°2).

Photo n°2 vieille ville d'Alger place du marché, 1830



Source : Archives commune d'Alger, 2002

Durant la période de la colonisation, l'Algérie a été un laboratoire de l'urbanisme et de l'architecture. Alger en particulier a connu un destin unique qui l'a située très vite, comme une des grandes capitales de la Méditerranée.

Cette ville a en effet été le lieu de réalisations architecturales et urbaines d'une qualité parfois exceptionnelle (photo n° 3), souvent supérieure à ce qui pouvait se construire en métropole. Pour tracer la nouvelle ville, les Français avaient complètement détruit la basse Casbah et mis à la place une base militaire qui leur permettrait de bien contrôler la ville et qui puisse être le noyau d'une nouvelle ville civilisée (leur civilisation bien sûr).

Alors qu'il y avait aux alentours de la Casbah de vastes surfaces pouvant contenir toute une nouvelle ville, mais les français ont préféré détruire une importante partie de l'ancienne ville et construire sur ses restes, malgré toutes les difficultés que cela devait engendrer. Ce qui laisse deviner leurs intentions à travers cet acte et qui se traduit sur le plan politique par une démonstration d'occupation et de domination et sur le plan militaire.

Photo n°3 : Percée Haussmannienne, construction moderne, Alger, 1950



Source : carte postale, 2002

Le contrôle des révoltes populaires, et l'installation d'une civilisation à la place d'une autre. Car la ville, avant qu'elle ne soit un ensemble de bâtiments, de rues, de vues architecturales, de composition géométrique et de matériaux de construction, est une représentation d'un mode de vie, d'une philosophie existentielle, d'une appartenance civilisationnelle, d'une politique urbaine et d'une composition sociale ; c'est d'une identité qu'il agit.

Front de mer: établi en terrasses tout le long du port que l'on domine de 15m. L'ensemble, d'un développement de plus de 1500m, fait une façade magistrale à la ville (vue de la mer), avec ses bâtiments à arcades construits pour la plupart à la fin du 19^{ème} siècle.

D'ailleurs, Alger était la Côte d'Azur, des Anglais qui venaient y passer l'hiver. Les voûtes étagées qui supportent les deux boulevards (du front de mer) ont été édifiées de 1860-1866 sur les plans de l'architecte Chassériau: palais de l'assemblée nationale (1914), banque centrale d'Algérie (1918), Hôtel Aletti (1929), la mairie (1963) la Wilaya (1908, néo-mauresque), théâtre (1853, reconstruit en 1883 à la suite d'un incendie), palais du gouvernement (1930 par Giauchain et les frères Perret dans le style moderne).

A- A la recherche d'une adaptation militaire du plan traditionnel

1- La logique de l'investissement spatial : le Cas d'Alger

Au moment où les troupes françaises entreprenaient la conquête d'Alger, celle-ci s'étendait sur un air d'environ trente-cinq hectares, comprise entre la rue de la porte neuve au sud, le boulevard Verdun au Nord-Est.

A l'Ouest, au point le plus élevé 118m se dressait la citadelle (la Casbah). Cette dernière était entourée d'une enceinte de murs et comprenait le palais du Dey, les résidences des Beys de Constantine, d'Oran, de Bône et du Tetteri, outre des bâtiments à caractère militaire.

Avant d'analyser les différentes opérations par lesquelles les français, dès leur arrivée, avaient modifié la ville, il est nécessaire d'examiner en bref le cadre politique général à l'intérieur duquel vient s'insérer la conquête. Quant en juin 1830, les troupes françaises débarquèrent à Alger, le gouvernement français n'avait pas encore statué sur le cas de l'Algérie.

Ce fut seulement en 1834 qu'une position définitive fut prise, à cette époque un gouvernement général des possessions françaises dans le Nord de l'Afrique voit le jour.

"En effet, jusqu'à cette date on remarque l'existence de différentes positions, soit de la part du gouvernement, qui avait même avancé l'hypothèse de l'abandon d'Alger en échange d'Annaba. Soit de l'armée, dont le principal représentant en Algérie, avait essayé à maintes reprises de forcer la main du gouvernement central par des initiatives expansionnistes.

Cette incertitude au regard de la politique à conduire, caractérisa fatalement les modes d'établissement des français à Alger ; durant les premières années de la conquête".

Les premières opérations coloniales furent caractérisées par une prédominance militaire. A cette époque, une convention fut signée entre le Dey Hussein le Général De Bourmont, assurant les mêmes avantages, et les mêmes protections aux soldats de la milice, ainsi qu'aux civils de toutes classes¹⁹.

Cette convention ne fut toutefois pas respectée, car à la fin du mois de juillet de la même année, De Bourmont ordonne l'expulsion des 1300 membres de l'Oudjaq, et celle de 1500 milices mariées. Adoptant l'expropriation au courant du mois de septembre 1830, l'investissement militaire d'Alger commençait à trouver ses marques.

Il va de soi, que l'insalubrité des bivouacs situés à l'extérieur de l'enceinte de la médina, amène les autorités à fixer les soldats dans les casernes des janissaires. Mais, vu la faible capacité d'accueil de ces derniers, d'autres édifices réquisitionnés, et déroutés, par conséquent, de leur usage primaire. L'année 1833, marquera un nouveau stade dans les bouleversements urbains et politique d'Alger.

Les interventions urbaines, dans une première étape, ne concerneront que la partie basse dans le quartier dit : la marine, et s'achèveront en 1840, on note ainsi : Bab Azoun qui est reliait la porte du même nom à l'actuelle place des martyrs, et la première à connaître les travaux de restructuration ; parallèlement au boulevard de la République, à un angle de la place Bresson, s'amorçait la célèbre rue Bab Azoun ; rue à arcades construite de 1830 à 1840, une des plus animées et des plus commerçantes d'Alger, débouchant ensuite sur la place du gouvernement.

Louis Bertrand, décrit cette rue comme étroite à succession d'arcades, quelques peu tortueuses et d'une monotonie désespérante. Sauf que pour son amour pour Alger, le propulsa vers une vision plus poétique, il écrit dans son ouvrage intitulé : Alger que :

« Le profil de la rue et des bâtisses n'existait pas pour moi, je ne considérais dans Bab Azoun que la splendeur de ces magasins et l'élégance de ses passants, à midi et vers sept heures du soir. Encore ces splendeurs se déployaient-elles que sous les arcades de gauche (en venant de la place du gouvernement). Le côté droit, réservé aux petites boutiques et la clientèle populaires, était sans gloire²⁰ (...) ».

Des souks tels, E Rahba (le hall aux grains), Souk El Kebir (le grand marché) et Souk E Smara (marche des maréchaux-ferrants), sont les premiers à disparaître au profit des nouveaux percement militaires. Ces percements avaient pour but le décongestionnement de la casbah, et le dégagement des voies circulation, pour meilleur fluidité et un meilleur contrôle de la population indigène ;

- La mosquée Djamaa E-Djedid fut épargnée, et cela grâce à l'intervention du colonel Lemerrier²¹.

- Cette mosquée fut construite en 1660, par ordre de milice.

- A son entrée une inscription attire les regards, qui dit : « que dieu arrête ses regards sur les soldats victorieux et donne à chacun mille récompenses ». Djamaa E-Djedid est orienté du Sud- Est, sur une longueur de 39m50 et une largeur de 24m.

- Son plan est en forme de croix latine, évoque une église avec nef, coupole centrale, transept et chevet, selon la légende sa forme est due fait quelle fut construite par des esclaves chrétiens. La mosquée centrale de 9m flanquée de deux nefs latérales de 5m50 et de 6m. Le mirab, Tapissé de céramique.

- Le vieux centre d'Ejazai'r ou convergeraient tout les axes de communication, fut remplacé par une place d'armes. Les travaux de cette dernière furent stoppés par le génie pour des raisons budgétaires, ainsi elle verra naître sa forme définitive en 1840, s'appelant désormais place du gouvernement.

Cette place dont les plans sont l'œuvre de l'architecte Luvini, portera successivement les noms de la place d'armes et du gouvernement. Sur son emplacement se trouvaient autrefois les magasins de la marine, la rue des relieurs, la rue des teintureries, une mosquée et une école coranique-Madrassa d'El kessaria.

- En 1834, l'approbation du nouveau tracé des rues, donnera naissance aux nouvelles rues alignées, la rue Bab-Azoun, et la rue de la marine²².

En parlant, de la place du gouvernement deux directions sollicitaient l'intérêt des visiteurs. Celle de droite est chic et assez propre c'est la rue Bab-Azoun, et à gauche, c'est la rue Bab-El-Oeud. Et pourtant, au lendemain de la conquête, Bab-El-Oeud avait eu sa période d'éclat.

Cette rue européenne, tracée en plein quartier mauresque, en avait gardée quelque chose de pittoresque. C'est une rue à arcades étroites bordée de petites

boutiques populaires et bon marché. Vers son milieu se trouvait l'église catholique, qui fut jadis une mosquée construite par un renégat chrétien.

La rue Bab-el-Oeud, au bout, elle débouchait sur la place Bab-el-Oeud, encadrée par les bâtiments fastueux du lycée et la caserne du génie. Après cette place, on tombait dans un grand terrain du vague, dominé par les grands terrains du jardins marengo Valée²³.

A l'extérieur de l'enceinte, les travaux pour l'aménagement de rampes Valée et marengo ont commencé. En effet c'est par ces deux rampes que la liaison entre la forteresse militaire et le port, par les portes Bab-Azoune et Bab-El-Oued, était assurée de la façon la plus rapide.

Ces opérations marqueront fatalement l'espace traditionnel. Celui-ci se voit complètement bouleversé dans ces principes d'organisation. L'attention coloniale fut concentrée sur la réutilisation de l'ancienne ville, ou plutôt d'une partie de ses structures de défense.

Marc cote écrit à se sujet : « ... cet urbanisme européen, de style militaire au départ fait place à des préoccupations économiques et spéculatives, il est fondé sur le principe d'accessibilité, sur le souci d'assurer une transparence à nouvelle puissance, larges avenues, vastes places, bâtiments monumentaux, constructions en front de mer.

L'urbanisme perspectiviste qui développe à paris à partir du second empire trouve du second empire trouve ici un terrain de choix : toute la ville d'Alger en est marquée »²⁴.

Cette approche tend à encercler la casbah, je souligne, que dès le début de l'occupation, elle commençait à abandonner les zones les marquées par la présence française ; en ce déplaçant vers les zones rurales, ou vers la haute casbah, ou une échappatoire demeurait possible.

2- Réconciliation politique et pacification urbaine à Alger dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle :

a- Haussmannisation à Alger

Pourquoi la deuxième moitié du 19^{ème} siècle ?

Cette période à bien des égards, inaugure la prise de conscience d'Alger autant que ville, bien plus qu'une place militaire. Cet avènement se transformera plus tard en pratiques professionnelles, dont on peut suivre l'évolution et retrouver les traces pendant près d'un siècle.

La ville y est pensée, bien que schématiquement, comme un assemblage de tranches de plan. Pensés, Schématisés, conçus et puis proposés, ces plans enrichiront, bien qu'ils ne fussent presque tous qu'à moitié réalisés, la réflexion et la recherche du pourquoi d'un tel tracé pour Alger.

C'est aussi, l'avènement d'un nouveau courant de pensée sur la ville du 19^é siècle : L'haussmannisation. Sous le second Empire, Napoléon III, il était de solutions, pour remédier au problème d'encombrement du centre de Paris.

C'est ainsi qu'en 1852, il fera appel au baron Haussmann, pour ce que l'histoire nommera : les grands travaux de paris. La description de paris au début du 19^é siècle noircissait le tableau de la ville : vieux centre au rue étroites et aux maisons mal alignées.

En 1839, Rabusson, révèle que : « l'habitation y est malsaine, la rue étroite, la circulation encombrée , dangereuse »²⁵. Description qui rappel quelque peu, celle qu'en faisait à cette époque, des anciennes villes arabo-musulmanes.

Evoquer ce chapitre de l'histoire urbaine de la France , est en étroite relation avec ce qui, par suite, influencera les tracés urbaine dans les colonies. Ces dernières seront presque toutes, imprégnées de ce langage urbain et architectural.

b- Peut-on voir en urbanisme algérois un soupçon d'haussmannisation métropolitaine ?

Dès le commencement des travaux urbains en Algérie, le processus de fabrication de la ville d'Alger début, comme on l'a précisé plus haut, par un

décongestionnement de la ville ; et ce depuis 1830, c'est-à-dire avant l'apparition de l'haussmannisation. Et comme on l'a vu, les raisons furent purement militaires, du moins au départ. Quant à l'haussmannien, il s'exprime par des percées et des dégagements.

Ce sont des opérations menées dans des tissus anciens, ou l'imposition d'un nouveau quadrillage, offrira une meilleure lecture de la ville, et de meilleures conditions d'habiter les îlots.

Si on désire justifier notre approche, il convient d'exposer les raisons haussmanniennes à Paris se présentent comme suit :

- Circuler, c'est-à-dire, libérer les voies, opérer de nouveaux tracés pour dégager la circulation, en adoptant des voies plus larges, des rues droites et régulières, enfin de sortir des trames médiévales.

- L'accroissement de population, cette raison va de paire avec volonté de Napoléon à déplacer le centre vers le Nord-ouest, car avec l'augmentation du trafic des chemins de fer, la population de Paris a considérablement augmenté, et le vieux, Paris, devint trop étroit pour les accueillir.

- La régénération du bâti, opérer sur les vieux lotissement, veut dire, l'amputation de certains bâtiments. Les percées des rues et des voies de circulation, du nouveau Paris, doivent être enrichie avec un nouveau style de construction, d'où l'apparition du style dit : haussmannien.

- Visées stratégiques, certains auteurs disent que parmi les soucis de Napoléon et d'Haussmann, furent l'assurance d'une maîtrise spatiale de la ville, afin de mieux contrôler la population, sujette aux émeutes. Ainsi ce décongestionnement, permettra d'une part, des évacuation faciles en cas de problèmes, et un déploiement rapide des forces de l'ordre ou des militaires.

- L'embellissement, c'est à dire rendre Paris, une des plus belles villes d'Europe.

"C'est ainsi, bien que le développement d'Alger, répondait aux exigences du moment, mais il ne reste pas moins, que sa trame spatiale, rejoint dans ses

principes les grandes lignes de Paris. Depuis l'idée d'élaborer jusqu'aux planches de réalisation, l'ensemble des rues larges investi Alger.

On y retrouve les caractéristiques, qui font l'Alger Haussmannien. On peut même dire que d'Haussmann ; des perspectives axiales, de la végétation urbaine, et autres caractéristiques, qui font l'Alger Haussmannien. On peut même dire que l'haussmannisation d'Alger a précédé celle de Paris, car débuta dès 1830".

Le sens de l'haussmannisation à Alger : durant les années suivant la crise de 1846, crise à caractère économique et financière, à laquelle s'ajoute la crise politique survenu en France en 1848 ; avec la chute de la monarchie de juillet et l'arrivée de Napoléon III, on assiste uniquement à des opérations de restructuration de l'ancienne ville et l'achèvement des opérations antérieures.

C'est ainsi que seront réalisés :

- La préfecture, dans le quartier du même nom ;
- Le nouveau théâtre construit au Square Bresson entre 1850 et 1853 ;
- Seront entamés les travaux de la restructuration de la rue Randon et de la rue de Lyre ;
- En 1854, il est décidé d'établir une commission d'étude, chargée de présenter un plan d'alignement, pour les zones à proximité des fortifications Agha, Mustapha et Bab-el-Oeud.

Cette décision a pour effet d'attirer une plus grande attention sur les possibilités d'expansion des faubourgs du Sud. A ce propos, Chassériau, architecte du second empire et auteur d'un des plans s'exprimait ainsi : « ...Allons camper plus loin et montrons les beautés que l'architecture peut déployer sous un beau ciel, avec de l'espace, de l'eau et du soleil »²⁶.

Quand à Vigouroux et Caillaud, il parlaient de ville nouvelle ou « sans efforts, avec moins de dépenses, ils pourront avoir de larges rues, de grands boulevards, afin d'y tracer des places spacieuses »²⁷.

Par ces discours on remarque une volonté à quitter le vieux centre, mais la suite des opérations occultera pour un moment cette ambition.

Entre 1858, les intérêts principaux des propositions présentées, résidaient non pas dans le modèle d'urbanisation proposé, mais surtout dans la manière d'aborder le problème du développement de la ville.

En effet tous les plans proposés, ont en communs l'extension de la ville vers le Sud, gagnant les terrains les plus faciles et les plus accessibles, soit en ce qui concerne le fait urbain, soit pour ce qui est du développement des structures portuaires. Il faut cependant noter, que l'extension du port est un fait important dans le développement de la ville d'Alger.

A partir de 1857, il était question de doter la colonie d'un réseau de chemin de fer, ce qui constituera à un des plus importants instruments, pour la rationalisation de l'exploitation du port de la part de la métropole, en influant également de manière importante sur la structure urbaine et territoriale de l'Algérie.

C'est ce port qui fera d'Alger le relais entre l'Algérie et la France. Toutefois, tous les projets présentés lettre morte, tandis que l'expansion de la ville continuait sa trajectoire, en obéissant aux règles de la spéculation, et où les constructions s'élevaient sur des terrains libres sans aucune réglementation.

Une opération de restructuration, telle que la création du front de mer, décidée à l'occasion de la visite de Napoléon III en 1860, constitue sans doute l'opération la plus importante de ces années.

Bien que ces opérations donnent l'impression d'une tendance à abandonner l'ancien noyau turc, pour s'établir sur les nouveaux terrains, que l'élargissement de l'enceinte a produit ; une véritable volonté de déplacer le centre de la ville semble manquer encore dans les années 1862, car on continue à intervenir ou à l'intérieur ou en marge de l'ancienne ville.

Ceci s'explique aisément par ce qui suit : au Sud, percement du Boulevard de l'impératrice (qui deviendra boulevard de la République) surplombant les quais, reliait la Place du Gouvernement à la rue Waisse.

Le front de mer, est bordé d'arcades et en parallèle au boulevard de la République, il est établi en terrasse le long du port qu'il dominait d'une quinzaines de mètres.

L'ensemble de plus de 1500 mètres donnant une façade magistrale à la ville d'Alger. Les voûtes étagées, construites de 1860 à 1866 sous Napoléon III, supportaient ces deux boulevards ainsi que le boulevard Anatole France dans le prolongement au Nord. Au début du siècle, ces voûtes comportaient plus de 350 magasins.

Au Sud-ouest du triangle, amorcement de travaux de la construction du lycée, ainsi que les travaux pour l'aménagement du boulevard Verdun et du boulevard Gambetta.

Les dix années qui suivirent ces opérations, marqueront stagnation des travaux. Ceci est du à une nouvelle crise économique qui frappa la France. Pendant 1870, on assiste à l'achèvement des opérations entamées antérieurement ²⁸.

3- Autres aspects de la pacification : L'impulsion Napoléonienne à Alger :

A l'occasion de la visite Napoléon III à Alger en septembre 1860, et qui fut la première depuis sa prise du pouvoir, que s'est posée la première pierre de la Rue des Remparts conformément au projet et sous le contrôle de l'équipe du génie.

Cette visite encouragea la reprise des travaux, on note ainsi :

- Les boulevards, qui doivent remplacer les remparts, sont réalisés à la même époque.

- Le boulevard du Sud remplace le Ravin Centaure (ancien Ravin de Bab-Azoun)

- Deux escaliers de 100 marches sont construits entre la place de Bresson et la rue de lyre, derrière le théâtre

- En 1865, Chassériau dresse le reste du projet du boulevards, entre la Place de le lyre et la Citadelle. La différence de niveau 47m est rattrapée par 192 marches d'escalier reliant plateaux étage. Large de 18m, il est achevé le 13 novembre 1880, et dénommé un au plus tard, boulevard Gambetta.

- L'achèvement du boulevard du nord, subordonné à celui du boulevard de la victoire, aura lieu en 1871,

- L'achèvement du boulevard du nord, subordonné à celui du boulevard de la victoire, aura lieu en 187, ne progresse pas, en raison des discussions au sujet de sa largeur, et des expropriations impliquées. En effet, plusieurs ruelles du vieux quartier de la marine étaient coupées par cette voie (Fig. n°01).

L'unique aspect à retenir de cette première visite, c'est que le génie persévère dans son approche urbaine du tissu ancien. Il faut attendre la deuxième visite de Napoléon III pour qu'une attention « *hautement placée* » ne vienne interpeller les esprits des planificateurs, et des réalisateurs des projets du génie.

En effet, lors de sa deuxième visite à Alger en 1865, Napoléon III agit directement pour mettre fin à la destruction systématique du reste d'El-Djazaïr :

« on ne doit plus s'attaquer aux quartiers habités par la population indigène, resserrée déjà l'excès par les démolitions, les constructions des Européens, si la France n'avait trouvé de véritable état en Algérie, elle avait en tout cas rencontré un peuple, une civilisation, un art et un genre de vie digne de survivre »²⁹.

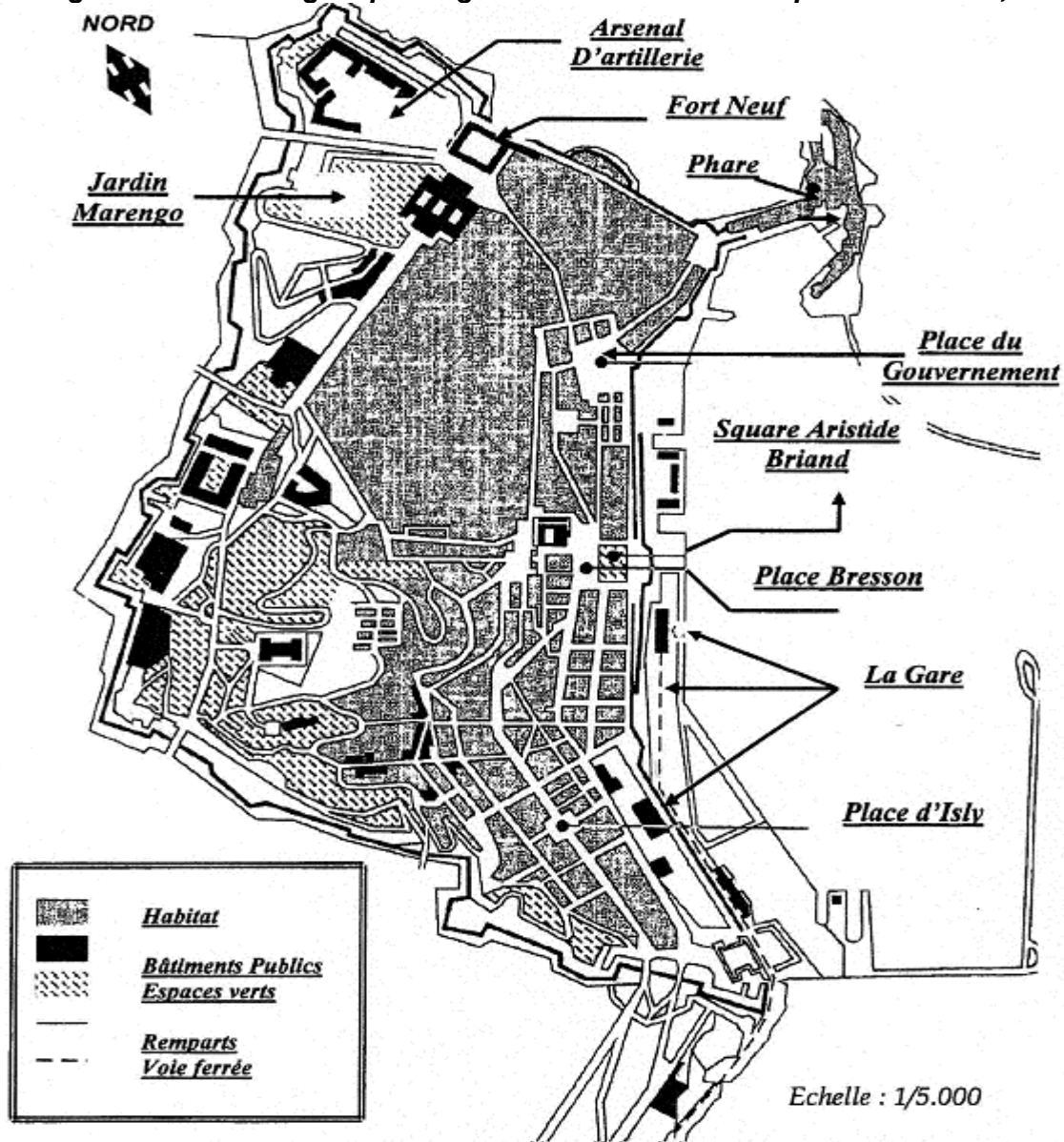
Cette intervention freine le processus de restructuration de l'espace urbain, seul les projets entamés auparavant furent poursuivis, comme la Rue de lyre par exemple.

Entre 1880 et 1896, les seules transformations dans la ville haute se résument au prolongement de la rue Randon. Le 2 juin 1898, le Conseil Municipal accepte enfin le projet Redon, déjà présenté à plusieurs reprises depuis 1880.

Ce dernier projeté l'extension d'Alger vers le Sud, mais ce plan appelé le Plan d'Aménagement, d'embellissement se focalisa sur le quartier de la marine, communément appelé Quartier de la préfecture.

La suite de ce travail, démontrera que en dépit de l'intervention de Napoléon, le centre ancien constituera pour les projets urbains, un point de départ pour la réflexion coloniale sur l'essor urbain de la Capitale, et que le centre moderne prévu dans tout les projets, superposera sa structure sur celle de la vieille ville.

Fig. n° 01. Plan d'Alger «prolongement du centre vers la place Bresson», 1880



Source : N. Dris, La ville mouvementée, espace public, centralité et mémoire urbaine à Alger. Editions le Harmattan 2002.

B- Le Plan Hanning

Ce plan se base sur le principe qui considère, que la ville doit être un paysage continu, ceci est réalisable par le plan général de la région algéroise. Ce dernier fut un travail de réflexion permanente, qui servait de support à toute une série d'interventions ponctuelles, allant des plans de masse à des directives dans le cadre du Permis de Construire. La structure de support primordiale inventé par Hanning était la trame d'Alger.

Une analyse des formes apparentes du site avait fait découvrir que l'image stéréotypée de la baie d'Alger en forme de croissant, ne rendait compte que de la découpe du Bord de Mer. En fait, le relief du terrain déterminé par la bordure du sahel accentué cette cassure.

Cet escarpement prend naissance à l'Est au bord d'El-Harrach et se continue formant une véritable falaise jusqu'au quartier de Mustapha supérieur, où il se croise avec la crête de la Casbah.

Cette grande ligne de l'organisation d'Alger qui délimite la zone basse de la zone haute dessine une équerre de près de cinq kilomètres. Prenant appui sur cette représentation géographique schématisée, Hanning reconstruisait tout le site au moyen d'une trame orthogonale ainsi déterminée. Ce qui nous intéresse dans ce plan, comment est-ce Hanning, opéra dans les sites anciens ?

Le quartier de la marine continué d'être une des préoccupations dominantes des édiles d'Alger. L'échec des projets antérieurs, et la conviction que meilleur source pour son projet est le vieux centre, Hanning argumente son approche : «Alger, ce non évoque l'étagement des la Casbah au-dessus des voûtes du front de mer et des fortifications du port Barbaresque.

En fait, l'extension de la ville, la vétusté de certains quartiers et surtout l'écran maladroit des constructions nouvelles ont depuis longtemps effacés cet Alger-là. C'est pourtant encore la silhouette que l'habitude lui prête et c'est ainsi qu'Alger existe dans le patrimoine imaginaire »³⁰.

Ce fut sa justification, pour aborder sa structure depuis le centre ancien. Silhouette traditionnelle de la Casbah étant définitivement compromise par la l'avenue du premier Novembre (République), c'est l'invention d'un nouveau profil, un building dominant et imposant qui effacera les immeubles laids de Socard.

Cette idée fut proposée quelques années plus tôt par le Corbusier. Pour ce faire Hanning comptait démolir le palais consulaire, pour établir un espace historique entre les deux mosquées, formant une place tranquille en contre bas de la place du gouvernement. Cette dernière était épaulée par un grand front d'immeubles de 3 à 4 étages orientés au Sud.

L'îlot aval sera occupé par un building, posé sur un sol de services et de parking, groupant les fonctions d'hôtel urbain et de centre d'affaires, le tout avec une liaison piétonne le reliant à la jetée de l'Amirauté.

L'îlot en amont (zone entre le Bd de la république et le bas de la Casbah), devait constituer une transition entre trame des petites rues et des maisons à patios et la trame moderne. Au sol, l'espace était aménagé suivant l'échelle de la Casbah, avec souks, ruelles, placettes terrasses à différents niveaux. En superstructures, quelques immeubles de 10 à 12 étages.

Il est probable que l'unique frein à la réalisation de ce projet, fut la fin de la guerre de libération. La réduction conséquente de la capacité d'accueil de la Casbah, provoquait une densification énorme conduisant à une réelle saturation du tissu³¹.

Colomb estimait en 1961 la population à 85.000 habitants sur 34 hectares. Une fois de plus on allait parler de la rénovation de la Casbah, mais pour se faire, il fallait déplacer 40.000 personnes.

C'est ainsi qu'un autre projet verra le jour, consistant en démolition de la frange Nord de la Casbah. Ce dernier inscrit au plan de Constantine, était une condamnation définitive de la Casbah.

C- Le plan de Constantine

Le plan de Constantine est défini comme une réponse à l'anarchie urbaine planifiée. On ne peut aborder l'urbanisme colonial sans évoquer ce plan. C'est un programme imposé aux urbanistes de l'époque par les décideurs du gouvernement français, afin de remédier aux problèmes sociaux et spatiaux, engendrés par un urbanisme non objectif et incohérent, qui a marqué jusqu'à 1958 le développement de certaines agglomérations.

Il définissait également l'implantation des zones industrielles, et d'habitations nouvelles agglomérations dans les campagnes.

Il visait deux actions principales parallèles :

- a- La forme agraire dont le but été- dans la mesure du possible- de fixer dans les campagnes les populations rurales, et de freiner leur exode vers les villes.
- b- L'industrialisation de l'Algérie de préférence au voisinage des grandes villes et moyennes agglomérations.

Pour Alger, c'est dans un vaste périmètre autour de la ville que des solutions ont été trouvées. Ce périmètre est celui de l'ensemble des groupements urbains d'Alger au nombre de trois :

- 1- L'agglomération d'Alger proprement dite celle du centre
- 2- S'étendre vers l'est jusqu'au siège de l'état-major à Réghaia. Il englobe notamment la vaste zone industrielle de Rouïba, ou d'importantes usines fonctionnaient déjà, ainsi que des zones d'habitat
- 3- Le programme s'intéresse aux communes du littoral de la cote turquoise, suite de plages et de sites touristiques à l'Ouest d'Alger entre la chaîne du Sahel et la mer...etc.

Ces trois groupements d'urbanisme avaient un lien naturel, qui les rattachait à la riche plaine de la Mitija, dont la vocation devait être sauvegardée (vocation agraire). Ainsi, diverses zones ont été définies pour recevoir l'immigration en provenance des campagnes et résorber les bidonvilles.

Parallèlement, si on désire résumer l'ensemble des travaux opérés à la Casbah et au quartier de la Marine, on peut affirmer avec certitude, qu'elles sont toutes pour la destruction et le bouleversement de l'ancienne cité. A partir de 1938, le quartier de la Marine disparaît pour laisser place aux nouveaux projets.

Le percement de l'Avenue du 8 Novembre est entamée en 1940, et le premier immeuble verra le jour au début des années 50. Ce quartier qui assurait la liaison entre la ville haute et le port, est devenu un axe de circulation Est-Ouest.

Entre 1950-1952, le projet Socard commence à être réalisé, avec un premier immeuble qui sera suivi après l'indépendance par huit autres.

C'est, dans ces dernières constructions que réside le bouleversement final, que l'ère coloniale opéra sur l'ancien centre algérois, et malheureusement, le Plan de Constantine n'amorcera pas dans son programme une prise en charge de la Casbah.

C'est ainsi qu'avec la fin de la colonisation, le rideau voile tombe sur l'ancien théâtre spatial algérois, en cédant la place à ceux qui le reprendront peut être un jour en charge.

D- Le plan général d'alignement de la ville d'Alger

En 1840, les alignements des principales rues de la casbah sont presque terminés, et l'ère des spéculations foncières voit le jour. Durant ces années, le développement de la ville est toujours à l'intérieur des anciens remparts, que les militaires considèrent toujours comme moyen le plus approprié pour la défense.

Toutes ces opérations ont un caractère purement spéculatif, favorisé par l'accroissement de la population Européenne, qui passe de 20.000 habitants en 1830, 21.000 habitants en 1843.

Il est vrai, qu'en dehors de l'enceinte, de nouveaux noyaux sont entrain de se former, surtout au Sud ou le nouveau quartier de Mustapha commence à se développer, mais leur importance reste encore limitée par rapport à la ville ancienne.

Entre 1841-1848, une nouvelle enceinte militaire est construite est construite au-delà des anciens remparts. Les nouveaux remparts englobent désormais une ville de 118 hectares au lieu de 43 hectares auparavant. En 1846, deux plans ont été approuvés : un plan d'alignement, celui-ci prévoyait :

- le percement de la rue de lyre, qui devait arriver jusqu'à la première enceinte des murs, ainsi que le percement de la rue Bruce (cette partie du projet ne verra jamais le jour) ;
- la rue du centre (Randon et Marengo) ;
- la rue Montpensier qui devait couper la Casbah, parallèlement à la rue du centre, mettant en relation les deux boulevard latéraux et donnant lieu à une place ;

- le boulevard de la victoire, dont le but était de dégager définitivement la forteresse en permettant un accès plus facile, et en même temps, une liaison entre la porte Neuve et la Rampe Vallée ;
- En plein centre de la ville de l'ancienne cité une rue en escalier large de 10m, devait relier la place royale à la place de la victoire en vue de constituer une voie longitudinale formant un Front de mer.

Méthodiquement, ces décisions convergeraient vers la destruction de la cité ancienne, car il est évident que de telles opérations, avaient nécessité la destruction, de certains édifices, bâtiments et autres entités urbaines.

C'est ainsi que le directeur de l'intérieure à cette époque déclarait, je cite :
« la ville basse est presque entièrement dépeuplée d'indigènes, et elle tend tous les jours à devenir exclusivement européenne. Il y aurait une sorte de barbarie à leur enlever ce dernier refuge »³².

Mais cette unique attention vers la cité ancienne ne donnera pas résultats satisfaisants, car la primauté d'investir Alger spatialement, culturellement et politiquement, avait eu raison de toute initiative à l'égard de l'ancienne cité.

Deuxièmement, un plan de développement est approuvé. Il prévoyait :

- la création de deux boulevards le long des vieux fossés qui entouraient la ville turque ;

- le dégagement du front de mer avec la création d'un boulevard de front de mer à partir duquel les liaisons avec les quais du nouveau port devaient être réalisées (projet à l'étude à cette époque). En cette même année, c'est-à-dire 1846, Alger connaît les effets de la grave crise financière qui frappa alors la France. Plus d'un quart de population européenne abandonne la colonie.

La population passe de 42.000 habitant en 1846 à 25.000 habitants en 1853. Ceci provoquera une contraction dans le développement de la ville. Par conséquent, le plan de 1846 est abandonné, et pendant plusieurs années, Alger assistera à une stagnation dans le domaine de la construction.

Il faut attendre les années cinquante, pour que de nouvelles propositions immergent des administrateurs pour le développement de la ville avec une attention toute particulière vers les terrains situés au delà de l'enceinte de la ville.

II-2 Urbanisme militaire (1830) : tracé des voies et îlots

Par sa position géographique, l'Algérie fut un territoire à la croisée des chemins entre Constantinople et l'Europe. A partir de 1830, elle devint la porte d'entrée française en Afrique. Le but de l'expédition d'Alger, n'était autre qu'une vengeance du Dey Hussein, pour son coup d'éventail contre le consul de France.

Raison pour laquelle, Louis-Philippe ; après sa prise du pouvoir ; fait rappeler l'armée d'Afrique et ordonna l'abandon d'Alger. Cette ordonnance ne fut toutefois pas appliquée, car, selon les militaires et l'opinion publique française, une telle opération aurait forcément nuit à la réputation du royaume ; ceci est plus vrai, surtout qu'Alger constitue la première conquête française depuis le désastre de 1814-1815, et la perte de ses possessions en orient.

Par conséquent, il n'était pas question, que le nouveau souverain, inaugure son régime avec un abandon des territoires conquis. De tant plus, que l'Algérie constituait une « *belle prise* », et allait aider la France à retrouver sa place sur la scène internationale en tant que puissance mondiale. N'ayant pas l'intention primaire de constituer une colonie française en Afrique du Nord, la France à cette date 1830, n'arrivait pas à définir ce que sera l'Algérie.

Entre les militaires qui voulaient gouverner en Afrique, et le gouvernement qui devait, à cette époque faire face à diverses crises en métropole, le non-alignement politique dura 10 ans. A ce propos Bouche. D, écrit que : « Les français demeurent à Alger, sans plan préconçu. L'improvisation et l'incertitude durèrent jusqu'en 1840, date à laquelle ; fut décidée la conquête complète et la colonisation de l'Algérie. La décision ferme de conserver le territoire ne fut prise qu'en 1834.

Une commission spéciale envoyée enquêter en Algérie, avait conclu qu'il en allait de l'honneur et de l'intérêt de la France, de conserver ses possessions sur la côte septentrionale d'Afrique. Les ordonnances du 27/07/1834, constituent le véritable acte de naissance de l'Algérie»³³.

Sauf que, la colonisation du peuplement, entraînera par la suite une pratique d'expropriation intensive ; et son vraitement le vouloir, elle aurait offensé ceux qu'elle voulait civiliser. C'est ainsi, on peut dire que la colonisation avait des buts nobles de civilisation, et d'autres beaucoup moins d'opportunités commerciales pour s'enrichir sa politique, son contexte et ses exécuteurs, ne pouvaient pas toujours être efficace pour la bonne conduite des opérations.

De là une négation involontaire vers la nation était née. Alors, comment expliquer celle qui surgira par la suite, vers ce qui constitue l'espace de vie de cette nation ?

Les premières interventions sur la ville furent à caractère militaire. Leur but était multiple et leurs motivations complexes : d'abord consolider la défense et le contrôle de la ville, démontrer la puissance du colonisateur en imposant son ordre et enfin aménager un espace à l'image de la France pour la population appelée à vivre dans la nouvelle colonie, travaux que, dans ces débuts de conquête, l'armée seule pouvait entreprendre.

Avant tout, on a procédé à l'expropriation ; tout ce qui a été au Dey ou au Bey entre dans le domaine public, avec la réaffectation de certains bâtiments à d'autres usages ; ex. mosquée aménagée en hôpital ou en église et les palais en casernes.

Parallèlement, l'armée travailla à remodeler l'espace urbain, superposant une trame en damier au « labyrinthe » des rues de la médina, à l'intersection desquelles la place d'armes est aménagée.

Coupes pratiquées, donc, sur le tissu ancien, alors qu'il existe des terrains nus, libres et faciles à construire, aux portes mêmes de la ville. Si la trame primitive servit de support aux actions des militaires, il apparaît que les axes principaux furent directement commandés par la place d'armes, tranchant dans le tissu sans respecter la trame ancienne.

Les éléments générateurs du plan, s'ils gardent les mêmes orientations, devinrent des tracés orthogonaux à l'intersection desquels la place d'armes a été aménagée espace rectangulaire occupant en le débordant l'emplacement de la place du palais du Bey (cas de Constantine) ou de la place de la mosquée Sidi Ahmed el Kebir (cas de Blida).

Les tracés secondaires découpent des îlots de forme carrée ou rectangulaire, conformes au mode d'implantation colonial. Par contre pour tout le reste de la ville, les tracés secondaires, tout en étant orthogonal suivent dans l'ensemble, l'ancienne trame, tout en procédant à des alignements.

Un certain nombre d'impasses subsistèrent, il n'était pas question de démolir entièrement l'ancien tissu mais les rues en chicane furent rectifiées au profit de la ligne droite.

La place d'Armes était le centre du pouvoir européen, entourée d'immeubles à arcades, plantée d'arbres, de nombreux cafés y installèrent leurs terrasses, un théâtre y fut construit, généralement, ainsi que les premiers bâtiments publics de la ville : mairie, poste, banque (...), symbolisant un ordre administratif et économique nouveau.

Les façades à l'architecture du XIX^{ème} siècle français remplacèrent peu à peu le long des rues goudronnées les façades aveugles des maisons traditionnelles, dites mauresques. Des tribunaux, commissariat de police, une gendarmerie complétèrent l'infrastructure administrative et policière de la ville.

La structuration de la place d'Armes en tant que centre-ville, la position dominante de l'église catholique, l'implantation des bâtiments de l'administration française par rapport aux vestiges de la médina sont les signes les plus évidents de la domination coloniale.

La forme d'appropriation de l'espace urbain n'a pas laissé subsister une médina à côté d'une ville française nouvelle comme ce fut le cas pour d'autres au Maghreb : Tlemcen, par exemple, ou bien Tunis ou Rabat et la plupart des villes tunisiennes et marocaines où la colonisation avait d'autres objectifs.

En plus de la place d'armes, destinée à l'origine, comme son nom l'indique, à la parade militaire, et qui constitue « l'espace convergent » de la ville, plusieurs autres places furent aménagées.

II-2-1 La prise de possession des terres

La colonisation française reposa essentiellement, en Algérie, sur le principe de la «colonisation officielle». L'administration des Domaines se procurait des terres par divers procédés d'expropriation, dont le «cantonnement», qui s'apparenta au refoulement des

tribus, et l'affirmation des droits prétendus de l'État français sur les Habous publics, les terres incultes ou sans maître, les forêts, etc.

L'administration créait ensuite et aménageait des centres villageois. Elle concédait gratuitement des lots individuels aux immigrants de nationalité française, sous condition suspensive de résidence obligatoire. La colonisation officielle s'adressa de préférence aux paysans du sud-est de la France et aux Européens d'Algérie.

Quelque 700 villages français furent ainsi fondés qui modifièrent complètement la physionomie des campagnes algériennes où les agglomérations rurales, sauf en Kabylie, étaient fortes rares.

La colonisation «*libre*», entreprise sans intervention ni assistance de l'État, fut longtemps la moins importante. Elle prit ensuite, après 1900, la première place. Elle se procura ses terres auprès des colons officiels et surtout par des achats aux musulmans. Il s'agit d'une colonisation totale (1830), donc complète domination militaire.

Il y eut prise de possession des terres indivisibles et leur découpage en propriétés privées à l'usage des colons. Aucun relais entre le colonisateur et la société traditionnelle.

En fait, brutalité, destruction, dévastatrice, bouleversement et transformation, sont les divers termes pour qualifier la colonisation en Algérie. Le domaine possède à Constantine un très grand nombre d'immeuble ; il avait été établi jusqu'à ce jour que les divers propriétaires dépossédés seraient indemnisés au moyen d'échanges.

Comme des centaines d'indigènes dépossédaient de leurs terres et maisons, réclamaient leur bien. Un rapport concernant la réclamation du nommé Ben Boulah au sujet de la maison rue Perrégaux n° 382 a été remise au service des domaines par procès-verbal du 1 septembre 1849, tenu entre le chef du génie et le receveur des domaines.

Elle était considérée comme appartenant au domaine militaire et ce n'est qu'ultérieurement que le nommé Ben-Boulah a présenté au service des domaines des titres de possession qui paraissent valables et authentiques³⁴.

Il ne s'agissait alors que des maisons situées sur l'esplanade, car il n'était pas question à cette époque d'indemniser les anciens propriétaires dépossédés, à plus forte raison quand leurs maisons étaient démolies. Ce mode d'échange ne paraît pas avoir été accueilli par le domaine, toute fois aucune réponse catégorique n'a été faite aux demandes.

Le dessin du tracé viaire et le découpage du sol initie cette urbanité; le rapport du privé et du public, le monumental, le système des équipements, la régularité, symétrie et simplicité, la densité, la hiérarchie des espaces publics, etc., sont les principes fondamentaux des tracés de villes ex nihilo ou des extensions.

Les ingénieurs du Génie, concepteurs et réalisateurs de ces villes, expriment à travers ces créations l'idée de ville qu'ils partagent. Cinq types de villes dans l'Algérie coloniale.

II-2-2 L'immigration européenne : effets et impact sur le cadre bâti

La colonisation urbaine fut toujours supérieure en nombre à la colonisation rurale. Les villes européennes, centres administratifs puis économiques, attirèrent, outre les fonctionnaires et commerçants français, des étrangers de toute nationalité: en 1872, 60 % des Européens étaient des citoyens et cette proportion devait constamment augmenter.

Or les villes furent le véritable meeting pot algérien. Un peuple nouveau, composé en majorité de Français mais aussi de Juifs indigènes, déclarés français en 1870, et d'Européens naturalisés, surtout après la loi de naturalisation automatique de 1889, se constitua peu à peu en Algérie, essentiellement à partir de 1896, date à laquelle le nombre des Européens nés dans la colonie l'emporta sur celui des immigrés.

Les européens étaient au nombre de 109000 en 1847, 272000 en 1872, 578000 en 1896, 829000 en 1921. Le rythme d'accroissement fléchit à partir de 1914. L'immigration française cessa presque complètement et les étrangers vinrent moins nombreux: en 1954, on recensait 984000 européens.

Les étrangers, en majorité espagnols, mais aussi italiens, maltais, formèrent longtemps un pourcentage important de cette population: 42% en 1872, 49% en 1886. Avec la naturalisation automatique, la prédominance de la nationalité française s'affirma:

en 1901, 364000 français dont 72 000 naturalisés récents et 189 000 étrangers; en 1921, 629000 français et 196 000 étrangers, soit 23,7 % seulement.

Le «péril étranger», dénoncé par les politiciens locaux, fut un phénomène historique moins important que la fusion progressive des étrangers et des français, «l'algérianisation».

Les européens d'Algérie se désignaient plus volontiers, en effet, sous le nom d'algériens. Leur francisation ne cessa pourtant de se renforcer, et les revendications autonomistes, qui avaient tourné à l'émeute en 1898, cessèrent à peu près complètement avec l'apparition du nationalisme musulman. La transformation économique de l'Algérie fut l'œuvre essentielle de la France.

Le pays fut, peu à peu, équipé de voies de communication modernes: routes, voies ferrées, ports. L'infrastructure de base fut mise en place sous le second Empire et développée surtout entre 1900 et 1930, puis après 1946, essentiellement grâce à des emprunts publics lancés sur le marché financier français par l'Algérie, lorsqu'elle eut été dotée de l'autonomie financière.

Bien équipée pour un pays colonial, l'Algérie ne fut en revanche que peu industrialisée avant 1945. Le manque de combustible, les hésitations des entrepreneurs français ou leur hostilité de principe empêchèrent le développement d'une industrie moderne de transformation.

L'industrie extractive était la seule à présenter quelque importance. L'administration locale, mal informée des réalités économiques, ne sait pas trouver et imposer de solutions à ce retard économique.

II-3 La structure urbaine des créations coloniale

Après la prise de l'Algérie, les villes connurent une période difficile. La colonisation n'était pas officielle, c'était presque l'état de crise. Puis après commença les grandes transformations de la ville d'Alger par le génie militaire.

A la fin des années vingt, il eut un rush spéculatif qui ne manqua pas de secouer la ville. En effet, à partir de 1927-1928, la construction fut reprise intensivement entraînant une mobilisation générale des terrains.

Il est à signaler qu'en 1922, il y a eu une tentative de morcellement de la spéculation par l'application de la loi du 14 mars de 1919, qui rendait obligatoires les permis de construire et introduisait la politique des lotissements.

Or cette loi ne semble pas avoir fait grand effet et ceci est dû principalement à l'inexistence d'un plan d'ensemble. Un besoin urgent de venir à bout de cette spéculation effrénée se faisait de plus en plus sentir.

Pour cela, la municipalité d'Alger convoqua ses services pour l'établissement d'un plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement en 1931.

Parmi les caractéristiques du plan d'aménagement de 1931, il y a la transformation des vieux quartiers de la ville basse (côté nord pour des travaux d'assainissement et des commodités de circulation).

Pour ce faire, ceci entraîna une démolition totale de ces quartiers, on les affecta à de nouvelles constructions. IL y a eu l'application du zoning en matière de construction suite à un projet de loi du premier décret de juillet 1929, la sauvegarde des vieux quartiers fut prévue en plaçant ces derniers sous un régime spécial de conservation.

Les effets de ce projet d'aménagement se limitaient à la circonscription administrative de la commune d'Alger, de ce fait le plan était insuffisant.

Pour y remédier, la municipalité mit à l'étude un plan régional qui va englober toutes les communes des banlieues. En 1935, fut créée la Région algéroise d'urbanisme. Le nouveau plan ne sera achevé qu'en 1948, celui-ci correspond au plan d'urbanisme de 1948 qui a été programmé sur une période de trente ans.

Dans les archives algéroises, on mentionne le souvenir de trois projets vigoureux : caillât, Mac-Carthy et Chassériau. Tous ces projets ne connurent que les éloges de la presse. On fait obstacle aux projets provisionnels d'ordre purement technique car ceux-ci risquaient de menacer les intérêts privés.

En effet, une extension hors des fortifications aurait dévalorisé les terrains de la ville intra-muros. Ce sont là les signes d'une première spéculation. L'année 1896, fut une date très importante dans le développement d'Alger.

L'agence du plan se composait d'une équipe multidisciplinaire sous la responsabilité de l'urbaniste Gérard Henning.

L'objectif principal de l'agence était d'élaborer un nouveau plan d'urbanisme de la région algéroise. Hanning remettait en cause les méthodes classiques des plans d'urbanisme, les qualifiant de trop rigides et trop fonctionnalistes.

II-3-1 L'empreinte de la colonisation sur l'espace : villes sous l'emprise coloniale de l'Algérie, la Tunisie et le Maroc

La période coloniale a laissé ses propres strates que l'on reconnaît aisément dans le paysage. Outre les opérations ponctuelles sur les villes traditionnelles (intervention sur médinas) qui ont été transformées de 1830–1870, car le pouvoir colonial s'est d'abord appuyé sur elles, il a mis en place un projet territorial (ingénieurs du génie) qui consiste en la création de :

- centres urbains (villes coloniales)
- villages de colonisation
- Réseau des routes les reliant

En 1841, le Maréchal «Bugeaud», gouverneur général fixe par un arrêté les règles concernant la concession des terres et la création des villes indispensables à la mise en place de la politique de colonisation officielle en Algérie.

Les décisions nécessaires à la formation des centres et des villages reviennent au Gouverneur Général qui dépend du Ministère de la guerre.

Le corps technique chargé de l'élaboration des plans d'alignement et de leur mise en oeuvre est tout naturellement le service du Génie. La colonisation n'a pas eu le même impact sur les médinas des trois pays (80 ans séparent la conquête de l'Algérie de celle du Maroc).

Le statut du protectorat conduisait à des ambitions plus nuancées en Tunisie et au Maroc, l'Algérie, département français, devait s'intégrer à la métropole. Les villes étaient les premières visées car elles constituaient l'habitat privilégié colonial. C'est ainsi que, en dehors de la vallée du M'Zab, les villes algériennes ont subi de profondes «*rénovations*».

II-3-2 L'intervention coloniale sur des tissus traditionnels :

Villes du Maghreb

a- En Algérie :

C'est à partir de 1840 seulement, c'est-à-dire dix ans après la conquête, que l'expansion de la ville, commence donc la création d'un tissu totalement différent, qui ne sera plus superposé ou obtenu à partir du tissu préexistant. Ce qui ne veut pas dire, pour autant, que le processus de restructuration de l'ancienne ville est totalement abandonné.

Toutefois, c'est à partir de cette époque, que ce processus doit être analysé avec une optique différente de celle de la réutilisation d'un tissu préexistant, puisqu'il s'applique désormais, en fonction de l'extension et du développement la ville, à travers une matrice à caractère complètement différent, à caractère Européen.

Cet investissement militaire marqué par l'étalement spatial et chronologique, et les implications symboliques et institutionnelles de la ville européenne, la placent dans une situation hégémonique qui relègue les études de la Casbah, et de ses articulations au reste de la ville dans un champ à portée étroite.

Cet état des choses est introduit par le rapport qu'établit le pouvoir colonial avec la Casbah, celui-ci une fois installé hors de la cité n'a plus démoli de raisons dans la haute Casbah, mais il n'a toutefois pas, reconstruit celles qui tombaient, en ruines, il ignorait en quelque sorte la présence³⁵.

En effet, c'est en cette période que toute une série d'interventions fut amorcée, avec le lancement du plan général d'alignement de la ville d'Alger. L'organisation de l'Algérie commença à partir de 1834, où le roi Louis Philippe nommé Gouverneur général en Algérie, divisa la colonie en trois parties : Alger, Oran, Constantine.

En 1852, chaque province comprend un département à la tête duquel on plaça un préfet (autorité civile), et un territoire militaire à la tête duquel il y a un général de division. En 1870, le pays étant définitivement conquis et pacifié, l'administration fut confiée aux gouvernements civils.

Chaque département se subdivise en arrondissement et en commune, suivant les proportions de la population.

On distingue : la commune de plein exercice, la commune mixte et la commune indigène, auxquelles correspondent ; le préfet, le sous-préfet et le Caïd (adjoint indigène) sur le plan spatial, il y eu superposition de la trame coloniale sur la trame médinoise (figure. n°2).

A travers l'étude de la ville coloniale que nous ne pouvons évidemment pas développer ici, nous pouvons mettre en évidence la perception coloniale de la ville indigène comme figure de l'altérité renvoyant à soi.

L'Algérie a constitué une altérité "*privilegiée*" aux dépens de laquelle la France moderne s'est affirmée et expérimentée, mais a réfléchi aussi vers celle-ci comme un miroir déformant nombre des interrogations essentielles de notre société³⁶.

Il est aussi possible de retrouver la racine et les conditions qui ont produit cette exclusion par un type de rationalité occidentale, fondé sur le *Modus Ponens* avec ses principes d'identité, de non-contradiction et du tiers exclu³⁷, exclusion s'appuyant notamment sur certaines représentations de la pathologie de la ville³⁸.

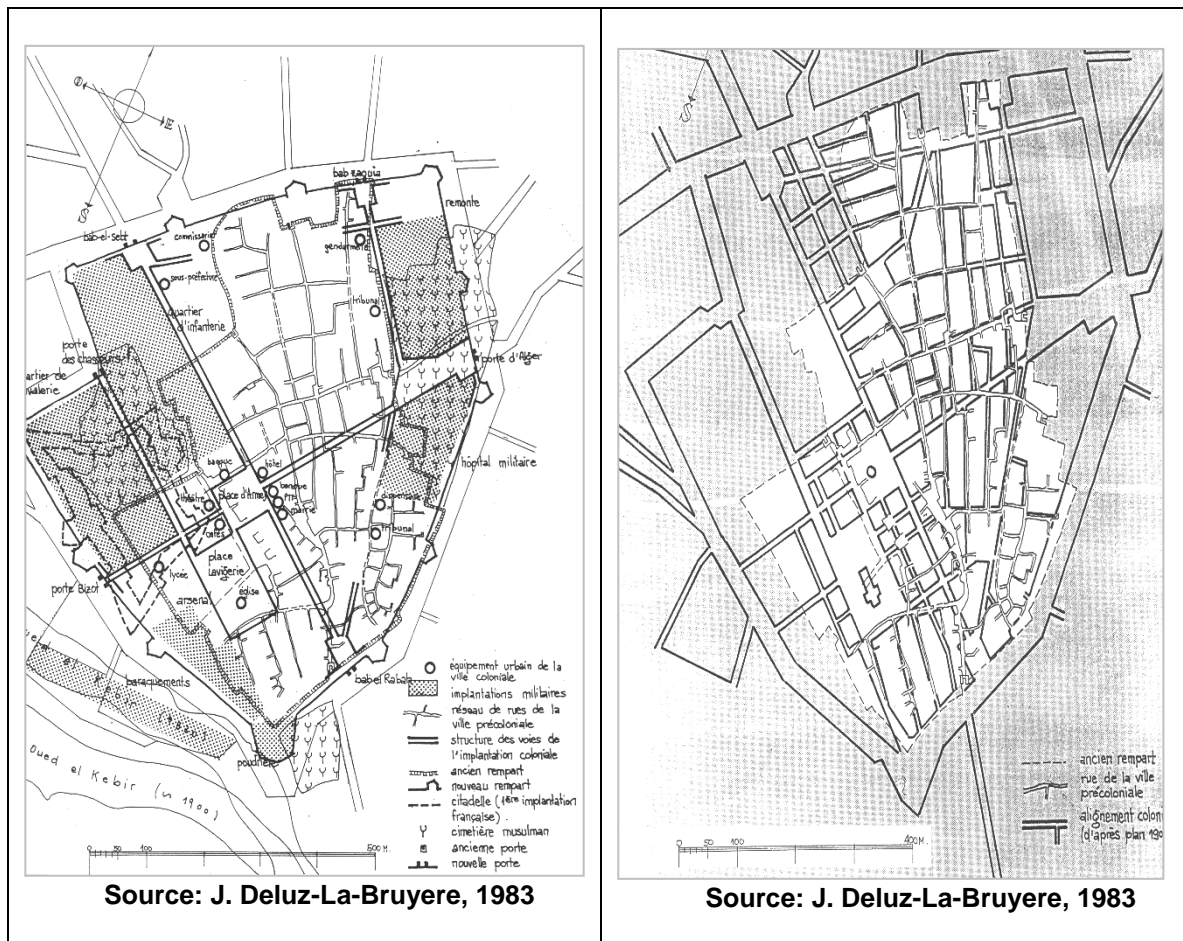
En ce sens, la ville coloniale comme matérialisation du projet moderne s'est avérée être le lieu où cohabitaient, mais aussi où communiquaient malgré l'obsession du partage et de la stricte séparation Raison et Déraison³⁹.

Ce projet de ville coloniale correspond à l'exercice du pouvoir de normalisation et de constitution d'un savoir donné et appliqué sur la ville "*autre*".

Au sein du déroulement de cet exercice conçu à partir de la prise de conscience de cette relation d'altérité, ce projet peut être vu enfin comme l'introduction violente des figures du même, dans un but de mettre de l'ordre dans les Choses.

A Constantine et Collo il y a superposition de trois percées haussmanniennes sur le tissu ancien (figure n° 3 et n° 4).

Fig. n° 02. Superposition de la trame coloniale et traditionnelle à Blida, 1870



A Alger, les remparts sont éventrés et la partie basse de la médina est démolie. Alors que celle de Tiaret est rasée en 1841.

A Mascara, Oran, Jijel et Médéa, la vieille ville, très touchée par les combats, est pour l'essentiel reconstruite à l'occidentale.

L'Algérie présente des cas dans ce genre: celui de Mila, par exemple, où la vieille ville enfouie dans ses jardins, est délaissée au profit du damier colonial et celui de Ouargla où le ksar reste confiné sur sa colline alors que la ville coloniale se développe selon une trame très lâche, incompatible avec le milieu désertique (figure n° 5).

Comme nous venons de voir, les formes différentes de colonisation ont engendré des schémas différents sur le milieu urbain.

Fig. n°3 La médina de Constantine: le tissu précolonial, 1836



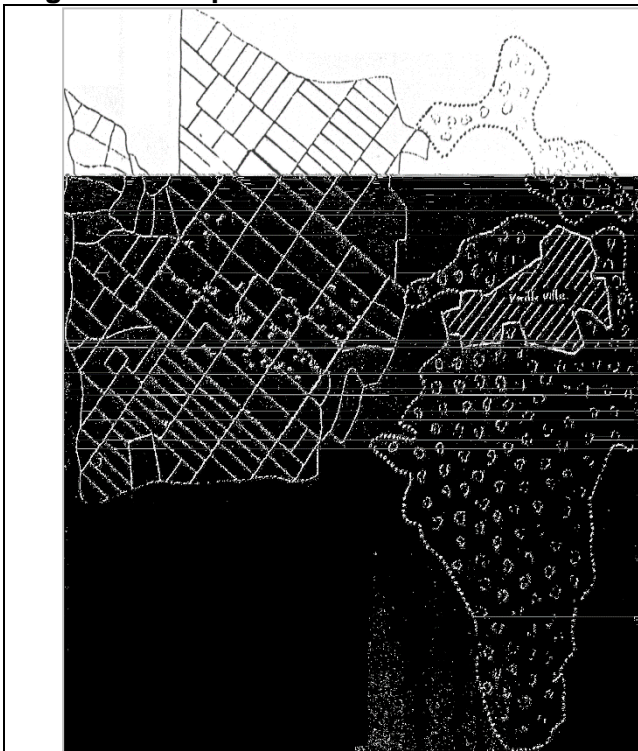
Source: A. Raymond, 1986

Fig. n°4 : Superposition de trames: coloniale, traditionnelle (percée Haussmannienne), 1878

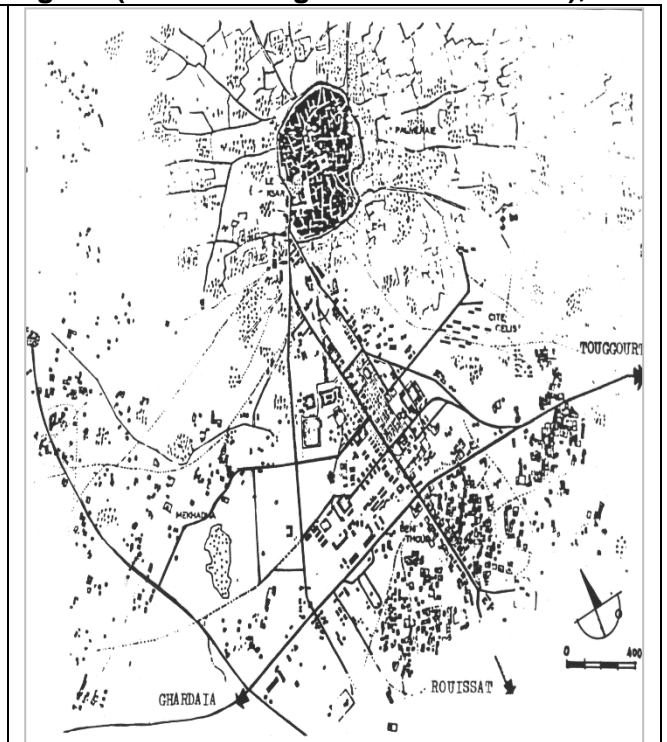


Source: B. Pagand, 1989

Fig. n° 5. Cas particulier de dédoublement en Algérie (Mila et Ouargla villes coloniales),1890



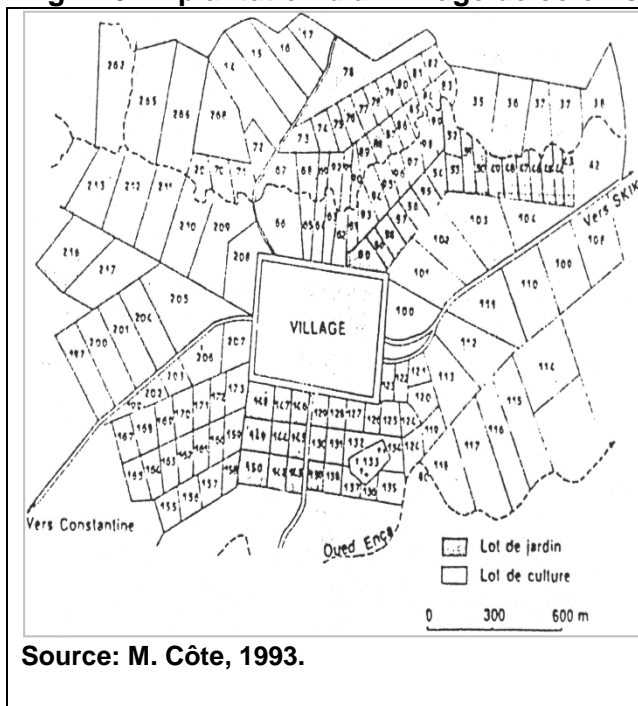
Source: M. Côte, 1993



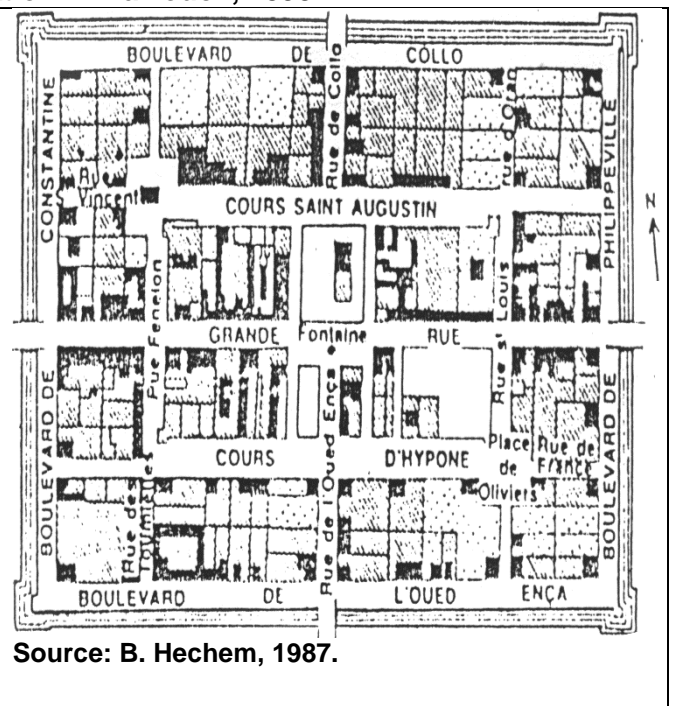
Source: J. Bisson, 1983

Les villages coloniaux

Fig. n°6 Implantation d'un village de colonisation El Harrouch, 1898



Source: M. Côte, 1993.

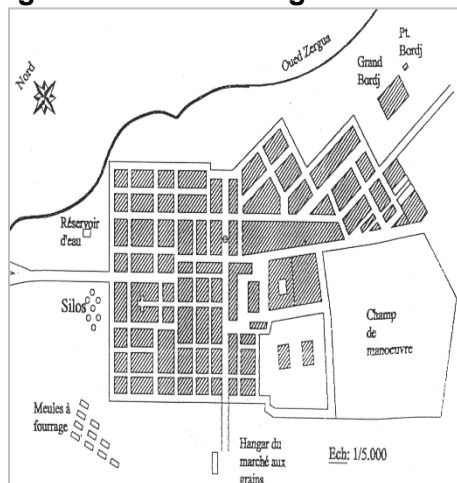


Source: B. Hechem, 1987.

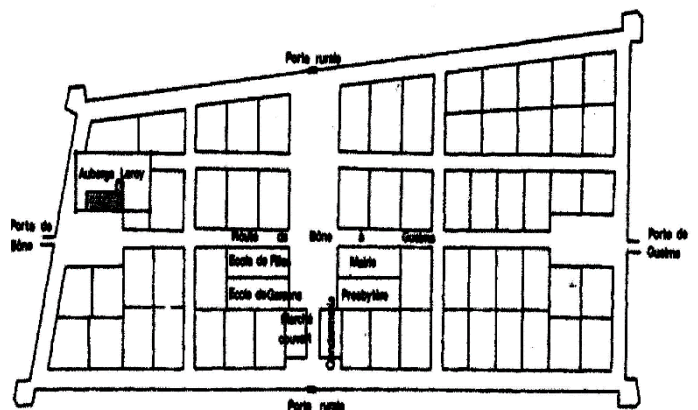
En définitive, à travers la superposition et la juxtaposition de ces figures, représentées par la ville moderne, aux figures de l'autre, que nous pouvons questionner l'architecture comme idéologie (figures n° 6, 7, 8).

La ville européenne prend possession de la médina, elle s'accôle à elle, la ceinture, capte ses principales activités pour finir par "l'avalier". Les médinas d'Annaba, Tlemcen sont noyées dans le tissu européen, à Touggourt la moitié du ksar est démoli.

Fig. N°7. Plan du village colonial de Souk Ahras et de Héliopolis, 1890



Source: Le Deyron, 1958

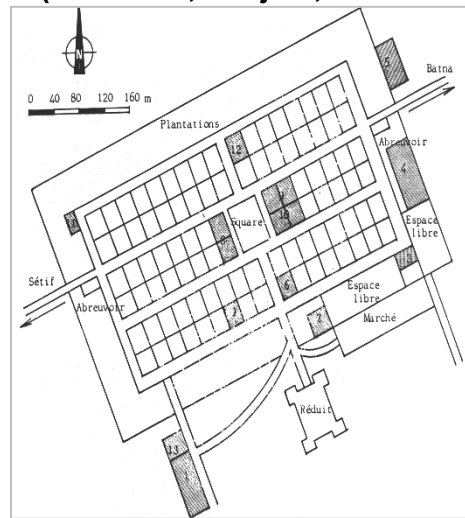


Source: F. Thomas, 1977

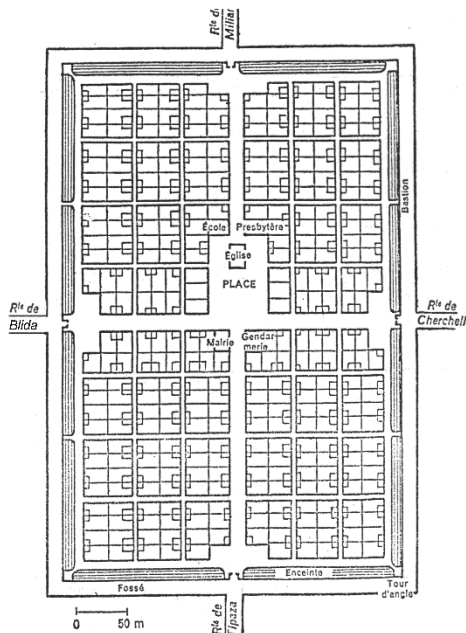
Fig. N° 8. Vue et plans sur des villages coloniaux (Mérohana, Hadjout, Soummam), 1895



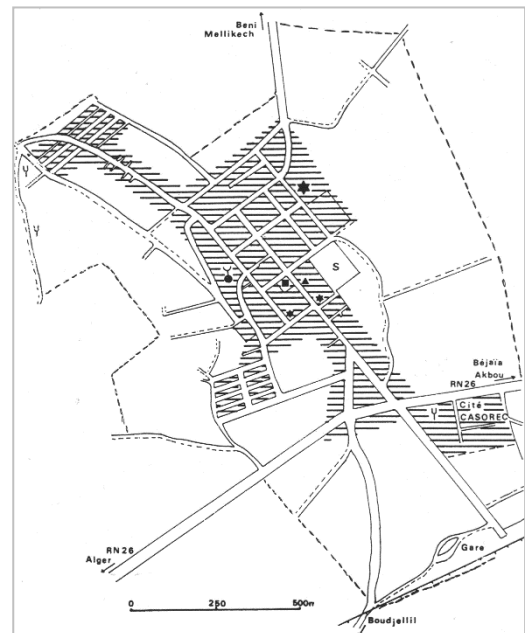
Source: S. Chaouche, 1993



Source: S. Chaouche, 1993



Source: Commune Blida De Planhol, 1961



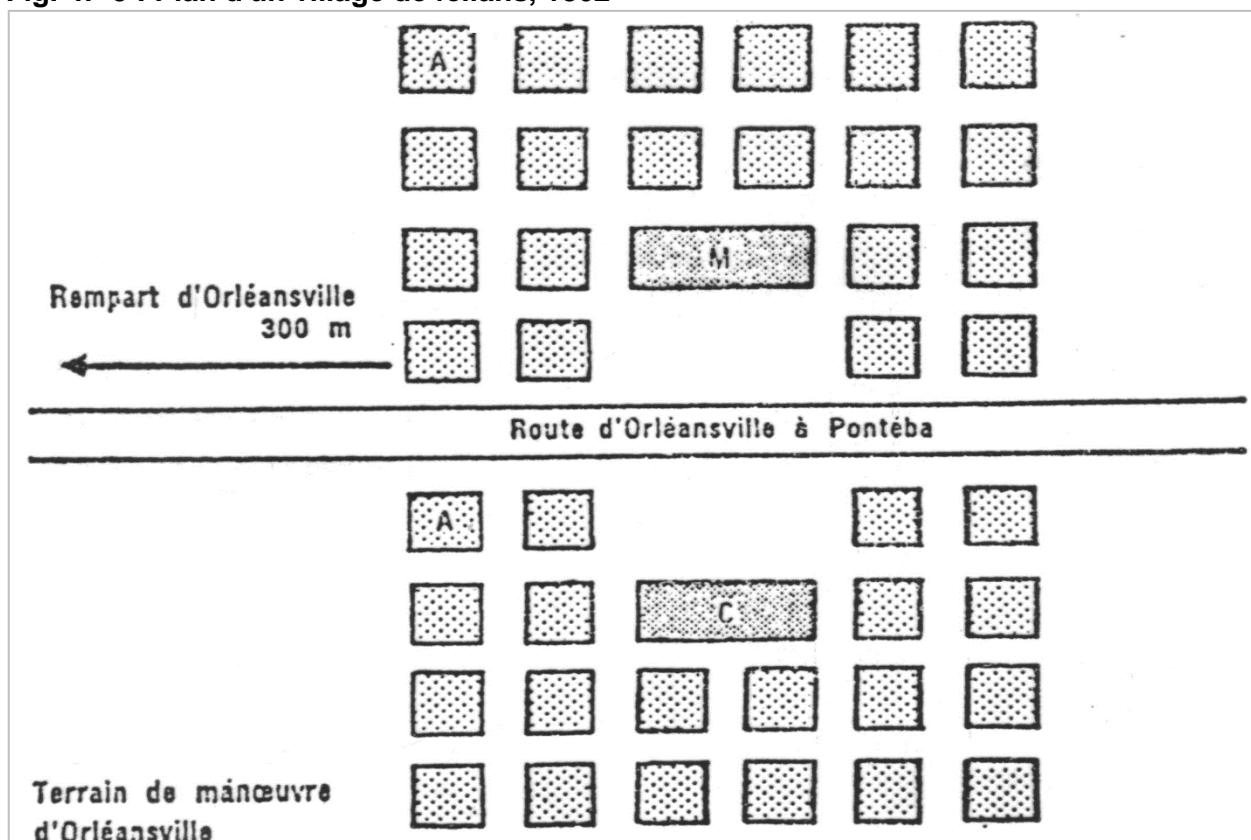
Source: CNRES, service cartographie, 1985

Les villages arabes

Qui administraient les territoires militaires, ne restèrent pas inactifs quant à l'aménagement de l'espace.

Ils cherchèrent, "surtout dans le Tell occidental, à regrouper les tribus semi-nomades en villages compacts, plus favorables à l'encadrement des populations comme au progrès de la vie sédentaire, 79 villages furent fondés dans l'Ouest du Tell, sur le modèle des villages européens de l'époque, entre 1848 et 1862. La majorité échouèrent" (Planhol. X).

Fig. n° 9 : Plan d'un village de fellahs, 1862



Source: R. Germain, 1955

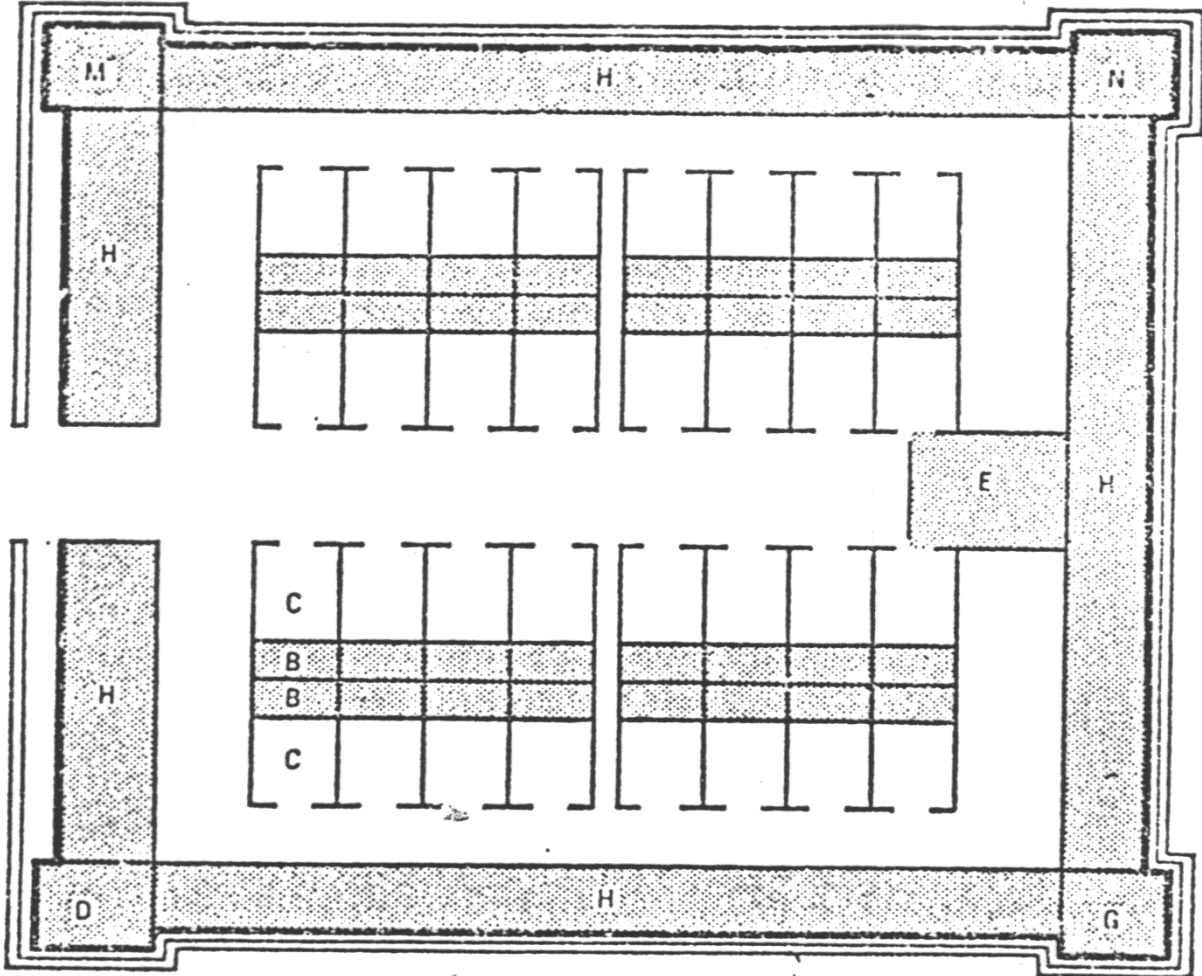
Les officiers des Bureaux Arabes créèrent deux types de villages, les "*smalas*" et les villages de fellah. Les *smalas*, dont l'idée remontait aux Turcs, regroupaient des militaires indigènes (Spahis) et leurs familles, dont les tentes ou les maisons étaient protégées par un ou plusieurs bordj (bastion).

Chaque famille recevait un lot de terres (figure n°9). Les *smalas* connurent un échec total (voir plan). Plus nombreux furent les villages de fellah, également organisés sur un modèle militaire avec des rues en échiquier et la mosquée au centre.

Les colons n'ont pas seulement besoin de terres, mais aussi de voies de communication. En 1851, l'Algérie possède déjà 3600 Km de routes, la construction va se développer sous le second Empire (figure n°10).

Toujours édifiées sous la direction de l'armée, ces routes seront en réalité l'œuvre de fellahs réquisitionnés, de travailleurs forcés.

Fig n° 10 : Plan de Smala, 1862



Source: M. Cornaton, 1967

Avant de passer au plan général d'alignement, il convient d'exposer brièvement, l'impact de l'intervention coloniale sur des tissus traditionnels de Tunis et de Fès ; et ce pour démontrer, un aspect nouveau du colonialisme, dont le respect des terres conquises, se traduisait par une réserve opératoire, par apport aux tissus existants.

Approche qui fut impossible, ou dirai-je, inconcevable pour le cas des tissus anciens algériens.

b- Tunisie

Pour saisir véritablement la négation vers la casbah d'Alger, il paraît opportun de faire un essai comparatif avec les deux anciennes villes du Maghreb, notamment Fès et Tunis, et ce pour mettre en exergue les différentes approches de l'urbanisme colonial : pour le cas de Tunis, il s'agit d'une approche intermédiaire

située entre la destruction et la restructuration de la vieille ville, et la stricte séparation développée au Maroc.

La caractéristique du plan établi à partir de 1880 est l'abandon de l'idée d'adaptation de la ville ancienne aux modes de vie de la colonie. La nouvelle zone européenne se localisera à l'extérieur de la médina : il y a juxtaposition complète des deux ordres urbains (ancien et nouveau).

Evolution urbaine à Tunis en 1914 :

L'évolution spatiale de l'espace urbain à Tunis entre 1881 et 1914, fut marquée par une gestion confessionnelle de l'espace sous la politique du protectorat.

Musulmans, chrétiens et juifs en compétition politique mettent en place chacun séparément des équipements de santé et d'enseignement.

A. Jellal, explique que la construction et l'évolution de Tunis dans les premières années du protectorat, ne nécessite pas une extension, car les européens trouvaient au sein de la médina, les logements où s'établir et où implanter leurs équipements administratifs et politiques.

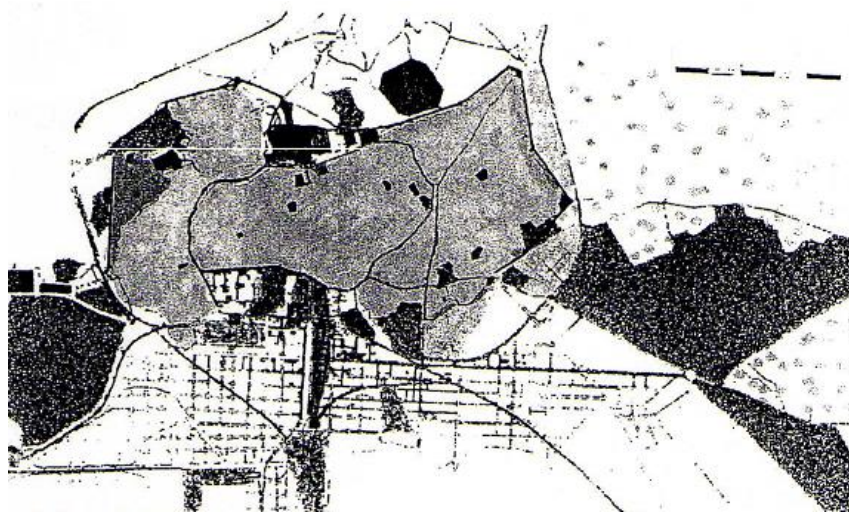
Ainsi la ville européenne s'est développée aux limites de la médina, dans aucune violation de son tissu originel.

- La médina de Tunis, en 1890, avec des extensions à ces limites et non à l'intérieur de son tissu (fig. n° 11).
- Plan de Tunis en 1914, on remarque que l'extension s'est effectuée encore une fois aux limites de la médina, avec l'absence de toute transformation au sein du tissu originel.

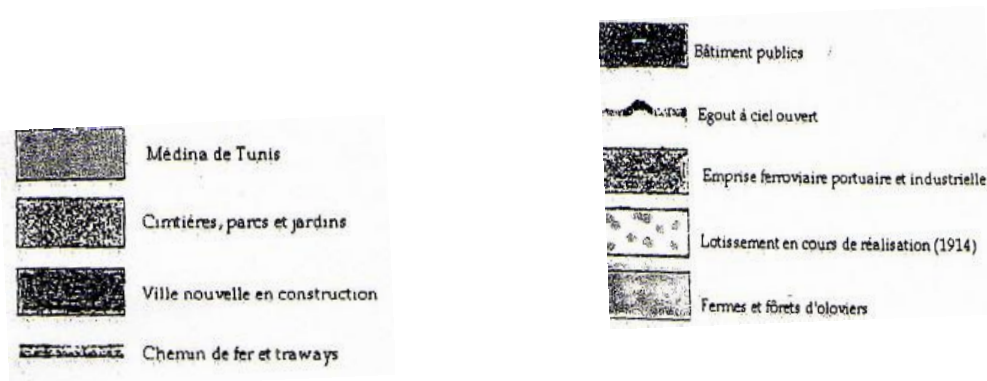
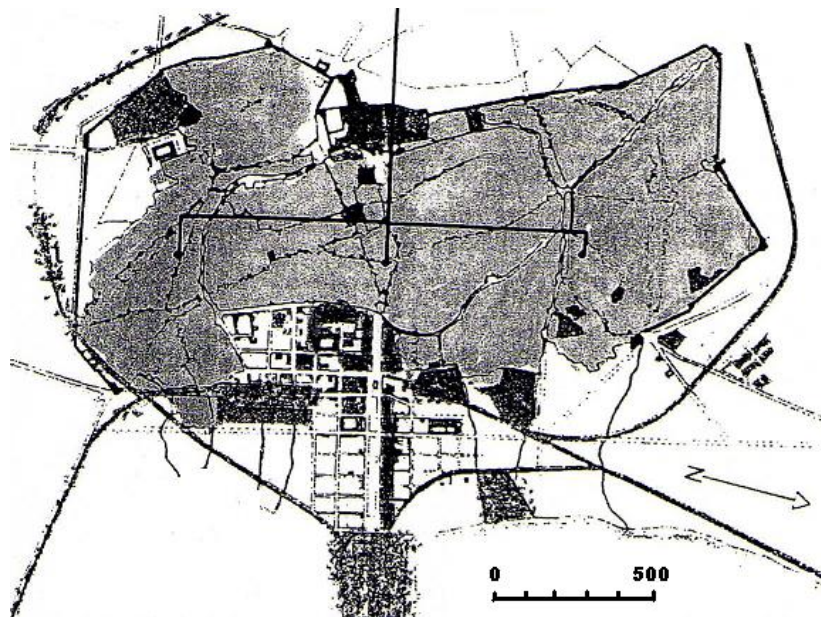
S'agissant d'un protectorat suite à la convention de la Marsa en 1883, le bey de la Tunisie est resté souverain sur le territoire dans son pays. Les français sont intervenus pour des raisons de sécurité.

Les institutions anciennes ont été conservées en modifiant le moins possible l'organisation existante avant leur arrivée et le contrôle est pratiqué, seulement, pour éviter les abus.

Fig. n° 11. Carte de Tunis en 1890 et son évolution urbaine de 1914



Plan d'évolution urbaine de 1914



Source : Bibliothèque de l'Institut du monde arabe, Paris, 1998

Fig. n° 12. Juxtaposition de la médina et ville coloniale (Tunis), 1932



Source: J. Royer, 2000

De ce fait la colonisation est utilitaire ou instrumentale, donc certaines parties de la société sont directement utilisées comme instrument de la puissance coloniale afin d'agir sur le reste de la société selon les besoins de la colonisation. Sur le plan spatial, il y eu juxtaposition de la ville coloniale et de la médina ville double, (figure n° 12)

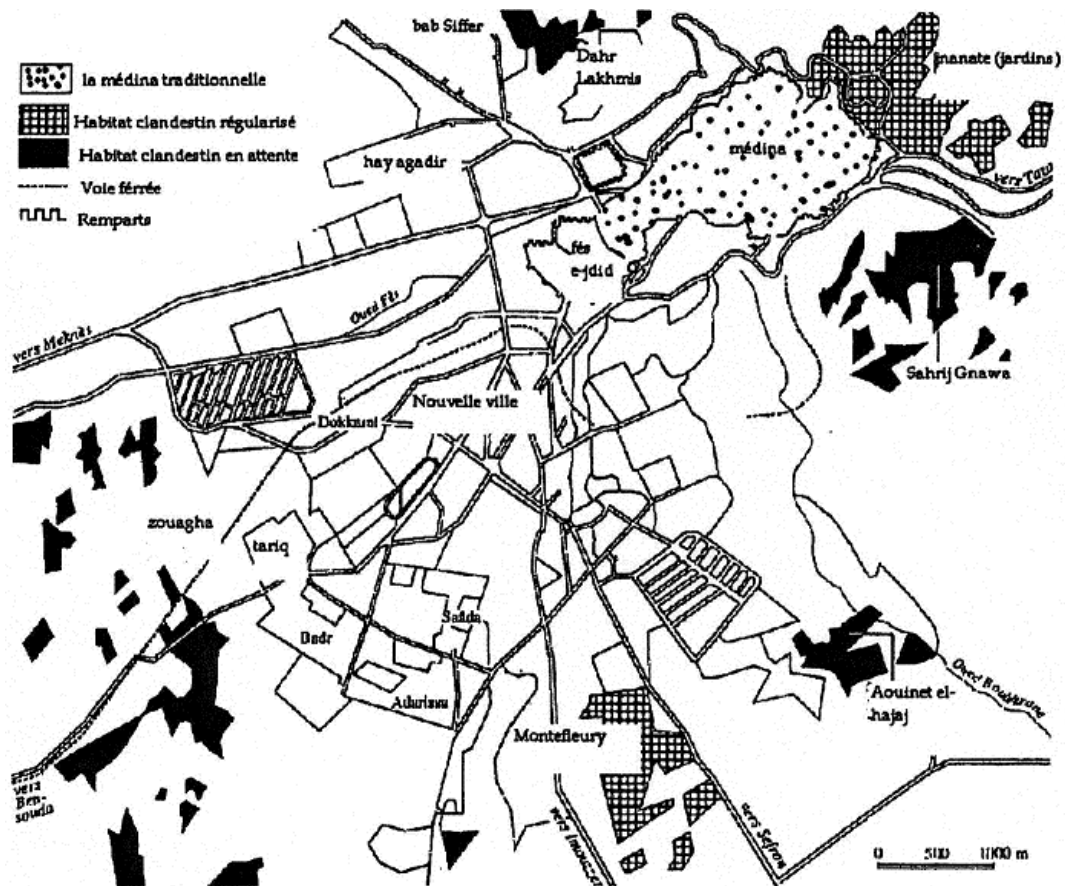
c- Maroc :

Pour le cas du Maroc, ce n'est qu'en 1912 que débute la véritable politique d'aménagement et d'urbanisme.

Celle-ci est d'abord marquée par une centralisation (Fig. 13):

- transfert de la capitale de Fès à Rabat
- construction du port et développement de Casablanca
- création d'une ville nouvelle à 45Km de rabat : Kenitra
- l'intervention urbanistique se base sur deux règles fondamentales :
séparation urbanistique se base sur deux règles fondamentales
- séparation médinas et ville européenne
- souci de protection du patrimoine architectural non seulement des monuments mais des ensembles bâtis également.

Fig. n°13. Evolution urbaine de la ville de Fès aux limites de la médina, 1920



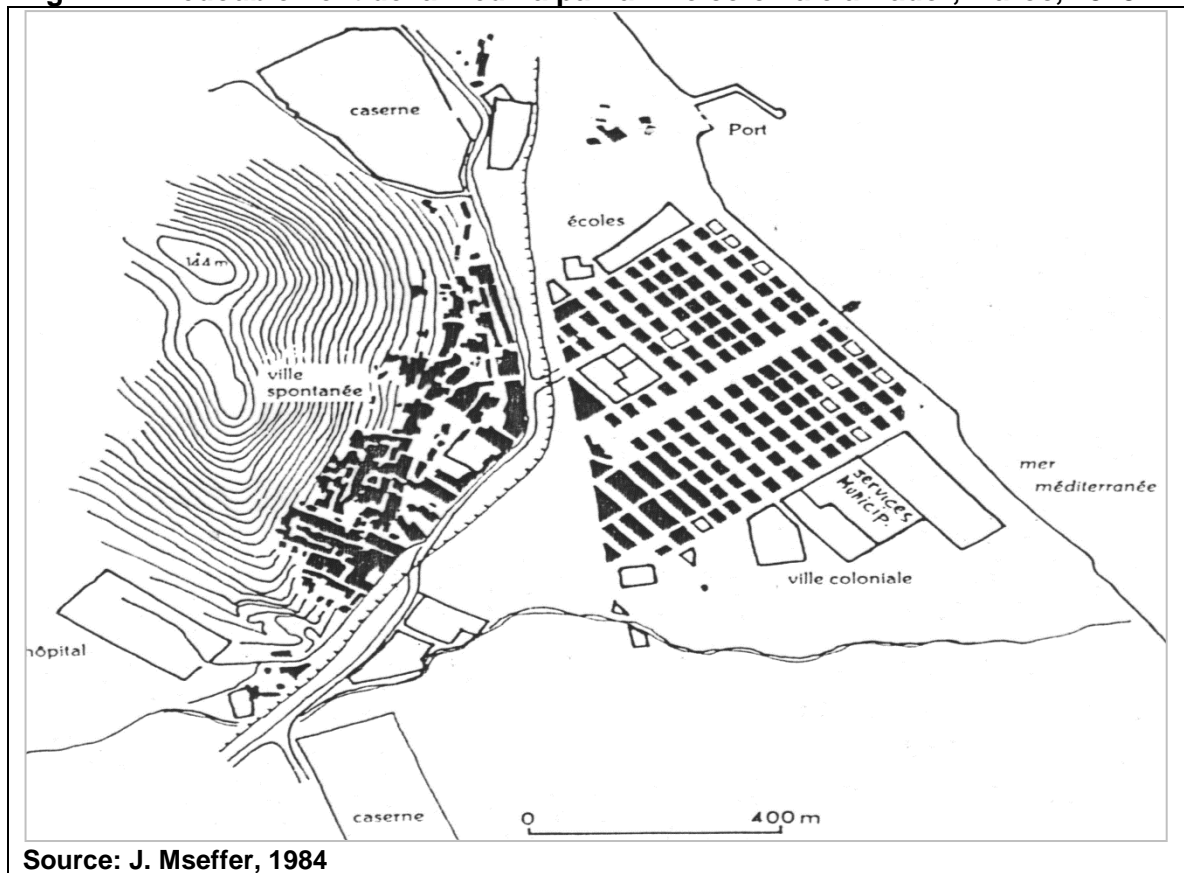
Source : Les cahiers de l'URBAMA 1998

Lors du traité de Fès en 1912, les français, lorsqu'ils sont intervenus, ils ont eu en face d'eux un souverain (sultan du Maroc) étendant son autorité sur tout le pays. Pour être le dernier entré dans la sphère d'influence française, le Maroc est le plus favorisé.

S'agissant d'un protectorat, la colonisation, a été donc, segmentaire, il y eu conservation telles quelles des structures sociales, préservation de l'identité traditionnelle. Elle n'agit que sur des segments de la société sans se soucier des effets sur le reste de la société. Ainsi, cohabitation et culturelle, la médina "momifiée", vidée comme une coquille afin de faire le transfert vers la ville coloniale.

Sur le plan spatial, il y eu dédoublement de la médina par la ville coloniale (séparation), dont le principe est "ne touchez pas à la médina" et "ne pas commettre les fautes commises en Algérie" (figure n° 14).

Fig. n°14. Dédoulement de la médina par la ville coloniale à Nador, Maroc, 1918



Car l'édification des villes nouvelles n'était pas livrée au hasard: des plans d'ensemble furent préalablement établis et des directives générales imposées aux constructeurs.

Entre les deux villes, Lyautey (général militaire) et Prost H. (urbaniste) ont proposé une zone non édifée, pour des raisons esthétique, politique, économique et sanitaire. Mouvement culturaliste (1912 -1948) : Lyautey et Prost, passéiste, nostalgique. Mouvement progressiste (1949-1956): Ecochard. La ville coloniale est équipée, transparente, fonctionnelle et accessible.

Il y a donc eu une reconnaissance de la médina dans les deux cas, acceptation qui fut impossible à Alger et Constantine...

Les métropoles

Alger, secondairement Oran, Constantine et Annaba, assurent un rayonnement économique et une fonction de commandement sur trois régions.

Photo n° 4. Casablanca capitale industrielle du Maroc, 1956



Source: J.-F. Troin, CBD Casablanca, 1985

Au Maroc, Casablanca présente le modèle type de la ville moderne où le centre-ville est composé d'immeubles tours agencés par une trame de larges avenues (photo n°4). Une ville sévissait une ségrégation spatiale.

On a tenu à présenter l'exemple concret d'une ville assez révélatrice de ce que furent les grands moments et aussi les grandes déceptions d'un urbanisme. L'image que donne Ecochard de la ville de Casablanca, comme étant une projection d'un film où on a vu à l'accélération la naissance, la croissance, les maladies momentanées d'une ville et les remèdes qu'on lui a proposés. Ce film raccourci qui, en fait, ne fait que retracer l'histoire déjà vécue par les villes françaises.

Les villes moyennes

Soit de création arabo-berbère et ont pu s'adapter aux nouvelles fonctions coloniales (Tlemcen, Blida, Miliana) soit à majorité française (Sidi Bel Abbés, Mascara, Sétif) situées dans les régions riches, assurent le gros de l'activité agro-industrielle sous la direction du colonat.

Les petites villes agricoles et côtières du Nord

Boufarik, Cherchell, Mohammedia, Collo, elles constituent les points d'appuis de l'espace colonial, nées généralement à la faveur de la grande colonisation agricole,

structurées selon le même schéma urbanistique et bâties selon une architecture uniforme : elles assurent des fonctions d'échange, d'administration et de lieux de résidence pour la population européenne et dans lesquelles prospèrent, généralement, la petite et moyenne entreprise et le petit commerce familial.

Les villes de garnison et d'administration

Elles constituent des antennes administratives et des relais militaires et assurent ainsi la présence française dans l'arrière pays ; (Méchria, Djelfa, Saida, Tébessa...) situées généralement dans les hautes plaines et le Sud, sont aménagées de main géométrique avec de large avenues et de grandes places que ceignent de nombreuses garnisons.

Les villes du Grand Sud

Oasis, à l'architecture traditionnelle, elles assurent des fonctions d'administration et de commerce pour de vastes régions désertes qu'elles polarisent (Ouargla, Béchar, Adrar).

II-4. Le tracé général de la ville

« Le paysage urbain algérien est caractérisé par une mosaïque de tissus, typologies engendrées par des superpositions et des juxtapositions de productions urbaines diverses. Les plus déterminantes sont les établissements ottomans puis ceux de la colonisation française. Ces derniers ont marqué de façon très forte les territoires.

« En effet, les acteurs de la colonisation française s'étaient vite attelés à acquérir des terres. Après plusieurs essais (fermes isolées, camps et postes avancés), l'instrument le plus abouti fut consacré par le général Bugeaud : c'est à l'aide du binôme village/périmètre de colonisation que les terres les plus importantes ont été occupées et surtout «façonnées» car, comme nous le verrons plus loin, les structures en place ont été littéralement effacées, remplacées par un damier et une géométrie spécifique ». A. Bitam.

En ce qui concerne le tracé général de la ville, le schéma de la croix Nord-sud, Est-ouest domine dans la totalité des plans ; tant pour les villes transformées que pour les centres créés.

Seules les villes situées en bordure de mer ou présentant un site très contraignant, possèdent un plan structuré suivant un seul axe.

Blida est le cas le plus caricatural pour les villes transformées. Deux voies traversent la ville ancienne. Elles sont obtenues par l'élargissement de rues existantes.

Une place d'arme se localise à l'intersection des deux rues d'Alger, un projet tente, malgré les contraintes importantes du relief, de créer cette croix à partir de la place d'arme centrale. Un détail important pour l'ingénieur du génie et de placer systématiquement les portes dans l'axe des voies principales.

« A Médéa comme à Mascara , les projets sont revus pour changer l'emplacement de la porte ou bien pour rectifier le tracé de la rue. Dans la plus part des villes turque transformées, l'un des axes majeurs, traversant à l'origine, l'ancienne ville est rectifiée dans un premier temps, puis prolongé afin d'appuyer le plan d'extension de la ville Européenne⁴⁰ ».

II-4-1 Le découpage du sol dans le tracé des quartiers militaires

Le troisième élément est propre à la notion de ville coloniale. Ce sont en premier lieu des villes militaires, des villes de garnison. Elles deviennent quelques années après leur création, des centres de colonisation comprenant deux quartiers : civil et militaire. Ces deux entités fonctionnent sur des principes différents mais doivent cependant être reliées l'une à l'autre.

Des Recommandations pour le plan de la ville coloniale : La première règle qui était donnée aux ingénieurs du génie, était de se rapprocher le plus possible d'une figure régulière pour tracer le périmètre de la ville.

Ce choix permet d'obtenir une enceinte régulière et une trame orthogonale. Cette enceinte représente un élément du programme de la ville qui permet de la défendre de l'ordonner ainsi que de marquer l'empreinte de cette même ville sur le territoire séparant l'ordre de l'intérieur et le désordre de la campagne.

Enfin, l'enceinte a un rôle économique. Elle peut permettre de conserver les prix fonciers à un certain niveau pour les sols compris à l'intérieur du mur. Ainsi à Jijel, le prix du terrain peut être multiplié par cent entre l'intérieur de l'ancienne ville et l'extérieur (intra-muros et extra-muros). De même à Alger, cette différence peut

atteindre le taux de 1 à 5 entre les terrains situés le long de la rue de la marine et ceux du quartier d'Isly nouvellement créée à l'extérieur de l'ancienne ville⁴¹. Les centres coloniaux sont avant tout des villes militaires.

Le service du génie se préoccupe en priorité de loger les troupes, par la suite, le quartier civil est tracé. Il s'agit alors de prévoir la juxtaposition de deux éléments, dont la structure est différente, à l'intérieur d'un dessin unique. Ainsi, la ville civile devait comprendre, à elle seule, deux îlots distincts, l'un représentant les résidences, l'autre abritant les équipements civils.

Un troisième îlot, de taille et de fonction beaucoup plus importantes, devait distinguer la partie militaire. Par conséquent, ces trois types d'îlots étaient traités de manière très différente par les ingénieurs responsables des dessins de ville.

a- L'îlot résidence

Son remplissage était laissé à l'initiative privée. Seul le découpage parcellaire, au moment de la distribution des concessions, était effectué soit par les autorités civiles. Un consensus entre les propriétaires et l'administration locale permettait un laisser-faire ; les habitations s'alignaient le long des voies et le type architectural choisi se faisait en fonction de la taille de la hiérarchie de la voie dans la cité.

Seules étaient imposées les servitudes architecturales concernant l'obligation d'établir des arcades au rez-de-chaussée des maisons de certaines rues importantes.

b- L'îlot équipement civil

Dans la majorité des cas, les équipements civils sont des édifices isolés. L'école par contre, est le seul établissement qui puissent être intégré au sein d'un îlot résidence. Sur les plans, tracés par les ingénieurs militaires l'équipement est dessiné selon sa silhouette qui correspond à des types bien établis.

Un îlot est réservé dans son entier à un ou plusieurs équipements. Ces derniers sont isolés au centre de l'îlot de manière à se placer dans une position privilégiée par rapport à la structure de la ville et à l'espace public ; au centre d'une place, dans l'axe d'une rue, en retrait par rapport à la voie créant ainsi une rupture, devant l'édifice. Il en est ainsi pour l'église, la mairie, le tribunal, la préfecture, le théâtre, le marché, la justice de paix, la poste...etc.

D'autres établissements (prison, gendarmerie, lycée) s'organisent selon une typologie plus proche de celle de l'habitat. Les bâtiments sont alignés le long des voies et entourent une cour centrale.

Cependant l'ensemble de ces édifices ont une échelle comparable à celle de la maison d'habitation et se localisent sur des îlots de la même surface que les îlots résidence (environ 25m sur 60m).

Leur emplacement est déterminé dès les premiers dessins. La dimension équivalente des divers équipement permet d'effectuer d'un projet à l'autre des permutations ; entre l'église et le tribunal, la mairie et le théâtre....etc.

c- L'îlot militaire

Dans la plupart des villes, la garnison était implantée en premier. Il semblait alors plus logique de réunir les établissements militaires dans un même lieu et non pas de les éparpiller dans une ville en construction. D'autre part, dans la partie militaire, l'assiette de chaque bâtiment était connu avec précision.

Il s'agissait non seulement de répartir des édifices sur un sol, mais de dessiner aussi un morceau de ville. Les constructions militaires occupaient des îlots subsistants. Il fallait donc organiser un îlot avec des édifices dont on connaissait avec précision l'assiette.

Le dessin d'ensemble du fragment de ville devait répartir l'espace publics, collectifs et privé. La question primordiale était de définir quelle liaison devait-on maintenir entre la rue et l'édifice. De nouvelles contraintes hygiénistes et sociales étaient imposées : la lumière, l'aération, le contrôle social...etc.

Ainsi des schémas nouveaux étaient expérimentés ; la cours ouverte, l'immeuble à redans, les bâtiments en peignes et en rangées.

II-4-2 La répartition des équipements et de l'habitat

Le deuxième élément concerne la série d'équipements répartis sur la ville et sur le territoire selon des règles bien déterminées. Chaque équipement possède une situation précise dans la ville. Les emplacements des équipements sont en même temps interchangeables.

La ville est à la fois un centre territorial, une capitale politique et une métropole commerciale. A ces trois éléments spécifiques correspondent des équipements civils organisés en système sur tout le pays.

a- Les équipements

Les établissements urbains réalisés en Algérie sont tous précédés d'un plan d'ensemble dessiné. Ce sont des « *villes à plan* ». Le plan général fait référence à des caractères classiques de la ville, à des règles de forme et de dimensionnement issues des traités d'architecture de la renaissance. Il est déterminé par le tracé de l'enceinte et le dessin de la ville à l'intérieur de ces limites.

La construction d'une enceinte, hormis son rôle de défense, est un moyen d'homogénéiser la structure de la ville par la régularité de sa figure. Les villes sont réparties sur le territoire en réseaux.

Des séries d'équipements situés dans chacun des centres, ponctuent l'ensemble du territoire du pays. La république française, et représentée par des équipements publics tels que mairie (maison commune symbolisant la liberté d'expression), l'école (égalité des chances), le palais de justice (justice rendue aux citoyens), le théâtre, l'hôpital...etc.

Le tracé, des villes comme des villages, s'est ponctué par une série de mairies, de presbytères, de marché de lavoirs, d'abattoirs. La ville coloniale se différencie du village par le nombre de ces équipements ; à l'église, la mairie, l'école, le presbytère et la justice de paix s'ajoutent le théâtre, l'hôpital, le square.

L'église demeure, cependant, dans un pays qu'il faut conquérir, l'élément principal autour duquel se structure la ville. A partir de 1903, l'administration française demande le respect de la culture indigène, c'est ainsi que le style néo mauresque est né,

(Exemple: grande poste). L'embellissement de la ville est accentué pendant les années 1930 (centenaire de la conquête de l'Algérie).

C'est un moyen pour justifier la colonisation et de montrer sa réussite. Pour cela, on construit des musées (musée des beaux arts), des jardins (jardin d'essais), des lieux artistiques.

b- L'habitat

L'étude de l'habitat hors de son contexte urbain, dans lequel il est né, ne nous aurait pas autant informées sur les problèmes de l'habitat vécus à l'époque. Tel qu'on l'a vu, avec la croissance démographique et principalement la population autochtone, avec l'arrivée des ruraux à la recherche de conditions de vie meilleures, une éclosion effarante de bidonvilles surgissait dans les périphéries des grandes villes.

Dans ces bidonvilles ainsi que dans les anciennes villes où s'entassaient des familles plus qu'élargies dans des pièces uniques avec absence dans la plupart des cas d'un strict minimum de confort et d'hygiène pour une vie décente. Comme on pouvait le supposer, les autorités administratives ne pouvaient fermer l'œil sur une telle situation.

Le problème de l'habitat indigène commençait à prendre forme pratiquement à partir des années trente. L'idée de créer une place militaire et d'y développer le commerce, soit en faire une base de ravitaillement renforça l'installation de la population européenne dans la vieille ville était officiellement considérée comme ville militaire.

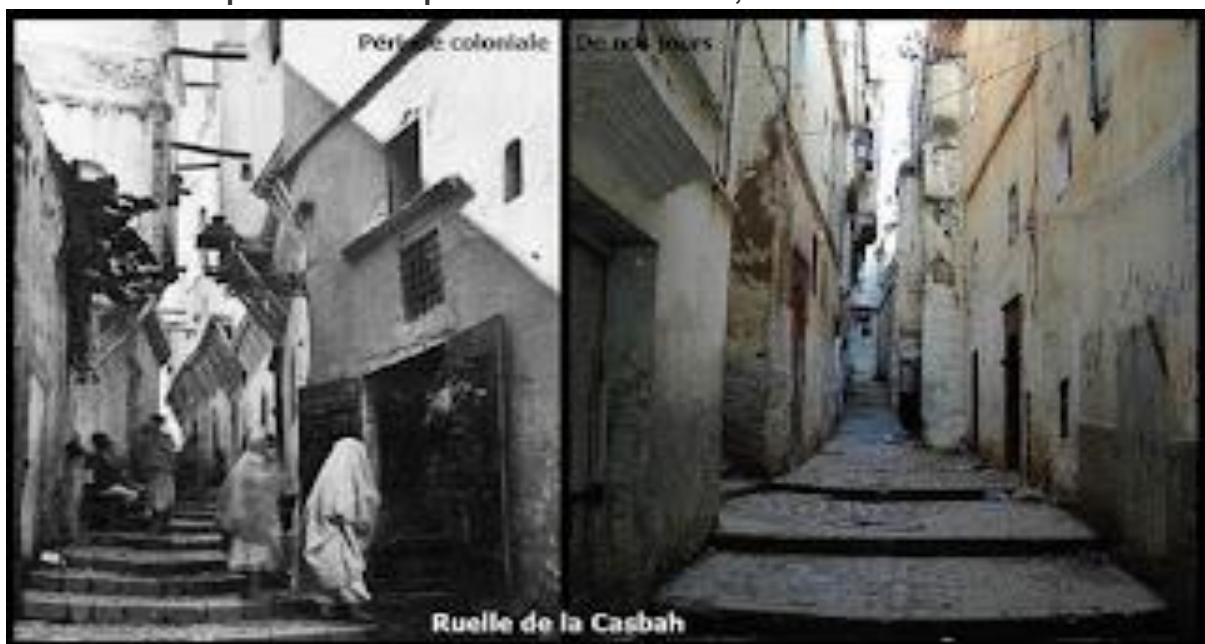
Elle se présente sous forme de grands immeubles avec des façades plus clinquantes que celles de Marseille ou Paris ou bien en maisons type villa dans les faubourgs sous forme de lotissement qui demeure l'outil principal utilisé pour occuper de nouveaux territoires. De façon moins rigide, les faubourgs s'étendent avec une densité basse. Ajoutons à ceux-là les grandes « *murailles* » d'immeubles du plan de Constantine.

En ce qui concerne l'habitat, les français logent dans la haute ville, dans la plupart des maisons qui se trouvent le long des remparts. On poursuit l'eupéanisation de la ville musulmane; aménager les constructions mauresques semble être le meilleur programme d'utilisation de la cité⁴¹. Ainsi, dès 1839, la partie basse de la ville tend à disparaître, démolitions et expropriations contribuent à donner un aspect nouveau à ce quartier.

L'immigration d'européens est importante, tous les nouveaux venus commencent d'abord par occuper les maisons mauresques transformées pour répondre à des exigences nouvelles. Ces maisons transformées deviennent bientôt des bâtisses insalubres et mal aérées. Lors de son voyage, Napoléon III, fait une enquête personnelle qui a pour résultat d'arrêter les démolitions de la vieille ville.

Le rapport dit que la haute ville doit rester telle quelle. Ainsi sa démolition s'arrête. On commence à s'apercevoir qu'il est difficile de greffer une ville européenne sur une ville musulmane. Le temps seul se charge alors de modifier l'aspect de la ville (photo n° 5).

Photo n° 5 : l'aspect de la rue piétonne de la Casbah, 1839



Source : Commune d'Alger, 2000

Photo : 6-7 : Alger centre, percées haussmanniennes, 1930



Source : Cartes postales d'Alger, 2007

La ville s'agrandit donc peu à peu, et les quartiers d'Alger ressemblent tout à fait à des quartiers parisiens, chacun à ses habitations de types haussmanniens (photo, n° 6-7), avec les lieux nécessaires à la vie publique (jardin, église, mairie, école).

Les anciennes villas ottomanes somptueuses sont utilisées comme des maisons secondaires réquisitionnées par les grandes familles françaises.

Durant la période, une nouvelle figure de la planification voit le jour. Sauf que cette fois elle tend à décentraliser et à intégrer les musulmans dans la vie européenne.

Ces nouvelles dispositions tendent à stopper le mouvement urbain des bidonvilles, et à lutter contre l'anarchie urbaine des indigènes.

Les nouveau plan d'aménagement, ces dispositions étaient constituées par :
L'intervention sur l'offre :

- 1- La lutte contre les taudis et le relogement des habitants dans ces cités de Recasement.
- 2- La construction des HLM pour les populations européennes
- 3- Etablir des mesures fiscales et financières visant à encourager l'investissement immobilier.
- 4- Facilité d'accès aux crédits sous la garantie de l'état
- 5- Exonération et dégrèvement fiscaux sur les terrains à bâtir.

L'intervention sur la demande : elle consistait en l'octroi de prêts très avantageux à la construction et au développement de formules de location.

Conclusion

En Algérie, l'urbanisation est due, dans un premier temps, à la dépossession des fellahs regroupements dits « *villages nègres* » puis aux politiques de répression populaire pendant la guerre de libération (insécurité des campagnes, politique de recasement et regroupement autoritaire des populations).

Cette urbanisation s'est traduite aussi par la naissance des bidonvilles, réserves de mains d'œuvre qui se sont juxtaposés aux villes officielles. D'un point de vue hygiéniste et sanitaire, on admet le geste du colonisateur mais d'un point de vue culturel et humain, le

reproche essentiel que l'on doit faire à ces « pionniers », c'est d'avoir nié l'existence d'une civilisation, de n'avoir pas tenu compte de la traduction spatiale d'un mode de vie propre à la communauté musulmane dont l'intimité, la sécurité ainsi que la cohésion, sont des principes majeurs de notre culture, un mode de vie qui aurait pu être modernisé dans le respect de la tradition, et surtout d'avoir négligé la religion⁴².

En ce qui concerne l'urbanisme colonial, les villes ont souvent servi de champs d'expérimentation telles que les initiatives des : Prost, Laprade, Beaudouin, Gulton... pour la France et de même pour la Grande Bretagne et l'Allemagne.

Ainsi, cette période aura vu naître en Algérie des œuvres architecturales dont l'ampleur, la rigueur et la qualité étaient bien souvent sans équivalents à l'époque.

On a assisté, donc, à une extraordinaire richesse de création architecturale, ce qui fera dire à un responsable : «... que le meilleur de l'architecture française moderne s'est trouvé en Algérie ».

L'espace colonial : s'est défini donc par les éléments suivants :

- Faubourgs industriels (quartiers de maisons ouvrières)
- Village de colonisation
- Grands aménagements urbains : front de mer
- Places, rues, boulevards (taillés dans le tissu ancien, tracé moderne)
- Jardins et squares
- Ouvrage de circulation (mécanique, escaliers, ascenseurs, téléphérique, système urbain piéton, tunnel et galerie)
- Ensembles industriels
- Lotissements d'habitation
- Les grands ensembles d'habitat collectif
- Représentation du pouvoir avec une architecture imposante, lourde et agressive (mairie, église, palais de justice, gendarmerie)
- Représentation du système social (hospice, hôpital, caserne, lycée, école, prison et habitat social).

La technologie : s'est manifesté dans :

- Architecture métallique (début du siècle) habillage en architecture monumentale de pierre (marché)
- L'emploi de la brique et charpente en bois
- Utilisation moderne de la pierre (pierre reconstituée)
- Utilisation du béton
- Préfabrication ; divers procédés : Vareco, coffrage tunnel...etc.

L'Algérie des années cinquante était, contrairement à la métropole, un véritable laboratoire en matière d'architecture et d'urbanisme. « Ces paysages forment une authentique mosaïque composée de la juxtaposition de tissus parfois d'époque précoloniale comme les casbahs, des noyaux de fondation coloniale française et, enfin, des extensions contemporaines constituées de grands ensembles.

Nous ambitionnons de contribuer à une relecture des paysages issus de la colonisation française à travers ces clés de lecture, à savoir le binôme village/périmètre de colonisation, instruments établis par les écrits et les faits ». A. Bitam.

Références

- ¹Lynch. K, 1965, « L'image de la cité », Mit Press 1961, Dunod, Paris. 1982, « Voir et planifier, l'aménagement qualitatif de l'espace », Mit Press 1976, Bordas, Paris.
- ²Panerai. Ph., Mangin. D., 1988, « Le temps de la ville, et l'économie raisonnée des tracés urbains », Cercle d'architecture de Versailles.
- ³K.. Olds et al., Globalization and the Asia-Pacific, Londres, Routledge, 1999.
- ⁴ Maklouf Nait Saada Revue panorama, Onrs n°4, Oct 1980 Alger, p29.
- ⁵ C.N.Schulz, Génius Loci, édition Mardaga, Liège, Belgique, trad française 1981 p3-27.
- ⁶ Colin. A : Les villes dans le monde. Synthèse. Paris 1998. 95 p.
- ⁷J.P Durafour Architecture et urbanisme, Paris, 1976 p54.
- ⁸ Rambo. P : Société rurales et urbanisation. Ed du Suil Paris 1969.
- ⁹ Introduction à l'urbanisme opérationnel et la composition urbaine.Ed : OPU. Tome.1. 1984.
- ¹⁰ La géographie urbaine Ed : A. Colin. 1981.
- ¹¹J.B. Charrier : La production de l'espace, in Mémoire de magister, F.Yousfi. l'habitat à Constantine
- ¹² Bastié. J : L'espace urbain. Ed : Masson Paris 1980. 340 p.
- ¹³ Laborde. P : Les espaces urbains dans le monde. Ed Nathan. France 1995. 240 p.
- ¹⁴ A. Metton : La signification dans l'architecture occidentale, ed.originale Electa éditrice, Milano, 1974, édition Pierre Mardaga Liège, Belgique, trad. française 1977, p428.
- ¹⁵ Bastié. J : L'urbain dans la ville. Ouvrage. Paris 1984.
- ¹⁶ J.P Durafour : Sémiotique de l'espace, , sortir de l'impasse, Ed. Denol/Gonthier, Paris, 1979 pl5.
- ¹⁷Hélène VACHER : « Projection coloniale et ville rationalisée » p.22. Publication of the department of languages and intercultural studies, Aalborg University, vol 17, 1997.
- ¹⁸Léonardo BENEVOLO: "Histoire de la ville " p.305. Editions Parenthèses, Marseille, 1994. In these Doctorat B. SAHRAOUI
- ¹⁹Aleth PICARD-MALVERTI : « Lotissements et colonisations » in villes en parallèle n° 14, Institut d'Urbanisme de Paris, 1989, p.215..
- ²⁰La convention en question stipule que tous les besoins des civils ne doivent être atteints par l'armée française. Source, le texte de la convention du 05/07/1830,, Archive national d'Alger.
- ²¹Louis Bertrand cité par Bertrand Venis, dans ses commentaires dans son site web mes souvenirs d'Alger : www.alger-roi.net,
- ²²R. Lespes, Alger, étude de géographie et d'histoire urbaine, Paris librairie, F. Alcan, 1930, page 207-208.
- ²³Kaci Mahrour dans La Casbah, architecture et urbanisme, Rapport d'exposition, Alger 1985, Editions Riadh El-Feth, Alger, page 32.
- ²⁴Louis Bertrand, cité par Bertrand Venis, Ibid,

²⁵Saïdouni.. M, Rapport de force dans l'urbanisme colonial algérois, 1855 à 1935, genèse de l'aménagement urbain à Alger, thèse de doctorat, Paris 888, page 101,

²⁶Pinon. P, Atlas du Paris Haussmannien, la ville en héritage du Second Empire, Edition parigramme, Paris 2002, page 10.

²⁷Saïdouni. M, Ibid page 18,

²⁸Saïdouni. M, Ibid page 18,

²⁹Source des informations, le rapport du COMEDOR : étude pour la rénovation et la restauration de la Casbah d'Alger «Les transformations du tissu de la Casbah pendant la première période coloniale », année non précisée, mais le travail élaboré dans les années 80 en Algérie.

³⁰Cité par Mahrour... K, dans El-Djazair et le choc colonial : bouleversement et transformations, article paru dans le rapport d'exposition à Alger en 1119855, sous le titre La Casbah architecture et urbanisme, Edition Riadh El Feth.

³¹Deluz... J... J, L'urbanisme et l'architecture à Alger, Aperçu critique, office des publications universitaires, Alger 1988, page 72,

³²R. Lespès, Ibid cité page 335 ;

³³Bouche... D, Histoire de la colonisation française, tome II, Edition Fayard, 1991, page 26 ;

³⁴Arhives militaires du Château de Vincennes, Paris, 2006.

³⁵Aleth PICARD-MALVERTI : « Lotissements et colonisations » p.215. in villes en parallèle n° 14, Institut d'Urbanisme de Paris, 1989.

³⁶Cité dans Saïdouni. M, Ibid page 13,

³⁷Beguïn D. et Lesage F., (1983) : Arabisances, décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord 1830-1950. Ed. Dunod-Bordas, Paris, 196p.

³⁸Beguïn F., Godin. L., (1978): Arabisances, limites et grands tracés. Ed. CORDA, Paris.

³⁹Benachehou. A., (1979): l'exode rural en Algérie. Ed. SNED, Algérie, 139p.

⁴⁰Aleth Picard-Malverti : « Ville et colonisation » p629-630. Vol Thèse de 3^{ième} cycle en Aménagement, Institut d'Urbanisme de Paris, 1987.

⁴¹Idem

⁴²Idem

Deuxième partie

De la ville précoloniale à la ville coloniale : inscription de deux modèles de société sur un espace composite Cas de Constantine

- **Introduction**

Constantine est remarquablement assise sur un plateau rocheux limité par des escarpements vertigineux ayant la forme d'un trapèze aux angles orientés vers les quatre points cardinaux, et dont l'inclinaison du Nord au Sud, en sens inverse de la pente, des vallées qui l'enserrent, est assez sensible, puisque le saillant Nord (Casbah, atteint 644 m, tandis que le saillant Sud Sidi Rached) s'abaisse à 580 m.

La diagonale qui unit ces deux points n'a pas beaucoup plus de 1 km. Le lit du Rummel, encaissé, dans un ravin d'une profondeur moyenne de plus de 100 m, s'enfonce au long de deux des faces du trapèze, au Sud-est et au Nord-est, un ravin affluent, très abrupt aussi, rend inexpugnable une troisième face, celle du Nord-ouest ; sur la quatrième seulement, au Sud-ouest, le plateau retrouve accessible par un isthme étroit, bordé à droite et à gauche de pentes rapides.

Outre, cet accès naturel, un pont fut jeté à l'Est, dès l'époque romaine sur la gorge du Rummel, à droite même où se trouve le pont d'El Kantara, qui accède de la gare à la rue Georges Clemenceau. 1912, deux autres ouvrages d'une grande hardiesse ont été lancés au-dessus du Rummel : le vertigineux pont suspendu de Sidi M'cid, à l'extrémité Nord de la ville, à la pointe de la Casbah (175 m) ; le long viaduc courbe de Sidi Rached à l'extrémité Sud, reliant le quartier de la gare aux faubourgs élevés sur le Coudiat Aty.

Enfin la passerelle Perrégaux, plus récemment construite, relie le centre de la ville à la gare ; un ascenseur facilite les relations. Un autre ascenseur existe également à l'entrée du pont du Sidi M'cid. Dans son ensemble le rocher de Constantine constitue une forteresse naturelle d'un aspect étrange et saisissant, dont on se rendra compte des hauteurs dominant la ville, ainsi que du bas des rampes par lesquelles on y accède en venant de Philippeville ou de Mila.

Chapitre III : La ville précoloniale

• Introduction

La cité est apparue dans l'histoire à l'époque des guerres puniques, l'existence d'une colonie carthaginoise « Constantine est attestée par les textes classiques et les découvertes archéologiques dont existait une ville que les historiens latins appelaient Cirta, mot dérivant de Kart, qui, en punique, signifie ville, avec des stèles puniques trouvées en ville sont généralement de forme pentagonale¹ ».

Cité pittoresque ayant le privilège d'être la curiosité des européens. Ce site particulier qui a fait d'elle une forteresse naturelle. Massinissa, à qui Rome, vainqueur de Carthage, confia la capitale de Syphax, Cirta, s'attacha à l'embellir, ainsi, Cirta devenue capitale d'un grand royaume et foyer de culture latine et d'une plateforme du commerce et d'industrie avec une richesse agricole importante particulièrement le blé et l'orge.

« Vraisemblablement, la plateforme supérieure de Constantine commença par être un simple refuge pour les indigènes du pays, qui y rassemblaient, mais sans doute en partie souterraine, les réserves alimentaires de tribu »².

À l'époque de Salah Bey, La ville débordait de son enceinte par un faubourg qui faisait fonction de marché de gros. Il s'étendait en avant de Bab el Djedid et Bab el Oued et comprenait les habitations des artisans kabyles, des foundouqs, une mosquée et des boutiques.

En 1837, pour des raisons de sécurité, Ahmed Bey l'a entièrement rasé. Sur la colline Coudiat Aty était aménagé un cimetière alors que plus bas, à Bardo, étaient installées les écuries du Bey. À l'époque hafside, Brunschvig signalait l'existence d'un parc de plaisance, hors de ses remparts et, dans la banlieue, en un emplacement qui n'est pas précisé, un hippodrome officiel.

III-1 Aperçu historique

L'organisation et la construction du tissu urbain traditionnel arabe et ses origines conceptuelles dans la tradition culturelle musulmane, conçus malgré les différentes restaurations et modifications effectuées à travers le temps, gardent toujours leurs caractères originaux. La Médina de Constantine est une ville perchée sur un rocher isolé par les gorges

du Rhummel, et un paysage urbain qui porte la marque des principes fondamentaux de l'urbanisme arabo-musulman. Bien que la médina soit l'un des modèles de la ville islamique traditionnelle, sa structuration est presque la même.

Photo n°8. Ravin de Sidi M'Cid, 1870



Source : Wilaya de Constantine, 2004

« C'était là, Constantine, ville longtemps pôle culturel qui accueille ses hôtes de l'autre ville princière, Tlemcen la Zianide à travers son Club Soufi Travel, qui organise à travers le pays et dans d'autres contrées du monde comme Bokhara, Samarkand, Kounya, Istanbul, l'Andalousie Arabe etc. De telles manifestations culturelles dans le respect de nos valeurs spirituelles »³. Cette configuration a comme objectifs primaires, de préserver l'unité et de renforcé la vie en collectivité.

C'est-à-dire que l'islam comme religion, n'est pas la seule source de la philosophie dans la société musulmane, ni le seul agent actif déterminant de l'architecture, mais plutôt, la culture dans sa globalité, qui est le fruit d'une accumulation des connaissances et des rites à travers le temps.

Constantine, ville étrange et mystérieuse, forme certainement l'un de ces tableaux les plus pittoresques, spectacle insoupçonné d'un roc abrupt (photo n°8), véritable nid d'aigle. Les bouleversements dus à la conquête coloniale imposante ainsi un nouveau système politique, économiques et culturel ont abouti à une déstabilisation et une stagnation des traditions spirituelles et culturelles, tout en impliquant de nouveaux

modes de production et d'industrialisation provenant d'un contexte différent. C'est le cas de la médina de Constantine qui constitue un espace urbain de plus précieux tant d'un point de vue architectural, urbain, culturel que patrimonial.

La médina est située sur le « rocher » qui se détache distinctement de l'ensemble urbain constantinois actuel grâce à ces caractéristiques sinologiques. De forme trapézoïdale, le rocher suit deux inclinaisons Nord-Sud et Ouest-est atteignant des attitudes optimum de 664m au Kef chekhara à l'extrême nord et 564m à sidi rached.

Il est délimité du nord au sud sur son versant oriental par les gorges du Rummel qui s'élargissent en partant du sud passant de moins de 30m à sidi Rached à plus de 200m au pont suspendu, ses gorges ont des profondeurs variant entre 80m au début à plus de 200m près du Kef chekhara. C'est du côté sud, à travers la place de la brèche, que le site a une relation aisée avec le reste de la ville.

Cette place est dénommée ainsi jusqu'à présent car c'est de ce côté que l'invasion française a pu aboutir en 1837. Au début de la colonisation, l'ensemble de la ville était donc sise sur ce site. Sa partie haute a été progressivement substituée par des constructions coloniales, le centre y a été maintenu jusqu'à présent en raison de sa situation stratégique, de sa forte polarité et de l'urbanisation limitée en dehors du rocher au début de la colonisation.

Il en a résulté une médina « hybride » composée d'une partie haute coloniale et d'une partie basse traditionnelle, la partie mitoyenne étant hétérogène, composée de percée coloniales et de centres d'îlots traditionnels. Ce dédoublement de la ville, dicté par un souci de séparation par rapport à la population autochtone est marqué par un aspect, ségrégatif, plus ou moins volontaire et affirmé.

III-2 La médina : le tissu originel

Le terme médina est un mot arabe signifie ville. Médina de Constantine est une ville perchée sur un rocher isolé par les gorges du Rhummel, et un paysage urbain qui porte la marque des principes fondamentaux de l'urbanisme arabo-musulman (photo, n°9). Bien que la médina soit l'un des modèles de la ville islamique traditionnelle, sa structuration est presque la même.

Photo n° 9. Vue sur le Rocher (Casbah), 1870



Source : www.constantine.fr, 2006

Après avoir été pendant une longue période perçue comme un phénomène positif se traduisant par la croissance des fonctions. Ce fonctionnement est rapidement révélé comme issu une rencontre entre les pratiques sociales et religieuses actuellement observables et son développement historique.

Selon Y. Lazri, 1990, l'ordre historique, le modèle urbanistique de la médina repose sur un principe fondamental qui est celui de la séparation nette entre l'espace public et l'espace privé. La ville s'ordonne autour d'un pôle, constitué par la grande mosquée et les souks qui l'enserrent. C'est un lieu qui se caractérise par une intensité de la vie publique⁴ (religion, administration, artisanat, commerce).

III-2-1 Structuration de la médina : une introversion confirmée

La médina nous révèle une structure organisée. Cette structure se matérialise par la totalité organique que forme l'environnement construit, dont l'assemblage est hiérarchisé avec des relations de complémentarité entre elles.

L'espace urbain de la médina est un tout qu'on doit recomposer, rassembler, articuler. Les rues, places, ilots et parcelles sont des formes de cet espace déterminées par le tracé, cet ensemble constitue le tissu urbain.

La médina de Constantine apparaît en premier lieu comme un ensemble unifié, constitue l'ensemble des traits communs, avec une structure caractéristique des villes et villages méditerranéens.

Leur compacité y est organisée depuis la mosquée, par un système hiérarchisé de voies qui distinguent à plusieurs niveaux et échelles et par l'emboîtement d'espaces structurés autour des équipements : fondouks et entrepôts, mosquées de quartiers et salles de prière, Fours, hammams (...).

La vie économique, sociale et culturelle en est une autre caractéristique, commune aux villes du sud méditerranéen, mais spécifiée par les traits culturels du Maghreb, à savoir un héritage de métiers et de savoirs faire, de produits artisanaux et de culture musicale, de socialité masculine extérieure opposée à celle des intérieurs féminins (Nadir Boumaaza, 2006).

Ainsi, la médina nous apparaît sous un schéma très organique, mais un espace fortement structuré. « L'espace est rigoureusement hiérarchisé dans les médinas. A chaque fonction correspond un type de circulation, plus ou moins publique ou privée. L'espace public se prolonge à travers le réseau viaire qui est fortement hiérarchisé.

Un espace hiérarchisé, continu de la médina au quartier, à l'îlot et à la maison. On distingue : Les parcours principaux où sont localisés les équipements et les activités de niveau urbain, ces voies principales relient entre elles les portes en passant par le centre de la cité.

III-2-2 Portes et Remparts

La médina se présente comme une enceinte percée de portes, ces portes sont reliées à la grande mosquée centrale par des voies principales. Le modèle de réseau est un faisceau radial centré sur la grande mosquée. Chaque médina est fortifiée par une enceinte de remparts percés de quelques portes dont l'architecture militaire est particulièrement soignée. Les circulations sont publiques.

Le tracé des remparts est bien sûr fonction du relief, quand ces contraintes ne sont pas prépondérantes, le périmètre de la ville se rapprocherait du rectangle losange. Les

remparts formaient losange irrégulier ayant pour base le ravin. Ils étaient percés par quatre portes qui assuraient la communication avec l'extérieur.

III-2-3 Centre et parcours : la mosquée comme concept de centre

« La médina se caractérise aussi par sa centralité, elle se voulait, autrefois, introvertie. Enveloppée dans ses murailles séculaires, elle était en mesure de contrôler le flux des échanges avec le monde extérieur. Elle est indéniablement le centre de l'agglomération. On distingue: Une centralité économique : puisque la médina concerne d'importantes activités, le commerce de gros et de proximité y occupe une place prépondérante.

La production de l'artisanat et les souks qui vendent les articles de ce secteur se trouvent au cœur du centre historique. Une centralité spatiale symbolisée par la mosquée. - Une centralité culturelle dont la médina est porteuse en tant que référence pour l'enracinement des gens. La trame urbaine de la médina est un enchevêtrement des ruelles hiérarchisées et fonctionnelles à vocation commerciale, artisanale ou résidentielle »⁵.

« En Islam, les croyants, l'adoration comme style de vie, et la notion de la mosquée comme un centre communautaire, sont inséparables. Ils trouvent leur origine les uns dans les autres, ont besoin les uns des autres pour bien fonctionner et pour continuer à exister. La mosquée est aussi ancienne que l'homme sur terre, car la vérité (L'Islam) est tout aussi ancienne. Le premier homme et en même temps le premier prophète, Adam (ﷺ) a bâti les premières mosquées sur terre : Al-Masjid al-Harâm à La Mecque et Al-Masjid al-Aqsâ à Jérusalem.

La période qui a séparé la construction des deux anciennes mosquées est de 40 ans ». Dr. Spahic Omer « On ne peut concevoir la vie d'un croyant sans cette institution qu'est la mosquée et qui, en tant que centre communautaire, devrait toujours occuper autant que possible, les emplacements stratégiques et centraux des villages, des quartiers, des petites et grandes villes (...).

Les mosquées doivent être les biens de ceux qui les fréquentent et non pas des charges. Le croyant n'est pas seulement attaché à la mosquée de manière physique, mais également de manière spirituelle et mentale, par ses pensées et ses envies.

L'incarnation d'un Islam vivant. Elles ne doivent pas devenir un concept élitiste... ».

Les principaux rôles et fonctions de la mosquée tournaient autour du fait qu'elle soit un centre pour les actes culturels en groupes, un centre d'enseignement, le siège du gouvernement du Prophète (ﷺ) un centre d'activités humanitaires et de bienfaisance, un centre de détention et de réadaptation, un lieu de traitements médicaux et de soins infirmiers, et le lieu d'accomplissement De certains loisirs ». Dr S. Omer. « La mosquée du Prophète (ﷺ) était le centre nerveux du large éventail d'activités et des aspirations de la Oumma musulmane en plein essor.

L'impact du complexe de la mosquée sur le développement de Médine fut d'une telle ampleur que le centre de la ville a finalement presque pris une forme concentrique, centré sur le complexe. Ainsi, la norme était établie pour chaque ville musulmane future concernant le rôle de ses principales mosquées, ainsi que sa position vis-à-vis des composantes spatiales de la ville ». Dr. Spahic Omer.

III-2-4 Ordre spatial et ordre social de la médina

« L'ordre spatial de la Medina reflète l'organisation sociale des habitants de cette cité. L'une des caractéristiques de cette organisation est la séparation très nette entre la vie publique et la vie familiale : l'une répondant à l'ordre familial et l'autre répondant à l'ordre de la communauté ». Djamilia Binous.1980.

« La traduction spatiale de cette organisation sociale devient lisible à partir du moment où l'on arrive à cerner le principe directeur du tissu urbain. Celui-ci est en effet la Grande Mosquée avec le quadrilatère des souks nobles qui l'enserrent. Grande Mosquée et quadrilatère soukier constituent le centre de la ville, sa raison d'être matérialisée : le culte et le commerce ou la cité tout court. Le centre de la ville commande un réseau linéaire de voies le long desquelles se développe la vie publique Il résulte de l'entrecroisement de ces voies un espace de surface : les noyaux intérieurs constitués par les habitations » Hedi Eckert. 1980.

Selon D. Binous, le réseau linéaire s'organise suivant une hiérarchie qui est la suivante :

- parcours principaux conduisant des portes de l'enceinte vers la Grande Mosquée et le quadrilatère soukier,

- bretelles de parcours principaux conduisant vers une autre porte sans toucher le centre religieux et commerçant,
- parcours secondaires se branchant sur les parcours principaux et/ou leurs bretelles
- voies de desserte partant des parcours principaux et/ou secondaires,
- voies d'accès reliant les espaces de surfaces ou noyaux intérieurs résidentiels aux espaces linéaires du système viaire.

« Les réseaux de surface connaissent, eux aussi, une organisation hiérarchique. Le centre du noyau intérieur est occupé par la maison du groupe familial hiérarchiquement prééminent qu'entourent, avec leurs maisons, les groupes familiaux dépendants et clients.

L'enceinte sépare la ville du chaos de l'espace extérieur. A l'intérieur de ses murs se manifeste l'unité du monde citadin, unité qui s'exprime à travers la communauté dans la foi.

La Mosquée, lieu de profession de cette foi, symbolise cette unité. Elle est donc logiquement le centre de la vie communautaire, cœur et centre de la cité.

Photo n°10. Vie quotidienne du Souk, 1950



Source : archive Wilaya de Constantine, 2004

Tous les parcours principaux, drainant parcours secondaires et voies de desserte, convergent vers ce point central. De même que l'enceinte isole du chaos extérieur, les souks (photo, n°10), enserrant la Mosquée la protègent et la démarquent.

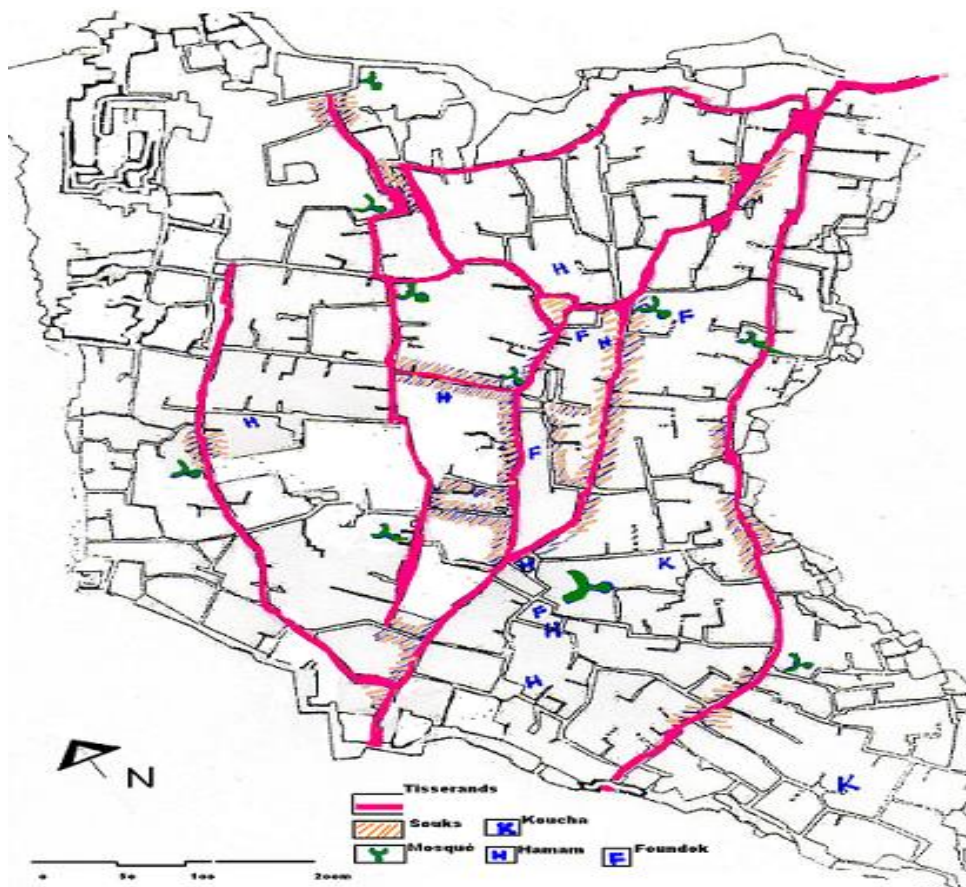
Pour atteindre la Mosquée, le croyant, en traversant ce filtre est identifié et reconnu comme appartenant à la communauté ». D. Binous. 1980.

Le réseau linéaire ouvert et accessible s'arrête aux portes des impasses qui desservent les noyaux intérieurs. C'est là que se situe la limite entre l'espace public et l'espace privé.

Cette limite est marquée non seulement par un changement de fonction (les parcours (Fig. N°15) permettent de traverser, l'impasse ne permet que l'accès), mais également par un changement dans le statut juridique (l'impasse n'est pas une voie publique, mais bien un passage privé).

De même que la Medina reflète par son urbanisme l'organisation sociale de ses habitants, les palais et demeures ne sont que la matérialisation sur le sol d'un mode de vie (photo, n°11) et d'une structure familiale. Djamilia Binous.1980.

Fig. 15 Structure fonctionnelle des quartiers de la médina, 1836



Source : S. Pagand, 1988.

Photo n° 11. Ordre social des habitants dans le centre, 1837



Source : Commune de Constantine, 2003

III-2-5 La structure du parcours

« L'ordre spatial de la Medina reflète l'organisation sociale des habitants de cette cité. L'une des caractéristiques de cette organisation est la séparation très nette entre la vie publique et la vie familiale : l'une répondant à l'ordre familial et l'autre répondant à l'ordre de la communauté »⁶.

« La traduction spatiale de cette organisation sociale devient lisible à partir du moment où l'on arrive à cerner le principe directeur du tissu urbain. Celui-ci est en effet la Grande Mosquée avec le quadrilatère des souks (photo, n°12) nobles qui l'enserrent.

Grande Mosquée et quadrilatère soukier constituent le centre de la ville, sa raison d'être matérialisée : le culte et le commerce ou la cité tout court.

Le centre de la ville commande un réseau linéaire de voies le long desquelles se développe la vie publique. Il résulte de l'entrecroisement de ces voies un espace de surface : les noyaux intérieurs constitués par les habitations » Hedi Eckert. 1980.

Selon A. Touati, « la médina nous relève une structure de parcours organisé, cette organisation se matérialise par la totalité organique que forme l'environnement construit, dont l'ensemble est hiérarchisé avec des liaisons de complémentarités entre elles. Ce qui nous paré concentriquement structuré généralement⁷».

Photo n°12. Quartier commercial Souk Rahba, 1870



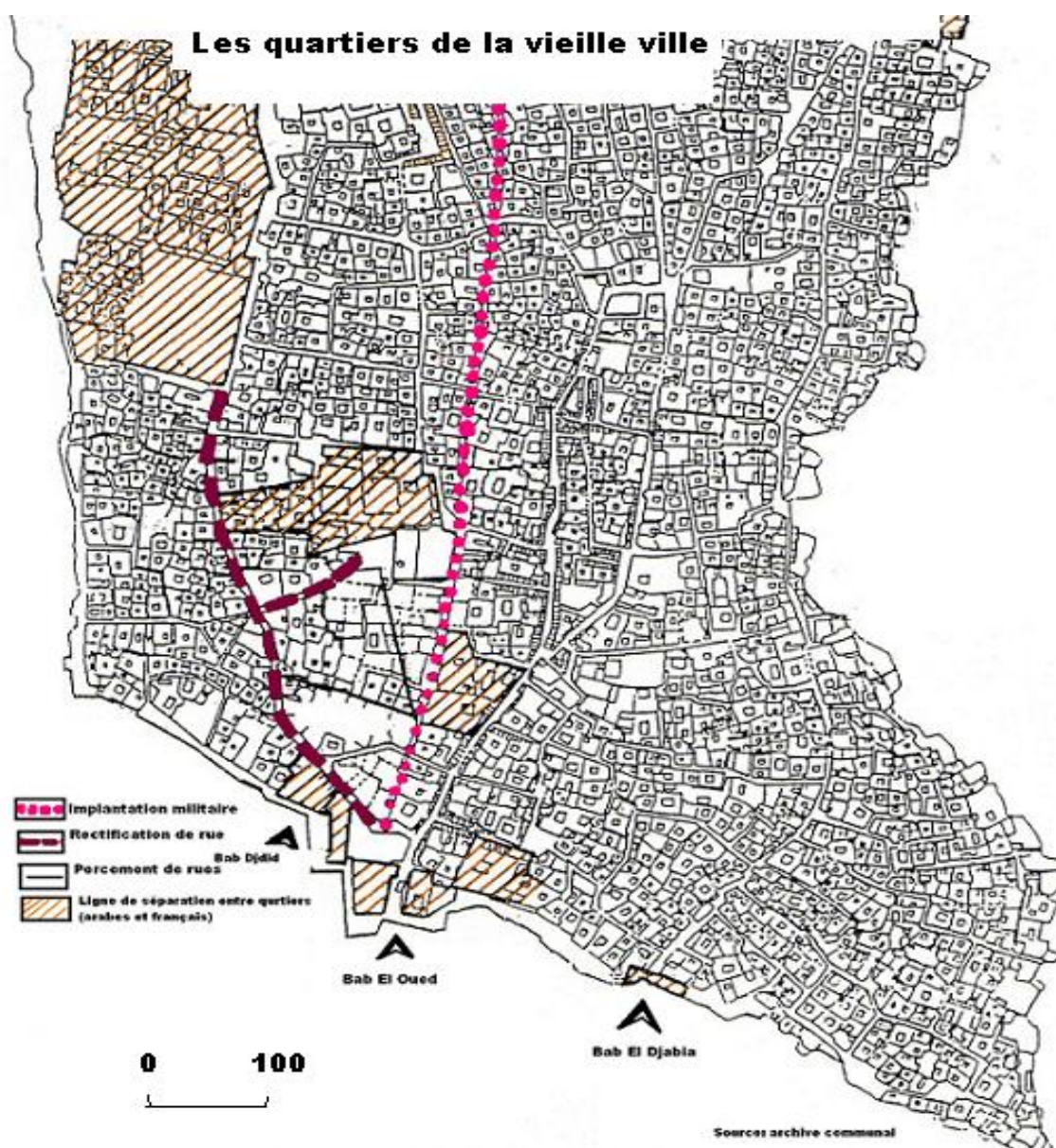
Source: archive Commune Constantine, 2002

III-3 Organisation et fonctionnement de l'espace médinois

La médina de Constantine conçu, rappelle les plans des villes arabo-musulmanes: structure homogène, juxtaposition d'éléments, ségrégation fonctionnelle, et hiérarchisation des espaces¹².

Selon Sahraoui Badia, 2004, « elle s'ordonnait en quatre grands ensembles aux limites imprécises, la Casbah et Tabia à l'Ouest, Bab et Djabia et El Kantara à l'Est, chaque ensemble se subdivisant en petits quartiers appelés haouma ou hara (fig. n°16). Entre ces zones résidentielles, se dessinait un espace différent des précédents, à vocations spirituelle commerciale et artisanale où les habitations étaient très réduites ».

Fig. n°16. Les quartiers de la Médina, 1837



Source : Archives de la Wilaya de Constantine, traité par l'auteur, 2006

III-3-1 Un tissu millénaire : une Centralité intense

« Si nous empruntons l'artère principale qui part de la porte Bab et Oued, celle-ci nous mène directement vers la zone centrale autour de laquelle s'organisaient le système urbain et la vie de la cité », selon Sahraoui (photo n°13).

Photo n° 13. Place ancienne d'un quartier, 1950



Source : Carte postale vue du quartier centre de la vieille ville, 2007

Photo n°14 : Quartier vivant centre approximatif de la mosquée, 1890



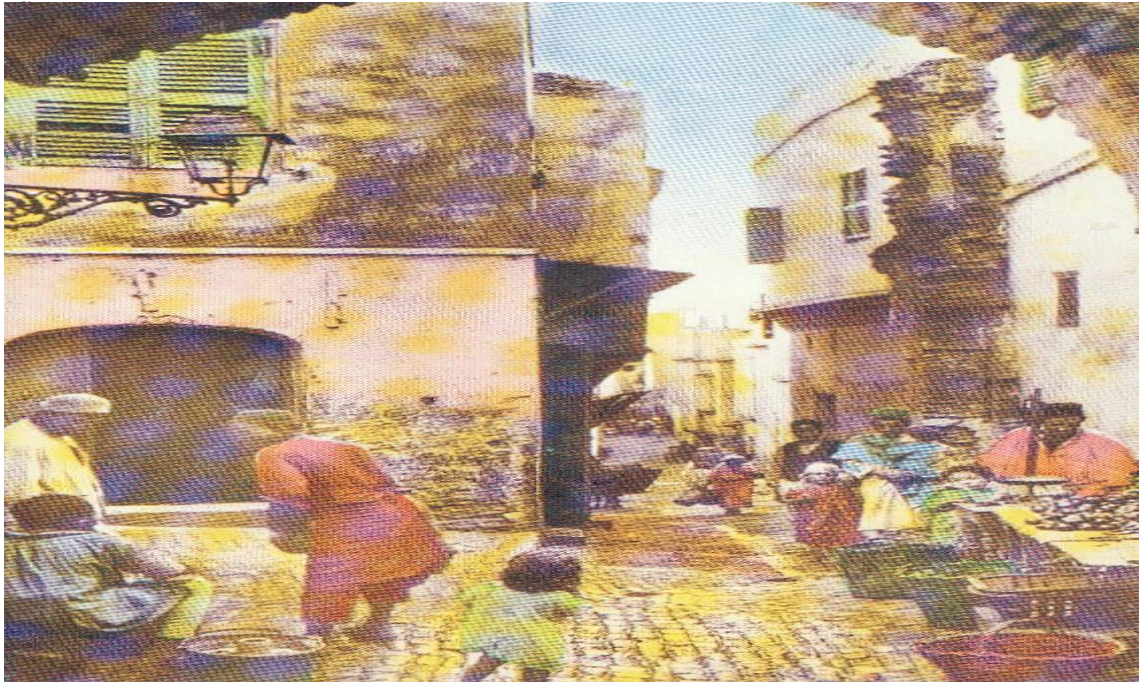
Source : La commune de Constantine, 2004

Cette aire centrale est représentée par l'ancienne et grande mosquée (djemaa et kebir) et les zones soukrières qui lui étaient contiguës et longeaient les voies primaires⁸.

Selon B. Sahraoui, 2004, « elle procurait environ mille emplois, pris pratiquement tous par les Kabyles. Les deux tiers des musulmans de la ville étaient tanneurs ou cordonniers, le reste se posait de forgerons, menuisiers, tisserands ou brodeurs sur cuir⁹.

Pour des raisons pratiques, ces tanneurs ont occupé le quartier Debbaghin, rue des Tanneurs, et le bas du Rocher ».

Photo n°15 : Placette sur la rue Perrégaux, 1950



Source : Archives Wilaya de Constantine, 2007

« La vente de leurs produits (photo n°15), se faisait dans le souk Debbaghine se situant en bas de l'actuelle rue Mellah Slimane (ex. Perrégaux). Quant aux cordonniers de Constantine, leur production suffisait à la demande de toute la province. Les bijoutiers, pratiquement tous juifs, formaient également une riche corporation. Il existait une centaine d'ateliers dont 35 étaient spécialisés dans les bijoux traditionnels à l'usage des campagnardes et 65 dans les bijoux portés par les citadines. Aujourd'hui, cette branche a triplé en nombre elle est exercée en majorité par des Hraïks de Grarem. Toutefois, dinanderie actuellement abondante dans la ville, n'a pas été le sujet préféré des historiens mais nous savons que la demande dépassait l'offre¹⁰ ».

III-3-2 Des quartiers résidentiels sur densifiés : un apport de population d'origine externe

Selon Sahraoui « Le tracé de la médina se structure à travers les points forts des espaces soit de circulation là où il y a des activités économiques et culturelles, se concentre dans les places des mosquées, les souks et à travers les chemins commerciaux. Les travaux artisanaux et les industries et le commerce en général provenant des provinces et du sud, sont concentrés à la sortie des portes de la médina (Photo. N°2). Cette organisation est basée sur la division de l'espace privé et publique ».

« Ce qui marque l'espace résidentiel qui est le privé à celui de différents des activités économiques et culturelles, l'unité du système de l'habitat et son environnement (photo, n°16). Peu avant l'arrivée des turcs, Constantine comptait, nous dit-on, environ huit mille feux, chrétiens et juifs compris » selon Nouschi.

En ce qui concerne la population musulmane, le fait le plus notable est l'existence d'une bourgeoisie riche et conservatrice, de grandes familles jalouses de leur prestige et de leurs prérogatives comme en fait foi l'anecdote suivante rapportée par Ibn Quenfoud et dont nous empruntons la traduction à R. Brunschvicg¹¹.

Photo n° 16. La fontaine au milieu du quartier résidentiel (Charaa), 1937



Source : Archives Wilaya de Constantine, 2006

Les environs de Constantine n'étaient pas dénués de charme. Dans l'oasis du hamma, les jardins cultivés depuis l'antiquité furent florissants jusqu'en 1520, date à laquelle ils furent dévastés à la suite des troubles politiques. Ibn Quenfoud mentionne que les princes hafside avaient leur parc de plaisance et d'après R. Brunschvicg, l'existence d'un hippodrome. Aux côtés des musulmans vivaient à Constantine des chrétiens et des juifs : R. Brunschvicg, la communauté chrétienne est signalée par la présence de génois au XVe siècle.

III-3-3 Le quartier militaire : lieu du pouvoir

Selon B. B. Sahraoui, « La Casbah symbole du pouvoir central est implantée sur le point le plus élevé du Rocher et présente une certaine régularité de tracé. Lors de la formation des cités, le pouvoir s'était installé dans les palais des gouverneurs, ou à proximité de la grande mosquée et des souks, jusqu'à l'époque où les éventuels soulèvements des citoyens imposèrent la séparation du palais de la structure centrale et le refuge du pouvoir dans la citadelle, hors de la cité. Constantine ne fait pas exception, le quartier militaire¹² se constitua à l'époque almohade » (photo n°17).

Photo n°17. Quartier militaire pendant l'assaut colonial de Constantine, 1837



Source : Archives palais de la culture d'Alger, 2004

« Ce pouvoir centrale commande et exerce son contrôle social à l'intérieur et à l'extérieur de la place de Constantine. Ces changements spatiaux imposés par l'administration militaire coloniale excluent le pouvoir traditionnel et perturbent l'organisation du tissu local » (Sahraoui, 2004).

R. Brunchvig, nous rappelle que la Casbah, à l'époque de la domination hafside, était. «Une petite ville gouvernementale, adossée à la grande; elle avait ses murs qui l'en isolaient, percée uniquement d'une porte qui lui permettait même la ville prise de soutenir un siège de quelque durée; elle avait ses rues, sa mosquée à kotba jama el Kasba »¹³. B. Sahraoui, 2004.

III-4 Le système de communication : un réseau de rues et de ruelles adapté au site

Selon l'ingénieur du génie militaire « le système de communication présente une configuration tortueuse du réseau routier dans la ville, laisse les chercheurs divergents, quant à la compréhension de ce qui régent une telle organisation, et la logique avec laquelle elle se matérialise. Pour certains, elle serait une aberration et une preuve d'anarchie ».

Ainsi, le souligne un des responsables de l'aménagement du territoire, lors de la conquête française, dans un des premiers rapports de l'équipe du génie « comme un morceau de ruines absolument dénué de ressources où tout était à créer. Ses ruelles étroites et tortueuses ne renfermant aucun bâtiment digne d'être cité. De cet amoncellement de ruines, de ces cloaques malsains, il fallait surgir une ville nouvelle¹⁴».

Pour d'autres, elle serait une place fascinante, car du point de vue du pittoresque et de la technique, ils trouvent que son intégration au site naturellement accidenté, et l'acclimatation des batis aux conditions locales parfois très rudes, relève du génie, tel que l'évoque le Corbusier en similitude à Alger¹⁵.

« Du fait de l'irrégularité des constructions à travers son réseau de communication, les rayons du soleil qui parviennent à pénétrer dans les étroits couloirs, aux parois à la chaux provoquent, des jeux d'ombre et de lumière qui ravissent l'œil.

Ainsi, les communications et les impasses seraient le résultat de la transformation hiérarchique de la rue principale, considérée socialement comme Publique, secondaire ou semi-privé. C'est donc, la conséquence logique du glissement de la vie publique vers la vie privée » Service des ponts et chaussées).

III-5 Site naturel et touristique : les gorges du Rummel

Sont la principale curiosité de Constantine ; elles se développent sur toute la face orientale du massif rocheux où s'est bâtie la ville et sont longues de 1.500 mètres environ, depuis le pont du Diable, en contrebas de la pointe de Sidi Rached, où le Rummel s'étrangle brusquement, jusqu'aux Cascades, en amont des moulins Lavie, au pied des escarpements de la Casbah.

Le chemin des Touristes (ouvert tous les jours et la journée entière; entrée payante), tantôt taillé en corniche, tantôt établi en encorbellement, permet de les visiter.

Photo n°18. Corniche du Rummel, 1920



Source: Bibliothèque Nationale Paris, 2006

Pour parcourir les gorges dans toute leur longueur (très recommandé), il faut descendre à l'entrée Sud qui se trouve à gauche du pied de la grande arche du pont de Sidi

Rached (côté de la gare ; on y accède par le chemin du Rummel, qui s'embranche sur la route de Batna).

Les personnes qui craignent la marche pourront se borner à ta partie la plus pittoresque, en descendant seulement à la hauteur du pont d'El Kantara (c'est là que se perçoit le droit d'entrée) pour suivre le sentier jusqu'à la hauteur des moulins Lavie.

De là, elles pourront remonter par un sentier en lacets très raides (photo n°18) sur le versant droite (entrée Nord) et rejoindre la route de la Corniche située en contre-haut (trajet moins fatigant en sens inverse).

On pourrait aussi, de l'extrémité du chemin des Touristes, descendre, par un escalier nouvellement construit, au pont des Chutes (carrossable), d'où l'on revient soit par bains de Sidi M'cid, soit par avenue Bienfait.

Photo n°19. Sud du Ravin, pont Sidi Rached, 1918



Source : archive Wilaya Constantine, 2004

De l'entrée Sud, des escaliers descendent dans la gorge en passant auprès de débris de constructions romaines. En contrebas, gauche, le pont du Diable est dominé sur la rive opposée par la pointe de Sidi Rached ; des débris antiques couronnent l'escarpement abrupt qui délimite cette pointe. Au-dessus, vue saisissante de la grande arche du pont viaduc (photo n°19).

Peu après s'être engagé dans les gorges, on aperçoit tout au fond, de chaque côté du Rummel, deux piscines auxquelles on peut accéder par un embranchement qui se détache plus loin du sentier principal (à gauche), ou par une voie plus récemment établie.

Photo n°20. Les Gorges sous pont El Kantara, 1950



Sources : Bibliothèque Nationale Paris, 2006

Elles sont alimentées par des sources thermales, dont les dépôts calcaires ont formé un pont naturel sur la rivière. Le ravin est remarquablement étroit jusqu'àuprès d'El Kantara (photo n°20) ; le spectacle est grandiose, surtout aux hautes eaux. On remarquera les restes de plusieurs ouvrages antiques jetés en travers des gorges.

Les plus importants sont, sous le pont en fer d'El Kantara, ceux d'un grand pont romain, dit d'Antonin, à deux étages, haut de 65 m, dont le tablier mesurait 60 m, de long : haut de 65 m, dont le tablier mesurait 60 m, de long : restauré par Salah Bey XVIII^{ème} siècle, il s'écroula en 1857. Dans l'une des piles, des pierres, provenant sans doute d'édifices plus anciens, portent des bas-reliefs représentant deux éléphants affrontés et une femme qui figurait peut-être Vénus. Au-dessous du pont, la rivière s'engage sous de grandes voûtes naturelles érodées par les eaux (photo n°21), au nombre de trois, interrompues par d'assez courts espaces découverts. Par un beau soleil, les effets de lumière y sont merveilleux. Escaliers et passerelles.

Photo n°21. Eau naturelle du Ravin du Rhummel, 1920



Source : archive Wilaya Constantine, 2006

En aval de la dernière voûte, on se trouve au pied des escarpements de la Casbah les plus élevés et les plus abrupts de tout le parcours. On aperçoit une sorte de cavité accédant à l'intérieur de la Casbah ; ce serait de là qu'étaient précipitées dans le Rummel les femmes adultères.

En contrebas apparaissent des cascades (intéressantes seulement par hautes eaux) et, au-delà, le bassin verdoyant du Hamma ; très belle perspective.

De l'extrémité du chemin des Touristes, on peut, comme il est dit ci-dessus, soit revenir sur ses pas jusqu'à la sortie du pont d'El Kantara, soit gagner il droite, par le pont des Chutes (469 m. d'altitude), la route de la Corniche (pénible), soit rentré directement à Constantine par l'ascenseur de Sidi M'cid, soit achever le tour de la ville par l'ancienne route de Philippeville.

Chapitre IV : La production de la ville coloniale : un processus évolutif

• Introduction

La compréhension de l'évolution d'un territoire quelconque, passe obligatoirement par un savoir historique ; recelant le contexte politique et idéologique, selon lequel ce dernier fut investi. Cela est plus vrai, quand on sait que pour le cas de l'Algérie, les politiques de conquête et puis de colonisation, avaient alimenté les idées et trajectoire politico-urbaines d'occupation du territoire.

N'ayant pas l'intention primaire de constituer une colonie française en Afrique du Nord, la France à cette date 1830, n'arrivait pas à définir ce que serai l'Algérie. Entre les militaires qui voulaient gouverner en Afrique, et le gouvernement qui devait à cette époque faire face à diverses crises en métropole, le non alignement politique dura dix ans. La décision de la colonisation, viens s'amorcer un programme pour contrôler le déploiement dans le pays.

Commençant par la colonisation de peuplement, qui a entraîné à des pratiques d'expropriations intensive, et son vraiment le vouloir, elle aura offensé ceux qu'elle voulait civiliser. D'Alger à Constantine, nous pouvons dire, que la colonisation avait des buts nobles de civilisation, et d'autres beaucoup moins d'opportunités commerciales pour s'enrichir.

Selon A. Touati, 1997, « se réclamant d'une modernité "civilisatrice" et "salutaire", celle-ci imposa sa propre mémoire légitimatrice, représentée par un nouveau système de signes et d'emblèmes (...). Ce système, nouvel espace idéologique dans lequel se conjuguaient propagande et pédagogie, se voulait le moyen le plus efficace à la fois de rapprochement et de mise à distance de l'autre¹⁶ ».

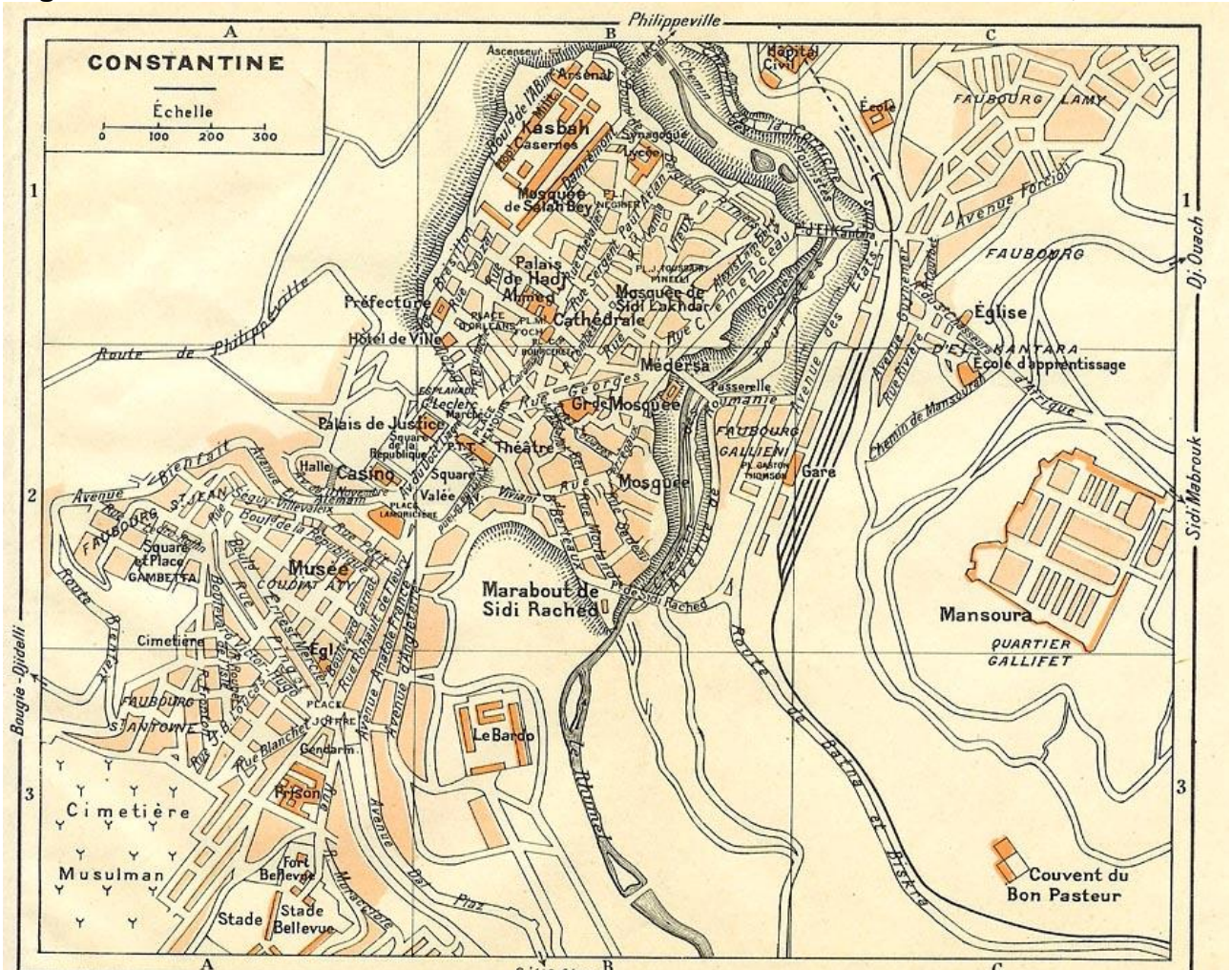
IV-1 Transformation et extension de Constantine

En analysant de plus près les plans du génie militaire, on constate que les ingénieurs du génie à la fois militaires, concepteurs, administrateurs et exécuteurs, ont fait preuve de pragmatisme. A l'opposé des civils, leurs modèles proposaient des tracés simples, réguliers et aérés, capables de s'adapter aux besoins des troupes et l'approvisionnement militaires.

Il est certain que ces derniers, faisaient tâche dans le décor traditionnel, mais, ils avaient leurs avantages par rapport aux impératifs militaires. C'était donc au moyen de celles-ci que l'on voulait réaliser le projet "moderne", par les ouvertures à travers les quartiers

arabes dont la population vivait. En prenant les grands quartiers hauts de la ville : la Casbah, la Tabia, El Kantara et Bab El Djdid...etc. L'établissement des extensions du Coudiat Aty, Bellevue (Fig. N°17).

Fig. n°17. Carte de la ville de Constantine avec ses extensions coloniales, 1912



Source : Bibliothèque de la géographie urbaine de Paris X, 2006

Ce n'est qu'en 1850, que la ville va connaître des transformations qui vont changer sa physionomie (photo n°22).

Constantine était considérée comme ville militaire. Après, elle est devenue ville de garnison, une ville stratégique pour les provinces de l'Est algérien. Une ville d'intérieur joue le rôle de carrefour le littoral et le Sud, le Sahara. Toute modification de la ville était régie par des commissions militaires. Toutes les questions relatives à l'urbanisme étaient promises à des commissions qui dépendaient directement de Paris et du ministère de la Guerre.

Ces commissions qui devaient attendre longtemps pour avoir une décision ou réponse des différents ministères, des difficultés et des lenteurs dans l'élaboration, la discussion et la ratification des projets, même les plus modestes.

Photo n° 22 Percées d'Hausmann de la place Nemours, 1870



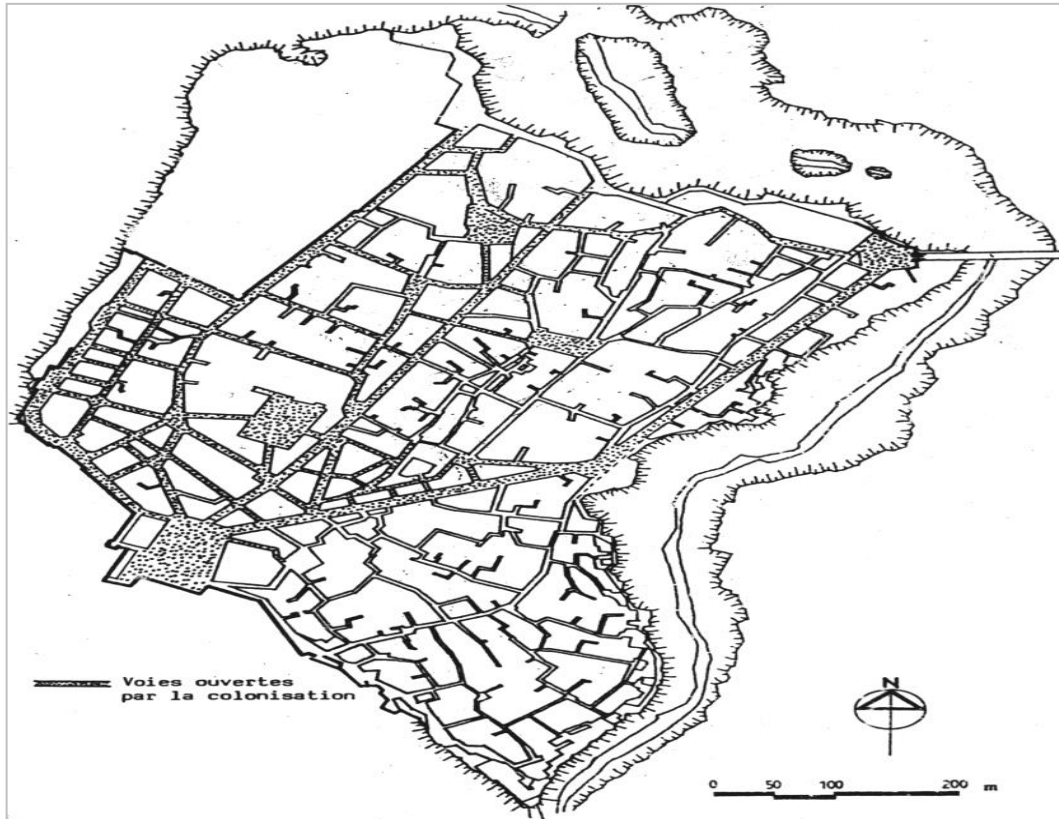
Source : Commune de Constantine, 2004

Lors de la procédure d'approbation administrative, des critiques ont abouti à une restriction sensible, des propositions faites par les techniciens, seules les projets défensifs comme la rue du rempart, des rues de ronde seront accordés par le génie militaire et fut réalisées à condition qu'ils jouent le rôle de défense de toute la ville. Des études ont tenté de faire une extension de Constantine en construisant des villes rationnelles européennes.

Ils ont commencé par le dérasement du Coudiat Aty, et ses extensions, faubourg Lamy, Bellevue Inférieur et Supérieur, Sidi Mabrouk Inférieur et Supérieur, Mansourah...etc. De nombreux projets privés et publiques furent conçus par les militaires ou présentés aux services du génie militaires locales, en vue de guider l'extension de la ville, comme la topographie ne permet pas d'avoir des étalements faciles de ces villes modernes de Constantine.

Les transformations sont alors :

Fig n° 18 Les aspects de l'urbanisme colonial à son extension, 1868



Source: B.Pagand, 1989

Fig n° 19. Alignement de la grande mosquée à Constantine, 1865



Source : Dessin Michel, Univ. Liège, 1989

En ce point il faut établir des ponts, communications (fig. N°18) passant par la ravin. L'aménagement des quartiers industriels, la gare ferroviaire sur la rive droite, la zone Palma, les ateliers à Sidi Mabrouk inférieur du chemin de fer, des casernes militaires...etc. une extension hors des fortifications aurait dévalorisé les terrains de la ville intra- muros. Ce qui a encouragé beaucoup plus la spéculation. De cette manière, on a assisté à la disparition de l'architecture locale (figure n°19, n°20, photo n°23).

**Fig n° 20 Traitement d'angle:
entrée de la médina (Constantine), 1865**



Source : Dessin Michel, Univ. Liège, 1989

**Photo n°23. Transformation coloniale des
ruelles traditionnelles , 1850**



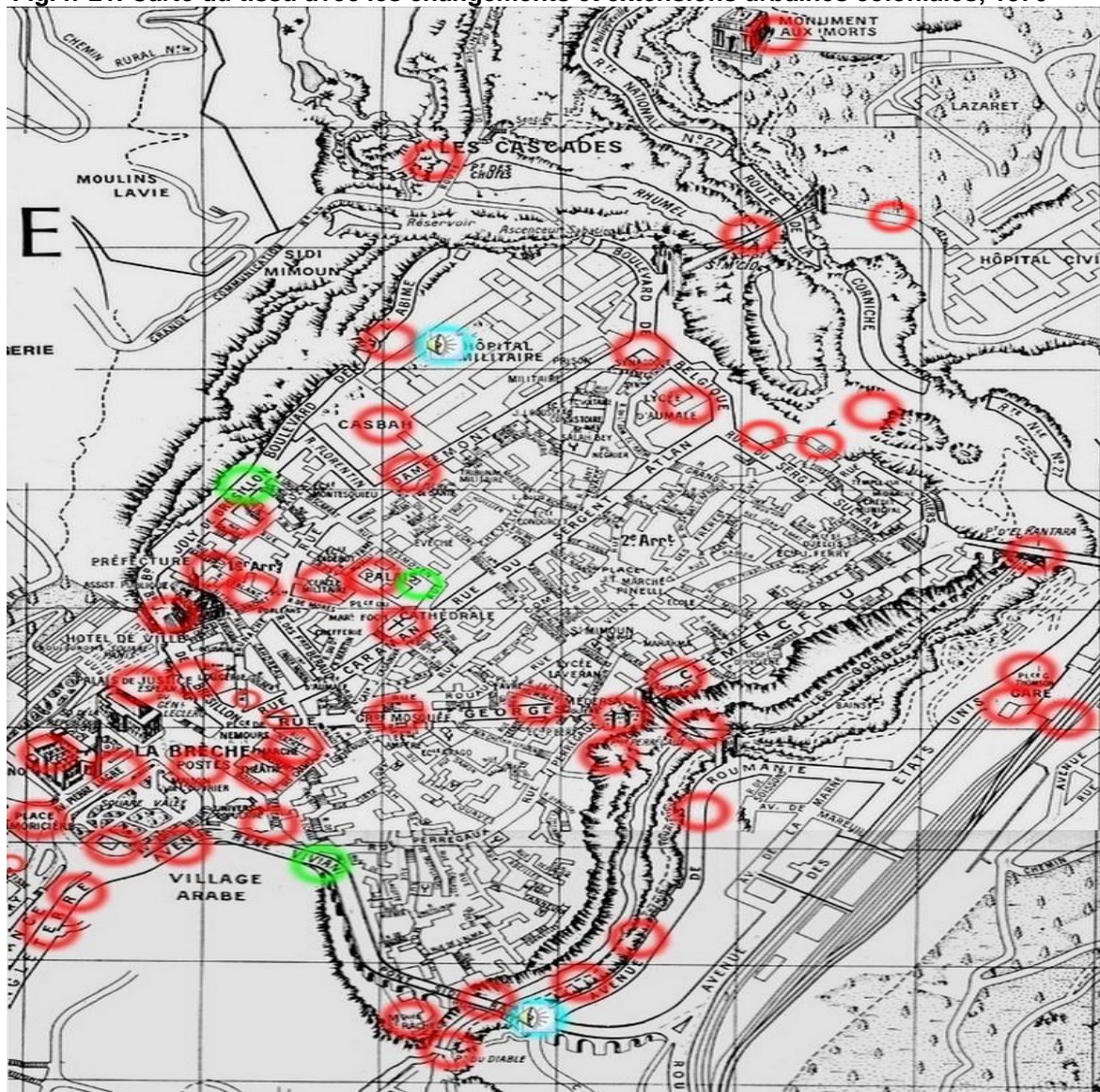
Source : Cliché: Auteurs, 2000

D'après A. Touati, 1997, « le pouvoir de l'administration coloniale a imposé un style urbanistique caractérisé par la rigidité du maillage orthogonal et l'organisation d'édifice publics, religieux et administratifs autour des places qui, par conséquent, structurent la ville... »

Agence du plan : ou urbanisme d'incitation :

Cette agence agissait plus sur les idées directrices que sur des plans directeurs (intervention ponctuelles). Elle rompait avec l'urbanisme bureaucratique pour instaurer l'urbanisme d'incitation. Une réflexion permanente servait de support à toute une série d'interventions ponctuelles allant des plans de quartiers à des plans de masse (fig. N°21), qu'à des directives dans le cadre du permis de construire.

Fig. n°21. Carte du tissu avec les changements et extensions urbaines coloniales, 1870



Source : www.constantine.free.fr, 2006

Légende : ○ Equips. coloniaux ○ Jardins et ponts ○ Equips Sanitaires

Le plan de Constantine: prétend à un développement équilibré du pays par une industrialisation et un équipement social décentralisés.

Une pratique de zonage: zones industrielles, zone d'équipements sociaux, cités des fonctionnaires, cité administrative, quartier semi urbain, se répartissaient suivant un type d'organisation absolument identique dans toutes les villes algériennes. Il est défini comme une réponse à l'anarchie urbaine planifiée. On ne peut aborder l'urbanisme colonial sans évoquer ce plan.

C'est un programme imposé aux urbanistes de l'époque par les décideurs du gouvernement français, afin de, remédier aux problèmes sociaux et spatiaux, engendrés par un urbanisme non objectif et incohérent, qui a marqué jusqu'à 1958 le développement de certaines agglomérations.

Il définissait également l'implantation des zones industrielles, et d'habitations nouvelles agglomérations dans les campagnes.

Il visait deux actions principales parallèles :

- c- La forme agraire dont le but été- dans la mesure du possible- de fixer dans les campagnes les populations rurales, et de freiner leur exode vers les villes.
- d- L'industrialisation de l'Algérie de préférence au voisinage des grandes villes et moyennes agglomérations.

IV-2 Les premières extensions du Rocher au-delà des gorges du

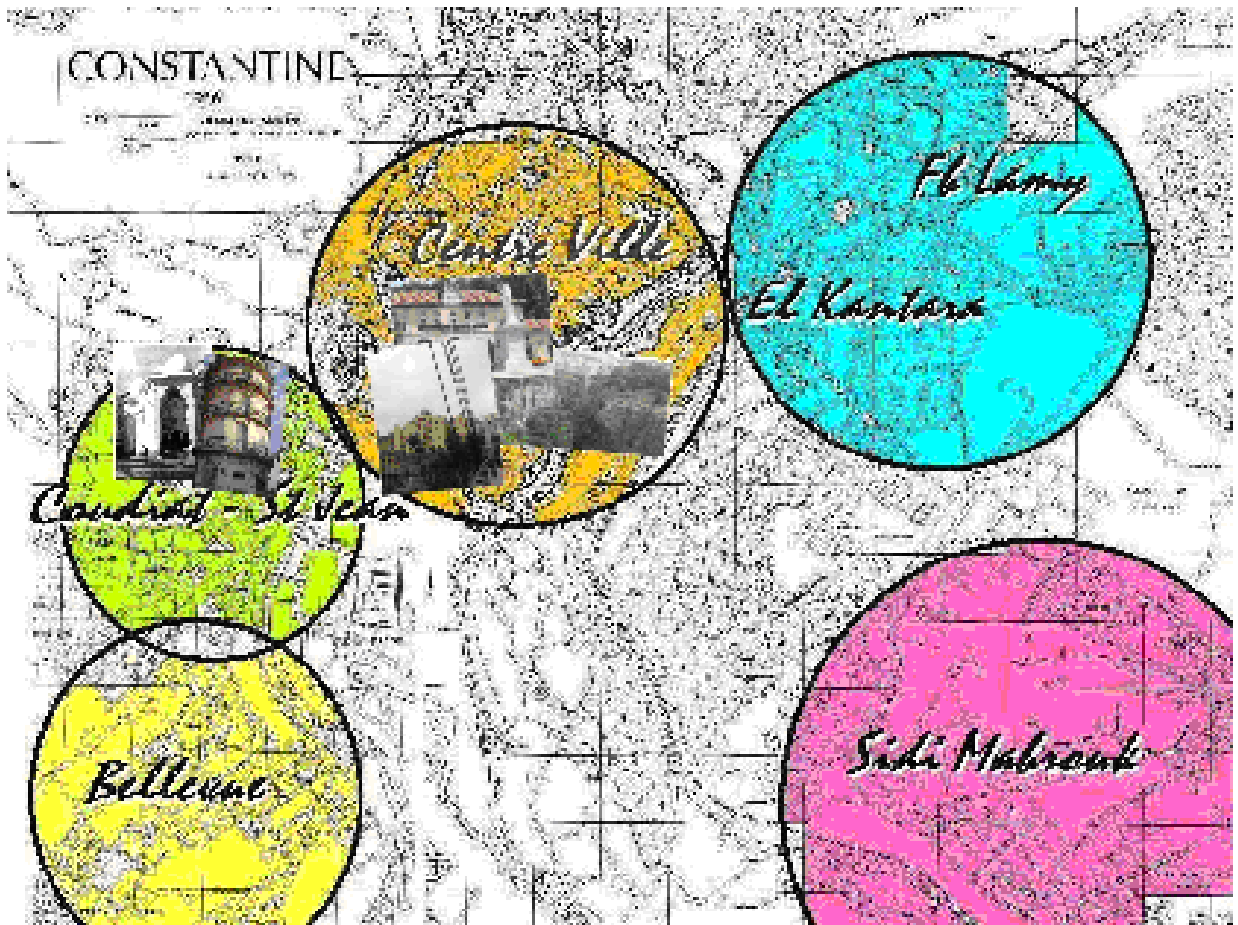
Rummel

Depuis l'occupation française, de nouveaux quartiers se sont créés en dehors des limites ci-dessus : au-delà du Rummel à l'Est, dans le voisinage de la gare Faubourg, Kantara, Lamy, Sidi M'sid, Mansourah et sidi Mabrouk, sur la place Sud-Ouest, du plateau, ou le décapement du Coudiat Aty butte qui domine l'isthme de jonction et venue accroître les terrain disponible (faubourg du Coudiat, Saint jean, Bellevue, Saint Antoine).

Dès leur établissement sur le Rocher, les militaires ont recherché ailleurs les terrains pour leurs propres besoins et ceux des colons.

L'extension a été entamée dès les premières années de la colonisation par : El Kantara et le village à Sidi Mabrouk, créé en 1845 par le général Herbillon, le cimetière au Coudiat, les maraîchers et des boisements autour de la ville (1846: boisement à Djebel Ouahch), par quelques maisons isolées, des fermes militaires (1846) situées sur la route de Sétif.

Fig. n°22. Carte De différentes extensions à partie du tissu ancien, 1846



Source : www.constantine.free.fr, 2006

Le conseil municipal décide à son tour de favoriser l'expansion qui se manifeste de la côte du Coudiat-Aty, dont le plan recevait son exécution partielle (fig. N°22), chaque fois que l'occasion se présentait et qu'un propriétaire demandait l'alignement et le nivellement aux services concernés ; ceci s'apparentait à une sorte de permis de construire. C'est ainsi qu'il en a été pour la rue du marché, la rue Petit, la construction de la Halle aux grains, de la rue rue Rohault de Fleury, la Sétif...etc.

IV-3 Projet de la ville administrative sur le Coudiat Aty

L'exécution du projet qui est une opération d'urbanisme publique, nécessite le dérasement de la colline (photo n°24); une tâche énorme à laquelle le pouvoir municipal se trouve confronté, alors qu'il a tout à faire dans une ville. Pour la bonne maîtrise et réussite de l'opération, le maire propose que le dérasement doit être fait par l'Etat ou par la commune. Certains membres pensent que le financement de l'opération ne permet pas d'exécuter un dérasement global du Coudiat et ses environnements (photo n°25).

Ils plaident pour le dérasement partiel continu, puis la vente successive des terrains dérasés permettrait d'aboutir aux résultats.

Photo n°24. La colline du Coudiat Aty, 1840



Sourcue : Bibliothèque d'histoire Paris, 2006

Ils hésitent sur la partie à déblayer en premier, la partie Nord Est, la mieux exposée et la plus recherchée ou la partie Nord-Ouest de la colline où le dérasement serait beaucoup moins coûteux, mais où les surfaces dégagées sont moins demandées.

Ils cogitent sur la rampe (les S) projetée ; peut-être que par son biais l'accès aux voitures sera facilité et tous les îlots du faubourg projeté revalorisés. Par contre, d'autres soutiennent le dérasement global et proposent de confier l'opération aux privés et de leur céder gratuitement les terrains demandés, sous la réserve que toutes dépenses y afférant seront à leur charge.

La superficie est réduite, avec le consentement du préfet, le maire propose le dédoublement de la superficie. En définitive, toute action était accompagnée par le souci de rentabilité financière. Selon le rapport du chef de bataillon Bailac, chef du génie, au sujet des travaux pour le dérasement du coudiat aty, des terrassements importants sont exécutés à Constantine pour le dérasement du coudiat-aty au sud-ouest de la ville. Les déblais servent à

la constitution de 2 plateformes, situées de part et d'autre des squares précédant la place de la brèche.

L'organisation de ces 2 plateformes a été arrêtée à la suite de conventions intervenues entre la ville et le département de la guerre. Pour la plateforme nord, notamment, la question a été réglée par la dépêche n°3541, du 6 juillet 1898 du général commandant superur¹⁷.

Photo n°25 : Vue sur la rue de Bienfait à droite et le plateau du Coudiat à gauche, 1900



Source : archives Wilaya de Constantine, 2006

Des ressources financières pour subvenir à des besoins urgents, et d'engager la commune dans le règlement d'une question pendante qui est celle du Coudiat. C'est en fait la même stratégie qui a été utilisée pour l'exécution du plan global d'alignement et de nivellement de l'ancienne ville. Cette opération onéreuse dans son ensemble, entreprise progressivement, n'effraie plus le conseil.

Epargné par le plan de 1852, les constructions des routes du chemin de bien fait et celui du cimetière établies sur des alignements et nivellements régulièrement accordés, par contre le faubourg de Saint Jean (photo n°26), est construit suivant le plan des frères Bruyas et Leinen

1- Le faubourg St. Jean

Photo n° 26 Vue sur Coudiat à gauche, rue de bienfait à droite, 1898



Source : Carte postale d'époque, 2004

e- Le faubourg St Antoine

Photo n°27 : Coudiat et rue de bienfait, terrassement, nivellement, 1900.



Source : Carte postale sur Constantine, 2006

« Le plan de 1852 y est obligatoire (photo, n°27) et cependant ce faubourg est construit et tracé sans le respect des alignements et nivellements prévus. Le plan appliqué aux terrains Bruays, au-dessous de la rue St. Antoine, prolonge les lignes du plan officiel, et

y ajoute en outre un boulevard, dit boulevard Mac Mahon¹⁸. Ce boulevard se prolonge, par une ligne brisée, du tournant de la route de cimetière au monument Damrémont, sans y aboutir cependant, car les terrains de Bruyas n'arrivent pas jusque-là¹⁹ ».

3- La place de la Pyramide Ex Damrémont

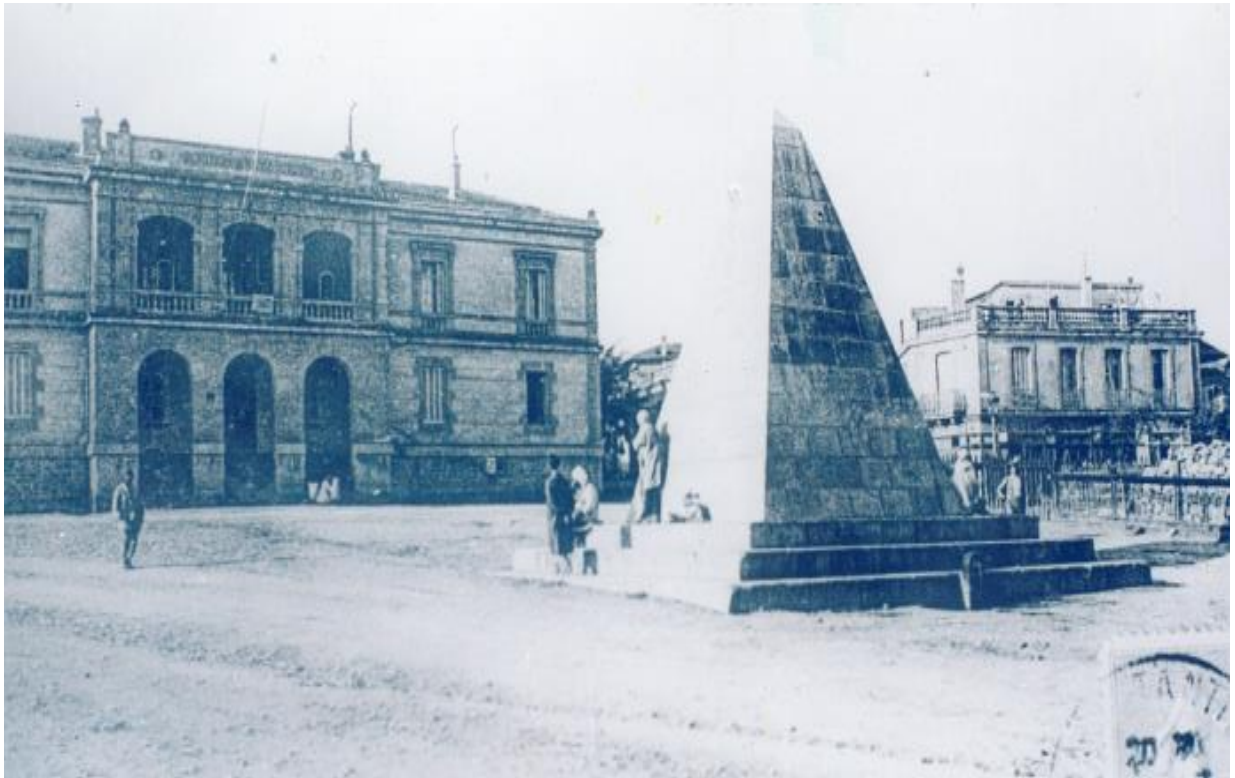


Photo n°28 : Place de Pyramide (Damrémont), 1852
Source : Carte postale de Constantine coloniale, 2007

L'établissement du statut de Damrémont prévoit sur le plan de 1852, une place de 80 mètre de diamètre, la construction de la prison et de la caserne de la gendarmerie a modifié la conception de la place de le statut en l'a réduisant à 40 mètres (photo, n°28).

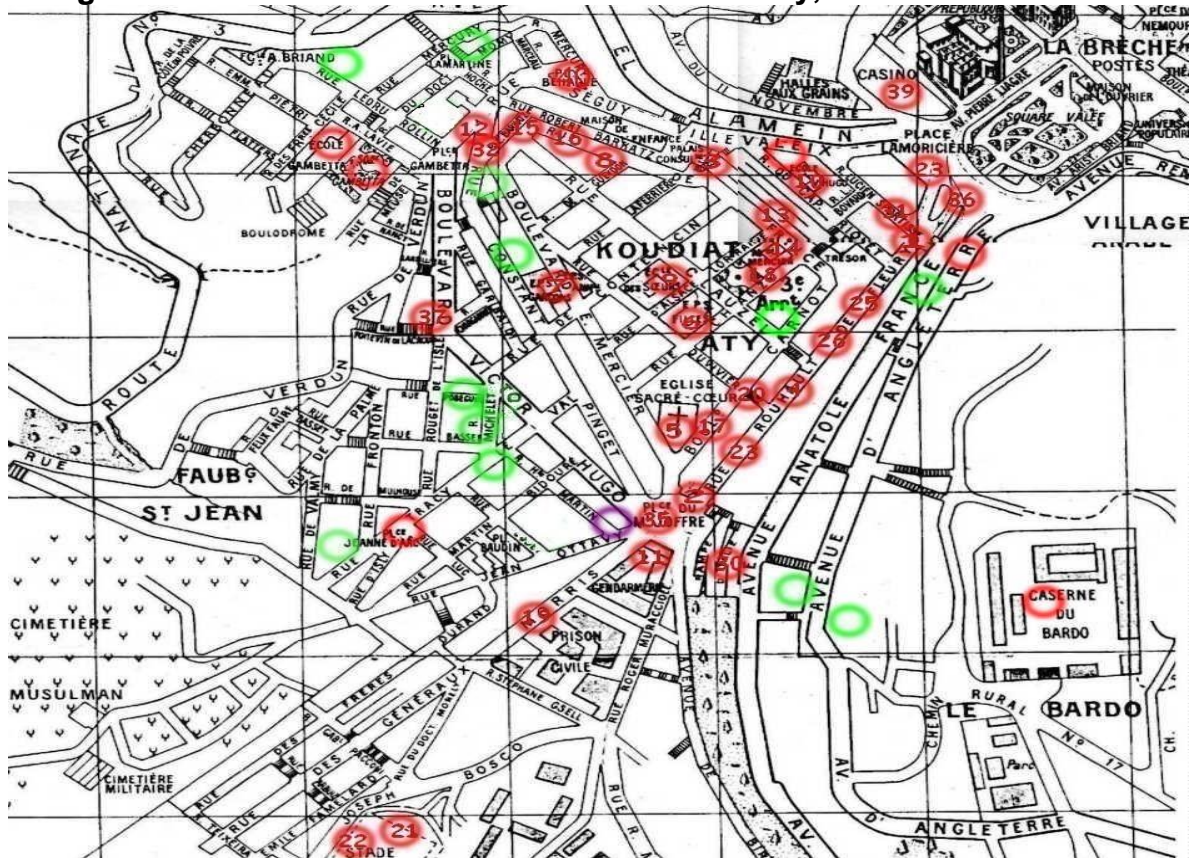
Finalement le plan a été approuvé par le conseil municipal en 1867, présenté par l'architecte de la ville sur plan de forme rectangulaire.

IV-3-1 L'étude, du plan d'ensemble du Coudiat Aty

De l'époque précoloniale, le Coudiat Aty était une colline d'un terrain, et de rochers comme celle du Mansourah, de Sidi M'cid et Bellevue toute entourée de la vieille ville Constantine, occupant une surface de six hectares, de plus de trente mètres d'élévation, soit un volume de près de deux millions de mètres cubes.

Il était un obstacle insurmontable et inconstructible pour la circulation mécanique, que contournaient des chemins anciennement tracés. En 1854, le conseil municipal décidait à une seule voix de majorité que la ville s'étendrait non en direction du Mansourah, mais vers le Coudiat. (Fig. N°23).

Fig. n°23. Carte d'extension autour du Coudiat Aty, 1852



Source : www.constantine.free.fr, 2006

Légende : ○ Equipements coloniaux ○ Jardins et ponts

Malgré son véritable obstacle entre la ville et les autres faubourgs. Son dégagement total était imminent et avait fait l'objet d'un arrêté du ministère de la guerre dès le 14 juin 1852. Vue l'arrivée, des européens n'ayant pas pu s'installer dans la ville de Constantine, sur le Rocher, allant occuper très tôt les alentours. Les autorités militaires voyaient deux solutions qui s'offraient à eux pour sortir de la ville : L'isthme qui reliait le Rocher au Coudiat Aty et le pont d'El Kantara. C'est dans ces deux directions que se créaient les faubourgs. Un conseiller explique que la rue St Antoine si les experts n'ont opté le dérasement complet et un nivellement plus bas que celui du plan 1852. Le Maire soumet au vote du conseil les propositions de l'étude d'ensemble du Coudiat Aty 1869. Depuis des projets de

lotissements et de mise en vente des terrains domaniaux au Coudiat Aty à côté de la pyramide, 1870.

IV-3-2 Le dérasement du Coudiat Aty

Des terrassements importants sont exécutés à Constantine pour le dérasement du Coudiat-Aty au Sud-Ouest de la ville. Les déblais servent à la constitution de deux plateformes, situées de part et d'autre des squares de la place de la brèche. L'organisation de ces 2 plateformes a été arrêtée à la suite de conventions intervenues entre la ville et le département de la guerre (photo, n°29).

Photo n° 29. Travaux de déblais, 1899



Source : www.constantine.free.fr, 2004

L'organisation des quartiers nouveaux résidentiels et administratifs à créer sur cet emplacement prévoyait les murs de soutènement pour alléger et intégrer la nature du terrain constituer de pentes plus ou moins importantes à suivre celle des établissements des rues latérales et que la rue centrale, bordée d'arcades aurait une largeur de 14 mètres. (Photo n°30).

Les déblais de l'arasement du Coudiat forment deux plates formes (photo n°31), l'une au Nord-ouest des squares (où s'élèveront plus tard le garage Vinson, le Casino, le Square

Panis), l'autre au Sud-est où sera construit le village de Beni Ramasses, l'Hôtel Cirta, les immeubles de l'Avenue Viviani.

Photo n°30. Evacuation de déblais, 1899



Source : archive Commune de Constantine, 2004

Photo n°31. Travaux de dérasement du Coudiat, 1899



Source : www.constantine.free.fr, 2006

En 1886, la construction de rampes doublées d'escaliers avait permis aux voitures et aux piétons d'accéder en divers point du pourtour du Coudiat. L'élaboration de ce projet a nécessité la construction d'un viaduc au niveau de l'Avenue Bienfait en contrebas de la rue Seguy-Villevalaix.

Photo n°32. Vue sur la rue de Sétif le plateau du Coudiat, 1914



Source : Carte postale pendant la période coloniale, 2004

Selon B. Sahraoui, 2004, le projet de dérasement est considéré comme une oeuvre au même titre que les grands projets (photo n°32, n°33, n°34) auxquels la municipalité tenait. C'est aussi une opération qui permet le couronnement de « l'oeuvre » entreprise par le pouvoir municipal dont l'aboutissement et la réussite sont conditionnés par les voies, les moyens financiers et les travaux à entreprendre (...) ». A la pointe Sud du plateau du Coudiat s'élève l'église du Sacré Coeur (au maître-autel, Christ au tombeau du sculpteur Beretta, 1935), voisine de la place Joffre, où a été érigée une statue en bronze du général Damrémont. Le tracé examiné dans la conférence mixte du 28 novembre 1885, sur le mur de soutènement demandé par la société civile du Coudiat Aty. Le mur de soutènement du tracé a empiété sur la route de Philippeville, d'une façon exagérée, ce qui n'a pas lieu dans le plan d'ensemble à 1/2000 joint au procès-verbal de conférence du 28 novembre 1885.

Photo n°33. Vue panoramique sur le Rocher, 1912



Source : archive de la wilaya de Constantine, 2004

Photo n°34 : Vue donne sur la rue Saint Jean vers place pyramide, 1898

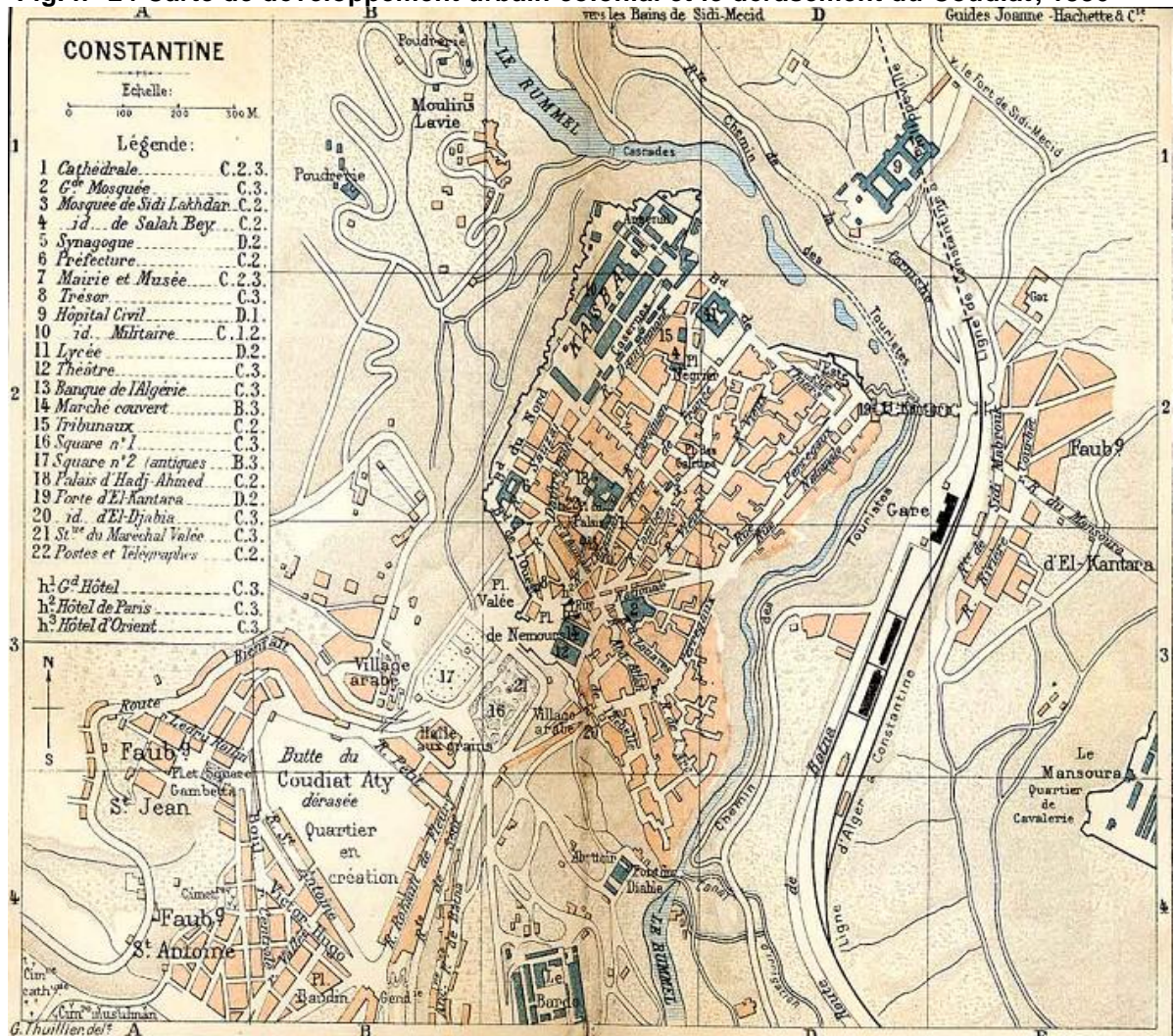


Source : Archives Wilaya de Constantine, 2004

Cela tient à ce que la route est mal tracée dans ce dernier plan, par rapport à la place. Le tracé du mur et les crêtes du remblai ont été reportés sur le plan (fig. N°24), d'après leur

position relativement à la fortification, ce qui est le point important.

Fig. n° 24 Carte de développement urbain colonial et le dérasement du Coudiat, 1886



Source : Bibliothèque Nationale de Paris, 2002

« Il est appelé à jouer un rôle particulier par la programmation d'une chapelle, d'une section de police, d'équipements départementaux où l'architecture moderne prédomine. En 1865 la commune s'assure la propriété des terrains à Bellevue, contiguës au Coudiat et jugés nécessaires à l'extension de la ville.

Les militaires à leur tour optent pour la construction d'un fort sur le même plateau et inscrivent les Faub⁹ nouvelles limites de fortification. Ceci a retardé la création des lotissements qui s'est faite tardivement après le déclassement et la suppression des zones de servitudes militaires²⁰».

IV-4 Projet de la ville de Bellevue

Photo n°35. Vue du faubourg Bellevue, 1900



Source : www.constantine.free.fr 2006

Plus à l'Est, se trouvent le faubourg Bellevue et le stade Turpin. Le plateau du Coudiat et le faubourg de Bellevue (photo n°35), sont longés à l'Est, par l'avenue Anatole-France, l'avenue Dal-Piaz, enfin la route de Sétif, qui dominent les escarpements de la rive gauche du Rummel (belle vue sur la ville) et passent près de l'hôtel Transatlantique (photo n°36) et du camp des Oliviers.

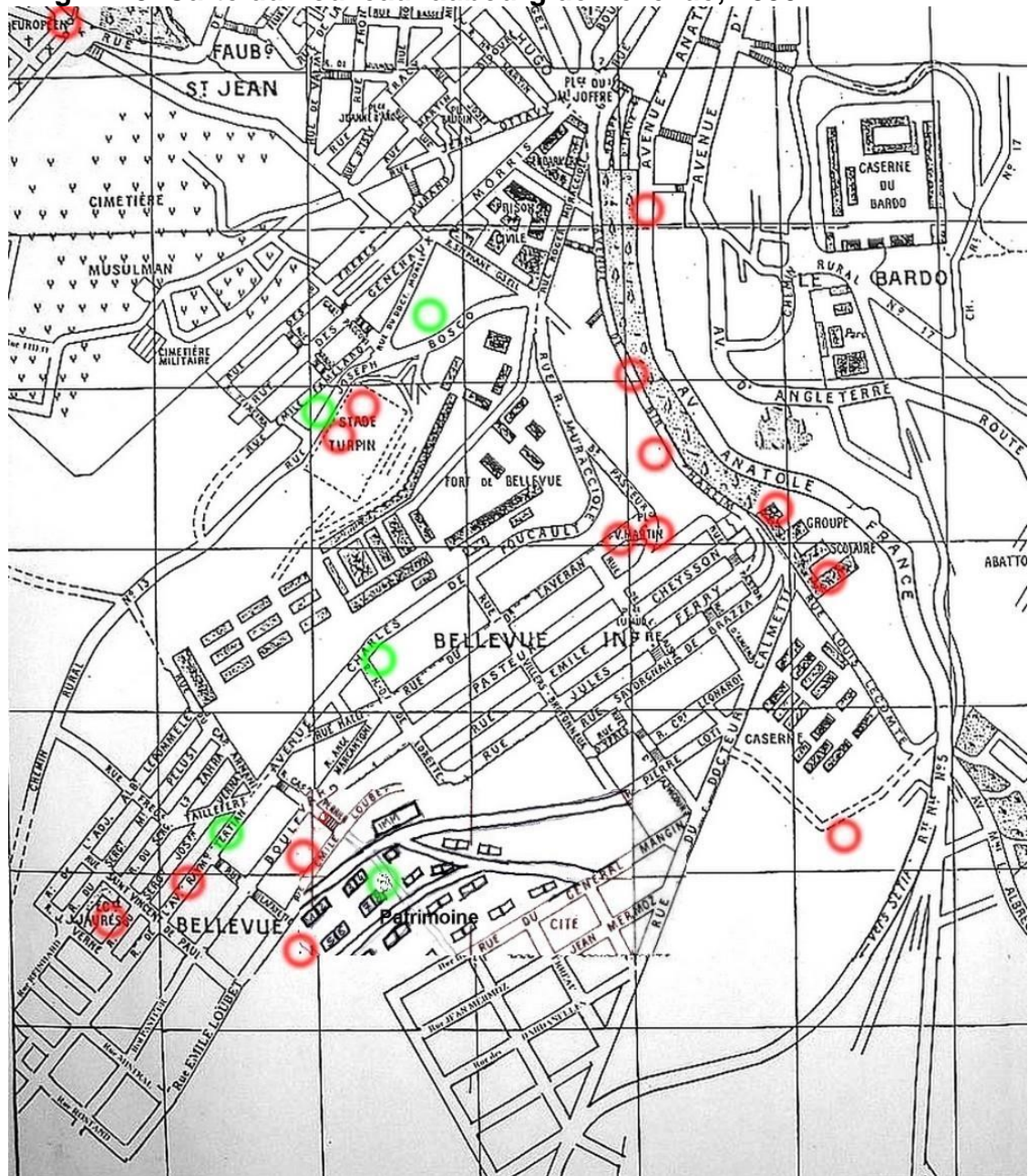
Photo36. Le faubourg Bellevue en haut, 1956



Source : Bibliothèque Nationale, Paris, 2004

Enfin, prenant toujours son origine à la place Lamoricière, l'avenue d'Angleterre, vieille route de Batna, en contrebas de l'avenue Anatole-France, descend au fond de la vallée du Rummel, passant en vue du Bardo, ancien quartier de cavalerie turque, aujourd'hui caserne, franchit le Rummel au pont d'Arcole et rejoint la route qui remonte l'Oued, puis son affluent, le Bou Merzoug (Fig. N°25).

Fig. n°25. Carte du nouveau faubourg de Bellevue, 1890



Source : www.constantine.free.fr, 2004

Légende : ○ Equipements coloniaux ○ Jardins et ponts

IV-5 Projet de la ville sur EL Kantara : installation ferroviaire

Quartier Est : Sidi Mabrouk, El Kantara, Mansourah, Lamy, Sidi M'cid.

Photo n°37. Accès à El Kantara par le pont Sidi Rached, 1925



Source : L'auteur, 2007

A l'avenue Viviani, qui prend naissance à l'Est de la place Lamoricière (photo n°37), fait suite le pont de Sidi Rached, qui à la sortie duquel se trouve l'entrée Sud du chemin des touristes, accède sur la rive droite, à la route de Batna, prolongée à gauche par des Etats-Unis, qui passe devant la gare. A droite, Sud, la route de Batna conduit au quartier industriel de Sidi Mabrouk (atelier et personnel des chemins de fer algériens). En face de la gare, statue de Constantin Le Grand, en marbre par Bresseur, réplique de celle du fondateur de la ville (313) conservée à la basilique de Saint-Jean-de-Latran, à Rome.

Selon Sahraoui, « un peu plus loin, au débouché du pont d'El Kantara, se trouve un carrefour de voies très importantes. Dans le prolongement de l'avenue des Etats-Unis, la route de la Corniche, taillée au flanc (photo n°38) de la falaise du djebel Sidi M'cid et traversant des tunnels, offre des perspectives vertigineuses sur les escarpements de la Casbah et la basse vallée du Rummel, surtout au-delà du second tunnel, vers la borne kilométrage 1 ».

Photo n°38. La route de la corniche d'El Kantara, 1914



Source : Bibliothèque Nationale de Paris, 2006

A l'extrémité et à droite du pont de Sidi M'cid, la grotte à la Lucarne d'Or s'excave sur un plateau rocheux ; elle renfermait de l'hématite, qui fut exploitée comme colorant au temps de la préhistoire de Rome.

Photo n°39. Piscines de Sidi M'cid, 1920



Source : Bibliothèque Nationale de Paris, 2004

Un peu plus loin, on laisse en contrebas, à gauche (sentier en lacets), mais plus directement et aisément accessible par l'ascenseur de Sidi M'cid, l'établissement thermal de Sidi M'cid (hôtel, restaurant): eaux alcalines ferrugineuses d'une température de 26° ; piscine assez vaste en forme de demi-cercle, une plus petite, et une troisième piscine dite Olympique (photo n°39).

Aux jardins de Salluste (3 Km environ de Constantine), on voit des inscriptions romaines et un dolmen. A flanc de montagne, sous le fort de Sidi M'cid, nombreuses grottes, dont deux préhistoriques (grotte du mouflon et grotte des ours), beaux blocs de sulfate de chaux.

En face du pont d'El Kantara (photo, n°40), au-delà de la voie ferrée, s'étend le faubourg d'El Kantara, où la rue du 3^{ème} Chasseurs d'Afrique, passant à proximité de l'église Sainte Jeanne d'Arc, monte au plateau du Mansourah (703 m; belle vue sur Constantine), occupé par le quartier Gallifet et divers établissements militaires.

Photo n°40. Vue sur le faubourg d'El Kantara, 1890



Source : archive de la Wilaya Constantine, 2004

Sur le flanc Nord, face à la ville et non loin du sommet, on remarque des traces d'anciennes carrières et des grottes artificielles, dont certaines renfermaient des vases de

verre d'assez grande dimension, laissant supposer que le plateau servit de nécropole romaine.

De l'entrée du faubourg d'El Kantara (Fig. N°26), une voie en direction Nord, passe entre l'usine à gaz (à droite) et l'école normale de filles (à gauche), contourne un ancien cimetière israélite désaffecté, laissant par conséquent à droite, le faubourg Lamy (école normale de garçons), longe à gauche l'hôpital civil et atteint le plateau où s'élève, à 175 m au-dessus de la route de la Corniche, le monument aux Morts (photo, n°41) de 1914-1918, d'où l'on découvre, au-dessus de Constantine, un panorama immense et grandiose.

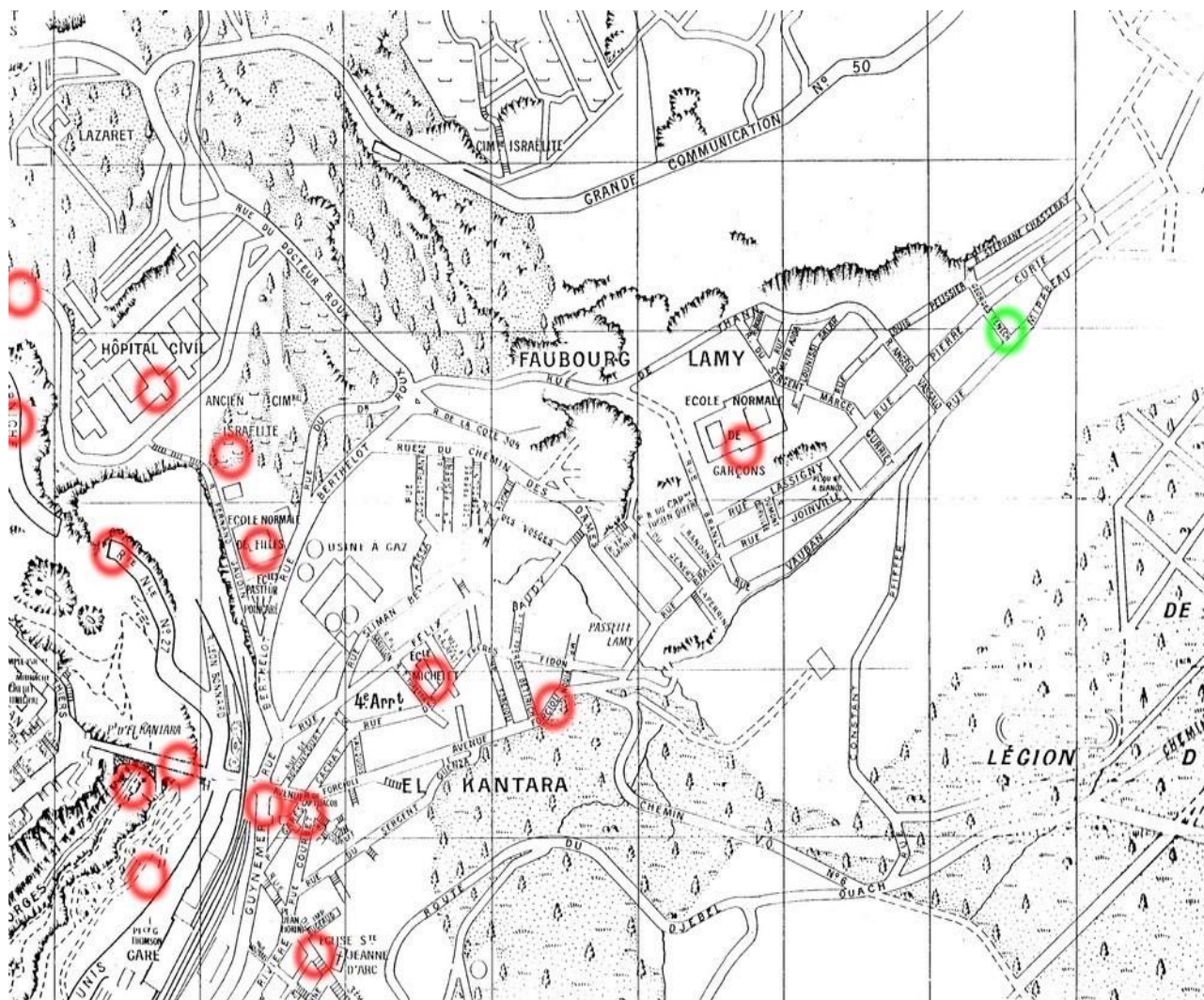
Photo n°41. Vue aérienne donne sur le monument, 1918



Source : archive, Wilaya de Constantine, 2004

Ce monument, en forme d'Arc de triomphe, inspiré à la fois de celui de Trajan à Timgad et de celui de l'étoile à Paris, a été construit sur l'initiative de M. Morinaud, maire, d'après un projet de M. Rogué, architecte. Il a 21 m de haut et porte une reproduction à grande échelle, en bronze, de la Victoire allée de Cirta, établie par le sculpteur Epstein. Des niches abritent les bustes en bronze de Clemenceau et des maréchaux Joffre et Foch.

Fig. n°26. Carte du nouveau faubourg d'El Kantara et ses alentours, 1868



Source : www.constantinee.free.fr, 2006

Légende : ○ Equipements coloniaux

Jardins et ponts



En 1902, le Conseil Municipal pensait apporter une solution à cette situation par « un projet relatif à l'agrandissement, l'embellissement et l'assainissement des faubourgs d'El Kantara et de la gare »²¹, présenté par l'ingénieur Rémès²².

Sur un terrain domanial, d'une longueur d'environ 300 mètres, longeant le ravin et à l'entrée du pont El Kantara, Rémès propose d'édifier une cité ouvrière avec des maisons d'habitations de 130 mètres carrés à jardinet et des arcades qui rappellent celles de la rue Rhault de Fleury. Le projet est surtout défendu par les architectes et certains conseillers qui ont un intérêt à développer et améliorer l'image du faubourg.

Selon Sahraoui, « il est jugé incontestablement utile pour des raisons hygiéniques, économiques et esthétiques. D'abord, le terrain sur lequel les logements sont projetés serait assaini et ne servirait point de dépotoirs, et puis la commune tirerait profit d'une école primaire offerte gratuitement clés en main par le promoteur, et la rue Nationale n°3 serait embellie par une série d'arcades si rares à Constantine.

Malgré ces avantages, le projet n'a pas abouti à cause de la nature juridique du foncier. L'affectation du terrain, domanial et faisant partie de la zone de servitude des militaires, n'est envisageable qu'en faveur d'un service d'utilité publique. De plus, le département le destine à une station d'un tramway électrique et l'assemblée communale le sollicite pour en faire un square, et, à la majorité, elle renouvelle le vœu d'obtenir de l'Etat la remise gratuite du terrain dont il s'agit ».

IV-6 Projet de la ville sur Sidi Mabrouk et Mansourah : installation militaire et habitations pavillonnaires

Photo n°42. Le HLM, site Branchement, 1945



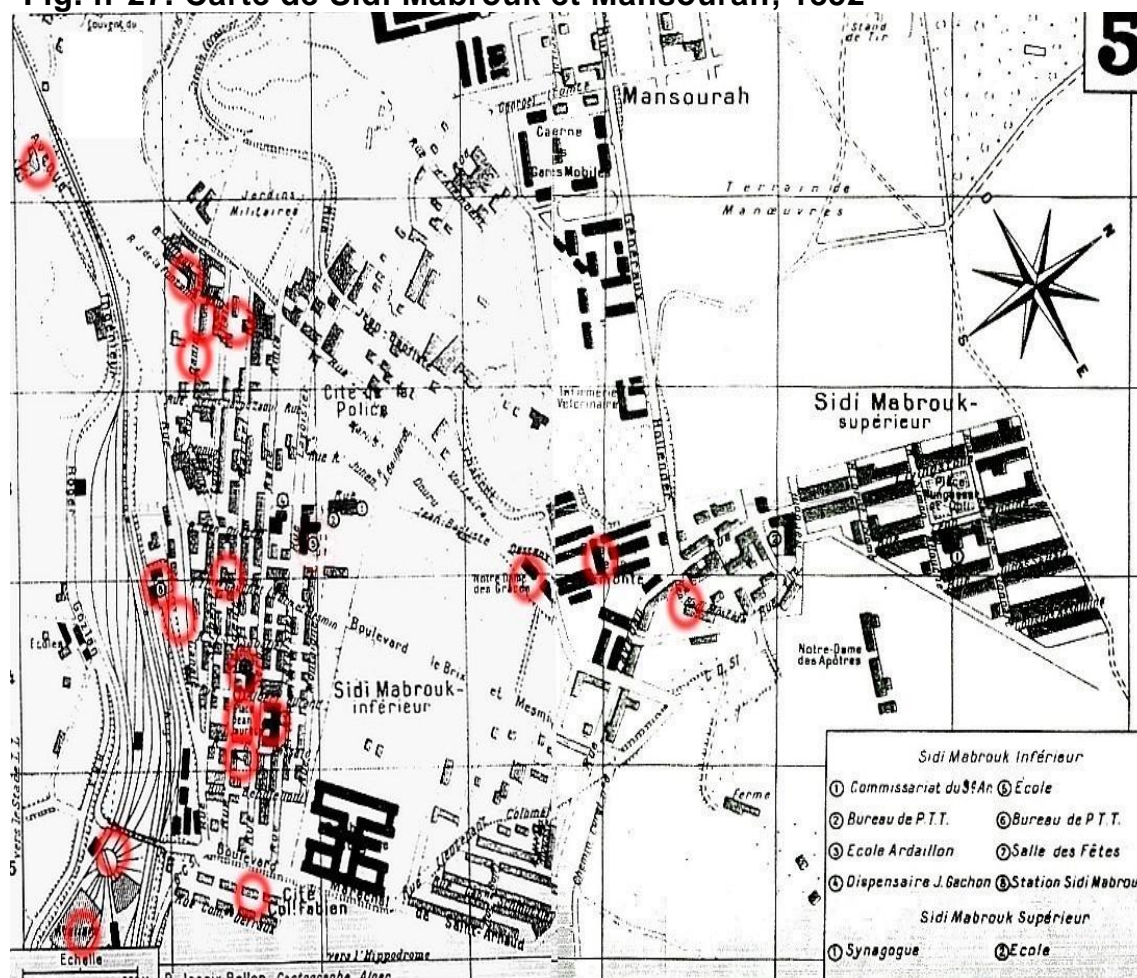
Source : archive, Commune de Constantine, 2004

« Le plateau du Mansourah, le premier point d'attaque de la ville de Constantine, est souvent cité comme étant le site idéal pour la construction de la ville européenne si l'administration française avait laissé le Rocher aux indigènes. En revanche, c'est là que s'établit le village militaire réunissant deux quartiers de la

cavalerie, Gallifet et de la Remonte, et un lotissement domanial de quatorze lots maisons construites par le génie militaire.

Un premier projet, rédigé par le chef du génie, n'ayant pas pour satisfaisant au Commandant Supérieur du génie en Algérie, cet officier général, comme inspecteur général en 1873²³».

Fig. n°27. Carte de Sidi Mabrouk et Mansourah, 1852



Source : www.constantine.free.fr, 2006

Légende: ○ Equipements coloniaux

Le nouvel établissement à compléter à Sidi Mabrouk doit pouvoir contenir 150 étalons, 150 chevaux de Remonte, 230 sous-officiers, brigadiers et cavaliers de Remonte avec tous les accessoires nécessaires. Le projet du chef du génie, dans lequel utiliserait la plus grande partie des bâtiments de l'établissement (photo, n°42), serait desservi par la route de Constantine à Sidi Mabrouk, par une rue du village et par un chemin de petite communication conduisant à Constantine à travers les pépinières du Mansourah.

Il présente trois parties distinctes : au nord, les écuries pour les étalons ; au sud-ouest celles pour les chevaux de Remonte ; enfin au sud-est le quartier de la compagnie de Remonte, auprès duquel se trouvent groupés l'infirmierie vétérinaire et la maréchalerie.

Le quartier de la Remonte, entouré d'un mur de clôture avec entrée spéciale sur la route de Constantine, comprend : un bâtiment neuf pour le casernement de la troupe, composé d'un rez-de-chaussée, d'un étage et mansardes habitables.

Photo n°43 aérienne des pavillons de Sidi Mabrouk Sup, 1940



Source : www.constantine.free.fr, 2006

Des bâtiments au branchement (photo, n°42) Sidi Mabrouk inférieur et les pavillons Sidi Mabrouk Supérieur ont été construits pour les colons (photo n°43), avec jardin, entourés des équipements, maternité, salle des fêtes, square, école et collège Ferdinand buisson, etc., approximativement de la caserne militaire. Le Boulodrome à Sidi Mabrouk Inférieur (photo n°44), en descendant à la station de la gare de Sidi Mabrouk, avec un bar restaurant entouré d'un grand jardin, approximativement des pavillons des cheminots et habitation HLM.

L'église Notre Dame des Grâces (photo n°45) construite à côté de la remonte et le Commissariat de police, et des immeubles H.L.M se situe à Sidi Mabrouk inférieur en descendant du Faubourg Mansourah par la Remonte, après l'indépendance, les services de l'éducation nationale l'ont utilisé, cantine pour des écoles environnantes.

Photo n°44 de Boulodrome Sidi Mabrouk inférieur, 1950



Source : www.constantine.free.fr, 2002

Photo n°45 de l'église Notre Dame Des Grâces, 1945



Source : www.constantine.free.fr, 2002

IV-7 Concrétisation des projets coloniaux

Les travaux réalisés entre 1837 et 1880 constituent un projet territorial sur l'ensemble du pays par la mise en place d'un réseau comprenant les villes turques transformées, les centres de colonisation nouveaux, les villages ainsi que les routes les reliant. Jusqu'en 1840 ; la politique de colonisation oscille entre le choix de certains dirigeants pour une occupation, d'autre pour la conquête totale.

Le Maréchal « *Bugeaud* » appelé en 1840 comme gouverneur général propose de créer des places fortes plus importantes, voire de véritables villes disposées sur l'ensemble du territoire de manière à servir de base aux opérations militaires. En (1841) il fixe par un arrêté des règles concernant la concession des terres et la création des villes indispensables à la mise en place de la politique de colonisation officielle en Algérie.

Les décisions nécessaires à la formation des centres et des villes reviennent au gouverneur général qui dépend du ministère de la guerre. Le corps technique chargé de l'élaboration des plans d'alignement et leur mise en œuvre est tout naturellement le service de génie. Il est responsable tant des travaux civils indispensables pour la colonisation : les routes, les ponts, les barrages, les conduites d'eau et la plupart des travaux civils dans les villes²⁴.

En effet, le service du génie devait à la fois présenter un plan d'alignement et de distribution puis procéder aux premiers travaux : pavage des rues, plantation, alimentation des eaux, réseau d'égout, construction du mur d'enceinte et des portes, distribution des concessions et parfois même des équipements publics et de logements pour les colons.

Cette prise en charge de la réalisation du projet sur le terrain obligeait les ingénieurs du génie à prendre en compte les contraintes de la gestion dans la conception même du dessin urbain, jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle le consensus sur la forme de la ville et sur les méthodes pour la produire évoluaient peu. Régularité, symétrie et simplicité étaient les principes fondamentaux des tracés de ville ex nihilo ou d'extensions urbaines.

IV-8 La politique urbaine au début du 19^{ème} siècle

La conception du territoire algérien au début du 19^{ème} siècle, était soumise à des avis différents ; de la part des responsables du génie, qui avaient la charge de s'en occuper du pays, en tant que responsables militaires et civils.

Sauf que, ces avis se rejoignaient, du moins, dans leurs aboutissements, vu qu'ils donnaient tous naissance à des tracés militaires. En analysant de plus près les plans du Génie entre 1840-1860, on constate que les ingénieurs, à la fois concepteurs, administrateurs, ont fait preuve de pragmatisme.

A l'opposé des civils, leurs modèles proposaient des tracés simples, réguliers et aérés, capables de s'adapter aux besoins des troupes. Il est certain que ces derniers, faisaient tâche dans le décor traditionnel, mais, ils avaient leurs avantages par rapport aux impératifs militaires et aux conditions climatiques.

En 1830, le pays ne comptait aucune structure routière, à l'exception d'une route reliant Oran à Constantine en passant par Alger. C'est alors que les équipes du génie s'immobilisent, pour pacifier et achever la conquête en réorganisant le territoire, Pour ce faire, ils devaient faire face au problème d'acquisition des terrains.

Cela dit, cette tâche ne constituera pas un obstacle, vu que l'Algérie était considérée comme peu habitée, voir déserte : « *l'Indigène y est rare et clairsemé sur un territoire où le domaine de l'état possède beaucoup de terre(...). Il est facile d'introduire une population nouvelle sur un territoire qui n'est pas possédé* »²⁵. Cette vision, permettait donc, tout établissement français en Algérie, sans avoir à subir de contraintes juridiques.

C'est ainsi que s'amorcèrent les réalisations du génie, en faisant de l'Algérie un grand chantier urbain avec :

- La mise en place d'un réseau qui comprenait les villes turques transformées, les nouveaux centres de colonisation, des villages ainsi que des routes les reliant.
- La réalisation de nouvelles bases de défense, avec des édifices militaires, des redoutes et des forts ?
- La création de nouvelles en prenant comme base les anciennes ruines Romaines.

Les ingénieurs du Génie améliorent d'abord les bâtiments militaires turcs, pour loger les troupes. Ensuite, ils s'attaquèrent aux constructions civiles, en les transformant selon leur usage, en hôpitaux, maisons, administrations. En finale, ils procédèrent à l'élargissement des rues pour la circulation des troupes.

C'est ce que fut, la politique urbaine du Génie en Algérie. Ces villes turques, constituaient un espace libre de contraintes, sur lequel des opérations de restructuration étaient possible, pour métamorphoser les anciens tracés en plans réguliers.

IV-9 Une compréhension de la négation coloniale vers la médina

La morphologie étant l'étude de la forme urbaine, elle implique donc, la réunification de l'architecture et de l'urbanisme. Elle étudie l'évolution des tissus urbains, ainsi que, le rôle que joue chacun des éléments qui le composent.

Ces éléments (site, espace bâti, réseau routier, etc....), sont utiles, car ils serviront à la compréhension du système vivant qu'est la ville, afin de pouvoir l'aborder dans le cadre d'une étude scientifique traitant son évolution.

Cette démarche exposera les éléments essentiels à l'organisation du tissu précoloniale. Ces éléments viendront contrecarrer le jugement occidental reporté dans les annales historiques, et qui considérait la vieille ville comme une cité anarchique dénuée de sens.

L'idéologie coloniale avait pour but l'émancipation des peuples qu'elle considérait inférieurs. Il va de soi que, l'instauration de la base civilisatrice occidentale, qu'elle soit sociale ou urbaine, au sein de la population et de son espace, imposera des métamorphoses socio-spatiales, qui engendreront des brèches culturelles irréversibles.

Ces métamorphoses accompliront les fins de cette idéologie, mais elles marqueront définitivement l'accumulation des peuples, pour qui les nouvelles données spatiales et socioculturelles déformeront à tout jamais son lieu identitaire.

Conclusion

En terme de conclusion et à travers ce qu'illustre cette deuxième partie, on se rend compte qu'un véritable zoning avait présidé l'organisation de la médina, en un espace culturel, d'échange, de production et de résidences. Le tout disposé dans une trame serrée, terminée dans ces bordures par une ceinture de jardins, l'ensemble est protégé par des remparts percés de portes, dont le fonctionnement est surveillé nuit et jour, pour la sécurité de la cité de ses habitants.

La structure sociale de la médina dont les gouverneurs sont turcs, accentue la ségrégation entre les ethnies. Elle provoque une marginalité envers certains groupes sociaux. Avec l'intrusion française nous remarquerons dans la suite de ce travail, que la ségrégation continue, mais au sein de la vieille ville, mais elle s'orientera plutôt vers elle. La conjonction du fait accompli et des intérêts publics ou privés, fait la ville, dans laquelle les édifices et les espaces publics ont la priorité absolue sur le domaine privé auquel on ne fait qu'apporter des correctifs par un dessin rationnel.

A l'image des villes musulmanes traditionnelles, Constantine précoloniale présentait un paysage urbain compact caractérisé par sobriété et anonymat, structure homogène, introversion des lieux, mitoyenneté du cadre bâti, autant de critères qui rendaient difficile une lecture externe du paysage urbain.

A travers une connaissance des pratiques sociales et la perception de la médina, héritière d'une longue tradition urbanistique et architecturale et synthèse des apports culturels d'origines diverses présentent les intérêts suivants :

- Patrimoine culturel de valeur scientifique inestimable pour l'histoire, l'archéologie et l'anthropologie... ;
- Entité importante du patrimoine architectural et urbanistique ;
- Reflet de savoir-faire des populations en matière d'habitat, d'organisation sociale et de gestion de l'espace ;
- Symbole d'une identité territoriale enracinée,
- Atout remarquable du développement local.

A partir de cette vision, il ne s'agit pas d'avoir une même attitude globale envers tous les médinas parce qu'ils sont anciens, mais il s'agit plutôt de les replacer dans leur contexte actuel, voir ce qu'ils ont à offrir pour le développement de territoire. La médina a été affectée par le développement urbain sur le fond est et par le déplacement vers celle-ci d'une grande partie des fonctions économiques et culturelles. C'est la fin de la polarité unique de l'ensemble urbain.

Le principe d'organisation de l'espace économique a subi des mutations dont les causes sont d'abord la généralisation des moyens de communication modernes. Le pôle s'est déplacé du centre vers la périphérie, valorisée par l'accessibilité à la voiture et où se distribue bureaux, fonctions libérales et grossistes.

Pour intervenir sur ce patrimoine bâti doit irrévocablement s'appuyer sur une bonne compréhension de développement urbain qui le subi, afin de rendre possible une stratégie d'intervention et de sauvegarde sans que l'échec ne soit fatal et irréversible, ainsi pour retrouver les logiques d'articulation du «moderne» et du «traditionnel».

On doit regretter, cependant, que le sujet ne soit jamais abordé dans une dimension comparative, dans la mesure où, d'une part, certaines médinas sont aujourd'hui géographiquement "décentrées" du fait des orientations préférentielles des extensions urbaines le cas d'Alger et Constantine la question de la centralité ne se pose sûrement pas dans les mêmes termes lorsque la ville historique jouxte les quartiers créés par la colonisation ou qu'elle en est séparée par un hiatus marqué.

Cette situation impérieuse nécessite d'urgence la sauvegarde, des opérations de restauration, de réhabilitation ou de rénovation selon les cas.

Références

- ¹Emile verhagen cours sur mécanisme de la conception, 1994 Op.cit. p4.
- ²Mircea Eliade, Le sacré et le profane, Edition. Gallimard, collection Idées, Paris, 1965, titre original Das heilige und das profane, Hambourg 1957 p22.
- ³Docteur Boudjemâa. Haichour, chercheur universitaire. Histoire de la médina, 2008.
- ⁴Y. Lazri. Mutation d'espace urbain public en Algérie, Université de Constantine IAU, 1990.
- ⁵N. Boumaza, 2006, article sur la ville de Constantine et sa structure, Pr à l'Université Oum EL Bouagh
- ⁶D. BINOUS, Doctorat, 1980
- ⁷A. Touati. Relation entre les structures conceptuelles et les structures architecturales (L'impact de l'influence Extérieure sur la Médina de Constantine), 1997.
- ⁸B. Sahraoui, 2004, Doctotat d'Etat, Pouvoir et Production de la Ville Coloniale, Constantine
- ⁹Idem
- ¹⁰Idem
- ¹¹Brunschvig. R. : Historien français contemporain qui a écrit notamment un ouvrage intitulé : La berberie orientale sous les hafsides, des origines à la fin du XVe siècle, paru à Paris en 1947.
- ¹²B. Sahraoui, 2004, Doctotat d'Etat, Pouvoir et Production de la Ville Coloniale, Constantine
- ¹³Idem
- ¹⁴Malverti. X, Pinon. P, la ville régulière « modèles et tracés », article de Picard. A, Des villes françaises en Algérie (1830-1870), édition Picaed, 1997, p151.
- ¹⁵Driss. N, la ville mouvementée, espace urbain, centralité et mémoire urbaine à Alger, Editions l'Harmattan, 2002, p40.
- ¹⁶Abelhafid. Touati
- ¹⁷Archives Militaires du Château de Vincennes, Paris, 2006
- ¹⁸Tel a été l'objet de la délibération du 10-05-1902 in R44, p.217. In Thèse. B. Sahraoui, 2004
- ¹⁹B. Sahraoui, 2004, Doctotat d'Etat, Pouvoir et Production de la Ville Coloniale, Constantine
- ²⁰Archives Militaires du Château de Vincennes, Paris, 2006, in thèse B. Sahraoui, 2004
- ²¹Tel a été l'objet de la délibération du 10-05-1902 in R44 , p.217.
- ²²Arrêté n°294 acte n°12 p.159, in recueil des actes de la préfecture de Constantine n°1 1860-1869, chambre de commerce de Constantine.
- ²³B. Sahraoui, 2004, Doctotat d'Etat, Pouvoir et Production de la Ville Coloniale, Constantine
- ²⁴Aleth Picard-Malverti : « Ville et colonisation » p629-630. vol
Thèse de 3^{ième} cycle en Aménagement, Institut d'Urbanisme de Paris, 1987
- ²⁵Picard. A, Des villes françaises en Algérie, 1830-1870, article paru dans la ville régulière (modèles et tracés), Edition, Picard, Paris 1997, page 148.

Troisième partie

La ville coloniale de Constantine Un tissu urbain en perpétuelle transformation

- **Introduction**

Présentée depuis longtemps déjà par la tradition descriptive française comme la ville "opaque" et "fermée" par excellence, sans ordre ni sécurité, sans art ni industrie, sans air ni lumière, la ville algérienne a servi à la fois d'argumentaire et de banc d'essai aux multiples techniques de "visibilité" et de viabilisation de sa forme "menaçante".

C'était donc au moyen de celles-ci que, l'on voulait réaliser le projet "*moderne*", issu du rêve d'une transparence intellectuelle et d'une vérité historique et ainsi, permettre une meilleure connaissance et une meilleure exploitation de la ville coloniale et de son territoire.

Ainsi, à l'instar d'Alger, les transformations des villes ont été effectuées, dans le but d'adopter le tissu "étranger", ressenti comme hostile à la culture et à l'image urbaine que les nouveaux occupants voulaient se donner. La prospérité de l'économie obligeait des déplacements de plus en plus fréquents au fil des années.

Qui font preuve d'une mobilité dont le rythme est accéléré par le progrès des transports. Cette persistance de l'établissement des infrastructures permet à la population, essentiellement des travailleurs à se rendre aussi bien en ville que dans les jardins et les terres agricoles. En devenant ainsi, source d'enrichissement et d'encouragement, venaient parfois de très loin par automobile, tramway ou le train en ayant admirablement raccourci les distances.

L'économie coloniale imposait des relations avec la métropole et la création d'un réseau ferroviaire. L'exécution de ce dernier était considérée par le conseil municipal non seulement comme une ligne de pénétration, au point de vue du commerce, mais aussi, comme un moyen d'extension de l'influence française dans toute l'Algérie.

Chapitre V : Les transformations de la ville coloniale: un espace en mutation

• Introduction

A la décision de la colonisation, viens s'amorcer un programme pour contrôler le déploiement dans le pays. C'est ainsi que trois attitudes furent possible pour aborder la population, et les souverains locaux : le refoulement, le fusionnement et l'abstention. Aborder ces attitudes constitue une manière de démontrer la facette intrigante d'une négation involontaire, non vers le territoire, mais vers tous ce que pouvait constituer son identité et son appartenance religieuse.

Car, il faut noter, qu'au départ, et surtout sous la monarchie de Juillet ; la France a toujours préféré les compromis amicaux à l'oppression, bien que ces représentants en Algérie, particulièrement Constantine, fussent des militaires.

L'arrivée des militaires français par leur intervention féroce à Constantine a causé des bouleversements atroces dans la structure du tissu urbain de la ville traditionnelle. Une des transformations les plus importantes a concerné les structures spatiales de la ville de Constantine, qui se sont modifiées très rapidement. Malgré leur évidence, il n'existe pas beaucoup d'études consacrées aux modalités, aux causes, aux effets et aux formes de ces changements.

Par les réflexions, les effets et les pratiques de la modernité dans les pays anciennement colonisés, il est important de dissocier les aspects positifs liés au développement des techniques et des conditions de vie des aspects négatifs liés, eux, aux idéologies de la politique de colonisation, la modernité ayant pu servir d'alibi aux visées expansionnistes des pays occidentaux, « dispensateurs de civilisation », pour imprimer sur le territoire algérien la marque de la civilisation et de la domination française.

V-1 Les délimitations de la ville coloniale

Cette lourde tâche, successivement entreprise, n'a pourtant rien qui effraie. Nous signalons ce fait pour démontrer que les dispositions générales, logiquement conçues, soit disant, bien qu'onéreuses dans leur ensemble, sont parfaitement applicables à l'aide d'opérations fractionnaires, pourvu que l'on définisse une politique de la ville et des stratégies conséquentes.

Selon Sahraoui, « les réalisations ont donné un amalgame de sous-quartiers juxtaposés par la venue massive des européens. Une des idées qu'ils cherchent à expérimenter et à imposer, est la planification globale de la construction des villes (photo n°46). Cette planification «le plan», doit répondre à trois principes clés : le zoning, le choix d'artères de circulation comme éléments structurants de l'organisation de la ville, et l'introduction de la nature dans la ville pour lui apporter l'hygiène nécessaire ».

Photo, n° 46. L'emprise de la ville coloniale sur la médina, 1880



Source : Carte postale de la ville de Constantine, 2006

Des transformations rapides et profondes afin d'avoir une délimitation sur la rive gauche ou celle de la droite, pratiquées est entrepris au fur et à mesure, que celles-ci, subissaient les ouvertures, les alignements et les nivellements avec l'extérieur, et les reculements ou ajustement des bâtisses pour l'édification des équipements programmés.

Dans cette nouvelle conception, les constructions élevées, de part et d'autres des percées à établir tout le long du centre Valée à la casbah selon les mêmes caractéristiques européennes, vont être implanté dans des vastes réseaux de grandes artères suivies de ruelles à travers les maisons arabes (photo n°47), l'expropriation des propriétés privées des îlots destinés à être démolis (photo n°47).

Photo n°47. Vue aérienne, délimitation de la médina, 1920



Source : archives Wilaya de Constantine, 2007

« La topographie rend difficile la continuité urbaine et le fonctionnement de l'ensemble urbain. La liaison des deux rives s'est faite par les décisions relatives à la construction des ponts allant de la ville aux faubourgs et à la gare, des nouveaux chemins vicinaux et les tramways.

Outre, cet accès naturel, un pont fut jeté à l'Est, dès l'époque romaine sur la gorge du Rummel, à droite même où se trouve le pont d'El Kantara, qui accède de la gare à la rue Georges Clemenceau ».

« Néanmoins le conseil municipal adopte son intégration à l'agglomération en raison de la gare ferroviaire et de l'usine à gaz qui pourront impulser l'industrie et le commerce. La délimitation du périmètre de l'agglomération et son approbation par le département appuie automatiquement la revendication du déclassement des zones de fortifications¹».

V-2 L'unification de la ville

« Au moment de la prise de Constantine, le service militaire s'est emparé de ce terrain qui était inoccupé, jusqu'au 22 janvier 1861, date de la première réclamation du pétitionnaire, il en a eu la propriété, sans aucune espèce de contestation.

L'ancien mur romain a été démoli par le génie militaire, les terres qu'il soutenait a été remplacé par la partie du rocher ; dans l'autre partie qui formait une ancienne porte de ville, le mur a été élevé et Biget, ancien garde du génie dit que le mur avait été construit sous la surveillance de Thomas, garde du génie².

«Par les divers motifs qui précèdent et sur l'avis conforme du conseil consultatif, il adoptait pour l'ouverture de la rue destinée à relier la porte Valée à la porte d'El Kantara, le tracé proposé par le service du génie et agréer par le maire, sauf, sur une partie restreinte de son parcours ; et décide que, des deux côtés de la voie et d'un seul côté seulement, dans la partie qui domine le rempart, des arcades seront établies, pour le passage des piétons»³.

Le plan d'unification rédigé et approuvé depuis longtemps se poursuit des extensions par le raccordement, des alignements et des nivellements des places Nemours et Valée (photo n°48).

En effet, ils procèdent à la délimitation de l'agglomération puis mènent une action de conquête progressive par le déclassement des zones de fortifications, la démolition des portes et d'une partie, des remparts.

Photo n°48. Vue sur l'esplanade Valée, 1861



Source : archive Wilaya de Constantine, 2006

Ensuite, par souci de fonctionnement de l'ensemble urbain et de décorum, ils raccordent les places et les rues et aménagent les espaces publics⁴.

V-3 Extension après 1950

La période coloniale a laissé par ses œuvres, son affirmation d'une présence coloniale apparut comme le seul moyen de consolider la conquête. Le souci de favoriser la colonisation et les revendications des colons l'a toujours emporté sur les préoccupations d'une politique indigène.

Le pont d'El Kantara s'est écroulé en 1857, et fut reconstruit et ouvert à la circulation en 1864, pour assurer la liaison entre la place et ses extensions.

Le pont de Sidi Rached, considéré comme un des plus longs ponts de pierre dans le monde, par une courbe de 447 m de long, comprenant de nombreuses arches dont celle du centre est de 70 m, achevé le 19 avril 1912. Le pont suspendu de Sidi M'cid inauguré en 1912, le même jour que celui de Sidi Rached.

Le Faubourg Lamy une extension de la ville, considéré comme ville moderne au pied de la forêt du Mansourah construit en 1918.

Le plateau du Mansourah Sidi Mabrouk en 1922. Cité H.L.M à Sidi Mabrouk inférieur 219 logements, logements individuels, synagogue, église...etc.

Le Ciloc, l'établissement des immeubles barres du plan de Constantine de 1958, la cité Gaillard 1^{ère} tranche trois immeubles en 1952, 2^{ème} tranche comprenant deux immeubles construit en 1954 ; cité Ameziane 1952.

Ecoles Jules ferry créée en 1851, l'emplacement du Marabout Sidi Djellis, des travaux ont remis entièrement à neuf en 1954, la vieille Ecole plus que centenaire, et devenu C.E.M après l'indépendance, c'est là où j'ai passé mon moyen (CEM).

L'ancienne Medersa devenue lycée franco-musulman en vertu du décret du 27 novembre 1944 et du 5 juillet 1946, rue G. Clemenceau, dans la place Paul Molière, fait jonction entre rue Rouaud et Perrégaux.

« A partir de 1959, la ville s'est étendue sur les poches urbaines impropres à l'urbanisation, localisées notamment le long des Oueds Rhumel et Boumerzoug dans la partie Sud-Est, comme : l'Avenue de Roumanie, Bentellis, Chalet des pins, Les Mûriers, le 4ème km. (...). Ils apprennent la langue, observent les mœurs des habitants et les espaces où ils vivent.

C'est cet intérêt pour l'histoire de l'Algérie qui leur a permis de retrouver les traces de la colonisation romaine qu'ils ont utilisé pour le tracé des routes, l'établissement des villes stratégiques, la connaissance plus approfondie des potentialités réelles des régions. Les ingénieurs du Génie restent sensibles aux spécificités locales et demeurent concrets»⁵.

V-4 Pénétration au cœur de la ville de Constantine

La domination française, se reflète initialement militaire et défensive à l'économie, par les percées de la ville à ses extensions, pour que l'économie assurée des colonies, répond aux exigences de la Métropole. Dont la construction des communications de la structure coloniale européenne entre, entre les différents services locaux de l'Etat.

Vu l'art 7 du décret du 16 aout 1853, après avoir été autorisés par le directeur des fortifications et l'ingénieur en chef des ponts et chaussées : sur la demande du service du génie militaire, pour conférer sur un projet d'une rue à ouvrir entre les portes el kantara et porte la Vallée⁶.

Le maire et l'architecte voyer conformément à l'art 12 dudit décret ont été entendus dans la conférence et ont consigné leurs observations. La gare du chemin de fer projeté se trouve près de l'ancien pont El Kantara sur la rive droite du Rhummel. Dans ce point n'est pas directement accessible par des voies carrossables.

Le service des ponts et chaussées a préparé pour établir la communication (photo n°49), entre place Nemours et la gare constituant de pont et de rue.

Les relations principales de la place avec les voisines sont d'abord celles qui la mettent constamment en communication avec Philippeville, son point de liaison avec la France. Par cette intervention militaire minutieuse de ces percées au cœur du tissu urbain traditionnel (photo n° 50) de la ville de Constantine.

La France cherche à assurer son approvisionnement en matières premières et, dans un contexte de protectionnisme exacerbé depuis les années 1890, et à trouver des débouchés pour leurs produits manufacturés, suivi de l'exportation des richesses locales.

Cette motivation économique visée par l'Europe particulièrement la France coloniale, bénéficiant d'une stabilité monétaire à partir de 1871, certains pays européens demeurent de grandes puissances financières (Royaume-Uni, France, Confédération helvétique...).

Cette hégémonie financière s'accompagne d'une prépondérance commerciale incontestable, favorisée par les innovations en matière de transport et de communications (photo n°51) importantes par rapport à leurs colonies.

L'ingénieur des ponts et chaussées a présenté un avant-projet du pont viaduc sur le ravin, au débouché de la rue Perrégaux, en présence du directeur des fortifications et le préfet de Constantine en date du 2 et 3 août 1855 pour conférer à son exécution. La route nationale n°3 de Stora à Biskra, franchit l'oued Rhumel à la sortie de Constantine, au moyen du pont d'el kantara (photo n°52), formé d'une arche en fonte de 56 mètres d'ouverture.

Photo n°49. Montre l'intrusion de la ville coloniale dans la médina, 1871



Source : Archives Wilaya de Constantine, 2006

Photo n° 50. Juxtaposition des deux villes : la médina et la ville coloniale, 1930



Source : Carte postale de la ville de Constantine, 2006

Photo n°51. La rue Impériale traversant le cœur de la médina, 1871



Source : Archives Wilaya de Constantine, 2006

V-5 Les moyens de communication

Le besoin de transport militaire et civil, soit pour l'approvisionnement, ou pour la circulation des troupes ou pour le décongestionnement, l'autorité militaire apte pour l'extension de la ville de la rive gauche à la rive droite en établissant les communications routières et des ponts, particulièrement de la Casbah et place Valée au pont El Kantara.

V-5-1 Les ponts

a- Pont d'El Kantara

Le projet du pont à grande communication sur le ravin de Constantine en exécution des instructions du gouverneur général en date du 23 juillet 1855. En date du 25 aout 1855, le chef du génie, chef de bataillon ; l'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées Lebiez Jules, chargé du service de l'arrondissement de Constantine se réunissaient sur l'avant-projet indiqué, rue-pont (photo n°52).

Photo n°52. Rue Impériale rue frontière entre le moderne et la ville traditionnelle, 1872



Source : Un héritage trop lourd, n° 66, par Benjamin Stora, 2004

Photo n°53. Pont de Bâb El Kantara, communication à la rive gauche, 1872



Source : Carte postale de la ville coloniale, 2004

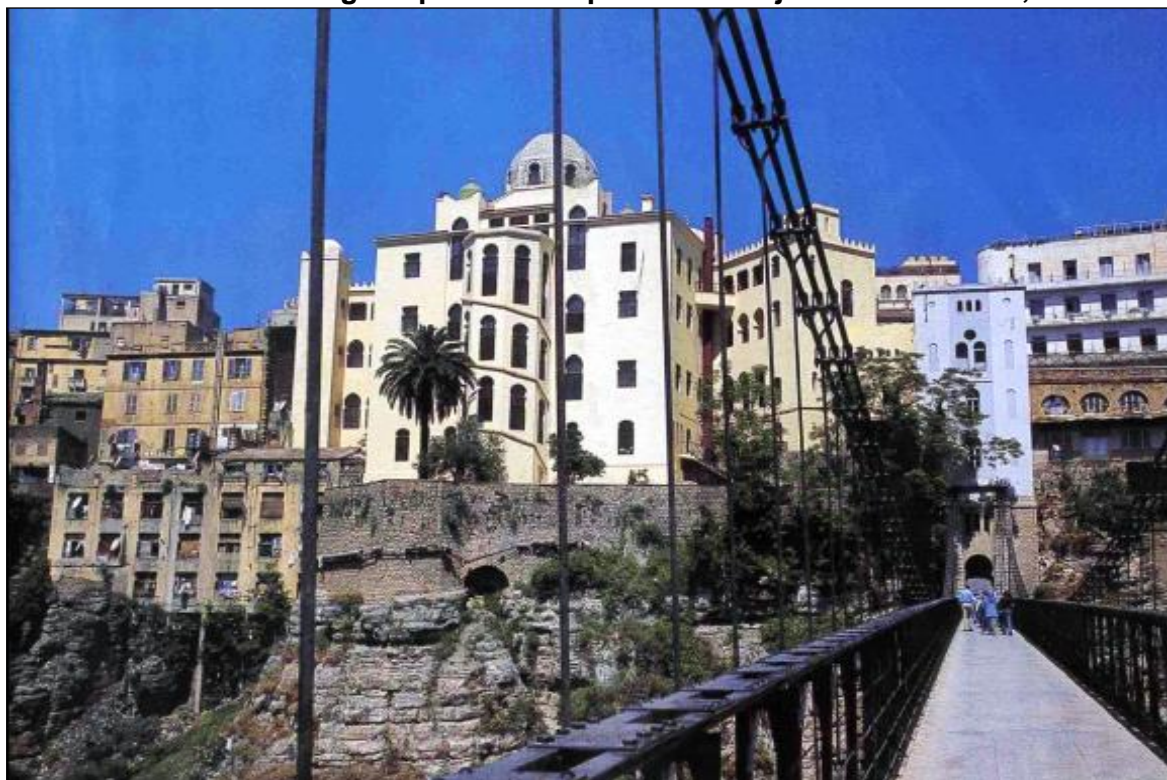
Cet ouvrage situé à 120 mètres au-dessus du ravin, qui forme le lit du Rhumel en cet endroit, est difficilement accessible et ne peut par suite être visité ou réparé sans faire courir des dangers sérieux aux ouvriers ou agents préposés à son entretien. Pour remédier à cette situation, le service des ponts et chaussées se propose d'exécuter à l'intérieur même du pont, une passerelle en fer dite de visite.

Selon Sahraoui, « le 18 mars 1857, juste après le passage d'un détachement d'infanterie, les deux piliers soutenant le pont du côté de la ville se sont effondrés dans l'abîme, laissant 21 mètres de chaussée et provoquant, lors de leur chute, le siphon qui a amené à la Kasbah les eaux de Jebel El Ouahch. Comme ce qui restait n'était pas très solide et dangereux, le génie militaire conçut l'idée, audacieuse et originale, de la démolir à l'aide de coups de canon ».

b- Le Pont Perrégaux :

Selon B. Sahraoui, 2004 « la ville a accueilli favorablement l'idée d'un deuxième pont en pierre en raison de l'état technique du pont El Kantara et pour procurer du travail à la classe ouvrière. Quant aux entrepreneurs, ils ont un intérêt à construire le pont : leurs propriétés situées sur la rive droite se vendraient facilement et acquerraient une substitua à ce pont en pierre un pont métallique (photo n°54), plus-value.

Photo n°54 : Pont Perrégaux permet aux piétons de rejoindre la Médina, 1935



Source : Constantine, la ville des ponts, par Bendjamine Stora n° 69, 2004.

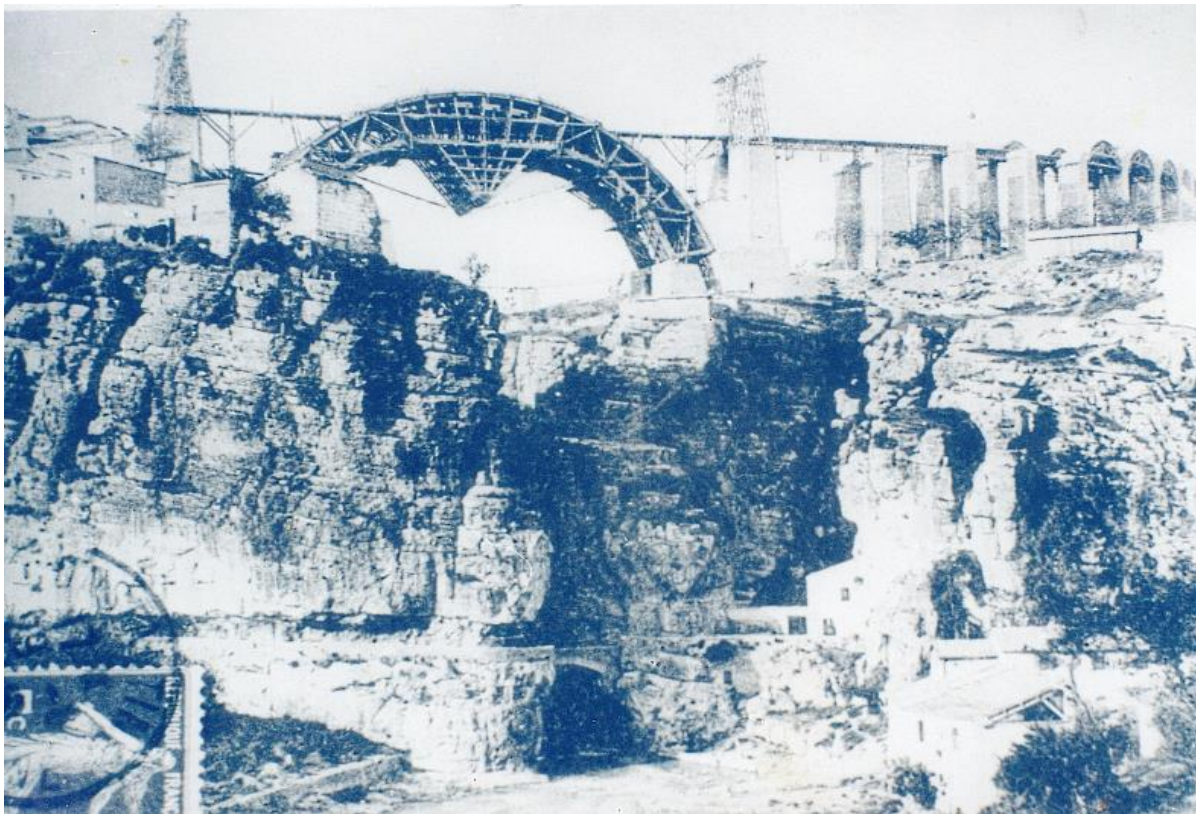
c- Le pont Sidi Rached

« L'ouverture d'une deuxième voie destinée à faire communiquer la ville nouvelle et la gare de Constantine. C'est le projet qui a fait beaucoup de bruit à l'époque dans la presse aussi bien qu'au sein des diverses assemblées délibérantes (conseil général, délégations financières) sous le nom de « deuxième pont sur le Rummel ».

Pour l'assurance de la défense de la ville, le colonel Péret directeur du génie, au sujet de cette deuxième voie sur le pont Sidi Rached (photo n°55), a transmis le procès-verbal de conférence mixte du 20 août 1904, le directeur croit devoir insister sur la nécessité d'organiser des moyens de défense assez sérieux pour interdire à l'ennemi le passage des nouveaux ponts à créer sur le Rhumel.

Depuis la pointe Sidi Rached, jusqu'au pont d'El Kantara, il n'existe actuellement aucune fortification, la place y étant naturellement défendue par les escarpements infranchissables du Rhummel.

Photo n°55 : Vue Sur le pont de Sidi Rached en cours de réalisation, 1910



Source : Carte postale de la ville coloniale en cours de construction, 2003

On propose de créer sur le Rhummel deux passages nouveaux, un pont (photo n°56) au niveau de la route de Batna, et à une vingtaine de mètres au-dessous, une passerelle aboutissant au chemin vicinal n°2, et cela en un point où il n'existe aucun moyen de défense.

Si Constantine était encore considérée comme une place de guerre, le directeur aurait hésité, malgré l'utilité incontestable de ce travail pour la ville de Constantine, à émettre un avis favorable. Mais d'après le plan, Constantine n'est plus qu'une place de garnison devant résister seulement à une attaque indigène.

Dans ces conditions nouvelles, le projet paraît pouvoir être autorisé, mais à la condition de prendre les mesures nécessaires pour assurer la défense contre les indigènes.

« Ce serait une mesure tout à fait insuffisante que de se borner à ménager des coupures dans le pont et la passerelle ; il faut qu'on puisse diriger sur ces points ». (Archives militaires Paris).

Photo n°56 : Vue sur le pont de Sidi Rached, 1920



Source : Archives de la Wilaya de Constantine, 2007

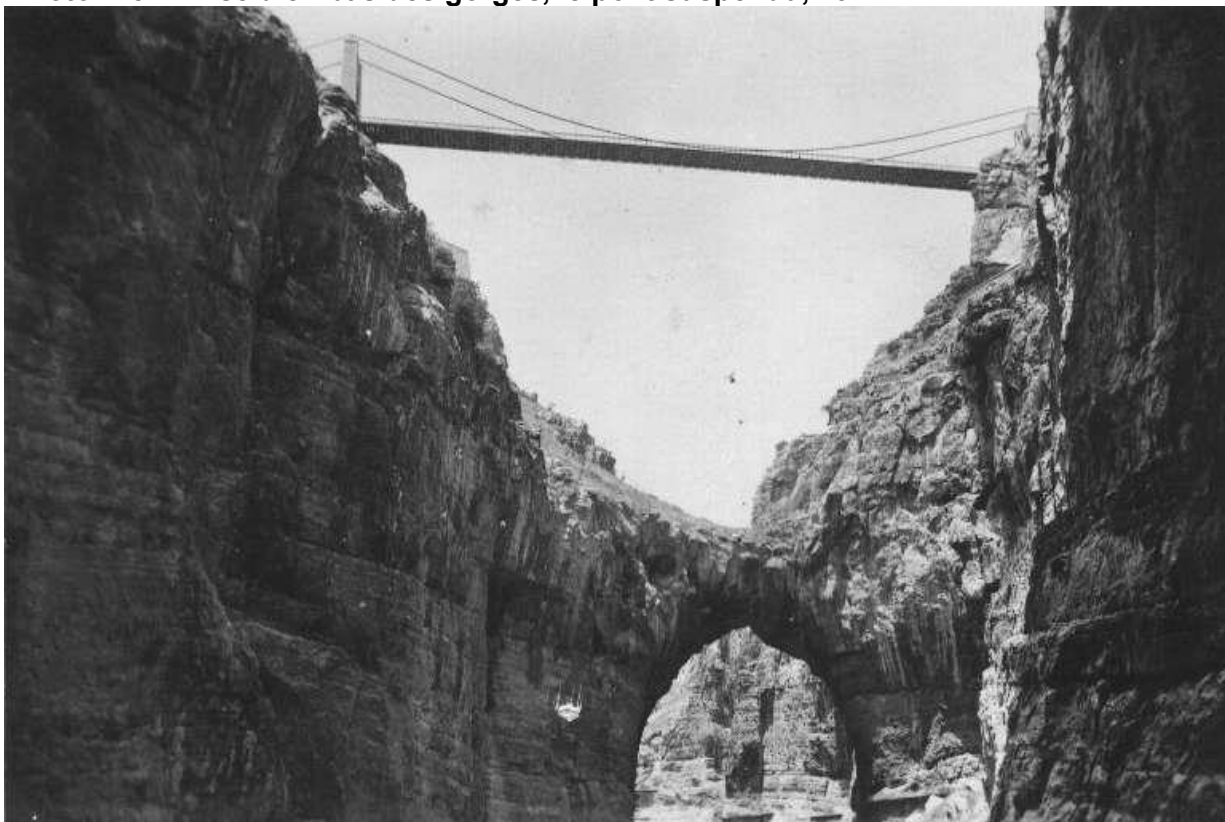
d- Pont Sidi M'cid

Le projet qui fait l'objet de la conférence sur l'initiative de Gadreau, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées et Morinaud, maire de la ville de Constantine, a été entendu à titre consultatif, dans le but de relier directement les quartiers hauts de la ville, de Constantine au plateau de l'hôpital civil par la construction d'un pont suspendu (photo n°57), sur le Rhumel.

La nouvelle voie à ouvrir part de l'extrémité de la rue Damrémont, classée par le conseil général dans sa séance du 19 octobre 1906 comme prolongement du chemin de grande communication, tourne dans la direction du Nord, passe devant le Gymnase, traverse la maison L dite « du Ravin » appartenant au service du génie et franchit le Rhumel à l'aide d'un pont suspendu (photo n°58) du système Arnodin, de 164,30 mètres de portée d'axe en axe des piles.

De là elle se dirige vers l'entrée de l'hôpital civil en contournant en partie cet édifice et en se maintenant à flanc de coteau.

Photo n°57. Prise d'en bas des gorges, le pont suspendu, 1912



Source : Archive Bibliotheque de la Wilaya, 2006

Photo n°58. Vue du pont Sidi M'cid, 1912



Source : archives Commune Constantine, 2006

V-5-2 Les tramways électriques

Le chef du génie a eu connaissance du projet de la municipalité en décembre 1901, d'établir un réseau de tramways électriques, mais il n'a pas été prévenu officiellement, comme il est semble-t-il, d'usage, quand un département de l'Etat est intéressé, que ce projet était soumis à l'enquête.

Le chef du génie n'a donc pas trouvé plus tôt l'occasion de présenter les réserves. Mais il ne lui semble pas d'ailleurs que ces réserves ne soient pas à leur place dans ce document, ainsi que le pense l'ingénieur des ponts et chaussées. C'est en effet le cas prévu par l'alinéa 6° du 1^{er} de l'art.3 du décret du 8 septembre 1878. (Archives militaires Paris).

Le tracé de la voie devant le magasin à orge, ne peut être conservé tel qu'il est proposé sans des travaux importants indiqués dans l'avis du chef du génie, et modifiant la situation du magasin.

De plus, il s'agit aussi de porte à percer dans le mur de la fortification, c'est-à-dire d'une question de défense. Il résulte d'ailleurs des observations du Maire et de l'avis de l'ingénieur des ponts et chaussées, que la voie sera déviée de manière à éviter ces travaux.

Tout en préférant cette solution, il y a lieu de reconnaître que la Place Nemours ou de la Brèche est présentement bien encombrée et qu'il y aurait plutôt avantage à ce que le service se fît du côté Ouest du magasin.

Le service des Subsistances, consulté par le chef du génie, jugeait cette solution satisfaisante.

Quant à l'inconvénient d'ouvrir une nouvelle porte dans la fortification, il a peu d'importance eu égard à la coupure de 50 mètres dans le mur d'escarpe, laquelle commence précisément à partir du magasin à orge, c'est-à-dire à quelques mètres de la porte projetée.

Mais il semble finalement suivant le plan des autorités militaires qu'il ne sera pas fait d'opposition au déplacement des voies du réseau (fig. n° 28).

Ligne n°1 du boulevard de l'est au boulevard Victor Hugo, près de la pyramide Damrémont par les rues de France, Caraman, la place Nemours, l'avenue des squares, la rue Séguy Villevalleix, le boulevard Victor Hugo, longueur approximative 1860m ; ligne n°2 : de la gare des voyageurs au boulevard Victor Hugo et Bellevue, près de la place Gambetta, par le pont et la porte El Kantatra, la rue national, la place Nemours, l'avenue des squares, la rue Rohault de Fleury et le boulevard Victor Hugo ainsi que Bellevue, longueur approximative 2340 m ligne n°3: du faubourg d'El Kantara (extrémité de la rue Rivière)

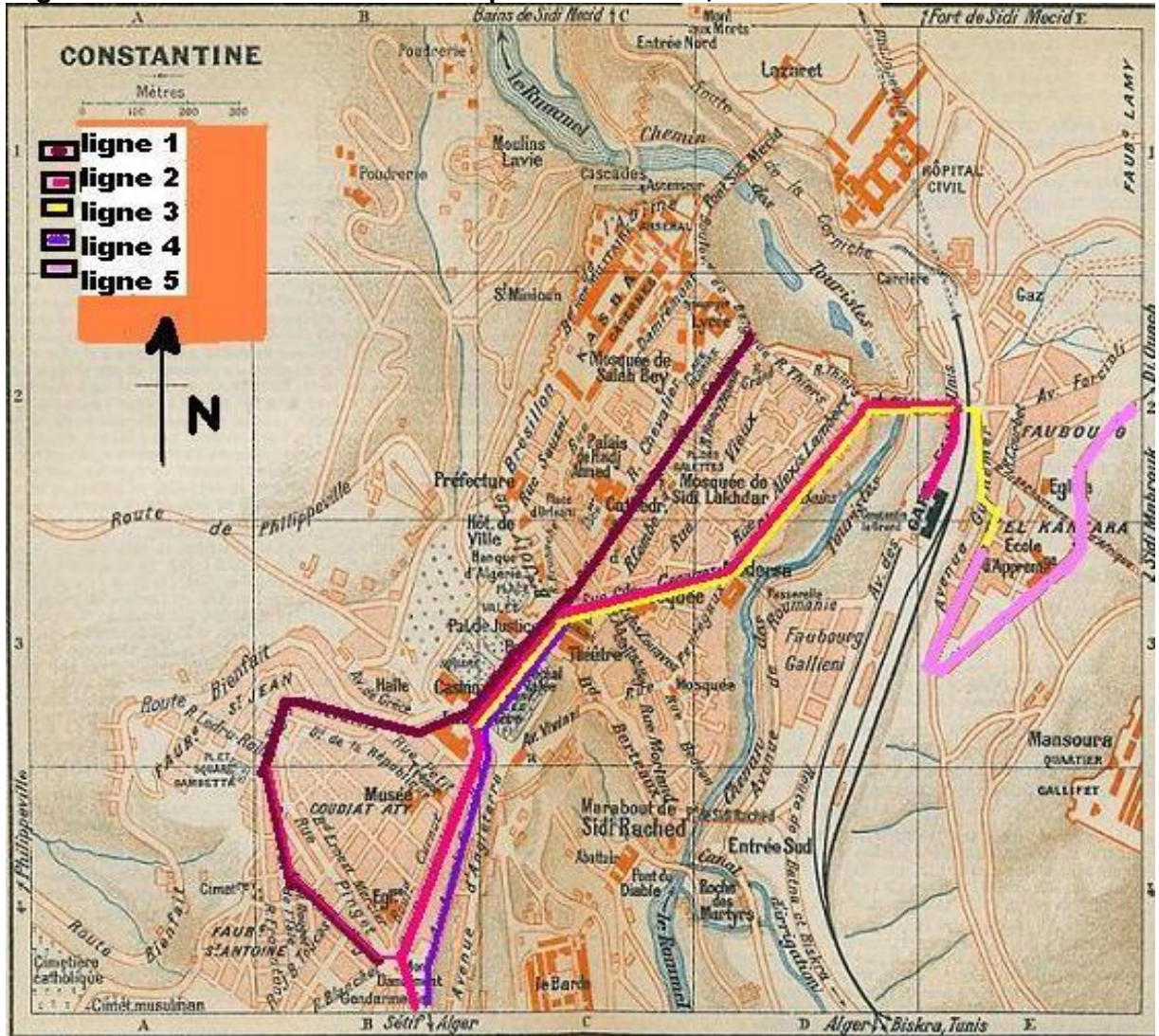
A la halle aux grains par le pont et la porte El Kantara, la rue Nationale, la place Nemours, l'avenue des squares, longueur approximative 11929 m ligne n°4, de la place Nemours au camp des Oliviers longueur approximative 1200m, et éventuellement ligne n°5 du faubourg d'El Kantara (extrémité de la rue rivière) au plateau du Mansourah, longueur approximative 1300m.

Selon B. Sahraoui, 2004 « le maire Mercier a été autorisé à traiter en 1897 avec l'industriel Alexandre Grammont pour la réalisation et l'exploitation d'un réseau de tramways électriques confortable, rapide et économique, qui devait desservir toute l'agglomération.

Grammont exige de la ville une cession temporaire (de 75 ans) de quatre à cinq hectares de terrain pour l'installation de son usine et des chutes d'eau du Rummel pour la production de l'énergie électrique nécessaire au fonctionnement des voitures et à l'alimentation des habitations et des industries locales. (...).

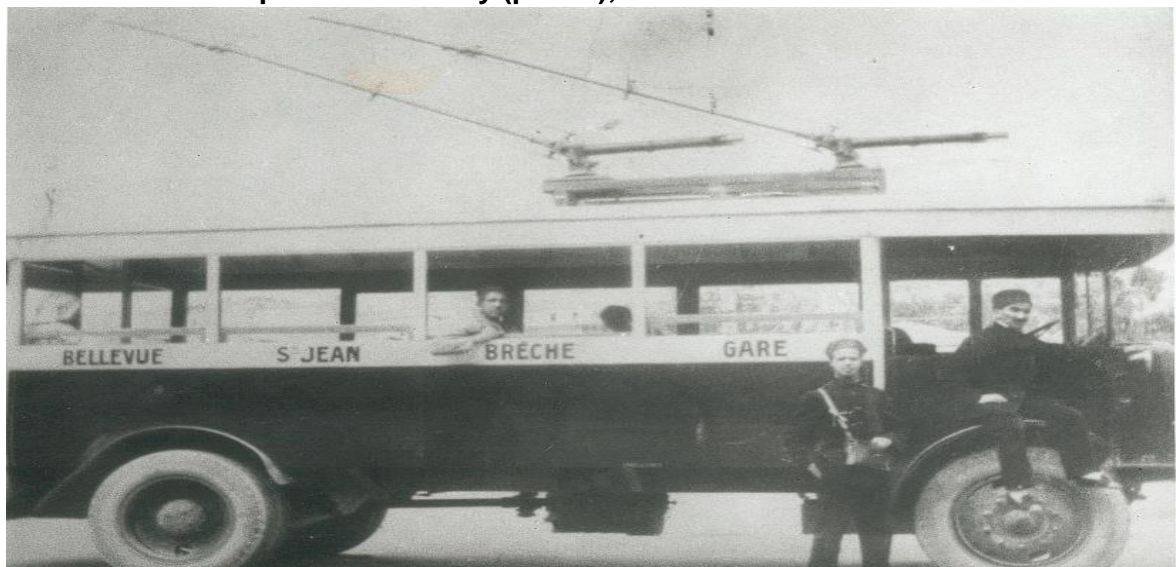
La maison de cet industriel, domiciliée à Pont de Chéruy (Isère), a été choisie pour les moyens dont elle disposait et pour ses expériences⁷. Elle possédait quatre usines où elle fabriquait tout ce qui lui était nécessaire pour ses travaux et construisait et exploitait les tramways (photo, n°59) dans des villes, telles que : Besançon, Limoges, Dijon, St Etienne⁸».

Fig. n° 28. Carte d'itinéraire du transport en commun, 1951.



Source : réseau établi par l'auteur, 2007

Photo n°59. Transport de Tramway (public), 1901



Source : Archives Wilaya de Constantine, 2002

V-5-3 Les chemins vicinaux

La commune de Constantine se propose de prolonger le chemin vicinal ordinaire sur une longueur de 170 mètres environs, de façon à le faire aboutir au «camp des oliviers». Ce prolongement doit se faire dans la direction générale de la piste qui conduit de l'extrémité du chemin déjà fait à l'entrée même du camp des oliviers.

La nouvelle route comportera une plateforme de 6,00 m de largeur, un fossé de 1 m de largeur en gueule et une banquette en terre mesurant environ 1,60 m d'empâtement au niveau de la plateforme.

L'emprise des travaux empiète sur des terrains militaires dépendant du fort de Bellevue et du camp des oliviers. Le chemin est assez fréquenté et le travail projeté comblera une lacune nuisible à la sécurité de la circulation.

Pour le chef du génie, le projet présenté, ne vise que la régularisation de l'état du chemin, car il existe déjà sur l'emplacement une piste qui pénètre sur la lisière des terrains militaires dépendant du fort de Bellevue sans intéresser, la zone extérieure de la fortification de cet ouvrage.

C'est pourquoi le chef du génie estime que l'exécution du projet ne changera rien aux conditions affectueuses du site au point de vue de la défense, et il conclut qu'il n'y a pas lieu de s'opposer à cette exécution. Tous les travaux des chemins vicinaux qui font l'objet de fortification, peuvent être autorisés, sans inconvénient pour la défense⁹.

V-6 Articulation et raccordement des places

Constantine longtemps dirigée par le pouvoir militaire, confinée en premier lieu aux limites des fortifications, débordera rapidement vers les quartiers hauts de l'ancienne ville puis celle de la colline Coudiat Aty.

La création des rues et boulevards articulées par les places d'où des plans de voirie et d'espace libre, des zones de construction et des règles d'établissement de lotissement et création et structuration des places intitulé projet d'utilité et d'embellissement.

La place d'armes a fait le record de modification à sa régularité spatiale pour le regroupement militaire, les cérémonies officielles...etc. Elle joue la jonction entre les

ouvertures à travers la ville traditionnelle. La démolition de la halle aux grains, la plantation d'arbres, l'établissement des monuments ou des statues et jardins.

a- L'esplanade Valée :

La typologie classe les constituants de l'espace public dans le fragment, dans le système de leurs relations de mise en vue qui les rendent perceptibles et perceptifs dans la ville. Elle pointe la direction de la forme urbaine qui est produite par la définition des limites de l'espace en spatialité close ou ouverte.

De plus, elle néglige aucun, des éléments qui peuvent assurer cette définition, comme la mise en vue des façades, l'espace public, comme paysage, les modalités du regard, qui permettent de constituer un intérieur urbain, condition indispensable pour établir une place²² et les différencier des vides qui bordent les bâtiments.

Par ailleurs, en avril et juin 1850, des arrêtés préfectoraux, ordonnaient les expropriations et les acquisitions nécessaires, pour l'ouverture des rues, boulevards, places et esplanades à projeter dans la ville. Ce processus d'évolution et de transformation socio-spatiale, est le fruit des interactions pas uniquement à des militaires, il y a d'autres acteurs comme l'Etat, la municipalité...etc.

b- La place Nemours

Le maire de Constantine, ayant manifesté, le désir de voir régulariser la pente de la route nationale, à partir du débouché de la rue Damrémont (fig. N°21), quand il sera possible d'opérer le déplacement de la route. Cette route Nationale de Stora à Biskra sera déviée de sa direction première sur une partie de la place Nemours, projet d'aménagement de la place Nemours 1903, sont parachevées par la construction du théâtre et du marché aux légumes¹⁰.

Au sujet de l'introduction dans la zone des fortifications, de diverses places et rues appartenant à la ville de Constantine. « Le processus de mise en place de la ville européenne, soumis à la déclaration de l'utilité publique, était entrepris au nom de l'hygiène et de la salubrité, et aisément facilité par la procédure de l'expropriation des autochtones, qui procurait les maisons, jardins, équipements culturels, religieux, et les terrains nécessaires à la ville¹¹ ».

c- La place Gambetta

Toute décision d'alignement s'est traduite par l'emboîtement de deux actions, transformation et adaptation, qui s'effectuaient au nom des impératifs sanitaires et des besoins de la circulation.

A ce titre l'emplacement de la place Gambetta répond au processus d'embellissement en jonction avec le boulevard Saint Jean et l'aménagement du square d'où la position de la statue Gambetta. Le square planté de différents types d'arbres et arbustes et une grande variation de lauréal...etc.

d- La place des martyres

Était place Lamoricière se située sur l'avenue Pierre Liagre (l'artère principale du centre de Constantine), était maire de Constantine de 1935 à 1938, ancienne avenue Lamoricière, Elle s'étendait de la place Lamoricière à la Brèche. Elle s'appela Allée des Squares en 1906, puis avenue Lamoricière après 1909.

Sur cette vue le casino municipal est à gauche, 1968 il existait encore, puis il fut détruit pour cause de glissement de terrain, et Garage Citroën devenu centre culturel El Khalifa. Ainsi que le palais de justice; sur la droite la grande poste et le théâtre. Au fond l'esplanade du Général Leclerc et la place de Nemours, en bref La Brèche.

e- La place Paul Molière

La place Paul Molière ancien premier adjoint au maire de Constantine, maintenant place El Adjabi, se situe sur la rue Georges Clemenceau (rue impériale), près de la Medersa de style néo-mauresque à la sortie de l'ascenseur du pont Perrégaux et l'école Paul Berl (filles musulmanes).

Cette place est le nœud de la rue moderne appelée Impériale et l'ancienne rue Rouaud et Perrégaux (rue Mellah), communication entre la place Valée et la gare par le pont El Kantara, la limite entre la ville haute construite sur un tissu ancien et celle du bas, partie restait presque intacte.

Chapitre VI : Ajustement et adaptation de la ville coloniale

Introduction

La ville ne comptait aucune structure routière, à l'exception d'une route reliant Oran Constantine en passant par Alger. C'est alors que les équipes du génie s'immobilisent pour pacifier et achever la conquête en réorganisant le territoire. Pour ce faire, ils devaient faire face au problème d'acquisition de terrains.

Cela dit, cette tâche ne constituera pas un obstacle, vu que l'Algérie était considérée comme peu habitée, voir déserte : « l'indigène y est rare et clairsemé sur un territoire où le domaine de l'Etat possède beaucoup de terre (...). Il est facile d'introduire une population nouvelle sur un territoire qui n'est pas possédé¹²».

C'est ainsi que s'amorcèrent les réalisations du génie, en faisant de la ville de Constantine un grand chantier urbain avec : la mise en place d'un réseau qui comprenait les villes turques transformées, les nouveaux centres de colonisation, des villages ainsi que des routes les reliant ; la réalisation de nouvelles bases de défense, avec des édifices militaires des redoutes et des forts ; la création des nouvelles villes en prenant comme base les anciennes ruines romaines.

Les autorités militaires coloniales appliquent la force, la terreur et la torture jusqu'à la tête coupée pour soumettre la population et planté la peur en eux, afin, que les indigènes ne réclament pas.

Puis après l'intervention du génie en améliorant d'abord les bâtiments militaires turcs, pour loger les troupes.

Ensuite, ils s'attaquèrent aux constructions civiles, en les transformant selon leur usage, hôpitaux, maisons, administrations...etc. Puis, ils procèdent à l'élargissement des rues pour la circulation des troupes.

C'est ce que fut la politique urbaine du génie en Algérie. Ces villes turques, constituaient un espace libre de contraintes, sur lequel des opérations de restructuration étaient possible, pour métamorphoser les anciens tracés en plans réguliers.

VI-1 Urbanisme de voirie

Pendant de longues années, Constantine était considérée essentiellement comme ville de guerre, puis militaire, et de garnison. Un premier plan d'alignement fut établi sous ce régime. Ce plan ne concernait que la ville intra-muros, on lui reprocha de ne pas prendre en considération les extensions extra-muros. Un premier plan s'était imposé vu l'afflux de plus en plus croissant d'immigrants européens.

Notons que pendant les premières années d'occupations, les colons venaient s'installer dans des maisons et des quartiers mauresques. Ceci a eu pour conséquence toute une série de destructions massives auxquelles on y remédiait par des réaménagements, mais sous un autre style, le style colonial qui n'était en fait qu'un style venu de l'occident.

Assiste-t-on à une division forte d'un système productif complémentaire et divergent nouveau d'un urbanisme de basé sur des percées et des alignements. Un questionnement autour de la marginalisation du tissu ancien de ce système productif étranger complexe à notre vie quotidienne, car si la population semble être de plus en plus marginalisée politiquement, économiquement et socialement, on assiste à un phénomène inverse quant aux grandes ouvertures de plaies de structure pénétrante, par les alignements et nivellement de ces percées (fig. N°29) causants des importantes maisons de quartiers anciens en démolitions

La concentration des constructions à des fins défensives et militaires et les ouvertures du tissu ancien sur tous les côtés au profit de la circulation des troupes militaires et l'approvisionnement sous surveillance du parcours de la marchandise, cela provoque la mainmise sur la population autochtone et sur toute la ville de Constantine, celle-là provoque-t-elle une marginalisation de la sphère productive de la haine, la tension et les conflits ?

Le développement des voies pour la circulation des troupes et les moyens de transport permet la séparation spatiale qui était auparavant en contiguïté.

Ainsi, de nouvelles zones spécialisées de commerce et services (situés le long des axes d'entrée et de sortie de la ville) naissent ou se créent hors des centres urbains traditionnels, dans les nœuds centraux des périphéries urbaines (centralisations inverses) autour d'infrastructures de shopping, et autres regroupements de commerces et services.

On observe en même temps le déclin de certains secteurs du centre traditionnel. La localisation de ces agglomérations est justifiée par la bonne accessibilité en automobile. C'est la raison pour laquelle elles se trouvent proches des carrefours principaux, à l'intersection des rocares et des grandes voies radiales.

Fig. n°29. Carte du réseau viaire colonial de la ville traditionnelle, 1880



Source : Office de Tourisme, 2007

a- Alignement et nivellement des rues et des places

Cette petite ville mauresque qui semblait vivre au rythme des saisons, allait voir son sort bouleversé. Que s'est-il donc passé ? Dès le début de l'occupation française en 1837, le génie militaire colonial entreprit des destructions dans la vieille ville afin d'installer ses troupes. Combien de maisons furent détruites ?

Quand on les épargnait, c'était pour les réaménager afin de mieux répondre au confort du mode de vie européen. Le projet d'alignement et de nivellement des rues et

places de la place de Constantine a été établi par une conférence tenue avec le service des ponts et chaussées le 31 octobre 1852. Le 29 juin 1853, le comité a donné son avis sur ces alignements et nivellements dont les bases ont été arrêtées définitivement par le ministre par décision du 15 septembre 1853¹³.

Selon Le Colonel du génie, le 7 mai 1853 un rapport complémentaire a été envoyé au chef du génie de Constantine, au sujet de la demande formée par la municipalité de cette ville, à l'effet d'obtenir l'autorisation de construction des alignements. En 1878, à une époque où le produit des aliénations de terrain militaire était versé au trésor, sans réaffectation à la guerre, le génie demandait à la municipalité le paiement du terrain aidé, à raison de 50 francs le mètre et 2400 francs pour les travaux de clôture des constructions à couper.

La municipalité a laissé tomber les négociations et semble attendre les conditions plus favorables, à la suite de la chute naturelle des constructions militaires menaçant ruine. Il y aurait lieu, en tenant compte de ce que le produit des aliénations est réaffecté à la guerre, de mettre la ville en demeure de payer le sol des rues, sans la laisser intervenir dans les travaux de clôture.

Les rues, y compris les parcelles extérieures qui peuvent être abandonnées par la guerre, ont une superficie de 450 mètres carrés ; le mètre carré vaut d'ailleurs au moins 100 francs. Faire une concession sur ce prix ou même dégager les rues avant la vente en s'en réservant la propriété, l'ouverture de ces voies d'accès et places avec leurs alignements et leurs nivellements est de première urgence.

Selon A. Touati, 1997 « Constantine emprunte à la métropole les méthodes haussmanniennes pour remettre en ordre son tissu urbain. Cette opération de régularisation s'effectuait, au nom de l'air et la lumière, par un instrument efficace qu'est la ligne droite. Celle-ci « met son accent triomphal, dominateur, régulateur, à la manière antique; elle exprime le besoin de l'ordre et de classement que systématisera Descartes, et ce désir de perspective à perte de vue d'évasion qui aboutira, le siècle suivant, aux compositions qui ne pouvaient souffrir les vues bornées, soulignait le Mercure galant ».

b- Rectification des rues traditionnelles de la médina

Par dépêche du 7 octobre 1880, au sujet de l'introduction dans la zone des fortifications de diverses places et rues appartenant à la ville de Constantine. Le service du génie est en droit de se plaindre des exigences de la municipalité à ce sujet ; il ne demande que la nue-propiété des rues et places dont la jouissance resterait assurée à la ville.

Dans les projets présentés, pour la zone des servitudes intérieures de la place, le génie propose d'englober dans cette zone, tous les terrains vagues des boulevards, places et portes ainsi, la largeur de ces boulevards et les différentes rues comme celle de Carthage et de la rue Sauzai à 7. 8. 10. 12 et 13 mètres aux dépens des terrains destinés à la construction de différents équipements et quartiers résidentiels et principalement le futur Hotel de ville et à la rectification de l'alignement des maisons voisines. Le milieu des boulevards auraient ainsi, des largeurs variant de 7 à 13 mètres.

Sur la place Nemours, le projet englobe dans la zone des servitudes et sans aucune utilité, toute la place et même les escaliers du théâtre et du marché aux légumes. Quoi qu'il en soit, cette affaire, va être repris, qui avait été perdue de vue¹⁴.

Selon A. Touati, 1997 « les ingénieurs reproduisaient le schéma-type des établissements militaires par la reconstruction de la muraille et des portes, et la liaison de ses divers équipements du pouvoir (casbah, conseil de guerre, hôtel de la division, chefferie du génie militaire, intendance) avec la place d'arme (place Nemours). (...).

En 1849, la ville de Constantine fut élevée au rang de chef-lieu de préfecture ; une année après, en 1850, un premier plan d'alignement et de nivellement de la ville était produit par une commission spéciale constituée d'ingénieurs des Ponts et Chaussées et des militaires... »¹⁵.

VI-2 Percée de la rue Nationale

La domination française, se reflète initialement militaire et défensive à l'économie, par les percées de la ville à ses extensions, pour que l'économie assurée des colonies, répond aux exigences de la Métropole. Dont la construction des communications de la structure coloniale européenne entre, entre les différents services locaux de l'Etat.

L'ouverture d'une rue, entre la porte vallée et celle d'El Kantra à Constantine. Autorisée par le directeur des fortifications et l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, conférer par Lacoste François Xavier, Lieutenant-Colonel chef du génie militaire, Leviez Jules ingénieur ordinaire du service des ponts et chaussées, et le Maire et l'architecte Voyer, le 11 septembre 1860, en appliquant l'article 7 et 12, du décret du 16 aout 1853.

Des percées de grandes voiries (fig. N°30), entre la porte Valée et celle qui donnera accès au pont, qui va être construite sur le ravin du Rummel, à la gare du chemin de fer sur la rive opposée.

C'est l'exécution du chemin de fer, destiné à relier Philippeville à Constantine, qui rendra indispensable la liaison de la gare (porte d'El kantara) aux établissements commerciaux, magasins et entrepôts concentrés dans le voisinage du marché de la porte Vallée.

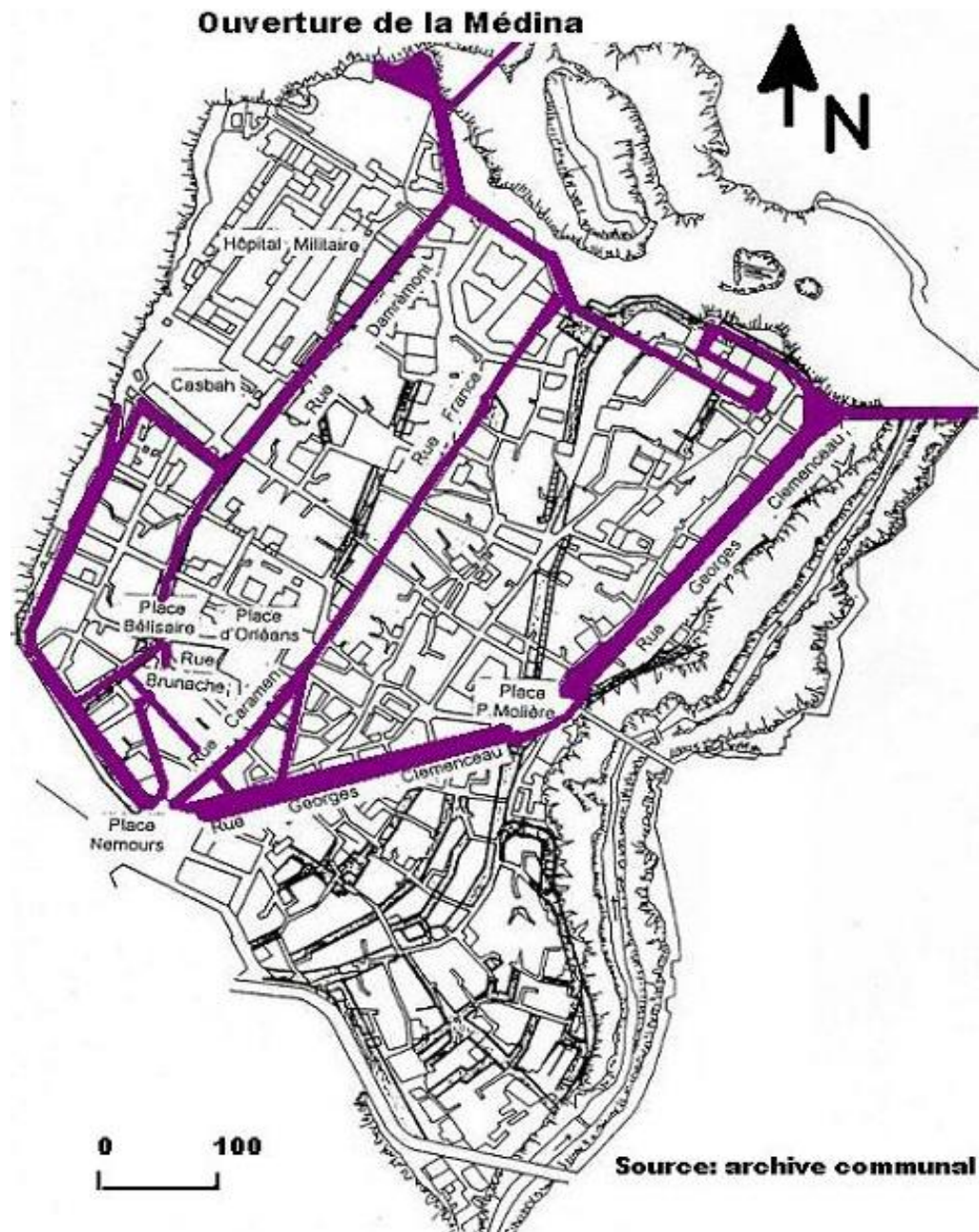
« L'ouverture de la rue, devenait encore plus indispensable sous le rapport stratégique, que sous ceux de la salubrité et de l'embellissement et de son utilité pour les habitants. Le conseil veillait sur la régularité du tracé des rues, ne pas briser l'alignement de la rue, l'alignement doit être en une ligne droite dans toute son étendue¹⁶ ».

La gare du chemin de fer projeté, se trouve près de l'ancien pont El Kantara sur la rive droite du Rummel. Ce point, n'est pas directement accessible par des voies carrossables. L'ingénieur a préparé, d'établir la communication entre Constantine et la gare, un avant-projet de pont et de rue qui les relie.

Il résulte de la disposition des lieux, à établir sur le ravin dans des conditions exécutables qu'aux environs de l'ancien pont El Kantara, et pour donner accès à la gare, la chaussée devant être à ce point, à la cote 596.

Il existait deux rues, classées comme rues de grande voirie, la rue Rouaud et Perrégaux qui conduisent de la porte de la brèche à la place El Kantara. La rue Perrégaux se termine à la place El Kantara, à 10 mètres au-dessus du pont et de la gare et la porte Valée, est à 31 mètres au-dessus du niveau du pont projeté, la distance entre ces deux points, est en ligne directe de 750 mètres, pour les réunir, il faut une voie accessible aux voitures (photo n°60).

Fig. n° 30 Communication par la percée Haussmannienne, 1940



Source : Conception par l'auteur, 2007

Selon B. Sahraoui, 2004, l'économie coloniale imposait des relations avec la métropole et la création d'un réseau ferroviaire. L'exécution de ce dernier était considérée par le conseil municipal non seulement comme une ligne de pénétration (photo, n°61), au point de vue du commerce, mais aussi comme un moyen d'extension de l'influence française dans toute l'Algérie.

En 1858, la ville quémandait à l'Etat l'exécution du chemin de fer Philippeville Constantine. Elle s'impliquait dans les études de prolongement du chemin de fer, d'intérêt

local¹⁷ et même d'intérêt général en sollicitant le gouvernement de présenter des projets d'établissement d'une voie ferrée¹⁸ au sud de l'Algérie.

Photo n°60 : la percée de la rue Nationale carrossable (trait d'union), 1870



Source : Archives de la Commune de Constantine, 2006

Photo n°61 : le pont d'El Kantara : entrée de la rue Nationale, 1874



Source : Archives de la Commune de Constantine, 2006

Ainsi, la décision d'établir le chemin de fer, destiné à relier Constantine à la mer, en passant par Philippeville, rend indispensable le tracé de la voie entre la place Vallée, où sont concentrés les établissements commerciaux, magasins, entrepôts, marché et la gare.

VI-2-1 Choix de la réalisation du chemin de fer

La gare du chemin de fer projeté se trouvait ainsi, près de l'ancien pont El Kantara sur la rive droite du Rummel. Dans l'état, ce point n'est pas directement accessible par des voies carrossables. Le service des ponts et chaussées a préparé pour l'établissement de la communication entre Constantine et la gare l'avant-projet de pont et de rue, celui de la rue Impériale qui a fait l'objet de liaison entre la halle aux grains, les magasins du centre européen et la gare (photo, n°62).

L'utilité de la voie projetée a été reconnue par le ministre de l'Algérie et des colonies (dépêche du 28 juillet 1860, n° 1085). L'exécution du chemin de fer destinée à lier la mer au Sahara, c'est à dire la ville du littoral, Philippeville et Bône, Batna, Tébessa, Biskra, passant par la ville de Constantine, ville importante qui fait la jonction, entre le Nord et le Sud, jouant le rôle de carrefour principal qui l'a rendra indispensable. Cette construction des lignes, qui permettait seule la liaison avec le réseau Est-Ouest et Nord-Sud algérien.

Photo n°62 : La gare ferroviaire de Bab El Kantara, 1865



,jSource : Archives de la Wilaya de Constantine, 2006

Ce grand chantier colonial, qui faisait appel à des techniques de pointe, allant même au-delà du front technologique de l'électrification ferroviaire en métropole par le choix d'un niveau de tension élevé, aboutit à la mise en service de la traction électrique sur la ligne des exploitations du Sud de Constantine...etc¹⁹.

VI-2-2 Communication des rues secondaires et tertiaires à la rue Nationale

La rue Perrégaux se termine à la place El Kantara à 10 mètres au-dessus du pont et de la gare ; il est donc impossible de la suivre dans cette dernière partie. La porte Valée d'un autre côté est à 31 mètres au-dessus du niveau du pont projeté, la distance entre ces deux points est en ligne directe de 750 mètres, pour les réunir par une voie facilement accessible aux voitures, éviter les contres pentes, repartir aussi uniformément que possible la pente sur toute la longueur et enfin subordonner le tracé de la rue plutôt à la forme du sol qu'à la position des rues existantes.

La partie de la rue Rouaud située entre la fondoucq aux huiles et le ravin est déjà en partie alignée et se trouve à un nivellement convenable ; et qui a donné une portion obligée dans le tracé.

De l'extrémité de cette partie de rue qui se trouve au bord du ravin jusqu'à l'entrée du pont, le terrain offre une déclivité très forte sur laquelle nous avons tracé un seul alignement en pente de cinq centimètres.

Le pont et chaussées n'a pas suivi la rue du rempart parce que cette rue telle que le service du génie l'a projetée présente entre ces deux points onze alignements différents, tracé tout à fait inadmissible pour une voie à grande circulation.

Il ne restait plus à déterminer que la partie comprise entre le fondouk aux huiles et la place de la brèche, centre de la ville Européenne ; deux solutions se présentaient, suivre la rue Rouaud dans cette partie, la distance par cette voie aurait été de 300 m, la différence de niveau des points extrêmes de 8 m, mais vers le milieu de cette rue, on trouve un fait dont l'altitude est de 632,78 m.

C'est-à-dire à près de 6 m au-dessus de la porte de la brèche.

VI-2-3 L'ouverture du Boulevard de la Belgique, la rue Grand et la rue Constantin

Le ministre de la guerre et de l'intérieur chargent la commission d'émettre un avis sur un projet présenté par la municipalité de Constantine pour le percement, dans cette ville, d'une rue dénommée Rue Thiers. Suivant l'ingénieur des ponts et chaussées, La ville de Constantine projette de percer une rue dénommée « Rue Thiers » et destinée à faire communiquer l'extrémité de la rue de France avec la porte el kantara.

Suite aux conclusions de la conférence sur le projet de percement de la rue Thiers, le ministre de la guerre a donné son approbation, sous les réserves suivantes :

1° la commune mettra le département de la guerre en mesure de reconstituer les ressources du pavillon de la rue Grand (photo, n°63), occupé par le génie, en en versant la valeur estimée à dire d'experts, dans la caisse du trésorier payeur, à titre de fonds de concours.

2° Les travaux intéressant l'enceinte seront exécutés par la campagne concessionnaire sous la surveillance du service du génie, conformément aux stipulations du chap. 7 du décret du 16 aout 1853.

3° Remise sera faite par la ville au département de la guerre du sol des portions des rues nouvelles bordant le rempart, pour être englobé dans la zone des fortifications qui continuera à comprendre le sol de l'ancienne batterie turque cotée 16. Telles sont les réserves sur lesquelles le conseil municipal est appelé à se prononcer.

Après consultation, la commune retiendra celui de l'entrepreneur Bonnell car il avait l'avantage de présenter un avant projet avec une évaluation du coût des travaux à exécuter et d'accepter la prise en charge des travaux d'ouverture et les dépenses d'expropriation résultant d'un forfait qui permettait de mesurer exactement l'étendue des sacrifices à faire par la commune²⁰.

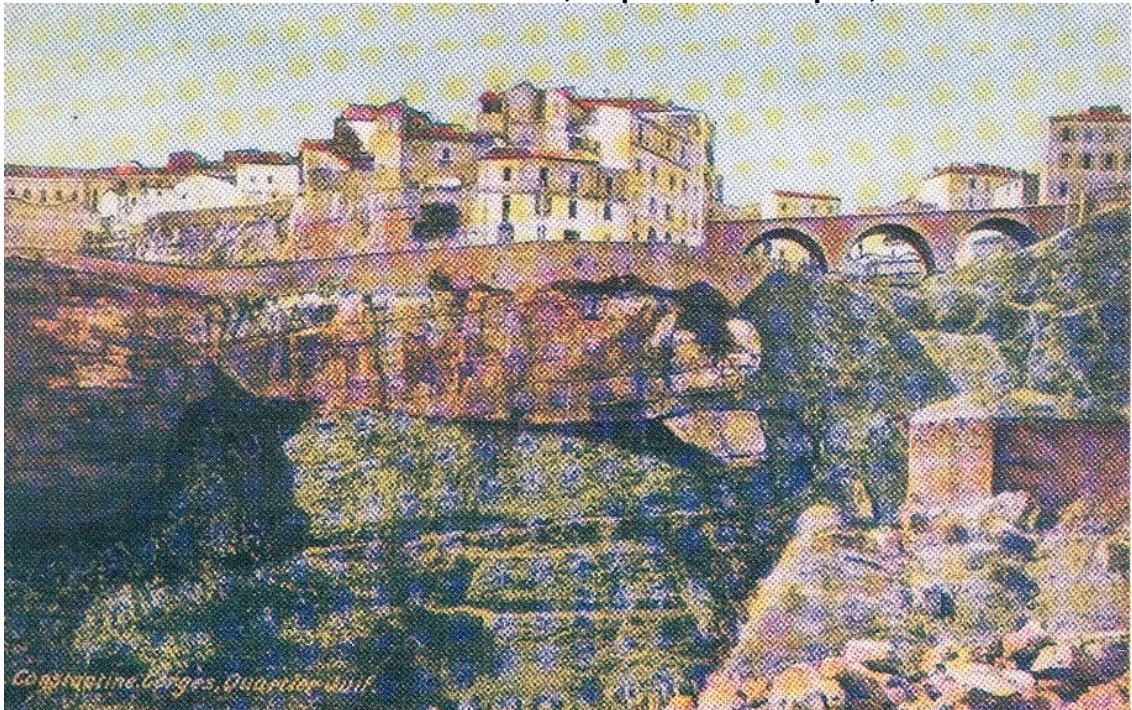
Le Maire, à la lecture du texte, avait d'abord pensé que la remise demandée dans le paragraphe 3, devait être pure et simple et sans indemnité préalable, mais il résulte des explications verbales du chef du génie que le terrain des portions de rues à remettre au génie militaire sont payés à la ville après estimation contradictoire de leur valeur²¹. (art 24 du décret du 10 aout 1853).

Les intérêts de la ville et ceux de la compagnie chargée des expropriations seront donc sauvegardés. Le département de la guerre recevra le prix de l'immeuble de la rue Grand mais il acquittera de son côté celui des portions de rues qui lui seront remises par la ville ou par la compagnie.

Sur interpellation de Gaillard, le Maire dit que Bonnell, entrepreneur de la rue, a déclaré par lettre de ce jour, souscrire sans difficulté aux réserves, qui n'ont rien de contraire aux clauses du traité intervenu avec lui.

En conséquence les réserves formulées par le Ministre de la guerre sont acceptées par le conseil municipal dans les conditions énoncées ci-dessus.

Photo n°63 la rue Constantin traversant, le pont et le rempart, 1880



Source : Wilaya de Constantine, 2004

VI-2-4 Expropriation et aménagement de la place Damrémont

Le plan d'ensemble de la place Damrémont de 1867, a été approuvé par le conseil municipal, conçu par l'architecte de la ville de la dite place Damrémont d'une forme rectangulaire après avoir exproprié et remplacé par un nouveau monument en forme d'obélisque, conçu dans le plan initial de 1852, avec une surface de 80 m de diamètre.

Suite à l'expropriation et au nouveau aménagement de nouvelles constructions d'une prison et d'une caserne de gendarmerie sur la plateforme du faubourg de Bellevue a

provoqué des modifications des alignements de cette place, et l'a réduite à 40 m de diamètre.

L'élévation de la statue Damrémont se trouve en face d'une fontaine qui disparaît en 1952. La construction du mur de soutènement inclus l'ancienne pyramide, qui n'a pas été détruite avec les longs escaliers parallèlement aux esses qui relie la place Damrémont à la route de Sétif. Elle restait la place Damrémont (la Pyramide) en 1915.

L'organisation des quartiers nouveaux résidentiels et administratifs à créer sur cet emplacement prévoyait les murs de soutènement pour alléger et intégrer la nature du terrain constituer de pentes plus ou moins importantes à suivre celle des établissements des rues latérales et que la rue centrale, bordée d'arcades aurait une largeur de 14 mètres.

VI-3 La place de la brèche

Après la suppression du magasin à orge, et celle d'une partie de l'enceinte, l'agrandissement de la place Nemours, par suite du reculement de cette enceinte, et enfin l'établissement de la nouvelle porte dans l'axe de la route venant de la halle aux grains, et dans la direction normale à cet axe.

L'architecte Voyer, a estimé, que l'ensemble de ces travaux donnera lieu à une dépense d'environ 245.000 francs. Comme la ville de Constantine, ne peut de longtemps espérer prélever sur ses ressources ordinaires, une somme aussi forte, la commune de Constantine demanda en compensation, des sacrifices pécuniaires, que ce déplacement va lui occasionner, la concession des deux lots de terrain, que le reculement de l'enceinte laisse disponibles.

En effet, le service du génie militaire, responsable des premières réalisations en Algérie, défendait avec acharnement l'existence d'une grande place centrale réservée à l'armée afin de servir de place d'Arme (photo n°64). Le centre de la ville actuelle est marquée par la place Nemours, encore appelée place de la brèche. C'est là que s'élevait entre la porte et palais de justice, Kiosque pour musique (photo, n°65). C'est là où ils ont pénétré les troupes de la force militaire par des tirs de canaux dans la ville le 13 octobre 1937²².

Photo n°64. Convois Militaire passant par la place Nemours, 1874



Source : www.constantine.free.fr, 2006

La concession à la ville de Constantine de ces deux lots de terrain, qu'elle peut allotir et aliéner, rend exécutable le financement du projet.

L'ingénieur des ponts et chaussées, n'a aucune objection à présenter contre le projet ni la combinaison financière, présentée par la municipalité, mais la route nationale n°3 (rue Impériale), rue stratégique pour la métropole, et du Sud au littoral algérien, est beaucoup plus importante de toutes les voies qui traversent la place Nemours.

Selon A. Touati, 1997, « la place de la Brèche constitue un échantillon socio-spatial (photo n°66) très représentatif des mutations survenues dans les espaces de formation coloniale à Constantine.

Cette place (photo n°67), avait porté plusieurs noms durant la colonisation ; d'abord place Nemours, le marché couvert (photo n°68), puis place Valée en référence à deux grandes figures de l'armée française, et finalement place de la Brèche ».

Photo n°65. Kiosque de musique sur la place de la Brèche, 1874



Source : www.constantine.free.fr, 2006

Poto n°66. Vue de l'esplanade Valée, 1874



Source : archive Wilaya Constantine, 2007

Photo n°67. Square République, 1874



Source : www.constantine.free.fr, 2005

Photo n°68. Cérémonie sur la place de la Brèche, 1872



Source : www.constantine.free.fr, 2005

« Elle a été créée dans un but d'apparat et de magnificence du pouvoir, à son origine. En effet, le service du génie militaire, responsable des premières réalisations en Algérie, défendait avec acharnement l'existence d'une grande place centrale réservée à l'armée afin de servir de place d'Arme²³».

Le but de la demande de la ville, C'est la facilité des transports de la halle au blé au chemin de fer. La halle au blé rapporte, une somme nette, de 500.000 francs, dans la caisse municipale. Il est donc juste et équitable que la ville paie les frais de déplacement de la porte Valée.

Déplacement qui n'a aucune raison de se faire, dans l'intérêt de la défense, au contraire, puisque, dans l'état, la porte n'exposait qu'à des coups très obliques des hauteurs du Coudiat Aty, point d'attaque de la place. Il n'y a donc à ce déplacement qu'un intérêt purement municipal.

VI-3-1 Espace et paysage urbain de la place de la brèche

Depuis l'ouverture de la rue principale, appelée Impériale, joignant entre elles, la halle aux blés et la gare du chemin de fer, tous les transports se font par la porte Valée, place Nemours (Photo, n°69).

Suite au mouvement immense de voitures, qui traversent quotidiennement cet endroit, la position défectueuse de cette porte est devenue un obstacle réel et dangereux à la circulation. C'est d'après ces bases que, les ouvertures furent faites au mois de novembre 1874.

Le maire de Constantine répond à la lettre le 1 avril 1875. D'après le contenu de la lettre, la part contributive offerte par la ville se réduirait à 220000 frs, prix probable que produirait la vente des terrains cédés.

D'après le service du domaine, les terrains en question se vendront à un prix supérieur, et la commune bénéficierait de 25 à 30 000 francs.

Photo n°69. Place Nemours (place de la Brèche), 1874



Source : Archives Wilaya de Constantine, 2004

1- Disposition de clôture et forme

Le travail proposé mettra fin aux réclamations de la population civile, contre la difficulté du passage de la porte Valée. Ces réclamations, remontant à plusieurs années de l'époque, ont été à différentes reprises très importunes.

«L'élargissement dont il s'agit, n'aurait aucun inconvénient pour la défense, s'il exécute». Archives militaires, Paris, 2006

2- La perspective et la lecture de la place de la Brèche

Le ministre de la guerre, en transmettant le 11 septembre 1878, au commandant supérieur du génie, le dossier produit par Thomson, demanda à cet officier général, de rédiger un nouveau rapport, sur la question du déplacement de la porte Valée et du magasin à orge et de faire examiner les avantages, que l'exécution du projet municipal procurerait au département de la guerre par la création d'une place d'armes pour défiler, (Photo, n°70), ou les troupes de la garnison pourraient manœuvrer.

Photo n°70. Défilé du 14 juillet 1878



Source : Archive Bibliothèque Commune, 2006

VI-3-2 Délimitation spatiale de l'espace de la brèche

La municipalité de Constantine, a pris suivant la dépêche du 3 juillet 1883, toutes les mesures nécessaires pour exécuter sur l'emplacement de l'ancienne porte Valée, les travaux définitifs qui lui ont été imposés par le ministre et qui consistait uniquement dans la construction d'un mur en sous-sol, destiné à servir à la fois de fondation au mur ou au retranchement à construire, au moment du besoin et d'escarpe au fossé qui serait établi en avant.

Le maire a demandé au Colonel Directeur du génie, l'autorisation de ne pas commencer les travaux, que postérieurement, à la date du 14 juillet, pour ne pas gêner les préparatifs de la fête. Ce n'est que le 23 juillet 1883, que le travail a été entrepris d'une façon sérieuse. Comme ne pouvait interrompre la circulation sur une place aussi fréquentée que celle de la brèche, la longueur totale du mur à construire a été partagée en trois tronçons de 15 mètres chacun, qui ont été exécutés successivement.

Le fond de fouille devait être à 3,50 mètres, au-dessous du sol. D'après le génie, l'expérience a montré qu'à cette profondeur il était encore sur le remblai et qu'il aurait fallu aller jusqu'à 6 ou 7 mètres pour trouver le roc.

« L'organisation de la grille proprement dits et de la banquette de fusillade. En ce qui concerne les boucliers rapportés en tôle d'acier spécial, il y aurait intérêt à ménager à leur partie inférieure une rangée de créneaux de fusillade et deux créneaux de tir de mitrailleuse, ces derniers de part et d'autre de la porte. Ces créneaux bas seraient obstrués par des volets mobiles. L'exécution de la grille devant être différée jusqu'à couronnement et non compris la balustrade, pour en faire un sérieux obstacle²⁴».

VI-4 Boulevards et Avenues

a- Le Boulevard Joly De Brésillons (Boulevard Zighoud Youycef actuel)

L'insuffisance et la mauvaise position de la porte de la brèche, dont le public demande depuis longtemps le déplacement. L'arrêt du projet de la percée du Boulevard de Brésillion qui a duré des années. Remontant à l'origine de cette affaire, en effet, antérieurement l'administration, a nommé à la date du 7 juin 1879, une commission pour statuer les demandes du service du génie.

Cette commission était présidée par Carbonnel, dont la maladie et le décès ont été l'une des causes du retard apporté à la solution de cette question. Autres causes de retard proviennent du service du génie : lors de la construction de la maison Andréoli, le génie avait lui-même fixé à 6 mètres la largeur du boulevard de l'ouest en laissant à la commune le soin d'exproprier les terrains, si cette largeur de 6 m lui paraissait insuffisante.

Dans les projets présentés, pour la zone des servitudes intérieures de la place, le génie propose d'englober dans cette zone, tous les terrains vagues du boulevard de l'Abime (photo n°71) et porte ainsi, la largeur de ce boulevard entre la rue de Carthage et la rue Sauzai à 7. 8. 10. 12 et 13 mètres aux dépens des terrains destinés à la construction du futur Hôtel de ville et à la rectification de l'alignement de la maison voisine.

Evidemment, il n'y a eu aucune étude à ce sujet et le suivi a commencé par l'alignement des constructions sans occuper des constructions projetées. Le milieu du boulevard (photo n°72), aurait ainsi, des largeurs irrégulières variant de 7 à 13 mètres, alors que les deux extrémités n'ont qu'une largeur de 6 mètres.

Sans préjuger les décisions de la commission et du conseil municipal, sur la façade de l'Hôtel de ville, la largeur du boulevard a été fixée par le conseil à 8 mètres au moins.

Sur la place Nemours, le projet englobe dans la zone des servitudes et sans aucune utilité, toute la place et même les escaliers du théâtre et du marché aux légumes.

Photo n°71. Le Boulevard de l'Abime, 1912



Source : Archives Commune de Constantine, 2005

Photon°72. Boulevard Joly-de-Brésillon, 1898



Source : archive Wilaya d'Alger, 2002

Quoi qu'il en soit, cette affaire qui avait été perdue de vue a de nouveau prise en compte et réorganiser la commission municipale dont les conclusions, ont données toutes satisfactions au service du génie, tout en sauvegardant les intérêts de la commune.

b- La rue Georges Clemenceau

Les pénétrations jugées très indispensables, particulièrement, celle de la rue Impériale (rue Clémenceau), l'autorité civile poursuivait ses intérêts, au-delà de la ligne séparatrice des deux secteurs, ordonnée en 1844, pour arriver aux marchés (Rahbet Es Souf, place des chameaux et au Foundouk Ezzit...etc).

En 1859, suite à l'abandon de l'exécution du plan de la ville par Giron, le levé a été confié à Zagrewski et Sibily, géomètres civils employés au génie, à raison de 5 francs la parcelle: pour un délai de 6 mois. Ce n'est qu'en 1860 que le plan parcellaire²⁵ de la ville fut terminé.

c- Le boulevard de l'Abîme

Les difficultés topographiques s'amointrissent. La disparition des grands à pics permet de fonder des murs de soutènements. Les parois rocheuses sont hautes, par raison d'économie, un mur sur arcades peut être établi.

L'obligation d'empiéter sur les terrains, dépendant de l'hôpital militaire, et de la caserne des zouaves pour construire les deux murs, l'un pour soutenir le chemin, l'autre pour soutenir les terrains militaires, ce dernier, sera monté à trois mètres, au-dessus des terre-pleins, pour former la clôture. En ce dernier point, sortant de la Casbah pour entrer dans le talus du boulevard.

d- Avenue Lamoricière : Axe symbolique Avenue Ben Boulaid actuel

«La réalisation de la 1^{ère} partie du programme, qui ne comporte que, des mouvements de terre insignifiants, ne présente que des avantages au point de vue militaire, car, rendant la circulation plus commode sur la place de la Brèche et sur les voies qui y aboutissent, elle facilite les mouvements des troupes et les transports de matériel militaire, qu'il pourra être nécessaire d'effectuer, entre la Casbah et le fort de Bellevue, notamment, pour la défense de la ville en cas d'insurrection»²⁶.

Le déplacement vers l'Ouest, de la route nationale n°3, entrainera la démolition de la partie Est, du mur crénelé et bastionné, qui entourait à l'Ouest et au Sud, le magasin à orge démoli.

Le dispositif adopté pour établir la continuité de l'enceinte dans la traversée de la place de la Brèche, ne peut plus être utilisé depuis la construction de l'hôtel des postes. Dont les faces Sud et Sud-Ouest, sont seules organisées défensivement et, pour fermer la trouée entre cet édifice et le mur crénelé. Il faudrait construire un retranchement, en forme de redan, dont l'une des faces serait établie dans le prolongement de la face Sud-Ouest de l'hôtel des postes.

Photo n°73 : Vue de l'Avenue Lamoricière de l'Axe fort de l'avenue Ben Boulaid, 1930



Source : Teddy «Constantine mémoire en Image», Ed. Alain Sutton, 2001

Dans l'autre face dirigée à peu près du Sud au Nord, viendrait s'appuyer au mur crénelé, près du flanc du bastion de manière à être flanquée par la face gauche de ce bastion et laisserait ainsi, en arrière toute la partie du mur crénelé, qui ne servirait à rien pour la défense.

«Serait gênante, si la démolition sera autorisée, même une insurrection des indigènes ne paraisse pas à craindre, tout le reste du mur doit être maintenu tant que la continuité de l'enceinte aux abords de la place de la Brèche n'aura pas été assurée»²⁷. (photo n°73).

e- La rue Caraman

La rue au nom du Lieutenant Général Victor Louis Charles, Duc de Caraman, né en 1762, décède en 1839, père de Victor Marie de Caraman, assista au premier saut de l'expédition de Constantine en 1836.

Victor Marie Joseph Louis, Marquis de Caraman, né en 1786 décède en 1837, général commandant d'artillerie en second auprès du général Valée, mourut du choléra lors de la prise de Constantine en 1837. C'était une rue très commerçante de multiples commerces, de l'habillement à la bijouterie...etc.

A cet effet, la commission mixte des travaux publics, procès-verbal de conférence en date du 23 avril 1880, pour conférer sur le projet du prolongement de la rue Caraman, projet présenté par le maire de Constantine, ainsi que l'architecte, Voyer ont été régulièrement convoqués à assister à la séance de l'exposé de l'ingénieur des ponts et chaussées

L'alignement et l'exécution de la rue Caraman en question a pour effet :

- 1° de reculer les maisons à bâtir, pour l'emplacement de la rue, ce qui est du reste déjà, un fait acquis ;
- 2° La démolition des trois premières arcades de la maison Azoulay, entre la rue Caraman et la rue basse Damrémont.

Après cet exposé, l'ingénieur des ponts et chaussées, déclare, qu'au point de vue des intérêts de son service, il ne voit aucune objection à faire au sujet présenté. La commission est d'avis d'approuver le projet présenté par le maire le 23 avril 1880, de la percée de la rue Caraman, prolongée par la rue du Sergent Paul Atlan, très commerçante, aux abords de laquelle se trouvent la cathédrale, le palais Hadj Ahmed, la mosquée de Sidi Lakhdar, la mosquée de Salah Bey, ou de Sidi El Kettani.

f- La rue Combes

La rue Combes, rue commerçante à l'échelle traditionnelle, un bon nombre de locaux, gagnés par la dégradation au point d'être menacés par la décrépitude et l'oubli. Dans un même élan et sans préméditation, tout ce beau monde du commerce et des affaires est parvenu, pour ainsi dire, à donner un second souffle à la vie de notre population locale. Cette rue demeure le lieu vers lequel l'on converge aussi par nostalgie

ou par affection. Les différents commerces traditionnels, les habits locaux, les bijoutiers...etc.

g- Boulevard Victor Hugo : Le Boulevard Belouazded actuel

La ville de Constantine est sillonnée de nombreux boulevards mais une seule demeure dans la conscience collective comme "le boulevard de la cité du vieux rocher. Cette artère portait le nom de Victor Hugo (photo, n°74), actuellement est appelé Chahid Mohamed Belouizdad, ce Boulevard commerçant, qui traverse la partie supérieure du quartier de Saint-Jean.

Une plaque tournante où le tout Constantine se retrouve en fin de journée pour un tour devenu rituel dans cette artère qui mène partout, et l'espace principal de cette artère est la place Damrémont (Pyramide), qui fait jonction entre le faubourg Bellevue, Coudiat Aty et la ville.

Photo, n°74. Boulevard Victo Hugo, 1920



Source : Archives Wilaya de Constantine, 2006

h- Boulevard de la République

Le prolongement de la rue Rhault De Fleury par la place Damrémont (Pyramide) au-dessus des esses reliant place à la route de Sétif, un Boulevard large donnant sur le panorama du Mansourah, la gare, le Rummel, en allant vers Bellevue, cité des

Combattants, et cité des oliviers...etc. très mouvementé, passage de circulation et de repos pour profiter du panorama naturel et urbain.

i- Rue Rhault de Fleury : L'Avenue Abbane Ramdane actuel

La boucle l'Avenue Rhault De Fleury, actuellement rue Abane Ramdane en passant par la Pyramide. Ce rituel, accompli permet d'émerger dans l'ambiance, d'avoir les dernières nouvelles ou de rencontrer, sans rendez-vous préalable, une connaissance, un être cher qu'on a fini par oublier.

L'Avenue, figurait parmi les Avenues les plus chics de Constantine avec plein de boutiques luxueuses, de cafés de haut standing et de nombreux commerces aux vitrines. Communication reliant Bellevue à la ville mère très utilisée par les habitants de la ville, et les passagers.

V-5 Négation et influence de la structure spatiale coloniale sur la ville traditionnelle

Avant l'intervention militaire française à Constantine en octobre 1837, la place ne dépasse pas les limites formées par le ravin du Rhumel et le mur de défense construit sur le côté Sud-Ouest. La ville enfermée dans sa muraille structurée en quatre parties, La casbah, Tabia, place El Kantara, et Bab-el-Djabia, intégration totale des quartiers par rapport à leur site naturel.

Les utilisations du sol façonnent un schéma spatial cohérent avec la localisation de la population et avec les propriétés de l'espace construit et son accessibilité. Le modèle fonctionnel compact et mono centrique se recompose en un autre mono-polycentrique.

Constantine était accessible de deux cotés. Au Sud-Ouest, le mur d'enceinte est percé de trois portes « Bab El Djedid, Bab El Oued, et Bab El Djabia ». La place est reliée au coudiat par un isthme de 300 mètres de largeur. Du coté Est, la quatrième porte Bab El Kantara situé au pied des hauteurs du Mansourah.

Bab El Oued est la principale porte de la place, ouverture des chemins qui mènent vers Alger et le Sud, ainsi que Bab el Djedid à l'Ouest, est situé sur le point le plus élevé, elle conduisait à Alger. Bab el Djabia à son tour, communiquait avec le Rhumel, où les habitants puisaient l'eau. Bab El Kantara conduit vers le littoral, permettait de traverser le

ravin par un pont antique, restauré par Ahmed Bey. Sur la colline du Coudiat Aty, était aménagé un cimetière, alors que plus bas, à Bardo, étaient installées les écuries du bey.

L'objectif repose sur le postulat qu'il existe un cordon ombilical entre l'ordre social et l'ordre spatial, de telle manière que les structures spatiales introduisent des principes et des formes de l'organisation sociale et en même temps, elles renforcent ou orientent un ordre et un comportement sociaux déterminés.

L'arrivée des français par leur intervention militaire féroce à Constantine a causé des bouleversements atroces dans la structure du tissu urbain de la ville traditionnelle. Une des transformations les plus importantes a concerné les structures spatiales de la ville de Constantine, qui se sont modifiées très rapidement. Malgré leur évidence, il n'existe pas beaucoup d'études consacrées aux modalités, aux causes, aux effets et aux formes de ces changements.

Par les réflexions, les effets et les pratiques de la modernité dans les pays anciennement colonisés, il est important de dissocier les aspects positifs liés au développement des techniques et des conditions de vie des aspects négatifs liés, eux, aux idéologies de la politique de colonisation, la modernité ayant pu servir d'alibi aux visées expansionnistes des pays occidentaux, « dispensateurs de civilisation », pour imprimer sur le territoire algérien la marque de la civilisation et de la domination française.

La texture granulaire de l'espace construit peut s'expliquer comme un phénomène d'émergence à partir de l'utilisation d'unités d'intervention plus grandes, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à des arguments de conception et de planification centralisés. Cette idée coïncide avec les appréciations de De Mattos (2004) sur la manière isolée et partielle.

Dont Jean Royer dans le compte rendu général qu'il fait du congrès international de l'urbanisme aux colonies, reconnaît qu'elle a « encore d'incertitudes et de tâtonnement ».

La réalité urbaine et architecturale produite relative à la période historique coloniale en Algérie (1930-1962) reflète les mutations politiques, économiques et sociales qu'a connues l'Europe en générale et la France en particulier au 19ème siècle.

Ces mutations profondes, telles que la révolution française, la révolution industrielle ont bouleversé la ville post-libérale, ses enjeux politiques et économiques, ses acteurs, les grands mouvements modernes (art, architecture et urbanisme) sont nés de ce grand bouleversement.

L'Algérie, à l'instar des colonies magrébines, l'a également subi car elle a été un champ d'expériences urbaines et architecturales. L'intervention coloniale sur la ville a été l'œuvre du pouvoir militaire qui décide et du génie militaire qui exécute.

La ville européenne prend possession de la médina, elle s'accroche à elle, la ceinture, capte ses principales activités pour finir par "l'avaloir". Les médinas d'Annaba, Tlemcen sont noyées dans le tissu européen, à Touggourt la moitié du ksar est démoli. A Constantine et Collo il y a superposition de trois percées haussmanniennes sur le tissu ancien.

Le domaine possède à Constantine un très grand nombre d'immeubles ; il avait été établi que les divers propriétaires dépossédés seraient indemnisés au moyen d'échanges. Cette question a appelé maintes fois l'administration militaire et a été traitée pendant plusieurs tournées à Constantine.

Il ne s'agissait alors que des maisons situées sur l'esplanade, car il n'était pas question à cette époque d'indemniser les anciens propriétaires dépossédés, à plus forte raison quand leurs maisons étaient démolies. Ce mode d'échange ne paraît pas avoir été accueilli par le domaine, toute fois aucune réponse catégorique n'a été faite aux demandes. Déjà faites à ce sujet.

Le directeur devra renouveler ces demandes et adresser un travail qui devrait être soumis au Ministre par l'intermédiaire du gouverneur général. Quoiqu'il en soit, c'est à tort que le chef du génie s'oppose aux reconstructions, sans procéder en même temps au règlement d'indemnité.

La grande superficie du Rocher a été affectée au régime militaire. La construction de nouveaux quartiers ou « ville moderne », dont le vocabulaire utilisé par les acteurs principaux des aménagements pour l'élaboration et la réalisation de cette ville nouvelle ou nouveaux quartiers.

Pour ainsi dire, les termes qui reviennent le plus souvent dans la construction des villes nouvelles coloniales « nouveau », « hygiène », « confort », « moderne », « nature », les réalisations permet de décrypter les valeurs représentatives des progrès, de la science, l'hygiénisme, l'apparence et le respect d'un Etat fort, par la ville moderne sur la ville ancienne.

Plusieurs implantations nouvelles sont l'ordre et la sécurité dans les colonies, mais également l'établissement d'une société idéale grâce aux expérimentations militaires acquises qui se sont construites dans la casbah et à Bardo afin d'assurer la surveillance des entrées de la ville.

L'armée assurait la fortification de la place pour leur sécurité. L'implantation du tissu colonial s'est faite soit, en le superposant sur le vieux tissu (médina ou ksar) (cas de Constantine, Alger ou Touggourt), en le juxtaposant (cas d'Oran et Annaba), ou le séparant de lui (dédoulement) (cas de Mila et Ouargla).

L'émergence de développement, structuration et croissance urbaine de la ville européenne était tributaire du franchissement du Rhumel, s'étend et se construit dans la précipitation.

Bousculée par la rapidité et l'ampleur de l'urbanisation, les pouvoirs publics s'efforcent de parer au plus pressé en développant un urbanisme d'improvisation qui fait abstraction du passé, en constituant une contrainte majeure au développement de la place, et marque une grande rupture.

Selon Du Vivier (1932), les professionnels de l'urbain s'accordent à « reconnaître le rôle essentiel que doivent jouer les cités dans le monde moderne et l'influence que peuvent avoir, sur la destinée des peuples qui commencent à évoluer, leur emplacement, leur organisation, leur salubrité, leur esthétique ».

Deux aspects d'échelle, l'un avait pour lui l'enracinement au terroir et la solidarité du groupe, l'autre, le prédateur, la puissance économique, l'ouverture au monde, la foi dans le progrès. L'affrontement de ce conflit fut brutal et violent sur le plan social, économique, culturel et spatial.

Lors du Congrès International d'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale qui s'est tenu du 10 au 15 octobre au cœur de l'Exposition coloniale de 1931 au bois de Vincennes, les travaux portèrent sur les principes de création des villes coloniales.

Placé sous la direction de Henri Prost et de Jean Royer, deux architectes urbanistes qui jouent un rôle central dans la construction de ce qu'on appelle la « ville européenne », « un certain nombre de principes fondés sur des raisonnements scientifiques sont proclamés, qui affirment en filigrane la supériorité des Européens sur les indigènes considérés comme des peuples enfants en retard, à éduquer, tout comme l'étaient alors les couches ouvrières françaises ».

Une différence est faite entre « l'urbanisme » comme discipline et « l'urbanisme colonial » qui s'en distingue, l'alimente et l'expérimente (tant à travers ses méthodes que ses principes pratiques) par « les spécificités qu'il soulève et qui dépendent de la géographie, du climat, des mœurs ». (Tarde 1932).

Une ville coloniale désormais est une ville aux colonies, c'est-à-dire ailleurs qu'en France (Du Vivier de Streel 1932), ancien directeur des congrès de l'Exposition coloniale, au nom des « colons soucieux de l'avenir de l'œuvre française et du bien-être des Européens émigrés ou de nos sujets indigènes » est « de ne jamais mélanger dans une agglomération urbaine la population indigène et la population européenne » (Du Vivier de Streel 1932).

L'apparence des quartiers populaires et des bidonvilles suite à l'exode rural, et l'expropriation des maisons à l'intérieur de la ville traditionnelle. Cet exode rural progressif a entraîné un développement désordonné des quartiers et des bidonvilles. Des zones de gourbis se développent sur toute la périphérie de la ville. L'extension au-delà de la rive gauche a fait naître un habitat spontané qui a commencé à apparaître à partir de 1930.

« Les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmilières, mais éparés sur la terre qu'ils doivent cultiver. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent. Les infirmités du corps ainsi que les vices de l'âme sont l'infaillible effet de ce concours trop nombreux. Le remède serait de fuir les grandes villes et de retourner à la campagne. Peut-être y viendra-t-on un jour, mais aujourd'hui l'organisation sociale exige ces groupements énormes. A leurs dangers, à leurs inconvénients, il est possible d'apporter des palliatifs,

sinon un remède, et les municipalités peuvent tenter d'éviter, en partie, des conséquences qui sont vraiment redoutables, encore faut-il le faire avec méthode ». (Forestier, 1997).

D'après Forestier, c'est « l'amélioration des conditions de vie de la masse des habitants et l'accroissement de la moralité ». Prost (1932), ajoute que « l'urbanisme apporte l'aisance de la vie, le confort, le charme et la beauté » parce qu'il permet « l'organisation logique des agglomérations humaines ».

D'après Gaëlle Gillot, Forestier et Prost, « sont tous les deux membres fondateurs de la Société française des architectes urbanistes qui travaille à définir une nouvelle science que serait l'urbanisme, se connaissent bien et ont l'habitude de travailler ensemble à l'école française d'urbanisme est issue du débat culturel et professionnel français sur les formes de transformation de la ville à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, à une période où les nouvelles questions relatives à l'aménagement des villes s'élaborent et se précisent, et où de nombreuses études sont réalisées à propos de l'hygiène, de l'habitat insalubre, des nouvelles conditions de travail et de vie ».

La lumière des débats les plus récents dans l'historiographie coloniale.

« L'interprétation des grandes tendances de l'urbanisme colonial français en Afrique du Nord est en effet l'objet de controverses importantes, qui sont aussi l'écho et l'illustration à la fois des ambiguïtés de la posture de recherche en contexte postcolonial, et de la complexité d'un rapport à la ville arabe jamais neutre et souvent objet de puissants fantasmes. On disserte également abondamment sur les allers-retours de la pensée urbaine entre Afrique du Nord et France. L'urbanisme à la française doit ainsi beaucoup à l'expérience coloniale »²⁸.

« L'interprétation des caractères de cette liaison est sujette à de vastes polémiques : la colonie peut ainsi être vue autant comme laboratoire de la modernité que comme laboratoire de la ségrégation ».

Ce qu'elle fut assurément, c'est laboratoire de l'action de la structure étatique. Une tendance récente de l'historiographie est venue contester violemment la survivance en France de l'idée que l'urbanisme colonial était avant tout un laboratoire de la modernité.

Illustrée par les travaux de Fred Cooper et Laura Stoler²⁹, de Gwendolyn Wright³⁰ ou Janet Abu-Lughod³¹, dans un contexte que Timothy Mitchell³² contribue à éclaircir, cette tendance est venue désenchanter la lecture de l'urbanisme colonial français ».

Dans la mesure même où notre recherche était de faire l'histoire de la ville non pas à travers ses monuments - éléments exceptionnels - mais dans ses architectures mineures - éléments courants - nous nous posons le problème de disposer d'un outil de description de la ville comme système.

L'harmonie ou l'intégration absente entre la ville moderne créée et la place (Constantine) historique, accentuera la différence et produira incontestablement un rejet de qui ne correspond pas, par celui qui le domine.

Conclusion

Selon Sahraoui, « le projet de percement de la ville nous paraît comme un témoignage de la capacité et du rôle de tous les acteurs (ingénieur, Etat, commune, investisseurs, population,..) dans la production de la ville coloniale par la décomposition et la recomposition de la médina. Il met en exergue l'articulation des intérêts du politique, du social et de la technique autour d'un projet qui va du tracé de la voie au remembrement et à la viabilisation des parcelles (canalisations d'eau potable, évacuation des eaux usées, éclairage).

Le tracé de la voie livre le soi à une spéculation sans frein. Il impose des achats de maisons, de terrains, souvent à la suite d'expropriations et favorise la mutation foncière. L'espace de la brèche est l'espace intercalaire dans la ville continue sur les deux collines ».

A son niveau, la ville continue de se développer, les types s'autonomisent à la faveur de l'exhibition de la ville européenne. La forme urbaine, perturbée dans sa netteté, devient seconde par rapport aux types bâtis. Il cesse d'être lu comme facteur de polarisation, devient facteur d'éclatement.

Les éléments structurants de l'espace de la Brèche au niveau global sont les deux places : place du Nemours et place des Martyrs et l'Avenue centrale Lamoricière (Ben Boulaid) divisant les deux squares. Son support physique est un site en pente. Malgré les

remblais du Coudiat-Aty, l'assiette est concave dans l'axe Nord-sud et convexe dans l'axe Est-ouest. La structuration l'espace nous rappelle « la selle à cheval ».

Cette configuration a rendu impossible la perception de toute étendue subdivisée en sous-espaces, dont les constituants sont la place, le square et les voies de circulation.

- La disposition des édifices publics perpendiculairement à l'axe de l'avenue du Squares, conjugué au langage expressif de leurs façades « devant » a morcelé l'étendue de l'espace en espace ouvert au grand public et en espace fermé au grand public. Ce dernier est exclu de la pratique spatiale et sociale du lieu.

- Les voies, malgré leurs potentialités morphologiques timides (7,20 m 8,30 m 11,20 m 14,20 m) sont appelées accomplir le rôle de voies urbaines qui desservent un centre urbain d'une agglomération importante.

- L'étude typologique des voies renvoie à ce que la France a fait dans la médina ou plutôt sur le rocher d'une part, et d'autre part à l'effort minimal et même faible déployé afin de vaincre la contrainte du relief et la forme du terrain. Les places aménagées renvoient à l'obstination du génie militaire à calquer le projet de lotissement même sur un site à relief accidenté, en assurant les liaisons par des artifices tels que rampes, escaliers, murs de soutènement.

Notre outil choisi est jugé jusqu'ici comme seul capable d'instituer un modèle de description de la ville examinée dans la matérialité physique. D'une part, travaillant au niveau des éléments, nous avons dressé une typologie des constituants de l'espace central brèche d'où partent les percées en questions, d'autre part travaillant au niveau de l'ensemble, il fallait caractériser la forme urbaine de l'entité à travers le repérage et la lisibilité.

Entre la typologie des constituants et la forme urbaine de l'ensemble, s'établit un rapport dialectique, qui se modifie au cours du temps et en fonction des mises en vue de l'espace public.

La typologie classe les constituants de l'espace public dans le fragment, dans le système de leurs relations de mise en vue qui les rendent perceptibles et perceptifs dans la ville. Elle pointe la direction de la forme urbaine qui est produite par la définition des limites de l'espace en spatialité close ou ouverte.

« C'est ainsi que depuis la constitution de la commune, le plan d'alignement et de nivellement de Constantine n'a pas cessé d'être appliqué à chaque fois que l'occasion s'en est présentée ou qu'un propriétaire a été conduit, pour une cause quelconque, à demander son alignement et son nivellement, c'est le cas de la basse Souika. Si l'on voulait, exécuter le plan complet de Constantine (intra-muros), terminer sa voirie et ses égouts, il faudrait dépenser des sommes considérables en travaux et en expropriations. Cette lourde tâche, successivement entreprise, n'a pourtant rien qui effraie. Nous signalons ce fait pour démontrer que les dispositions générales, logiquement conçues, bien qu'onéreuses dans leur ensemble, sont parfaitement applicables à l'aide d'opérations fractionnaires, pourvu que l'on définisse une politique de la ville et des stratégies conséquentes » (Sahraoui, 2004).

« Les réalisations ont donné un amalgame de sous-quartiers juxtaposés par la venue massive des européens, Une des idées qu'ils cherchent à expérimenter et à imposer est la planification globale de la construction des villes. Cette planification « le plan » doit répondre à trois principes clés : le zoning, le choix d'artères de circulation comme éléments structurants de l'organisation de la ville, et l'introduction de la nature dans la ville pour lui apporter l'hygiène nécessaire. Elle permet ainsi de construire une ville moderne dont la conception se fonde sur des considérations scientifiques³³ ».

« Cela permet d'inscrire les travaux des quartiers nouveaux dans les colonies dans une démarche de modernité dont la France est porteuse, forte de son expérience de modernisation urbaine parisienne, vue comme un idéal. Cette confusion consciemment ou inconsciemment entretenue, entre ces aspects est directement responsable de l'attitude ambiguë vis-à-vis de ce nouvel aspect d'urbanisme. Ce fait empirique peut s'interpréter, comme des évidences de l'intervention de principes de territorialité dans l'organisation spatiale. Cela veut dire que les groupes sociaux, autant ceux qui ont tendance à s'intégrer dans l'espace que ceux qui ne le sont pas, se réunissent dans des espaces déterminés et tendent à s'exclure³⁴ ».

References

- ¹B. Sahraoui, Thèse de Doctorat, 2004, Université de Constantine.
- ²Archive militaire. Bibliothèque de Vincennes. En vertu de l'ordonnance du 9 mai, 1845. Paris, 2004
- ³Le Gouverneur général Marechal Pélissier, Duc de Malakoff le 27 juin 1861.
- ⁴B. Sahraoui, Thèse de Doctorat, 2004, Université de Constantine.
- ⁵A. Touati. Relation entre les structures conceptuelles et les structures architecturales (L'impact de l'influence Extérieure sur la Médina de Constantine), 1997.
- ⁶Bibliothèque militaire Vincennes, Archives, Paris, 2006
- ⁷Il sera financé par la commune, le département et l'état. Même la société du Coudiat -Aty s'était engagée à verser, aux termes de son contrat du 28 novembre 1896, une part contributive de 100.000 frs à titre de participation dans les dépenses de construction du pont. In thèse Doctorat Sahraoui Badia, 2004. Constantine.
- ⁸Voir projet d'amélioration et d'embellissement de l'esplanade Valée. 1868. In thèse Doctorat Sahraoui Badia, 2004. Constantine.
- ⁹Archives militaires de Vincennes, Paris. 2004
- ¹⁰Léonardo Bénévolo, « La ville dans l'histoire européenne », éd. du Seuil, Paris, 1993, p.226. in sahraoui
- ¹¹Archives militaires, Université de Marseille, Salon de Provence, 2004
- ¹²Picard. A, Des villes françaises en Algérie, 1830-1870, article paru dans la ville régulière (modèles et tracés), Editions Picard, Paris 1997, p148.
- ¹³Archives militaires, Université de Marseille, Salon de Provence, 2004
- ¹⁴Idem.
- ¹⁵A.Touati. Relation entre les structures conceptuelles et les structures architecturales (L'impact de l'influence Extérieure sur la Médina de Constantine), 1997.
- ¹⁶Délibération du conseil entre le directeur des fortifications et l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, conférer par Lacoste François Xavier, Lieutenant-Colonel chef du génie militaire, Leviez Jules ingénieur ordinaire, 1860.
- ¹⁷Chemin de fer Transsaharien (1890), Biskra-Ouargla (1895). In thèse Doctorat Sahraoui Badia, 2004. Constantine.
- ¹⁸Cf. dépêche du 28 Juillet 1860 n°1089 d'après la lettre du gouverneur Général adressé au préfet Alger, le 5 Septembre 1861 In thèse Doctorat Sahraoui Badia, 2004. Constantine.
- ¹⁹Le conseil est d'accord pour que l'empereur ordonne l'exécution du chemin de fer Philippeville-Constantine en passant par El Kantara, 1860.
- ²⁰Bibliothèque militaire Vincennes, Archives, Paris, 2006
- ²¹Article 24 du décret du 10 aout 1853. Archives militaires, Paris, 2004.
- ²²A.Touati. Relation entre les structures conceptuelles et les structures architecturales (L'impact de l'influence Extérieure sur la Médina de Constantine), 1997.
- ²³Idem.
- ²⁴Idem.
- ²⁵Bibliothèque militaire Vincennes, Archives, Paris, 2006
- ²⁶Bibliothèque militaire Vincennes, Archives, Paris. In thèse de Doctorat de B. Sahraoui, 2004.
- ²⁷Idem.
- ²⁸Sur le rôle de la science coloniale dans la constitution de l'urbanisme français: Bruant (Catherine), « L'Orient de la Science sociale », Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, 1994, 73, p.295-310.

²⁹Cooper (Fred) Stoler (Ann Laura), « Between Metropole and Colony: Rethinking a Research Agenda », dans le livre qu'ils ont dirigé: *Tensions of Empire: Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997, p.1-56.

³⁰Wright (Gwendolyn), *The Politics of Design in French Colonial Urbanism*, The University of Chicago Press, 1991, 398p.

³¹Abu-Lughod (Janet), *Rabat. Urban Apartheid in Morocco*, Princeton University Press, 1980, 374p.

³²Mitchell (Timothy) (dir.), *Questions of Modernity*, University of Minnesota Press, 2000, 229p. Voir aussi: Mitchell (Timothy), *Rule of Experts: Egypt, Technopolitics, Modernity*, Berkeley, University of California Press, 2002, 423p.

³³Françoise Choay déconstruit cependant cette foi en la science en affirmant que « les systèmes de valeurs sur lesquels l'urbanisme repose en dernier ressort ont été masqués par l'illusion naïve et persistante d'une assise scientifique » (Choay 1965 : 77).

³⁴Le terme « urbanisme » (en français) apparaît pour la première fois en 1910 dans un article de Paul Clerger dans le *Bulletin de la Société géographique de Neuchâtel* (Bardet, 1972 : 19).

Conclusion Générale

Dans la cartographie de l'espace colonial, les pays de la Méditerranée occupent une place à part, valorisée. Elle appartient, par excellence, au territoire utile et joue le rôle de rapprochement entre la métropole, dont elle est souvent le prolongement littoral, et les colonies.

Les Etats du Maghreb ne parviennent pas à faire face par leurs propres moyens aux difficultés considérables liées à la phase historique dans laquelle ils se trouvent. Ces problèmes ont des répercussions de la conquête française du Maghreb¹.

En 1846, le Plan général d'alignement de la ville d'Alger en consacre la prévalence². Constantine est soumise à un traitement comparable³. Cet ordre urbain n'accorde aux anciens habitants de la ville qu'un statut de spectateur d'un mode de vie moderne inaccessible qui plus tard provoquera des contradictions et conflits socio-spatiaux profonds.

« Que cet urbanisme militaire ait été plus ou moins inspiré par le Saint-simonisme⁴, n'enlève rien au fait qu'il s'agit de créer de la ségrégation spatiale, sociale et raciale. La ville 'moderne' ou 'européenne' est conçue en juxtaposition à la vieille ville (que le vocabulaire colonial désigne de plus en plus selon la terminologie d'un pittoresque local miroir de la modernité importée). Au fur et à mesure de l'expansion coloniale française au Maghreb de telles extensions urbaines sont construites, d'Alger à Tunis, de Rabat à Marrakech⁵ ».

Le but des colonies étant de gagner de l'argent et tirer profit, de ces trois pays il n'y a que l'Algérie qui comble les conditions du colonisateur. Des coûts élevés à coloniser n'auraient pas été avantageux pour la mission française.

Les Français ont aussi réalisé, par moment, qu'ils ne pouvaient pas gouverner pleinement la Tunisie et le Maroc, en plus de l'Algérie Française, étant la première colonie africaine de la France, ainsi que la plus grande et la plus proche de la France avec les ressources les plus importantes, a subi un plus grand contrôle.

La colonisation a été, probablement, déclenchée par le dirigeant ottoman, qui aurait, apparemment, giflé un diplomate français, mais a été, en réalité, largement causée

par le non-paiement des dettes françaises à l'Algérie ottomane. L'invasion française a été accueillie avec hostilité, mais les Français ont pu, toutefois, vaincre les Ottomans et les chasser du pays et s'y installer par la suite.

En 1830, commençait l'aventure du colonialisme français en Algérie, en prenant pied sur le littoral algérois. La population autochtone résistait avec courage devant des troupes féroces armées sans pitié ont conquis le comptoir maritime d'Alger.

Ainsi le colonisateur ne soucie pas de pénétrer au-delà de la côte sur les territoires des hauts plateaux et dans les plaines, s'installant juxtaposés des populations locales en créant un nouveau système d'occupation du sol par la violence et le sang.

De ce fait elle a eu des effets dévastateurs suite à une intervention sans pitié des militaires français, une colonisation tyrannique et répressive envers la population indigène point de vue socio-spatial et culturel et a impacté lourdement sur son avenir et même de son existence.

En fin, à considérer l'Algérie comme une colonie normale, le colonisateur, a essentiellement revendiqué l'Algérie comme étant un de leurs départements, l'appelant Algérie française. De ce fait, la conquête d'Alger est accompagnée d'une colonisation de peuplement : les militaires français deviennent des colons en s'installant et aménageant le territoire conquis.

Les pionniers sont par la suite rejoints, par des compatriotes, tels les Corses ou les Alsaciens-Lorrains et également par des immigrants étrangers, arrivant par vagues successives des pays méditerranéens frontaliers, surtout d'Espagne, mais aussi d'Italie et de Malte, possession britannique depuis 1814. Les ressortissants d'Allemagne et de Suisse sont également encouragés à prendre part à la colonisation⁶.

Ainsi, l'expédition de novembre-décembre 1836, sur Constantine était un avortement coûteux, qui motive la condamnation du 'système Guerroyant', le rappel de Clauzel, son remplacement par Damrémont avec mission de se borner à une occupation 'restreinte, progressive, pacifique'.

Comme on l'a déjà annoncé au début de ce travail, cette étude vise à démontrer les mécanismes de marginalisation de la ville de Constantine. De ce fait, en octobre 1837 la ville est conquise par le sang sous le commandement de Damrémont qui a trouvé la mort au cours du siège ; Valée lui succède, réduit à une défensive meurtrière.

« Les évènements semblaient montrer qu'en face d'un monde musulman qu'on n'a pas compris, avec lequel on n'a pas su composer, il n'existe que deux alternatives : évacuer l'Algérie ou l'a conquérir entièrement ? La seconde alternative l'emporte : car il existe une armée d'Afrique qui a pris goût et intérêt à la guerre, un embryon de colonisation, des transactions commerciales d'une certaine importance avec Marseille⁷ ».

Ferry pour « châtier des populations insoumises et les mettre hors d'état de nuire et de recommencer leurs agressions ». Le 7, un vote unanime à la Chambre et au Sénat lui accorde le crédit demandé. Le 11, Ferry précise que « le gouvernement de la République ne cherche pas des conquêtes » mais veut « mettre à l'abri, d'une façon sérieuse et durable, la sécurité et l'avenir de l'Algérie⁸ ».

De ce fait, il est nécessaire d'introduire la notion de profondeur géographique et historique afin de mieux comprendre la complexité du présent. Dans celui des impacts des bouleversements socio-spatiaux et culturels de la place, et le but de l'intervention du génie militaire français, d'où sa profondeur stratégique.

Ainsi, la vieille ville ou médina et ses multiples sociabilités est souvent opposée à la ville nouvelle et moderne par le défit de l'ordre spatial ancien en y inscrivant des perspectives d'ouverture intra et extra-muros, la nécessité d'une intervention française à Constantine, puise son argumentation dans une double justification, commerciale et idéologique, à travers cette action destructive, a abouti à désorganiser, défigurer et même meurtrier le maillage urbain du tissu ancien de la ville depuis sa prise, en un temps très court, effaçant la face traditionnelle issue d'une période qui a duré des siècles.

Celui-ci, dans ses différentes phases, dimensions et formes locales, peut ainsi désormais être interprété de manière critique et dynamique: à la fois certes dans ses composantes d'application à la ville héritée de nouveaux principes d'urbanisme mais aussi surtout dans sa nature d'imposition autoritaire d'une vision coloniale de la société urbaine.

Cette sur-occupation des maisons est une donnée imposée par les circonstances de l'intervention militaire, frappée par la fragilité, la marginalité et la précarité des conditions sociales, symbole du déclasserement de cette partie basse, au profit de la destruction des quartiers les plus significatifs de l'espace urbain existant localisés dans la plus grande partie haute de l'ancienne ville.

Dans tous les cas, cet urbanisme incarne dans sa nature la négation des capacités de décision des populations locales et une conception de la vie sociale reposant sur des principes racistes de séparation, de domination et de hiérarchisation.

La décision de l'administration militaire à la démolition totale de la moitié de la ville, c'est-à-dire tous les quartiers de la partie haute (la Casbah et Tabia) pour la construction de la ville moderne européenne par les premières implantations coloniales correspondaient à une juxtaposition et une superposition au cadre traditionnel et bouleverse le paysage urbain et lui impose une architecture totalement étrangère sur son sol, en ayant deux éléments distincts qui n'ont pas su trouver dans leur évolution la continuité nécessaire à la constitution d'une ville homogène.

Après la promulgation de l'ordonnance du 9 juin 1844 ; qui stipulait la séparation du rocher en deux quartiers distincts : l'un européen et l'autre indigène et les logiques de projets et les logiques politiques à l'origine des formes spatiales de cette période donnèrent naissance à une ville dont l'organisation induira la séparation entre la société musulmane et la société européenne (division spatiale de la ville).

La commission de 1850, d'alignement et de nivellement des rues viendra alimenter les ambitions militaires qui consistaient à modifier le tissu traditionnel; avec pour volonté de s'emparer plus d'espace des bâtisses des autochtones, qui n'a pas été épargné pour s'apprêter aux travaux d'alignement et de rectification, qui ont fait introduire des routes carrossables, sous prétexte d'améliorer et d'embellir le cadre urbain général de la ville suit par les grandes percées dites Haussmanniennes.

Alors que le but de ce prétexte était bien sûr dans l'intérêt des déplacements militaires et assurer leur sécurité en améliorant l'accès et l'acheminement des troupes afin d'assurer le contrôle permanent de la population indigène de cette partie connue une densification accrue suite au transfert massif et douloureux de la population de cette dernière.

La ville coloniale est ordonnée selon les principes d'une rationalité hygiéniste et fonctionnaliste. Les caractères de localité ou de pittoresque colonial se superposent à cette trame⁹.

Ces travaux de transformation entrepris venaient en réponse aux besoins de l'armée, car, un an après son occupation, Constantine n'était considérée qu'une simple ville de garnison.

L'idéologie sur l'histoire du développement économique de Constantine au sujet de l'impact colonial, affirme que la pauvreté relative à la population indigène résultait essentiellement de la forme de division et d'exclusion prise par les autorités militaires françaises, l'installation des européens à des fins d'extraction aurait entraîné la création d'institutions, les droits de propriété privée et les systèmes de gouvernement qui les soutiennent.

La répression fut impitoyable condamnations, amendes, confiscation de terres. L'amiral se déclara tout disposé à faciliter l'accomplissement du programme des colons.

Ce programme, déjà élaboré sous le Second Empire, se réclame de la revendication de l'assimilation impliquant le gouvernement civil, la vente des terres et le cantonnement des Arabes.

Mais cette assimilation, d'une part, s'accommode d'aménagements et, d'autre part, s'applique uniquement aux colons. C'est ainsi que ceux-ci réclament des privilèges en matière d'impôts, de conscription, de représentation politique.

Les colons venus de métropole furent toujours trop peu nombreux et, si l'on excepte les vaincus de juin 1848 et de décembre 1851, certains Alsaciens-Lorrains protestataires de 1871 et quelques communards éloignés outre-Méditerranée, les immigrants ne furent jamais en mesure de fournir les masses nécessaires à une véritable colonie de peuplement alors qu'Espagnols, Italiens ou Maltais formaient une bonne partie des arrivants.

La France a fait venir des colons pour exploiter les terres afin de lancer la machine économique de l'empire français et d'envoyer outre-mer des éléments sociaux potentiellement dangereux pour l'ordre social.

Une telle situation ne pouvait qu'être source de conflit ; Napoléon III en prit conscience après le voyage qu'il effectua en Algérie en 1860, à l'issue duquel il tenta de mettre en œuvre sa nouvelle politique dite du « royaume arabe ».

Appliquant à l'Algérie le principe des nationalités qui lui était cher, l'Empereur, qui préférait « utiliser la bravoure des Arabes que pressurer leur pauvreté », imaginait alors un royaume indigène associé à la France, ce qui impliquait de limiter la colonisation européenne et de rendre au pouvoir militaire son ancienne primauté, en constituant notamment des « bureaux arabes ».

« Que les lois françaises n'ont point la vertu magique de franciser tous les rivages sur lesquels on les importe, que les milieux sociaux résistent et se défendent et qu'il faut en tout pays que le présent compte grandement avec le passé...etc. Il n'est peut-être pas une seule de nos institutions, une seule de nos lois du continent qui puisse sans des modifications profondes s'accommoder aux 270 000 Français, aux 218 000 étrangers, aux 3 267 000 indigènes qui peuplent notre Empire algérien... ¹⁰».

Selon Yves Lacoste, « en Algérie ont été soigneusement oubliés non seulement les principes de laïcité de la III^{ème} République, mais surtout les lois sur l'instruction primaire obligatoire qui, dans l'intérêt même de la colonisation, auraient été des plus utiles pour essayer de franciser la population « indigène ».

L'application de ces lois se heurta non pas au refus des musulmans, mais à celui des « pied-noir », les citoyens français d'Algérie (venus pour une grande part d'Espagne et d'Italie) qui, jusqu'aux années 1950 et en fait jusqu'à la guerre d'Algérie, s'opposèrent par tous les moyens à l'ouverture d'écoles pour les « Arabes ».

Selon notre analyse, cette forme explique en grande partie l'abus du pouvoir des autorités politiques et militaires d'organiser l'espace restreint de la place de Constantine, une lacune cruelle dans la compréhension de la défense militaire.

Les démolitions et les occupations des maisons et des établissements publics, privées et militaires de la ville en premier puis la division ou la segmentation de l'espace urbain des quartiers arabes avec les découpages suivant les ouvertures des routes militaires en excluant une importante population indigène du centre et du haut de la Casbah de la ville de Constantine.

Des quartiers nouveaux modernes superposés et non mêlés à une population musulmane qui demeure misérable ; ils supportent mal la tatillonne tutelle du régime militaire, d'une part, l'installation des troupes militaires et les migrants d'Europe dans ces quartiers juxtaposés établis par le génie militaire d'une manière relativement insidieuse, pour l'établissement de sociétés de différents pays de la population européenne, d'autre part.

Ces sociétés (migrants européens) se caractérisent avant tout par l'accaparement des secteurs lucratifs de l'économie locale et du travail ; pour les autochtones (indigènes) l'exclusion de la majorité de la population de leurs droits dû à la domination militaire coloniale.

Ainsi, la question de l'occupation de la ville, eu égard au développement de la population européenne qu'il faut satisfaire, mais la question de la défense reste la même, car ils sont loin de l'époque où cette ville aura pris un développement assez grand, relativement aux autres points occupés de l'Algérie, cette ville importante par sa nombreuse garnison, par ses dépôts, sa population industrielle et commerçante, tant indigène que européenne, en faisant la part d'un développement aussi considérable qu'il est possible rationnellement de l'admettre.

Le colonisateur a renforcé et exploité l'avantage comparatif du Constantinois où les terres adaptées à la production des cultures les plus lucratives, dans une agriculture extensive. Dans ce cas les français ont fixé leurs intérêts et ont soutenu l'investissement dans l'agriculture d'exportation.

Economiquement, les changements sont plus profonds. « Dans un monde où se déploie le capitalisme de libre concurrence, où les traités de libre échange se multiplient, la notion d'exclusif perd tout son sens et devient un anachronisme. Aussi la loi du 3 juillet

1861, en fait-elle disparaître les derniers vestiges ; elle ouvre les colonies françaises aux produits étrangers, permet aux produits coloniaux de circuler librement. Elle se borne pour atténuer l'effet de la concurrence, à maintenir une surtaxe de pavillon, touchant les bâtiments étrangers. Tout un pan de l'ancien régime colonial s'effondre ainsi, autant par sa vétusté que par l'action gouvernementale¹¹ ».

L'amiral Gueydon résume crûment la situation, en janvier 1872 : « Il ne faut pas le dissimuler : ce que veulent les politiciens, et avec eux la grande majorité des colons, c'est la souveraineté des élus de la population française et l'écrasement, j'ose dire le servage, de la population indigène ».

Le traitement réservé aux soi-disant Algériens français contrastait vivement avec les prétentions présentées par la proposition de la citoyenneté française. En perspective, les Français considéraient les Algériens comme non civilisés, grossiers, illettrés et sales, et les traitaient comme une classe inférieure chez eux en Algérie.

L'ambition coloniale d'expansion et d'extension, produira un urbanisme ségrégatif et négligeant, vis-à-vis de cette tranche de la ville. Car, par sa typologie, l'urbanisme occidental ne pouvait fusionner avec le tissu arabo-musulman. Il a par conséquent grignoté son espace.

C'est ainsi, qu'on est en mesure de dire que, la source du chaos de la ville de Constantine, découle avant tout de la négation coloniale, car la gouvernance d'occident sera la première à prendre en charge, depuis 1937 et ce jusqu'au 1962, dont le tissu urbain ancien de Constantine et celui d'Alger ont subi depuis la conquête militaire française.

Références

- ¹M. Benchenane Un article, docteur d'Etat en science politique, conférencier au Collège de l'OTAN et éditorialiste à l'institut FMES. Alger.
- ²Voir: Cresti (Federico), « Alger 1830-1860 », Urbi, 1982, 6, p.18-27.
- ³Brebner (Philip), « The Impact of Thomas-Robert Bugeaud and the decree of 9 June 1844 on the development of Constantine, Algeria », loc. cit.
- ⁴Sur ce courant de pensée : Picon (Antoine), Les Saint-Simoniens, Paris, Belin, 2002.
- ⁵Pour l'Algérie, voir: Malverti (Xavier) et Picard (Aleth), Les villes coloniales fondées entre 1830 et 1870 en Algérie : Les tracés de ville et le savoir des ingénieurs du génie, Grenoble, Ecole d'Architecture de Grenoble, 1989, 155 p.
- ⁶Y. Lazri. Mutation d'espace urbain public en Algérie, Université de Constantine IAU, 1990.
- ⁷Archives militaires du Château de Vincennes, Paris, 2004.
- ⁸Le 4 avril, Ferry demande aux Chambres un crédit de 5 millions (...).
- ⁹Wright (Gwendolyn), « Tradition in the Service of Modernity: Architecture and Urbanism in French Colonial Policy, 1900-1930 », Journal of Modern History, 1987, 59, p.291-316.
- ¹⁰Jules Ferry lui-même en convenait en 1892, en constatant dans le rapport d'une commission sénatoriale.
- ¹¹Y. Lazri. Mutation d'espace urbain public en Algérie, Université de Constantine IAU, 1990.

BIBLIOGRAPHIE :

- AKBAR JAMEL, 1988**, Crisis in the built environment, The case of the muslim city, Edition by Concept Media Pte LTD, Singapore.
- AUGUSTE DE MONTEQUIN FRANÇOIS, 1980**, publication " the essence of urban existence in the world of islam ", in islamic architecture and urbanisme, symposium organised by the college of architecture and planning Edition aydi germen, King Faisal University Saudi.
- MOUDON A V.** (1986), "Built for change: Neighborhood architecture in San Francisco MIT, Cambridge, USA.
- MOUDON A. V.** (1987), "The research component of typomorphological studies", Paper for AIA/ACSA Research Conference, Boston, USA.
- MUMTAZ B.** (1983), " Reaction Planning ", in Habitat international, Volume 7, No. 5/6, Pergamon Press Ltd., UK, pp. 97-104.
- NARRING P.** (1999), "Une Action à la Mesure des Enjeux" in urbanisme n° 108
- NEWMAN O.** (1973), "Defensible space: crime prevention through urban design", New York.
- ORF, (2003)**, " Disponibilités foncières et repérage des terrains mutables " Observatoire Régional du Foncier.
- PAQUOT T.** (2001), " Le quotidien urbain essai sur les temps des villes" Editions La Découverte/Institut des villes.
- PANERAI P., LANGÉ J.** (2001), Formes urbaines, tissus urbains. Essai de bibliographie raisonnée, MELT-DGUHC, Centre de Documentation de l'Urbanisme.
- PIRON O.** (2002), "Renouvellement urbain analyse systémique": DGUHC-PUCA, Paris-La Défense
- PINON P.** (1994), "Composition urbaine I, II", Paris, DAU-STU.
- PRENANT A.** (1953), "Facteurs de peuplement d'une ville de l'Algérie intérieure : Sétif", in les Annales de géographie de l'Algérie.
- PROTZEN J P.** (1981), "Reflections on the fable of the Caliph, the Ten Architects and the Philosopher ", in JAE, 'Open Issue', Volume XXXIV, No. 4, Washington-DC., USA,
- Quartiers Durables - Guide d'expériences européennes - ARENE - IMBE- Avril 2005**
<http://www.arenidf.org/HQE-urbanisme/pdf/qde-exp-europe.pdf>

- QUIVY R ., CAMPENHOUDT L V.** (1995). "Manuel de recherche en sciences sociales".
Paris, Dunod, p. 190-194.
- BADUEL PIERRE ROBERT, 1988,** (dir) Habitat, état, société au Maghreb, édition du CNRS, Paris.
- BARTHES ROLAND, 1953 :** « Le degré zéro de l'écriture ». Edition du Seuil, Paris.
- Baudrillard Jean, 1972,** Pour une critique de l'économie politique du signe, Paris.
- Béguin Francois, 1983,** Arabisances, Dunod, collection espace et architecture. Paris.
- BELMONT JOSEPH, 1970 :** « l'architecture création collective », (avant propos d'Hubert Damisch) Edition ouvrières, Paris.
- BEN JELLOUN TAHAR, 1832,** Delacroix, Le voyage au Maroc. Album d'Afrique du Nord et d'Espagne, Paris, Département des Arts Graphiques (f26v)
- BENNABI MALEK, 1978,** Le problème des idées dans le monde musulmans Edition El bay'yinate, Alger.
- BERQUE JACQUES.** Médinas, villeneuves et bidonvilles, Cahiers de Tunisie (21.22).
- BERTRAND M.J, LISTOWSKI.H, 1984,** « les places dans la ville », Ed. Dunod, Paris.
- BIESSE-EICHELBRENNER MICHELE,** Constantine la conquête et le temps des pionniers,
- BOUDON PHILIP, 1971,** Sur l'espace architectural , Essai d'épistimologie Dunod, Paris.
- BOURDIEU PIERRE, 1980,** La maison ou le monde inversé, Le sens Pratique, Edition de Minit.
- BRUNSHIVING ROBERT, 1974 :** « Urbanisme médiéval et droit musulman », Revue des études islamiques 1947 in «urbanisation et changement culturel au Maghreb », Paris, Ed. CNRS 1974 publication du CRESM.
- Burckhardt Titus, 1985 :** « L'art de l'Islam, langage et signification », Edition Sindbad, Paris,
- C.N.SCHOULZ, 1977,** la signification de l'architecture occidentale, Op.cit. p428-434
- CASTEX JEAN, DEPAUL JEAN CHARLES, PANERAI PHILIP, 1980 :** « Forme Urbaine, De l'îlot à la barre », Edition. Dunod, Paris.

CHOAY FRANCOISE, 1980 : La règle et le modèle: sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme, Edition du Seuil, Paris.

CHOAY FRANCOISE, L'urbanisme, Utopies et réalités, Edition Du Seuil, Coll. points,

COMTE AUGUSTE, 1844, Discours sur l'esprit positif.

DELAY CLAIRE ET MICHEL, 1976, Méthode illustrée de a composition architecturale, Edition du Moniteur, Paris.

DIB MOHAMED, 1984, l'incendie, Edition du Seuil, Paris.

DURKHEIM EMILE, 1971, De quelques formes primitives de classifications relatives à l'espace: la classification par Orient, in Le corps, la maison. la ville, institut de l'environnement, 1974, extrait de l'essai intitulé, De quelques formes primitives de classifications in essais de sociologie, Paris, Edition de minuit (coll. Points).

E.MERCIER, Constantine 54, In Michèle Biesse-Eichelbrenner, Constantine la conquête et le temps des pionniers édité à compte d'auteur.

ECO UMBERTO, 1957, la structure absente, introduction à la recherche sémiotique, traduit de l'italien par Uccio Esposito-turrigiani. Mercure de France. Paris, trad. française 1972. édité à compte d'auteur. Edition Française titre original Das heilige und das profane, Hambourg.

EL FARABI, Avis des gens de la médina, bibliothèque de Tunis

ELIADE MIRCEA, 1969, Le mythe de l'éternel retour, idées, Gallimard. Paris.

ELIADE MIRCEA Le sacré et le profane, Edition. Gallimard. Collection Idées, Paris,

ELIADE MIRCEA, 1978, L'épreuve du labyrinthe, Belford, Paris.

ELIADE MIRCEA, 1964, Traité d'histoire des religions, Payot, Paris.

EMILE VERHAGEN, 1994, Cours sur les Mécanisme de la conception, Université du Louvain.

EMILE VERHAGEN, 1994, cours sur mécanisme de la conception, Oc.cit. p4.

François BOUDON, André Chastel, Hélène Couzy et Françoise Hamon. 1977. : « Système de l'architecture urbaine: le quartier des Halles à Paris ». Ed. CNRS, Paris.

FRANZ OSWARD, 1986 : « De la forme au lieu » tiré de sa préface du livre, Pierre Von MIESS Paris 225p.

MIRCEA ELIADE, 1957, Le sacré et le profane, Edition. Gallimard, collection Idées, Paris, Edition. Française 1965, titre original Das heilige und das profane, Hambourg p22.

PANERAI. P, 1988, « le temps de la ville, l'économie raisonnée des tracées urbains ». Paris.

Rapport d'orientation, A.N.A.T. (Agence Nationale d'Aménagement du Territoire).

ADAM A., (1974): Urbanisation et changement culturel au Maghreb, Villes et sociétés au Maghreb, C.NRS.

BADUEL P.R., (1988): Habitat, Etat, société au Maghreb. Ed. CNRS, Paris, 396p.

BEGUIN D. et LESAGE F., (1983) : Arabisances, décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord 1830-1950. Ed. Dunod-Bordas, Paris, 196p.

BEGUIN F., GODIN L., (1978): Arabisances, limites et grands tracés. Ed. CORDA, Paris.

BENACHENOU A., (1979): l'exode rural en Algérie. Ed. SNED, Algérie, 139p.

BENDJELID A., (1986): planification et organisation de l'espace en Algérie. OPU, Alger, 134 p.

BENEVOLO L., (1972): aux sources de l'urbanisme moderne. Ed. Horizon de France, 196 p.

BENEVOLO L., (1980) : Histoire de la ville, Ed. Parenthèse, Paris, 315p.

BERQUE J., (1974): Maghreb, Histoire et sociétés. Ed. DUCULOT-SNED.

BISSON J., (1985): Etats, territoires et terroirs au Maghreb, Ed. CNRS Paris.

BOUCHNAKI M., (1998): La réappropriation des bâtiments coloniaux : l'exemple, de l'Algérie et du Viet-Nam, in Patrimoine et passion identitaire, (ss/dir) Jacques LEGOFF, actes des entretiens du patrimoine, 6,7 et 8 janvier 1997, Fayard, Editions du patrimoine, Paris.

CHALINE C., et ADIB F., (1983): RYAD : l'urbanisme contemporain: réflexion sur l'aménagement urbain arabe et occidental.

CHALINE C., (1990): Les villes du monde Arabe. Ed. Masson - Armand Collin, Paris, 171p.

CHEVALLIER D., (1979): L'espace social de la ville arabe, (S. La Dir.), actes du colloque tenu à Aix-en-Provence en nov. 1977. Ed. GP Maisonneuve et Larose, Paris.

- CHOAY F., (1980):** La règle et le modèle sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme. Ed. Du Seuil, Paris.
- COLLECTIF (SS/Dir) J F TROIN, (1985):** Le Maghreb, hommes et espaces. Ed. Armand Colin, collection U, Paris, 360 p.
- COLLECTIF, (1984):** Villes d'Algérie au XIX^{ème} siècle. Ed. Centre Culturel Algérien (Paris) et ENAP (Alger), 203p.
- COLLECTIF, (1994):** Eléments de composition urbaine. Ed. ENAG, Alger, 89 p.
- CORNATON M., (1967):** les regroupements de la décolonisation en Algérie, Ed. Ouvrières, Paris, 291p.
- COTE M., (1983):** L'espace algérien, les prémices d'un aménagement OPU, Alger, 278p.
- COTE M., (1993) :** L'Algérie ou l'espace retourné, Ed. MEDIA –PLUS, Constantine, 362p.
- COTE M., (1996) :** L'Algérie : espace et société. Ed. Masson/ Armand Collin, Paris, 249p.
- DELLUZ J-J., (1980) :** "Alger 1962: l'héritage" in Technique et Architecture, N° 329, Février, pp, 34-52.
- DELLUZ J-J., (1988) :** L'architecture et l'urbanisme d'Alger, aperçu critique. Ed. Pierre Mardaga et OPU, Alger.
- DUCHAC R., SAUSON H., ETIENNE B. et FRANCHET J., (1974):** Villes et sociétés au Maghreb : Etudes sur l'urbanisation. Ed. CNRS, Paris, 232p.
- FALCK F., (1930):** "Notre domaine colonial : l'Algérie", un siècle de colonisation française, Alger,
- GRANDET D., (1986) :** Architecture et urbanisme islamiques. Ed. OPU, Alger, 108p.
- LACOSTE Y., NOUSCHI A., PRENANT A., (1960):** l'Algérie, passé et présent. Editions sociales, Paris.
- LAROUI A., (1970) :** L'histoire du Maghreb. T1, T2. Ed. Maspero, Paris.
- MALVERTI X. et PICARD A., (1987):** Villes et colonisation: Algérie 1830-1870-Doctorat (le 3ème cycle.) ParisXII.
- MALVERTI X. et PICARD A., (1988):** Les tracés de ville et savoir des ingénieurs du génie. Villes coloniales en Algérie, Bureau de la recherche architecturale. Paris.
- MUMFORD L., (1964):** La cité à travers l'histoire. Ed. Le Seuil, Paris.
- PANERAI J. DEPAULE, (1977) :** formes urbaines, de l'ilot à la barre, Ed. Dunod, Paris.
- PELLETIER J. et DELFANTE Ch., (1977) :** Ville et urbanisme dans le monde, Ed. Masson, Paris.
- POUILLON F., (1968):** Mémoires d'un architecte. Ed. Le Seuil, 624p.

QUETIN, (1846) : Guide du voyageur en Algérie.

RIEUX J.-P., (1997): Décolonisation et patrimoine, in Science et conscience du patrimoine, (ss/dir) Pierre NORA, Actes des ateliers du patrimoine, 28,28 et 30 novembre 1994, Paris, Fayard, Editions du patrimoine, , pp289-296.

TOUAA, N., (1981) : Urbanisme islamique, urbanisme colonial ? Diplôme théorique d'architecture, E.P.F.L., Lausanne.

Résumé

La médina est la représentation contemporaine du passé de la ville de Constantine. Elle est la disposition d'une époque ancienne, dont l'espace fut construit, habité et transmis, afin de devenir l'indicateur spatio-temporel d'un mode de vie socioculturelle, politique et économique de l'ancienne société constantinoise. Pour mieux invoquer sa mémoire, comprendre son présent et servir son devenir. Par conséquent, la mémoire serait la matrice de toute conception patrimoniale. Tandis que le patrimoine, serait avant toute interprétation disciplinaire, plus que volume et espace, il est contenu et contenant, possédant symbolique et identité. Il est surtout le diffuseur objectif de la mémoire. Par ailleurs, je souligne que cette recherche n'entend pas analyser le patrimoine, en revanche, elle se limitera à l'étude d'un patrimoine historique de la médina de Constantine. Cette étude sera donc, une façon de réinsérer le passé (traditionnel et colonial) dans les réflexions d'aujourd'hui, afin de mieux transmettre l'histoire d'hier, l'héritage d'aujourd'hui à la société de demain. La morphologie étant l'étude de la forme urbaine, elle implique donc, la réunification de l'architecture et l'urbanisme.

Elle étudie l'évolution des tissus urbains, ainsi que, le rôle que joue chacun des éléments qui le composent. Ces éléments (site, espace bâti, réseau routier, etc.), sont utiles, car ils serviront à la compréhension du système vivant qu'est la ville (traditionnelle et coloniale). Cette démarche exposera les éléments essentiels à l'organisation de la médina précoloniale. Ces éléments viendront contrecarrer le jugement occidental reporté dans les annales historiques, et qui considérait la médina comme une cité anarchique dénuée de sens. L'idéologie coloniale avait pour but l'émancipation des peuples qu'elle considérait inférieurs. Il va de soi, que l'instauration de la base civilisatrice occidentale, qu'elle soit sociale ou urbaine, au sein de la population et de son espace, imposera des métamorphoses socio-spatiales, qui engendreront des brèches culturelles irréversibles.

Ces métamorphoses accompliront les fins de cette idéologie, mais elles marqueront définitivement l'acculturation d'un peuple, pour qui les nouvelles données spatiales et socioculturelles déformeront à tout jamais son lieu identitaire. La suite des événements historiques, caractérisés par le changement des données spatiales ; et matérialisés par les interventions urbaines, marquant marginalement l'espace islamique lors de l'occupation française, accentueront ce déraillement nominatif. Ainsi, en perdant son statut de ville, et en se métamorphosant en un simple quartier anarchique de la médina de Constantine perd sa nomination d'origine, pour devenir dès la fin du XIXème et XXème siècle de la ville traditionnel «Constantine».

Les percements sur la ville traditionnelle, et les premiers immeubles français verront le jour à travers ces ouvertures haussmanniennes, dont la percée de la rue Nationale qui est devenue un axe de circulation qui assurerait la liaison entre les extensions coloniales Est-ouest. C'est dans ces dernières constructions que réside le bouleversement final, que l'ère coloniale opéra sur l'ancien centre constantinois, et malheureusement, la Plan de Constantine n'amorcera pas dans son programme, une prise en charge de la médina. C'est ainsi qu'avec la fin de la colonisation, le rideau voile tombe sur l'ancien théâtre spatial constantinois, en cédant la place à ceux qui le reprendront peut-être un jour en charge.

Mots Clés : Architecture, Urbanisme, Transformation, Exploitation, Exportation

Summary

The medina is the contemporary representation of the past of the city of Constantine. It is the disposal of former time, the space of which was built, lived and passed on, to become the spatio temporal indicator of a mode of socio cultural, political and economic life of the former society. To call better upon its memory, understand its present and serve its future. Consequently, the memory would be the matrix of any patrimonial conception. Whereas the heritage would be before any disciplinary interpretation more than volume and space, it is contained and packaging, possessing symbolic and identity.

It is especially the objective diffuser of the memory. Besides, I underline that this research does not intend to analyze the heritage; on the other hand, it will limit itself to the study of a historical heritage of Constantine. This study will thus be, a way of reinserting the past (traditional and colonial) in the current reflections, to pass on better the history of yesterday, the current inheritance to society of tomorrow. The morphology being the study of the urban shape, it thus implies the reunification of the architecture and the town planning. It studies the evolution of urban fabrics, as well as, the role which plays each of the elements, necessary to comprehend the living system that the city represents.

The colonial ideology aimed at the emancipation of the "colonized" peoples considered lower. It goes without saying then that the institution of the western civilizing base, social or urban, within the population and within its space, was to impose socio-spatial metamorphoses, which will engender irreversible cultural breaches. These metamorphoses will carry out the purposes of this ideology, but they will mark definitively the acculturation of people, for whom the new spatial and socio cultural data will deform forever its identical place.

The succession of the historic events, characterized by the change of the spatial data, and realized by the urban interventions, marking marginally the Islamic space during the occupation, showed it clearly. So, by losing its city status, and by metamorphosing in a simple anarchy district of Constantine medina loses its appointment of origin, to become from the end of the traditional XIXth and XXth century simply the city Constantine.

Drillings on the traditional city, and the first French buildings will be born through these Haussmann openings, of which the breakthrough of the National Street which became an axis of traffic which would assure the connection between the East-west colonial extensions. It is in these last constructions that lies the final turnover, that the colonial era operated on the former Constantine region's center, and regrettably, Constantine will not begin in its program, a care of the medina. Once the occupation over, a new day is shining for those who are willing to undergo the heavy task to start and succeed in the city's rehabilitation.

ملخص

إن المدينة العريقة هي التمثيل المعاصر لماضي مدينة قسنطينة وهي وضعية لفترة قديمة التي تم فيها بناء محيطه وتعميره من أجل أن يصبح رمزا معاصرا لنمط حياة اجتماعي وثقافي، سياسي وإقتصادي للمجتمع القسنطيني القديم. من أجل حفظ لذاكرتها، فهم حاضرها وخدمة مستقبلها. وكنتيجة لهذا فان الذاكرة هي منبت كل تصور تراثي، ذلك أن التراث قبل أي تفسير علمي هو أكثر من مجرد حجم أو مساحة بل أيضا مضمون يحمل ويملك الرمز والهوية، وهو خاصة القاسم الموضوعي للذاكرة.

وغير ذلك أشير إلى أن هذا البحث لا يمتد الى التحليل التراثي بل يتحدد بدراسة تراث تاريخي لمدينة قسنطينة القديمة. هذه الدراسة ستكون بالتالي طريقة لاعادة إدماج الماضي) التقليدي والاستعماري (في التفكير الحالي من أجل بعث أفضل لتاريخ الامس وموروث الحاضر الى مجتمع الغد.

المورفولوجية تتناول بدراسة الشكل الحضاري، وتطبق بالتالي جامعة بين الهندسة المعمارية والحضارية، وتدرس تطور النسيج الحضاري، وكذا الدور الذي يلعبه كل عنصر مكون له، هذه العناصر) الموقع، المساحة المبنية، شبكة الطرقات.. الخ (مفيدة لأنها تخدم فهم النظام المعيشي للمدينة) التقليدية والمستعمرة. هذه المرحلة) الخطوة(، تبحث العناصر الرئيسية لنظام المدينة القديمة قبل الاستعمار والتي تأتي معارضة للموقف الذي جاءت به السجلات التاريخية الغربية، وإن اعتبار هذه المدينة ليست سوى بلدة تسودها الفوضى حكم لا معنى له. لأن الفكر الاستعماري كان بهدف تحرير الشعوب الذي اعتبرها أقل منه مستوى، ومن الواضح أن الأخذ من الأسس الحضارة الغربية سواء الاجتماعية أو الحضارية. وضمن السكان ومحيطهم فرضت تحولات اجتماعية ومكانية ولدتها فجوات ثقافية، هذه التحولات جاءت لإعمال فكر الادمج لتحاول بصفة نهائية إعاة تثقيف شعب أرادت المعطيات المكانية، الاجتماعية والثقافية الجديدة أن تعيد تشكيل هويته للأبد. وقد تميزت بقية الأحداث التاريخية بتغيير في البنية والبيانات المكانية: ويتجسد ذلك بواسطة المناطق الحضرية، مع الإشارة إلى الصورة التي يمكن القول أنها هامشية لما خصص للجانب الاسلامي أثناء الاحتلال الفرنسي، وهذا ما يؤكد الخروج عن الطريق المألوف والطبيعي.

كذلك بفقدانها مركزها كمدينة عريقة تحولت إلى مجرد حي فوضوي ليتغير مع نهاية القرن 19 م وبداية القرن 20 م اسمها من " المدينة العريقة " إلى " مدينة قسنطينة".

ولقد لعبت مغارات المدينة التقليدية وكذا أول المباني الفرنسية التي ظهرت حينها دورا في الطريق الوطني الذي أصبح يشكل محورا للحركة التي ضمن الاتصال بين المستعمرات في الشرق والغرب. كما وتكمن نهاية التفكك الذي حدث لها في آخر المنشآت التي أقامها الاستعمار في المدينة القديمة، وللأسف بيدي مخطط قسنطينة في برنامج أي عناية بالمدينة العريقة، وقد أسدل الستار في نهاية الاستعمار على المسرح القسنطيني القديم، ليترك المجال مفتوحا إلى من قد يأتي لاحقا ليحيطه بالعناية، لإعادة ما دمره المستعمر واسترجاع ذلك الشعاع الذي أعطى المدينة عراقتها وتاريخها الحافل بالأمجاد.

Prénom, nom : Pr Tayeb **Sahnoune**
Grade : Professeur
Faculté d'Architecture et d'Urbanisme

A Monsieur le responsable de la
Bibliothèque centrale de l'Université Mentouri
Constantine

Objet : **Déclaration**

Madame/Monsieur le responsable,

Je fais suite à l'entrevue que nous avons eue afin de vous déclarer les corrections faites par Monsieur **Zoubir Mosbah** aux remarques et aux corrections signalées par le jury.

Après avoir soutenu son Magister, juin 2009, les remarques matérielles signalées par le jury :

Les confirmations des références des auteurs des documents dont : Page 83-84 ; Page : 96-101 ; Page : 118-123 ; Page : 141-145 ; P 8.

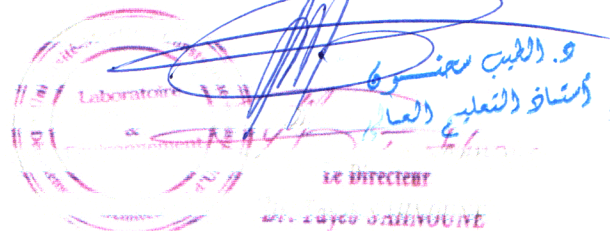
Les synthétisations des paragraphes très longues : P 104-106 ; P 108-112. P 121-123 ; P 126-129 ; P 155-160 ; Conclusion générale

Plus quelques signalements moins importants.

Toutes ont été corrigées par l'auteur : Zoubir Mosbah à l'exigence du jury et consultée par moi-même président du jury de la soutenance du Magister. La copie finale (corrigée) doit être inscrite à la bibliothèque centrale de l'Université Mentouri Constantine 1.

Je vous prie de croire, Madame/Monsieur, en l'assurance de ma parfaite considération.

Professeur. **T. Sahnoune**



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is pink and contains the text 'Laboratoire' and 'LE DIRECTEUR' along with the name 'Pr. Tayeb SAHNOUNE'. There is also some Arabic text written in blue ink over the stamp.